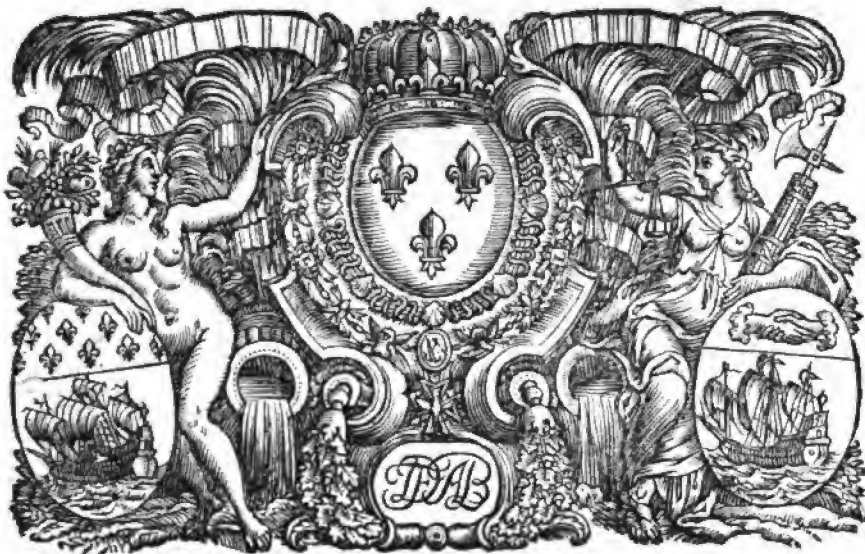


HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

ÉCRITE PAR THEODORET,
ET PAR ÉVAGRE.

*Traduite par Monsieur COUSIN, Président en la Cour
des Monnoyes.*

TOME IV.



A PARIS,

En la Boutique de PIERRE ROCOLET.

Chez DAMIEN FOUCAULT, Impr. & Lib. ordin. du Roi & de la Ville, au Palais
en la Gallerie des Prifonniers, aux Armes du Roi & de la Ville.

MDCLXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROT.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

Ecritte par Evagre.

LIVRE PREMIER.

P R E F A C E.

Dessein de l'Ouvrage.

EUsebe surnommé Pamphile, cet homme si éloquent, & si capable d'attirer à nôtre Religion ceux qui en étoient éloignés, bien qu'il fût, peut-être moins propre qu'un autre à les instruire exactement de la vérité des mystères; Sozomene, Theodoret, & Socrate ont décrit avec beaucoup de soin l'Incarnation du Sauveur, son Ascension, les travaux des Apôtres, & les combats des Martyrs, & enfin tout ce qui s'est fait de louable, ou de blâmable parmi nous, jusques au regne de l'Empereur Theodose. Mais parceque personne n'a entrepris d'écrire ce qui est arrivé depuis, bien qu'il ne soit pas moins considérable, j'ai entrepris de le faire. Je

Y y ij

356. HISTOIRE DE L'ÉGLISE,
fai bien que je n'ai pas tout ce qui seroit nécessaire pour m'en acquiter dignement, mais mettant ma confiance dans le secours de celui qui donna autrefois la science à des pêcheurs, & une voix articulée à une bête, je tâcherai de tirer des tenebres de l'oubli des actions tres importantes, & de les faire passer à la posterité, en marquant le temps, le lieu, la maniere, & les autres circonstances avec lesquelles elles ont été faites, & d'empêcher que la negligence, & l'oisiveté ne les effacent de la memoire des hommes. Je commencerai où les Ecrivains, dont j'ai parlé, ont fini.

CHAPITRE PREMIER.

Artifice, dont le demon use pour alterer la pureté de la Foi.

A Prés que l'impieté de Julien eut été éteinte dans le sang des Martyrs, & l'extravagance d'Arius reprimée par l'autorité du Concile de Nicée, qu'Eunome, & Macedonius eurent été dissipés par la force du saint Esprit, l'Eglise effaça ses taches, reprit son ancienne beauté, se para de ses plus riches ornemens, & se mit en état de plaire à son Epoux. Le demon ne pouvant regarder sa prospérité sans jalousie ne manqua pas de lui declarer la guerre. Mais au lieu de se servir, comme autrefois, ou de la superstition des Idolâtres, ou de l'impieté des Ariens, il employa d'autres armes. Il n'osa attaquer ouvertement la verité de la foi, qui étoit défenduë par un se-

L'AN DE
N. S.

T H E O -
D O S E , E T
V A L E N -
T I N I E N .

grand nombre de saints Peres, parcequ'il se souvenoit qu'il avoit perdu la plus grande partie de ses forces, quand il l'avoit voulu combattre. Mais imitant les voleurs qui se cachent, il composa des demandes, & des réponses pour embarrasser les esprits foibles, & pour les rejeter dans le Judaïsme. Il ne voyoit pas qu'il seroit vaincu par le moyen qu'il inventoit; car il reçoit maintenant ce qu'il rejettoit autrefois, & il est ravi de joye de pouvoir seulement corrompre une parole. Quelquefois s'envelopant dans sa propre malice, il n'a changé qu'une lettre, & bien que ce changement ne fit pas un nouveau sens, il devoit pourtant la langue, & le cœur, & les empêchoit de louer, & de glorifier d'un commun accord le Pere, & le Fils. J'expliquerai le détail de tout ceci en son lieu. Quand je trouverai des choses fort remarquables, je les mêlerai dans mon ouvrage, bien qu'elles semblent un peu éloignées de mon sujet; & je finirai à l'endroit où il plaira à Dieu que je finisse.

L'AN DE
N. S.

THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

CHAPITRE II.

Erreur de Nestorius découverte, & con- damnée.

JE ne manquerai pas de matiere pour composer mon histoire, si je la commence à l'heresie de Nestorius, d'où la guerre de l'Eglise a commencé. Cette langue ennemie de Dieu, ce tribunal de Caïphe, cette boutique où l'on forge les blasphêmes, où

Y y iij

L'AN DE

N. 8.

429.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

l'on vent une seconde fois Jesus-Christ, où on le divise, & le déchire, au lieu qu'aucun de ses os ne fut brisé sur la Croix, & que sa tunique ne fut point partagée par les bourreaux, rejetta le terme de Mere de Dieu, bien que le saint Esprit l'ait consacré par l'usage que les Saints Peres en ont fait. Il introduisit en la place, celui de Mere de Christ, & remplit l'assemblée des fideles de sang, & de meurtre. Anastase étoit un Prêtre qui avoit de tres-mauvais sentimens, qui étoit partisan passionné de Nestorius, & défenseur opiniâtre de ses erreurs, qui tendoient au Judaïsme, & qui l'avoit accompagné dans le voyage qu'il fit pour prendre possession de l'Eglise de Constantinople, durant lequel en passant par Mopsueste, il conféra avec Theodore Evêque de cette ville, & s'éloigna de la pieté, comme Theodule l'a rapporté fort au long dans une lettre qu'il a écrite sur ce sujet. Cet Anastase prêchant un jour dans l'Eglise de Constantinople eut la hardiesse de dire: Que personne n'appelle Marie Mere de Dieu, car Marie étoit une femme. Or il est impossible qu'un Dieu naisse d'une femme. Le peuple fidele ayant été fort scandalisé de ce sermon, & ayant cru qu'il contenoit un blasphème, Nestorius qui étoit le premier auteur du blasphème, l'autorisa au lieu de le condamner, soutint opiniâtrement ce qu'Anastase avoit avancé, enchevra sur son impiété, & fut si malheureux que de dire: Je me garderai bien d'appeler Dieu un enfant de deux, ou de trois mois, comme Socrate le témoigne, & comme les actes du Concile d'Ephese en font foi.

CHAPITRE III.

Lettre de Cyrille Evêque d'Alexandrie : A Nestorius. Concile d'Ephese.

CYRILLE Evêque d'Alexandrie, duquel la reputation est fort grande dans l'Eglise, ayant averti Nestorius de ses erreurs, sans que sa lettre eût fait aucune impression sur son esprit, non plus que celle de Celestin Evêque de l'ancienne Rome, il supplia Theodose Empereur d'Orient, de convoquer un Concile à Ephese. Ce Prince ordonna que le Concile commenceroit à s'assembler le jour auquel le Saint Esprit descendit sur l'Eglise. Nestorius y arriva le premier, parceque la ville d'Ephese n'est pas loin de celle de Constantinople. Cyrille y arriva avec les Evêques de sa Province, avant le jour qui avoit été arrêté. Jean Evêque d'Antioche ne s'y rendit pas ce jour-là, non par negligence, comme quelques-uns se l'imaginent, mais parcequ'il n'avoit pû assembler plutôt les Evêques de sa Province, dont quelques-uns sont éloignez de douze journées d'Antioche, & quelques autres de plus de douze journées, & Antioche est à trente journées d'Ephese. Jean s'excusa de n'être pas arrivé au jour prefix, sur ce que les Evêques qu'il avoit sous lui, avoient célébré dans leurs Eglises le Dimanche de l'Octave de Pâque.

L'AN DE
N. S.

THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

L'AN DE

N. S.

43L

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TYNIEN.

CHAPITRE IV.

Déposition de Nestorius.

Lorsque quinze jours se furent écoulés depuis celui auquel le Concile avoit été indiqué, les Evêques qui s'étoient assemblez, commencerent à agiter les questions, dans la creance que ceux d'Orient n'avoient pas dessein d'assister à l'assemblée. Cyrille tenoit la place de Celestin Evêque de Rome. Les Evêques envoyèrent querir Nestorius, & l'exhorterent à répondre aux accusations qui étoient intentées contre lui. Il promit le premier jour de se présenter toutes les fois qu'il seroit nécessaire. Mais ayant manqué à sa promesse, & refusé de comparoitre, bien qu'il eût été cité par trois fois, les Evêques examinerent son affaire. Memnon Evêque d'Ephese conta les jours qui s'étoient écoulés depuis celui auquel le Concile avoit été indiqué, & on trouva qu'il y en avoit seize. On lut les Lettres de Cyrille à Nestorius, avec ses réponses. On lut aussi l'excellente Lettre que Celestin avoit écrite à Nestorius. Theodote Evêque d'Ancyre, & Acace Evêque de Milite-ne rapporterent les paroles pleines d'impiété, que Nestorius avoit avancées publiquement dans la ville d'Ephese. Enfin on recueillit divers passages des saints Peres, on enonça les blasphêmes de Nestorius, » le Concile prononça contre lui en ces termes : Le » Reverendissime Nestorius ayant refusé de deferer » aux citations qui lui ont été faites par nôtre ordre, &

& de recevoir les tres-saints, & tres-pieux Evêques que nous lui avons envoyez, nous avons été obligez d'examiner ses impietez. Et après avoir reconnu tant par ses lettres, & par ses autres ouvrages qui ont été lûs; par les discours qu'il a tenus dans cette ville Metropolitaine, que par la deposition de plusieurs témoins, qu'il croit, & qu'il enseigne des erreurs, & après avoir versé des larmes en abondance, nous avons été contraints par l'autorité des Canons, & par la lettre de Celestin Evêque de Rome, nôtre tres-saint Pere, & Colleague, de rendre la triste, & fâcheuse Sentence qui suit. Jesus-Christ nôtre Seigneur, que Nestorius a offensé par ses blasphèmes, l'a déclaré par ce saint Concile, privé de la dignité Episcopale, & exclus de toutes les assemblées des Ministres de l'Eglise.

L'AN DE
N. S.

THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

“
“
“
“
“
“
“
“
“

CHAPITRE V.

*Déposition de Cyrille, & de Jean. Leur
reconciliation.*

Jean Evêque d'Antioche étant arrivé avec les Evêques de la Province, cinq jours après que Nestorius eut été déposé par cette sentence tres-juste, & tres-canonique, il assembla les Evêques qu'il avoit sous lui, & déposa Cyrille, & Memnon. Ces deux derniers ayant présenté une requête au Concile des Evêques, avec lesquels ils s'étoient assemblez, bien que Socrate rapporte la chose un peu autrement, pour n'avoir pas été bien instruit de la verité, Jean fut cité pour rendre raison de la deposition qu'il avoit pro-

L'AN DE
N. S.

THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

noncée. Mais n'ayant point comparu après trois citations, il fut retranché de la communion, & privé de toute fonction Ecclesiastique, avec les Evêques de sa Province; & Cyrille, & Memnon furent absous de la Sentence qui avoit été renduë contre eux. L'Empereur Theodose n'approuva pas d'abord la déposition de Nestorius, mais depuis il reconnut l'impieté de cet Evêque, & écrivit à Cyrille, & à Jean, qui s'étant accordez, confirmerent la Sentence qui avoit été renduë contre Nestorius.

CHAPITRE VI

Lettre de Jean Evêque d'Antioche, approuvée avec eloge, par Cyrille Evêque d'Alexandrie.

PAUL Evêque d'Emese étant allé en ce temps-là à Alexandrie, & y ayant fait un Sermon, qui est entre les mains de tout le monde, Cyrille approuva la lettre que Jean Evêque d'Antioche avoit écrite sur le sujet de Nestorius, & en parla en ces termes : Que le Ciel se réjouisse, & que la Terre tressaille de joye, de ce que le mur de separation est abbatu, & de ce que le different est appaisé. Il ne reste plus aucun sujet de contestation, ni de dispute. Jesus-Christ nôtre Sauveur a rendu la paix à l'Eglise, & les tres-pieux Empereurs nous ont exhortez à l'entretenir. En imitant comme ils font la pieté de leurs ancêtres, en conservant la pureté de la foi, en prenant un soin particulier de toutes les Eglises, ils acquierent une reputation immortelle, & attirent la protection du Ciel, à la faveur de laquelle ils triom-

phent de leurs ennemis. Celui qui a dit : *Je vis, dit le Seigneur, je glorifie ceux qui me glorifient*, ne sauroit mentir. Nous avons été remplis de joye lorsque le Seigneur Paul mon tres-pieux frere, & Collegue est venu à Alexandrie, & nous en avons été remplis avec raison, de ce qu'une personne de si grand merite a bien voulu supporter des fatigues qui semblent être au dessus des forces humaines, pour surmonter la jalousie du demon, & pour ôter les sujets de division, qui étoient entre vos Eglises, & les nôtres. Il ajoute un peu après ce qui suit. Depuis que le Seigneur Paul tres-religieux Evêque, nous a apporté une Lettre qu'il nous a assuré avoir été écrite par votre Sainteté, & par les tres-religieux Evêques de votre Province, & qui contient une exposition de foi tres-Orthodoxe, nous avons été tres-persuadés que nôtre contestation étoit fort inutile, & qu'elle avoit été entreprise fort legerement. Voici comment cette exposition de foi étoit conçue, & comment elle est rapportée dans la Lettre de Cyrille. Après avoir lu les paroles toutes divines dont vous vous êtes servis pour parler de la Mere de Dieu, nous avons trouvé une parfaite conformité entre vos sentimens, & les nôtres. Car il n'y a qu'un Seigneur, une Foi, & un Baptême, & nous avons rendu gloire à Dieu nôtre Sauveur, de ce que vos Eglises, & les nôtres font profession d'une foi qui s'accorde avec l'Ecriture Sainte, & avec la tradition des Peres. Ceux qui prendront la peine de lire les actes qui furent faits en ce temps-là, s'instruiront pleinement de cette matiere.

L'AN D E
N. S.
432.
T H E O-
D O S È , E T
V A L E N-
T I N È N .

L'AN DE

N. S.

432.

CHAPITRE VII.

*Mort de Nestorius.*THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

Les Historiens n'ont rien écrit du bannissement de Nestorius, ni de ce qui lui arriva depuis. Ils n'ont rien dit de sa mort, ou de la maniere dont son impieté fut punie; & on n'en sauroit encore rien, si je n'avois trouvé un livre, où il fait lui-mesme le recit de ses malheurs. Nestorius est auteur d'une doctrine pleine de blasphème, & d'impieeté, qui au lieu de bâtir sur le fondement qui avoit été posé, bâtit sur le sable, & éleva un edifice, qui, selon la parabole du Sauveur, est bien-tôt tombé en ruine; voulant répondre à ceux qui l'accusoient d'avoir introduit des nouveautez, & d'avoir demandé fort imprudemment l'assemblée du Concile d'Ephese, dit qu'il s'étoit trouvé dans une necessité indispensable de prendre le parti qu'il avoit pris; parce que l'Eglise étant partagée, & les uns soutenant d'un côté que Marie devoit être appelée Mere d'un homme, & les autres qu'elle devoit être appelée Mere de Dieu, il inventa le terme de Mere de Christ, pour ne point unir le mortel à l'immortel, & pour n'offenser aucun parti. Il ajoûte que l'Empereur Theodose desaprouva d'abord sa deposition, à cause de l'affection qu'il avoit pour lui; mais que depuis que des Evêques des deux partis eurent été deputez d'Ephese vers ce Prince, & qu'il eut demandé lui-mesme la permission de retourner à son Monastere, assis proche d'Antioche, on la lui donna. Il ne dit point le nom

de ce Monastere; mais on dit qu'on l'appelle maintenant le Monastere d'Euprepre, & je sai qu'il est en effet à deux stades d'Antioche. Nestorius témoigne qu'il y demeura l'espace de quatre années, durant lesquelles il y reçut toute sorte d'honneurs, & de respects, & qu'ensuite il fut relegué à Oasis, par l'ordre de l'Empereur Theodose. Mais il dissimule ce qu'il y a de plus important, qui est qu'ayant continué dans ce Monastere à debiter ses erreurs, & Jean Evêque d'Antioche en ayant donné avis à l'Empereur, il fut exilé. Il a adressé à un Egyptien un autre Livre, composé en forme de Dialogue sur son exil, où il en parle fort amplement. La Lettre qu'il écrivit au Gouverneur de la Thebaïde est une preuve manifeste des châtimens dont la justice divine, à laquelle il ne pouvoit échaper, punit son impiété, en permettant qu'il tombât en captivité, qui est une des plus déplorables de toutes les miseres. Mais parcequ'il meritoit d'être puni avec encore plus de rigueur, il fut mis en liberté par les Blemmyens, & courant de pais en pais, par l'ordre de l'Empereur, il tomba sur la frontiere de la Thebaïde, & s'étant brisé par sa chute, il mourut aussi miserablement qu'il meritoit, & fit voir aussi bien qu'Arius par le genre de sa mort, quelle est la recompense que doivent attendre ceux qui avancent des blasphêmes contre le Sauveur. Arius, & Nestorius en avancerent tous deux; l'un en disant qu'il n'est qu'une creature, & l'autre en soutenant qu'il n'est qu'un homme. Je demanderois volontiers à Nestorius, qui se plaint que les Actes du Concile d'Ephese n'ont pas été redigez de bonne foi, & que

L'AN. D. E.

N. S.

429.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN-

L'AN DE
N. S.

T H E O-
D O S E , E T
V A L E N-
T I N I E N .

Cyrille les a fabriquez comme il lui a plû, pourquoy il a été exilé, puisque l'Empereur lui étoit favorable, & pourquoy après avoir été si long-temps errant, & vagabond, il a fini si miserablement sa vie? Je lui demanderois encore pourquoy si la sentence que Cyrille, & les autres Evêques avoient prononcée contre lui, n'étoit pas conforme à la Loi de Dieu, maintenant qu'ils sont tous deux morts, & que comme a dit un Payen, on peut sans exciter la jalousie, honorer la vertu qui ne paroît plus parmi nous; il est en horreur, & en execration comme un ennemi de Dieu, au lieu que la memoire de Cyrille est en veneration, & qu'il reçoit encore après sa mort des loüanges de tout le monde. Voyons ce que Nestorius en dit lui-même, de peur qu'on ne nous accuse d'imposer. Voici des paroles tirées de sa Lettre au Gouverneur de la Thebaïde. Je demeure par l'ordre de l'Empereur à Oasis, qu'on appelle aussi Ibis, à cause des questions qui ont été agitées à Ephese touchant nôtre sainte Religion. Il ajoûte un peu après ce qui suit. Lorsque la ville d'Oasis eut été mise à feu, & à sang par la fureur des barbares, ils eurent quelque sorte de compassion de nous, & nous épouvantèrent si fort en nous menaçant des Mazices qui devoient venir auprès eux, que nous nous refugiâmes dans la Thebaïde, avec une multitude prodigieuse de prisonniers. La plupart se retirèrent où il leur plut; mais pour moi, je me presenté à Panopole, de peur que le malheur que j'avois eu de tomber entre les mains des Barbarés, ne fournît à quelqu'un un pretexte pour m'accuser, d'avoir eu dessein de m'enfuir; car il n'y a point de

L'AN DE
N. 8.THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

me delasser de tant de fatigues, je reçus un autre ordre de vôtre part, pour aller à un lieu qui est proche de Panopole. Dans le temps que j'attendois ce qu'il plairoit aux Empereurs d'ordonner de moi, & que j'esperois que cette longue, & cruelle persecution finiroit, on m'envoya tout d'un coup un ordre qui me condamnoit à un quatrième exil. Et un peu plus bas. Contentez-vous, je vous prie, de ce que j'ai souffert, & croyez qu'une santé aussi foible que la mienne est assez abbatuë par tant de bannissements. Permettez qu'après un si grand nombre de relations que vous avez envoyées à l'Empereur, je l'informe de la verité. Voila les avis que j'avois à vous donner, comme un pere à son fils. Que si vous êtes encore aussi transporté de colere, que par le passé, & que vous ne puissiez écouter la raison, faites ce qu'il vous plaira. Les malheurs de Nestorius ne l'ayant point rendu plus prudent, il s'élevoit de la sorte contre les Princes, & contre les Magistrats. J'ai lu un Auteur qui racontant le genre de sa mort, dit qu'il eut la langue rongée par les vers, & qu'il passa de ce supplice à un autre qui est eternal.

CHAPITRE VIII.

Successeurs de Nestorius dans le Siege de l'Eglise de Constantinople.

A Prés la mort de l'exécrable Nestorius, l'Eglise de Constantinople fut gouvernée par Maximien, & jouït d'une profonde paix sous sa conduite. **Q**uand Maximien fut mort, Proclus qui avoit été dès auparavant

auparavant ordonné Evêque de Cyzique, fut choisi pour lui succéder. Proclus ayant aussi subi la loi commune de la nature, Flavien fut élevé sur le Siege de la ville Imperiale.

L'AN DE
N. S.

THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

CHAPITRE IX.

Déposition d'Eutychez, Second Concile d'Ephese.

CE fut au temps de ce Flavien qu'on agita l'affaire d'Eutychez, & qu'on assembla dans Constantinople un Concile particulier des Evêques de la Province. Eusebe Evêque de Dorylée, qui avoit le premier découvert l'impiété de Nestorius, donna aussi les premiers avis des blasphêmes d'Eutychez. Ce dernier ayant refusé de paroître devant le Concile, & ayant depuis été convaincu d'avoir dit: J'avoüé que Jesus-Christ nôtre Seigneur a eu deux Natures avant l'union; mais je n'en reconnois qu'une après l'union; il fut déposé. Il nioit aussi que le corps du Sauveur eût été de mesme Nature que les nôtres. Ayant depuis présenté une requête à l'Empereur Theodose, par laquelle il se plaignoit que les Actes du Concile de Constantinople avoient été falsifiez par Flavien, on en tint un second, où Flavien fut jugé en presence de quelques Senateurs, & les Actes ayant été trouvez sains & entiers, on convoqua un second Concile à Ephese.

448.

L'AN DE

N. S.

448.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

449.

C H A P I T R E X.

*Condamnations injustes prononcées dans le
Concile d'Éphèse.*

Dioscore successeur de Cyrille dans le gouvernement de l'Eglise d'Alexandrie, presida à ce Concile, & ce fut par les intrigues de Chrysaophe, ennemi particulier de Flavien, Evêque d'Antioche, & qui avoit d'étroites habitudes à la Cour, qu'il en reçut l'ordre. Juvenal Evêque de Jerusalem assista à ce Concile avec plusieurs Prêtres de son Eglise, comme il avoit assisté au premier tenu dans la mesme ville. Domne successeur de Jean dans le Siege de l'Eglise d'Antioche, s'y trouva aussi. Jules Evêque, qui tenoit la place de Leon Evêque de l'ancienne Rome y assista; Flavien y assista pareillement avec les Evêques de sa Province, comme l'Empereur Theodose l'avoit ordonné. Ceux qui avoient jugé la premiere fois Eutychez tres-pieux Archimandrite, furent presens, mais ils garderent le silence, & attendirent le jugement des tres-saints Peres parcequ'il s'agissoit d'examiner ce-luy qu'ils avoient rendu. La sentence de deposition prononcée contre Eutychez, fut declarée nulle par Dioscore, & par les autres Evêques, qui étoient avec lui, & Eutychez fut rétabli, comme il est porté par les Actes. Flavien, & Eusebe Evêque de Dorylée furent condamnez, & déposez. Ibas Evêque d'Edesse fut retranché de la communion, & Daniel Evêque de Carras, Irenée Evêque de Tyr, Aquilin Evêque de Biblis, Theodoret Evêque de Cyr, &

Domne Evêque d'Antioche furent deposez. Outre cela il y eut quelque chose d'ordonné en faveur de Sophrone Evêque de Constantine. Je n'ai pu savoir ce qui arriva depuis à Domne Evêque d'Antioche. Voila ce qui fut fait dans le second Concile d'Ephefe.

L'AN DE
N. S.
449.
THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

CHAPITRE XI.

Défense de la diversité des opinions qui se rencontrent parmi les Chrétiens. Impertinence des fables des Payens.

OUe ceux qui sont plongez dans un aveuglement si déplorable que d'adorer des Idoles, ne se moquent point de ce que des Evêques déposent d'autres Evêques, ni de ce qu'ils decouvrent de jour en jour, quelque chose de nouveau, pour ajoûter à la foi. Car quand nous entreprenons de penetrer la profondeur de la charité, que Dieu a eüe pour les hommes, & que nous cherchons les moyens de la reconnoître, nous nous engageons les uns dans un sentiment, & les autres dans un autre. Aucun de ceux qui ont introduit les heresies, n'a eu dessein d'avancer des impietez, ni de faire injure à Dieu. Au contraire ils ont cru parler plus veritablement que ceux qui les avoient precedez. Nous sommes tous d'accord touchant les points fondamentaux de nôtre Religion. Nous adorons tous la Trinité. Nous rendons tous gloire à l'Unité; nous confessons que le Verbe est Dieu, & qu'ayant été engendré avant tous les siecles, il a pris une seconde naissance dans le sein

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN..1. Ep. aux Cor.
chap. II.2. Epist. aux
Corinth. ch. 12.

de sa Mere. Que si l'on a apporté quelque changement touchant d'autres chefs, c'est que le Sauveur nous avoit laissé la liberté de nos sentimens touchant ces chefs-là, afin que l'Eglise Sainte, Catholique, & Apostolique les examinât, & les rendît tout à fait conformes à la regle de la verité. C'est pour cela que saint Paul a écrit avec une profonde sagesse: *Il faut qu'il y ait des heresies parmi vous, afin que les bons soient reconnus*; & c'est aussi ce qui nous doit faire admirer la profondeur de la sagesse avec laquelle Dieu a dit au même Apôtre: *Ma puissance se fait paroître dans la foiblesse*. Les disputes qui ont divisé les fideles, ont éclairci la verité, & relevé par occasion l'éclat de l'Eglise.

Ceux qui ont été élevez dans la superstition ne voulant pas connoître Dieu, ni avoier qu'il prent soin de la conduite du monde, ruinent les opinions les uns des autres. Ils inventent de jour en jour de nouveaux Dieux, & leur donnent le nom de leurs passions, pour consacrer en quelque sorte leurs debauches. Celui qu'ils appellent le pere des dieux, & des hommes change en oiseau un jeune homme natif de Phrygie, & l'enleve pour en faire la victime de son incontinence. Il lui donne ensuite la charge d'Eschanfon, en récompense de son impudicité, & ils boivent ensemble les plus delicieuses liqueurs, avec autant d'infamie, que de volupté. Il s'est souillé des crimes dont les derniers des hommes auroient horreur. Il a pris la forme des bêtes. Il est devenu femme, sans cesser d'être homme, & a porté un enfant dans sa cuisse. Bacchus qui est sorti de cette

euſſe a eu auffi les deux ſexes, les a deſhonorez, & a été l'auteur de l'yvrognerie, & de tous les vices qui la ſuivent. Ils font un parricide de ce Dieu qui lance le tonnerre, en diſant qu'il chafſa de ſon Royaume Saturne, qui avoit été ſi malheureux que de l'avoir eu pour fils, & reconnoiſſent cependant que le parricide eſt le plus grand de tous les crimes. Que dirai-je de la fornication qu'ils ont conſacrée, & à laquelle ils font preſider Venus cette Deeſſe ſortie d'une coquille, qui deteſte la continence, & qui ne veut être honorée que par l'impudicité? Mars s'étant corrompu avec elle, fut ſurpris par l'adreſſe de Vulcain, & expoſé à la raillerie des autres Dieux. Il y a grand ſujet de ſe moquer de ces figures de Priapes, qu'ils portent en public, du culte qu'ils pretendent rendre à Pan, par la representation d'une partie que l'honnêteté ne permet pas de nommer, & par tous les myſteres d'Eleuſine; en faveur deſquels on ne peut rien dire, ſi ce n'eſt que le ſoleil n'en eſt point deſhonore, parcequ'ils ſont condamnez à une nuit, & à une obſcurité éternelle. Mais laiſſant ces abominations aux Dieux qui en ſont honorez, & aux hommes qui les honorent, achevons de rapporter ce qui reſte du regne de l'Empereur Theodoſe.

—————
L'AN DE

N. S.

449.

—————
THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

—————
C H A P I T R E X I I .

Conſtitution de Theodoſe contre Neſtorius.

IL fit une Conſtitution pleine de pieté, qui eſt la troiſième du premier titre du Code de Juſtinien, où pouſſé par l'eſprit de Dieu, il condamna, & frappa

A a a iij.

d'anathème Nestorius, dont il faisoit auparavant ses delices. De plus nous ordonnons que tous ceux qui suivront l'impieré de Nestorius soient chassés des Eglises, s'ils sont Evêques, ou Ecclesiastiques, & qu'ils soient excommuniez, s'ils sont Laïques. Il y a de lui quantité d'autres loix en faveur de la Religion, qui sont autant de preuves autentiques de la ferveur de son zele.

CHAPITRE XIII.

Vie miraculeuse de Simeon Stylite.

Simeon cet homme dont la sainteté a été en si singuliere veneration, fleurit au mesme temps. Ce fut lui qui institua le premier la maniere de demeurer sur une colonne dont le tour est à peine de deux coudées. Domne Evêque d'Antioche étant allé le visiter, admira sa maniere de vivre. Ils offrirent ensemble le pur sacrifice, & s'administrerent reciproquement les sacrez Mysteres. Simeon vécut comme un Ange dans un corps mortel, & faisant violence à la nature, qui rent vers la terre par son propre poids, il s'éleva entre la terre, & le ciel; s'entretint avec Dieu; le loïa avec les Anges; lui presenta les prieres des hommes, & leur distribua les graces de Dieu. Sa vie miraculeuse a été écrite par un homme qui en avoit été témoin. Theodoret Evêque de Cyr en a aussi fait mention; mais ils ont omis tous deux une action qui a rendu sa memoire fort celebre parmi les saints Solitaires. Ce Simeon, qui vivoit comme un Ange dans un corps sujet à la mort, étant

monté sur sa colonne, les Solitaires envoyèrent lui demander pourquoi il s'écartoit du chemin des anciens, pour en prendre un autre, où personne n'avoit passé, & lui ordonnerent de descendre de sa colonne, pour mener la vie commune du reste des Solitaires. Ils donnerent charge à celui qu'ils envoyèrent, de le laisser sur sa colonne, au cas qu'il le trouvât disposé à en descendre, & à obeïr; parceque sa soumission seroit alors une marque que Dieu lui auroit inspiré ce genre de vie; & que si au contraire il refusoit d'obeïr, il le tirât, & l'emmenât de force. Celui que les Solitaires avoient envoyé à Simeon, ne lui eut pas si-tôt déclaré leurs sentimens, qu'il avança le pié pour descendre, & pour deferer à leur volonté. Mais l'autre l'empêcha de descendre, en lui disant: Continuez dans la maniere de vivre que vous avez choisie. Dieu vous a mis où vous êtes, demeurez-y. J'ai bien voulu remarquer cette circonstance si considerable de la vie de Simeon, parcequ'elle avoit été oubliée par les autres Ecrivains. La grace de Dieu agissoit en lui avec une puissance si admirable, que l'Empereur Theodose ayant ordonné qu'on rendît aux Juifs d'Antioche, les Synagogues que les Chrétiens leur avoient ôtées, il lui écrivit avec une si genereuse liberté, que ce Prince revoqua son ordonnance, cassa le Prefet du Pretoire qui la lui avoit conseillée, & pria ce saint habitant du ciel, ce Martyr de la vie penitente, de l'assister de ses suffrages, & de lui donner sa benediction. Simeon observa cette maniere de vivre l'espace de cinquante-six ans. Il en passa neuf dans le Monastere, où il reçut les premieres instru-

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

ctions de la regle des Solitaires; quarante-sept dans le lieu nommé Mandra, savoir dix dans une ruelle, & sept sur une colonne basse, & trente sur une colonne de quarante coudées. Son saint corps fut porté à Antioche, au temps que Leon gouvernoit l'Empire, & que Martyrius gouvernoit l'Eglise d'Antioche. Ardabure Maître de la Milice d'Orient, alla avec ses troupes à Mandra, pour garder le corps du bienheureux Simeon, de peur qu'il ne fût enlevé par les habitans des villes voisines. Il fut porté à Antioche, & fit des miracles durant le chemin. L'Empereur Leon le demanda depuis aux habitans d'Antioche; mais ils lui firent par écrit cette réponse. Notre ville n'ayant point de murailles, celles qu'elle avoit autrefois ayant été abbatuës par un effet de la colere du ciel, nous avons apporté au milieu de nous le tres-saint corps de Simeon, afin qu'il nous tienne lieu de muraille, & de défense. L'Empereur Leon défera à ces raisons, & leur laissa le corps du saint Solitaire; dont on a conservé des reliques jusques dans nos jours. J'ai vu la tête dans le temps que le celebre Gregoire étoit Evêque d'Antioche, & lorsque Philippique demanda des reliques pour garder, & pour défendre les troupes d'Orient. Les cheveux sont demeurez aussi entiers que quand il vivoit. La peau du front est aussi fort saine, bien qu'elle soit desséchée, & endurcie. On voit encore les dens, excepté celles que les fideles ont arrachées. On peut juger de sa taille par leur grandeur. Il y a auprès de la tête une chaîne qu'il portoit au cou durant sa vie, & qui ayant été autrefois l'instrument de sa penitence

penitence, reçoit aujourd'hui une partie de l'éclat qui rejallit de sa gloire. Je raconterois en détail les merveilles de sa vie, & je tirerois autant de profit de ce recit, que ceux qui prendroient la peine de le lire, si Theodoret ne l'avoit déjà fait, comme je l'ai dit.

—————
L'AN DE
N. S.
449.
—————
THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

C H A P I T R E X I V.

Apparition d'une Etoile au dessus de la colonne de saint Simeon.

JE croi devoir inserer dans cette histoire une chose que j'ai vuë. J'ai souhaité avec passion d'aller à l'Eglise qui est consacrée en memoire de ce saint. Elle est bâtie sur une montagne à trois cens stades d'Antioche. Les habitans ont appelé ce lieu-là Mandra, à cause, comme je me le persuade, de l'austerité avec laquelle le saint y a vécu. La pente de la montagne est de vint stades. L'Eglise est bâtie en forme de croix, & embellie de galeries tout-around. Il y a vis-à-vis des colonnes faites de pierres fort belles, & fort polies, qui soutiennent la couverture des galeries. Au milieu est une espace découvert, où est la colonne de quarante coudées, sur laquelle cet Ange terrestre a mené une vie celeste. Au dessus des galeries, il y a des balustres que quelques-uns appellent des fenêtres, qui répondent d'un côté sur la place dont j'ai parlé, & de l'autre sur la couverture des galeries. Comme le peuple étoit assemblé en foule, & que quantité de païsans dansoient au tour de la colonne, je vis une étoile

L'AN DE
N. S.
449.
THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

378 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,
d'une grandeur extraordinaire, qui paroissoit, & qui brilloit à une fenêtre du côté gauche. Elle se cachoit quelquefois, & puis se montroit de nouveau. Cela n'arrive que le jour, auquel on solennise la memoire du saint. Quelques-uns disent, & le merite de leurs personnes, joint à ce que j'ai vû moi-mesme, m'oblige d'ajouter foi à leurs paroles, qu'ils ont vû le saint mesme voltigeant de côté & d'autre avec une longue barbe, & un bonnet sur la tête, comme il avoit accoustumé d'en avoir un durant sa vie. Les hommes qui vont en ce lieu-là, ont la liberté d'y entrer, & de faire soit à pié, ou à cheval, tant de fois qu'il leur plaît le tour de la colonne. Mais on ne permet point que les femmes entrent dans l'Eglise, & je n'en sai point la raison. Elles demeurent à l'entrée, & voyent le miracle d'une des portes qui est opposée à l'endroit où l'étoile paroît.

CHAPITRE XV.

Rares qualitez d'Isidore, & de Synesius.

Isidore dont la reputation s'est étendue par tout le monde, & qui s'est rendu aussi considerable par la pureté de sa vertu, que par la grandeur de son éloquence a fleuri sous le regne du mesme Empereur. Il abbattoit de telle sorte son corps par l'austerité de la penitence, & élevoit si fort son ame par la sublimité de ses meditations, qu'il menoit une vie d'Ange sur la terre, & qu'il étoit une image vivante de la penitence des Solitaires, & de la perfe-

tion des contemplatifs. Il a composé quantité d'ouvrages, dont la lecture est tres-utile. Il y en a quelques-uns, qui sont adressez au grand Cyrille, ce qui fait voir que ces deux excellens hommes ont vécu au mesme siecle. Le desir que j'ai de faire honneur à ce siecle-là, m'oblige de tracer ici le portrait du celebre Evêque de Cyrene, qui fera luy-mesme honneur à mon Histoire. Il avoit appris toutes les sciences, & sur tout avoit aquis une connoissance si parfaite de la Philosophie, qu'il s'étoit fait admirer de tous les Chrêtiens qui avoient l'esprit degagé de passion. Ils lui persuaderent de recevoir la seconde naissance, que le bapême donne à ceux qui entrent dans l'Eglise, qui est un monde nouveau, & de subir le joug du Sacerdoce, bien qu'il n'eût point la foi du mystere de la Resurrection, & qu'il protestât qu'il ne la vouloit point avoir. Ils espererent que la grace, dont la toute-puissance ne laisse rien d'imparfait dans ses entreprises, couronneroit ses autres vertus de la creance de ce mystere; & ils ne se tromperent pas dans leur esperance. Les lettres si doctes, & si élégantes, qu'il a écrites depuis sa promotion à la dignité Episcopale, la harangue qu'il prononça devant l'Empereur Theodose, & ses autres ouvrages ne font que trop connoître son merite.

 L'AN. DE
N. S.

 449.

 T H E O -
D O S E , E T
V A L E N -
T I N I E N .

L'AN DE

N. S.

449.

CHAPITRE XVI.

*Translation des Reliques de saint Ignace.*THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

Saint Ignace ayant été exposé aux bêtes dans l'amphiteatre de Rome, & n'ayant point eu d'autre tombeau que leurs entrailles, ses os furent portez à Antioche, & enterrez au lieu où l'on enterroit les Fideles. Dieu ayant inspiré en ce temps-ci à l'Empereur Theodose le desir d'honorer les reliques precieuses de ce celebre Martyr, il les fit transferer avec pompe à une Eglise qui avoit été auparavant un Temple consacré à l'Idole de la Fortune publique. Il n'y a point eu depuis d'année où on n'ait célébré la fête de ce Saint dans cette Eglise, qui est dediée à Dieu, sous l'invocation de son nom, & Gregoire Evêque d'Antioche l'a fait célébrer avec une plus grande solennité qu'auparavant. Voila comment Dieu a voulu que les Reliques de ses Saints fussent honorées. Julien ce detestable Tyran, qui attira par ses impietez les effets de la colere de Dieu sur sa tête criminelle, avoit autrefois honoré malgré luy le corps de saint Babylas Martyr, en le transferant, pour obeir à l'Apolon de Daphné, qui avoit déclaré qu'il ne pouvoit plus rendre d'oracles par l'eau de la fontaine de Castalion, parceque Babylas, qui étoit trop proche de luy, le tenoit dans le silence. Le temple qui fut bâti alors, pour recevoir son saint corps, subsiste encore aujourd'hui. Dieu voulut que les Reliques des Martyrs, qui ont autrefois combattu pour la dé-

PAR EVA GRE, LIV. I. 381
fense de la foi, fussent ainsi portées dans des Eglises
magnifiques, afin de faire éclater la grandeur de
leur puissance.

L'AN DE

N. 5.

449.

CHAPITRE XVII.

Irruption d'Attila. Tremblement de terre.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

Atila Roi des Huns commença en ce temps-
là cette guerre si fameuse, dont Prisque a dé-
crit les evenemens avec autant d'élégance que de
soin; ayant remarqué tres-exactement tout ce qui
s'y est fait de plus considerable en Orient & en Oc-
cident, les sieges des villes, & enfin la maniere,
dont mourut ce perturbateur du repos de l'Univers.

Il y eut sous le regne de Theodose un tremble-
ment de terre plus violent & plus general qu'aucun
qu'il y eût jamais eu. Plusieurs tours de Constan-
tinople, & la longue muraille de la Chersonese en
furent abbatuës. Quantité de bourgs en furent abî-
mez, quelques fontaines en tarirent, au lieu que
d'autres parurent en des pais, où l'on n'en avoit
jamais vu. Il y eut des arbres qui furent jettez en
l'air avec leurs racines, des montagnes qui se for-
merent d'un amas de pierres & de terres. La mer jetta
des poissons morts sur ses bords, & couvrit entie-
rement des Iles. Les Navires demeurèrent à sec sur
la terre. Ce tremblement causa de grans desordres
en Bithynie, en Hellespont & en Phrygie. Mais sa
violence diminua peu à peu, & finit enfin entiere-
ment.

L'AN DE

M. S.

449.

THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

CHAPITRE XVIII.

Edifices publics élevez dans la ville d'Antioche.

MEmnonius, Zoile & Calliste, qui avoient tous trois un grand zele pour nôtre sainte Religion furent envoyez en ce temps-là à Antioche par l'Empereur Theodose, pour y exercer les premieres charges. Memnonius y fit élever avec une grande magnificence, un edifice que nous apelons Psephion, au milieu duquel il laissa une grande place à decouvert. Zoile fit bâtir une galerie proche de celle de Rufin, du côté de midi, & quelque changement que le temps ait apporté aux noms des ouvrages publics, celui-ci a retenu celui de son auteur. Calliste a élevé un autre ouvrage tres magnifique, en forme de galerie, que les anciens & les modernes ont toujours appelé de son nom. Il est vis-à-vis du lieu où l'on rend la justice, & devant la place publique, où est le palais des Maîtres de la milice. Anatolius Maître de la milice ayant été envoyé depuis en Orient, éleva la galerie qui porte son nom, & l'embellit de toute sorte d'ornemens. Bien que la description de ces ouvrages semble éloignée de mon sujet, je me persuade qu'elle ne déplaira pas à ceux qui prendront la peine de lire mon Ouvrage.

CHAPITRE XIX.

Guerres en Italie, & en Perse.

L'AN DE

N. 34

449.

THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

Pendant que Theodose commandoit en Orient, & Valentinien en Occident, l'Europe fut troublée par la fureur de plusieurs tyrans, qui entreprirent d'usurper à main armée l'autorité souveraine. Leurs entreprises furent pourtant repri-
mées par les troupes que Theodose envoya par mer, & par terre. Il remporta de si notables avan-
tages sur les Perses, qui étoient alors fort enflés d'orgueil, qu'il obligea Isdigerde leur Roi, pere de Vararane, ou Vararane mesme, selon le sentiment de Socrate, de lui demander une trêve qui a duré jusques à la douzième année du regne de l'Empereur Anastase. L'histoire de toutes ces choses a été composée par plusieurs écrivains, mais elle a été re-
présentée en abrégé par Eustate natif de la ville d'Epiphanie en Syrie, avec une plus grande éle-
gance que par nul autre. Le siege de la ville d'Amide a été écrit par le mesme. On dit que les Poë-
tes Claudien, & Cyrus fleurissoient au mesme temps. Cyrus parvint à la charge de Prefet du Pretoire, qui est le comble des dignitez. Il étoit Maître de la Milice d'Occident, lorsque la ville de Cartage fut prise par les Vandales commandez par Gen-
feric.

L'AN DE

N. 6.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

CHAPITRE XX.

*Voyage de l'Imperatrice Eudocie à Antioche,
& à Jerusalem.*

L'Empereur Theodose épousa par le conseil de l'Imperatrice Pulcherie sa sœur, Eudocie Princesse native d'Athènes, douée d'une rare beauté, & habile dans la poésie, après néanmoins qu'elle eut renoncé aux superstitions du paganisme, & qu'elle eut reçu le saint baptême. Eudocie naquit de ce mariage, & lorsqu'elle eut atteint l'âge de puberté, elle fut mariée elle-même à l'Empereur Valentinien, qui vint de Rome à Constantinople, pour y célébrer ses noces. L'Imperatrice Eudocie allant long-temps depuis à la ville de nôtre Sauveur, passa par Antioche, où ayant harangué le peuple, elle finit son discours par ces vers.

*Je ne ternis en rien le lustre de mon rang,
Quand je tiens à honneur d'être de vôtre sang.*

Elle avoit intention de marquer les colonies qui avoient été envoyées autrefois de Grece à Antioche. Que si quelqu'un desire d'être plus particulièrement instruit de ces colonies, il peut lire Strabon, Phlegon, Diodore de Sicile, Arrien, le Poëte Pisandre, Ulpien, & les deux plus illustres Orateurs de leur siècle, Libanius & Julien. C'est pour cela que les habitans d'Antioche lui ont élevé une Statuë de bronze, qui subsiste encore aujourd'hui. L'Empereur Theodose augmenta la ville à sa priere, & étendit la muraille jusques à la porte par où l'on sort

fort, pour aller au bourg de Daphné, ce que les curieux peuvent encore reconnoître par les vestiges qui restent des anciens murs. Il y a pourtant quelques personnes qui assurent que ce fut l'ancien Theodose, qui accrut l'enceinte de la ville, & qui donna deux cens livres d'or au bain de Valens, dont une partie avoit été ruinée par le feu.

L'AN DE
N. S.
449.

THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

CHAPITRE XXI.

Diversité des regles, & des pratiques des Moines de Palestine.

Eudocie alla deux fois d'Antioche à Jerusalem. Je ne parlerai point du motif de ces voyages. Les Historiens les ont marquez, & selon mon sens, ils se sont fort éloignez de la verité. Lorsqu'elle fut dans la sainte ville du Sauveur; elle y fit beaucoup de choses en son honneur, y fonda des Monasteres, & des Laures comme on les appelle. Il y a dans ces Monasteres une grande diversité de pratiques, bien que toutes ces pratiques ne tendent qu'à la mesme fin. Les uns vivent en communauté, sans être touchés par le desir d'aucun bien de la terre, sans posseder d'argent, mais que dis-je sans posseder d'argent, puisqu'ils ne possèdent pas mesme l'habit qu'ils portent, ni les alimens qu'ils consomment? Un d'entre eux se servira aujourd'hui d'une tunique ou d'un manteau, dont un autre se servira le jour suivant; & ainsi la tunique & le manteau sont à tous, ou plutôt ne sont à aucun. La table est commune. On n'y sert rien de delicat. On n'y met que

L'AN DE

N. 9.

449.

THÉO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

des herbes, & des légumes, & on n'y en met qu'autant qu'il en faut pour satisfaire à la nécessité de la nature. Ils prient aussi en commun le jour, & la nuit, & s'imposent à eux mêmes un travail si continuel, qu'ils sont sur la terre comme des morts qui n'ont point encore de tombeau. Ils continuent quelquefois leurs jeûnes de telle sorte, qu'ils sont deux, ou trois jours sans manger. Il s'en trouve même parmi eux, qui ne mangent que le cinquième jour, ou plus tard encore, & qui ne satisfont qu'avec peine à cette loi que la condition du corps leur impose. D'autres tiennent un chemin fort différent, s'enfermant seuls dans des cellules, qui sont si basses, & si étroites qu'ils ne peuvent ni s'y tenir debout, ny s'y coucher commodément; Ainsi ils se retirent, comme dit l'Apôtre, dans les antres, & dans les cavernes de la terre, pour y vaquer uniquement à l'étude de la sainte Philosophie. D'autres passent leurs vies dans des trous avec les bêtes, & n'ont point d'autre exercice que la prière. D'autres ont inventé une manière de vivre différente, & qui semble être au dessus de toute la force, & de toute la patience des hommes. Ils ont choisi un désert exposé aux ardeurs du Soleil pour l'habiter, & il y a des hommes & des femmes, qui y étant entez presque nus, y méprisent durant toutes les saisons, ou la rigueur du froid, ou l'excès de la chaleur. Ils dédaignent d'user des alimens, dont usent les autres hommes, & se contentent de paître comme les bêtes. Ils ont même beaucoup de leurs façons extérieures. C'est dès qu'ils voyent un homme, ils s'enfuient, & s'il

Epist. aux Hébreux chap. II.
v. 38.

Les poursuit, ils s'échappent avec une vitesse incroyable, & se cachent dans des lieux inaccessibles. Je dirai ici une chose que j'avois presque oubliée, bien qu'elle soit une des plus remarquables. Il y en a quelques-uns, quoiqu'en fort petit nombre, qui, quand ils se sont élevez par un long exercice de vertus au dessus des passions, retournent dans les villes, se mêlent dans la foule des hommes, & font semblant d'avoir perdu l'esprit, pour mépriser la vaine gloire, que Platon dit être la tunique que les plus sages ôtent la dernière. Ils se sont tellement accoutumés à manger sans aucun sentiment de volupté qu'ils mangent, s'il est besoin dans les cabarets & dans les tavernes, sans avoir aucun égard, ni au lieu, ni aux personnes. Ils entrent souvent dans les bains publics, & se baignent indifferemment avec toute sorte de personnes. Ils ont tellement vaincu les passions, & triomphé de la nature, qu'il n'y a ni regard, ni attouchement, qui puisse exciter en eux aucun mouvement des-honnête. Ils sont hommes, quand ils sont parmi les hommes, & il semble qu'ils soient comme les femmes, quand ils sont parmi les femmes. Enfin, pour tout dire en peu de paroles, leur vertu fait des loix contraires à celles de la nature, & s'ils sont contraints d'user des choses les plus nécessaires, ils n'en usent jamais autrement que la nécessité le demande. Lorsqu'ils sont obligés de changer de maniere de vivre, ce changement ne leur fait aucune peine. La grace réunit en leurs personnes les choses les plus contraires, & même la vie & la mort, qui par tout ailleurs sont

L'AN DE

N. S.

449.

T H E O-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

incompatibles. S'il leur survient quelque foiblesse, ils paroissent morts. Mais dès que le temps de la priere arrive, ils trouvent de la santé, des forces, & de la vigueur, mesme dans l'âge le plus avancé. Bien qu'ils semblent détachés de leurs corps, ils ne laissent pas de converser avec les hommes, & de soulager mesme les malades par des remedes; d'offrir à Dieu les prieres & les vœux des Fideles, & de s'acquitter de tous les devoirs de la vie civile, à la reserve qu'ils n'ont aucun besoin des choses les plus necessaires. Ils se trouvent par tout, ils écoutent, & assistent tout le monde. Ils font tantôt de frequentes genuflexions, & tantôt se tiennent long-temps debout, sans changer de place, & la vigueur de leur zele soutient la foiblesse de leur âge dans un si laborieux exercice. Ce sont des Athletes, qui n'ont point de corps, & qui entrent dans la lice, pour combattre sans avoir de sang à répandre. Le jeûne fait leurs plus delicieux repas, & ils se nourrissent de l'abstinence. Lorsque quelque étranger les visite, ils le reçoivent tres-civilement, & observent alors un genre de jeûne fort particulier, qui est de manger avec lui dès le matin, bien qu'ils n'ayent aucune envie de manger. On s'étonne que manquant presque de tout, ils se contentent presque de rien; qu'étant ennemis de leur propre volonté, ils ayent une si grande complaisance pour les autres, que ne donnant rien au plaisir, ils donnent beaucoup à l'infirmité, ou à la necessité de leurs freres. Ils sont heureux dès cette vie. Mais ils sont encore plus heureux, quand ils la quittent pour aller jouir de celle, apres laquelle ils soupirent.

CHAPITRE XXII.

*Ouvrages publics faits par l'Imperatrice Eudocie.
Sa mort. Mort de Theodose.*

L'Imperatrice Eudocie conféra avec plusieurs de ces Solitaires, & leur fonda des Monasteres. Elle fit reparer les murailles de la ville de Jerusalem, & élever une Eglise à une stade de la ville, en l'honneur de saint Estienne, l'un des sept premiers Diacres, & le premier des Martyrs. Cette Eglise fut le lieu de sa sepulture. L'Empereur Theodose étant mort un peu après, ou comme quelques-uns soutiennent, un peu avant elle, & ayant quitté l'Empire de la terre, qu'il avoit gouverné durant trente-huit ans, à la gloire de Dieu, pour aller jouïr d'un autre Empire, qui est éternel, Marcien luy succeda. J'espere avec la grace de Dieu, raconter dans le second livre de cette Histoire, ce qu'il fit de considerable dans l'étendue de l'Orient.

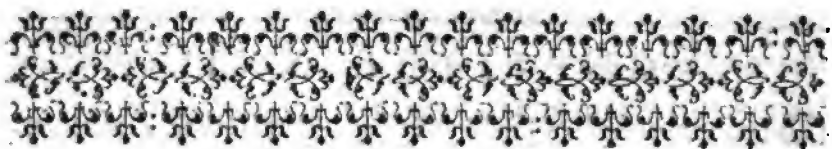
L'AN DE
N. S.

449.

THEO-
DOSE, ET
VALEN-
TINIEN.

450.





HISTOIRE DE L'EGLISE.

Ecritte par Evagre.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Presages de l'Empire de Marcien.

L'AN DE
N. S.
450.

VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

A Pres avoir rapporté dans le livre precedent, ce qui s'est passé touchant l'Eglise, sous le regne de Theodose, nous ferons paroître dans celui-ci sur le Trône, Marcien cet Empereur si celebre. Disons d'abord ce qui regarde sa naissance, & la maniere dont il parvint à l'Empire, nous réservant à remarquer ses actions particulieres dans l'ordre du temps. Il étoit natif de Thrace, & fils d'un soldat, comme plusieurs Historiens, & Prisque entre les autres, le témoignent. Ayant dessein de suivre la profession de son pere, il partit pour aller s'enrôler à Philippopole. Il trouva sur le chemin le corps d'un homme, qui paroissoit avoir été tué depuis peu. Comme il étoit d'un naturel extrême-

ment tendre , ce triste spectacle lui donna de la compassion , de sorte qu'il s'arrêta à dessein de rendre à ce corps les derniers devoirs. Quelques personnes l'ayant vu , en avertirent le Juge de Philippopole , qui se saisit de luy , & l'interrogea. Quoiqu'il niât le crime , dont on l'accusoit , & qu'il dit tres-sincèrement la verité , les présomptions & les indices l'emportoient sur la denegation , & sur la verité , & il eût été infailliblement condamné , si la divine Providence n'eût à l'heure-mesme découvert le coupable , qui en subissant la peine qu'il avoit méritée , delivra Marcien de l'accusation. Ayant été sauvé de la sorte , il se presenta pour être enrôlé. Ceux auxquels il se presenta ayant tiré de sa bonne mine des presages de sa future grandeur , l'enrolerent avec joye , & au lieu de le mettre le dernier selon l'ordre & l'usage , ils le mirent en la place d'un autre nommé Auguste , qui étoit mort depuis peu , & lui donnerent ce nom-là. Ainsi ce nom prévint en sa personne , la Dignité imperiale , & au lieu que les Princes ne le prennent qu'en prenant la pourpre , il l'eut long-temps auparavant , comme par anticipation. Il y eut encore un autre presage , qui fit juger qu'il parviendroit un jour à l'Empire. Les Romains ayant été défaits par les Vandales , dans le temps qu'il servoit sous Aspar , il fut pris avec plusieurs autres , & emmené dans un champ , où Gizeric les vouloit voir à loisir. Ce Prince s'étant arrêté long-temps à les considerer , commanda qu'on leur ôtât leurs chaînes. Chacun d'eux ayant la liberté , ou de se

L'AN DE

N. S.

450.

VALEN-

TINIEN ,

ET MAR-

CIEN.

L'AN DE

N. 6.

450.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

promener, ou de se reposer, Marcien se coucha, & s'endormit durant la plus grande chaleur du jour. Pendant son sommeil, un aigle voltigea sur sa tête & le garentit de l'ardeur du soleil. Gizeric ayant reconnu aisément ce presage, le mit en liberté, & lui fit promettre avec serment, qu'il n'entreroit point en guerre avec les Vandales, quand il seroit parvenu à l'Empire. Procope assure qu'il s'aquittra tres-religieusement de cette promesse. Ne nous éloignons pas si fort de nôtre sujet. Marcien eut de la piété, & gouverna ses sujets avec beaucoup de justice. Il crut que les véritables richesses sont, non celles qu'on leve des impositions publiques, & qu'on serre dans les coffres de l'épargne, mais celles qu'on distribue, & qu'on repand pour le soulagement des miserables. Il se fit redouter non par les châtimens qu'il fit souffrir, mais par l'opinion que la connoissance de sa justice donna, qu'il ne laisseroit point de crimes impunis. Comme il n'avoit point de droit à l'Empire par sa naissance, il n'y parvint que par sa vertu. Les Sénateurs, & tout ce qu'il y avoit de personnes considérables, l'ayant élu d'un commun consentement, par l'avis de l'Imperatrice Pulcherie, il l'épousa depuis; mais leur mariage n'empêcha pas qu'elle ne gardât sa virginité. Cette promotion, & ce mariage furent faits sans la participation de Valentinien Empereur d'Occident. Il ne laissa de les avoir depuis tres-agreables, par l'estime qu'il faisoit du mérite de Marcien. Au reste ce dernier ne souhaitoit rien tant que d'ôter de l'Eglise la confusion des langues,

que l'impieeté avoit introduite, & de faire enforte que tous les peuples honorassent Dieu d'une mesme bouche, & d'un mesme cœur.

L'AN DE

N. S.

450.

CHAPITRE II.

*Convocation du Concile de Calcedoine.*VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

L'Empereur Marcien étant dans cette disposition, les Legats de Leon Evêque de Rome, lui dirent que Dioscore avoit refusé de recevoir dans le second Concile d'Ephese, la lettre de Leon, bien qu'elle contint la verité de la doctrine de l'Eglise. Ceux que Dioscore avoit maltraitez, le supplierent en mesme temps qu'il fût jugé dans un Concile. Eusebe ci-devant Evêque de Dorylée, fit des instances plus pressantes que les autres, pretendant que Flavien, & lui avoient été deposez par les intrigues de Chrysaphe, garde de Theodose, en haine de ce que ce Chrysaphe ayant demandé de l'argent à Flavien pour son ordination, il lui avoit envoyé les vases de l'Eglise, pour lui donner de là confusion de sa demande. Il ajoûtoit que Chrysaphé étoit du sentiment d'Eurychez, & que Dioscore avoit donné des coups de pié à Flavien, & l'avoit battu avec une si grande violence, qu'il en étoit mort. On convoqua pour ce sujet un Concile à Calcedoine. Les Evêques furent invitez par l'ordre de l'Empereur de se trouver à Nicée, & lorsque Leon leur écrivit touchant Pascasin, Lucencé, & les autres qu'il envoyoit pour tenir sa place, il adressa sa lettre à cette derniere ville. Mais depuis au

L'AN DE

N. S.

450.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

394 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

lieu de Nicée, on choisit Calcedoine. Le Rheteur Zacarie dit pour favoriser Nestorius, qu'il fut invité d'assister à ce Concile. Mais les anathemes qui y sont tant de fois repetez contre lui, font voir clairement que cela n'est pas veritable. Ce que j'avance est confirmé par les Lettres d'Eustate à un Evêque nommé Jean, & à un Prêtre du mesme nom, où faisant le recit de ce qui se passa dans ce Concile, il parle de cette sorte. Ceux qui demandoient qu'on leur donnât les reliques de Nestorius, s'étant de nouveau presentez, crierent dans le Concile, pourquoy prononce-t'on anatheme contre les saints? L'Empereur conçut une telle indignation de leur hardiesse, qu'il commanda à ses gardes de les chasser. Je ne comprends pas comment on pretent que Nestorius fut invité à ce Concile, puisqu'il étoit mort auparavant.

CHAPITRE III.

Description de l'Eglise de sainte Euphemie Martyre. Miracles qui s'y font.

LEs Evêques s'assemblerent donc à Calcedoine ville de Bithynie dans l'Eglise de sainte Euphemie Martyre. Cette Eglise est bâtie sur une petite hauteur à deux stades, ou environ du Bosphore. La pente de cette hauteur est si douce qu'on y monte sans aucune peine, & que quand on y est monté, on découvre au dessous une campagne fort agreable, & chargée de riches moissons, des montagnes couvertes de forêts, & diverses mers dont les unes

étant exemptes de vents & de tempêtes, semblent se jouir avec leur rivage, & les autres étant émuës & agitées, jettent tantôt des herbes, des coquilles & des poissons sur leurs bords, & tantôt les reprennent. L'Eglise est située vis-à-vis de Constantinople, si bien que l'aspect de cette grande ville, est un nouvel ornement qui relève la beauté de cette Eglise. Elle consiste en trois edifices, dont le premier est découvert, & embelli de colonnes de tous ses côtez. Le second est de mesme longueur, de mesme largeur, a des colonnes presque semblables, & n'a point d'autre difference, sinon qu'il est couvert. Au côté Septentrional de ce second bâtiment est le troisième exposé au Soleil levant soutenu de belles colonnes, & vouté en rond. Sous la mesme voute, est un étage élevé, d'où on peut faire ses prieres, & assister aux mysteres. Du côté de l'Orient est le tombeau de la Sainte, où son corps est dans une Chasse d'argent.

Les miracles, que Dieu fait quelquefois en ce lieu-là par les merites de la Sainte, sont connus de tous les Chrétiens. Car elle paroît souvent en songe, soit aux Evêques, soit à des personnes d'une singuliere pieté, & les avertit de venir recueillir la precieuse liqueur qu'elle veut répandre. Quand l'Empereur, le Patriarche, & tous les habitans en ont été avertis, ils se rendent en foule à cette Eglise, pour participer aux saints mysteres. Ensuite l'Evêque de Constantinople entre avec ses Prêtres, en presence de tout le peuple, dans le lieu où ce saint corps est déposé. Au côté gauche de la Chasse il y a une petite ouverture, par où on

D d d ij

L'AN DE
N. S.
451.

VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

D'AN DE

N. S.

451.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

fourre une baguette de fer, au bout de laquelle est une éponge, & après l'avoir tournée plusieurs fois, on la retire pleine de sang, que le peuple ne voit point, qu'il n'en rende à Dieu de grandes loüanges. On tire quelquefois de ce sang en telle abondance, qu'il y en a pour les Empereurs, pour les Prêtres, & pour le peuple, & qu'on en envoie encore par tout le monde aux Fideles qui en demandent. Ce sang ne change jamais de couleur, & demeure toujours vif, sans se déteindre. Le miracle n'arrive pas à certains temps. Il n'arrive que lorsque l'Eglise est gouvernée par un Evêque qui l'obtient de Dieu par la pureté de ses mœurs. On dit qu'il devient ordinaire, quand l'Evêque est d'une vertu éminente, & qu'il est rare quand l'Evêque a d'autres qualitez. Je parlerai maintenant d'un autre miracle, qui n'est interrompu par aucun temps, qui ne discontinuë jamais, & qui est accordé indifféremment aux Fideles, & aux Infideles. Quand on approche de la Chasse où ces precieuses reliques sont enfermées, on sent une odeur qui surpasse tout ce que les autres odeurs ont de plus agreable & de plus charmant. La nature n'a jamais produit de fleurs, ni l'art composé de baume, dont l'odeur soit pareille. Elle est aussi particuliere que la puissance d'où elle procede.

CHAPITRE IV.

Deposition de Dioscore. Rétablissement de Theodoret, d'Ibas, & de quelques autres.

LE Concile fut assemblé, comme je l'ai dit dans la ville de Calcedoine. Pascafin & Lucence Evêques, & Boniface Prêtre y assisterent en la place de Leon Evêque de l'ancienne Rome. Anatolius Evêque de Constantinople, Dioscore Evêque d'Alexandrie, Maxime Evêque d'Antioche, & Juvenal Evêque de Jerusalem y étoient aussi avec les autres Evêques qu'ils avoient sous eux, & les principaux du Serrat de Constantinople. Les Vicaires de Leon dirent aux Senateurs que Dioscore ne devoit point s'asseoir parmi eux, qu'ils avoient reçu un ordre exprés de ne le point permettre, & qu'autrement ils sortiroient de l'assemblée. Les Senateurs leur ayant demandé de quoi ils pretendoient que Dioscore étoit coupable, ils répondirent qu'il devoit rendre raison des sentences, qu'il avoit prononcées sans avoir droit de les prononcer. Dioscore s'étant avancé à l'heure mesme par l'ordre des Senateurs, au milieu de l'assemblée, & s'y étant tenu debout, Eusebe demanda que la Requête qu'il avoit présentée à l'Empereur, fût luë. Il usa pour cet effet de ces termes. Dioscore m'a fait injustice, & a fait injure à la foi. Il m'a déposé tres-injustement, a déposé aussi injustement Flavien, & l'a fait mourir. Je vous supplie d'ordonner que ma Requête soit luë. Les Juges l'ayant ordonné, on lût cette Requête qui étoit conçue en ces termes:

D d d iij

L'AN DE

N. S.

451.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

L'AN DE

N. 6.

451.

VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

Eusebe tres-indigne Evêque de Dorylée, parlant tant pour soi, que pour la foi orthodoxe, & pour Flavien autrefois Evêque de Constantinople de sainte memoire, à Flavius Valentinien, & à Flavius Marcien nos tres-pieux, & tres-Religieux Empereurs toujours Augustes. Votre intention est de veiller sur les besoins de vos sujets, de proteger ceux qui souffrent quelque injustice, & ceux principalement qui sont élez à l'honneur du sacerdoce.

» Cette vigilance, & cette protection font une partie
 » du culte, que vous rendez à Dieu, qui vous a mis
 » l'autorité souveraine entre les mains. C'est pour-
 » quoi nous vous demandons justice des violences
 » atroces, que Dioscore tres-reverendissime Evêque
 » d'Alexandrie a exercées contre nous, & du preju-
 » dice notable qu'il a fait à la Religion. Voici la verité
 » du fait. Dioscore n'ayant aucun égard à la justice,
 » n'étant nullement touché de la crainte de Dieu,
 » & cachant au fond de son cœur, l'erreur d'Eutychez,
 » prit occasion tant de l'accusation que j'avois inten-
 » tée contre cet heretique, que de la condamnation
 » que Flavien Evêque d'heureuse memoire, avoit
 » prononcée contre luy, pour assembler une troupe
 » de seditieux dans l'Eglise Metropolitaine d'Ephese,
 » & plût à Dieu qu'il n'eût point fait cette assemblée,
 » & que le monde n'eût point été rempli de tumulte
 » & de malheurs, comme il l'a été. Ayant aquis par
 » argent du credit, & une espee de domination, il
 » fit tout ce qu'il put pour ruiner la veritable Reli-
 » gion, & pour établir la mauvaise doctrine du Moi-
 » ne Eutychez qu'il y a long-temps que les saints

Pères ont condamnée. Les entreprises qu'il a faites tant contre nous, que contre la foi, étant si étranges, nous nous prosternons à vos piez, pour vous supplier tres-humblement d'ordonner qu'il réponde à nos plaintes; que le tres-saint Concile examine les actes de la procédure qu'il a tenuë contre nous, par lesquels il nous est aisé de justifier qu'il est ennemi de la Foi, qu'il autorise l'heresie d'Eutychez, qu'il nous a tres-injustement deposez, & exercé contre nous d'autres violences. Envoyez, s'il vous plaît, vos ordres divins & adorables au saint & universel Concile, afin qu'il examine le different que nous avons avec Dioscore, & qu'il vous en fasse ensuite le rapport. Que si vous nous accordez cette grace, nous ferons sans cesse des prieres à Dieu pour la prosperité de vôtre Empire.

Les Actes du second Concile d'Ephese furent lus selon que Dioscore, & Eusebe l'avoient demandé, comme il paroît par les actes du Concile de Calcedoine, que j'ai mis à la fin de ce second livre, afin que ceux qui desireront être particulièrement informez de tout ce qui se passa dans cette assemblée, le puissent lire, & que ceux qui voudront voir la suite de mon Histoire, la trouvent ici sans aucune interruption. Je me contenterai de remarquer en cet endroit ce qu'il y a de plus important dans ces actes. Dioscore fut convaincu de n'avoir pas voulu recevoir la lettre de Leon Evêque de l'ancienne Rome, d'avoir depose en un jour Flavien Evêque de la nouvelle Rome, d'avoir contraint les Evêques qui étoient assemblez à luy donner un blanc signé, pour

L'AN DE

N. S.

451.

VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

«
«
«
«
«
«
«
«
«
«
«

L'AN DE y écrire la condamnation de Flavien. Ensuite de
 N. S. quoi les Senateurs prononcèrent de cette sorte.
 451. Nous estimons que le Concile doit s'assembler de-
 VALEN- main en plus grand nombre, pour examiner ce qui
 TINIEN, regarde la Foi Catholique. Et parcequ'il paroît
 ET MAR- que par la lecture des actes du Concile d'Ephese,
 CIEN. que par la confession de ceux qui y ont presidé, que
 » Evêque, ont été injustement deposez, puisqu'ils ne
 » tenoient aucune erreur contraire à la foi, nous esti-
 » mons, sous le bon plaisir de nôtre tres-pieux, & tres-
 » divin Maître, qu'il est juste d'ordonner la mesme
 » peine contre Dioscore reverendissime Evêque d'A-
 » lexandrie, contre Juvenal reverendissime Evêque de
 » Jerusalem, contre Thalasse reverendissime Evêque
 » de Cesarée en Cappadoce, contre Eusebe reveren-
 » dissime Evêque d'Ancyre, contre Eustate reveren-
 » dissime Evêque de Beryte, & contre Basile reveren-
 » dissime Evêque de Seleucie en Maurie, qui ayant
 » alors le pouvoir entre les mains, ont presidé au
 » Concile d'Ephese, de les declarer conformement
 » aux Canons depouillez de la Dignité Episcopale,
 » & d'instruire la Religion de nôtre tres-saint Empe-
 » reur de tout ce qui aura été fait. On presenta le jour
 » suivant contre Dioscore plusieurs requêtes, où on
 » l'accusoit de divers crimes, & entre autres d'avoir
 » pris de l'argent, & après qu'il eut été cité une se-
 » conde, & une troisième fois, & que sous de vains
 » pretextes, il eut refusé de comparoître, les Vicaires
 » de Leon Evêque de l'ancienne Rome, prononce-
 » rent de cette sorte. Les entreprises que Dioscore ci-
 » devant

devant Evêque de la grande ville d'Alexandrie a faites contre la disposition des canons , & contre la discipline de l'Eglise , sont clairement justifiées tant par l'examen , qui en a été fait dans la premiere seance , que par ce qui en a été vu aujourd'hui. Car pour ne rien dire de tout le reste , il a de son autorité particuliere , & avant que de s'être assemblé à Ephese avec les autres Evêques , contre la disposition des Canons , admis à la Communion de l'Eglise , Eutychez dont il tenoit les sentimens , bien qu'il eût été canoniquement depôsé par Flavien nôtre tres-saint Pere & Evêque. Le saint Siege a pardonné à ces autres Evêques le mal qu'ils ont fait par foiblesse , & contre leur inclination , parcequ'ils sont toujours demeurez dans l'obeissance qu'ils doivent au tres-saint Evêque Leon , & au tres-saint Concile , & c'est pour cela qu'il les admet à la Communion , comme les défenseurs de la mesme foi. Mais Dioscore au contraire n'a cessé jusques à ce jour , de se glorifier & de s'élever pour des sujets , pour lesquels il devoit gemir , s'humilier & s'abaisser jusques à la terre. Il n'a jamais voulu permettre la lecture de la Lettre , que le bien-heureux Pape Leon avoit écrite à Flavien , de sainte memoire , quelque instance que ceux qui l'avoient apportée , ayent pû lui faire , & quelque promesse ou quelque serment qu'il eût fait de consentir qu'elle fût lue. Le refus , qu'il a fait de lire cette lettre , a rempli de troubles , & de scandales , toutes les Eglises de la terre. Quelques étranges cependant que soient ses entreprises , nous avons dessein d'user d'indulgence

L'AN DE

N. S.

451.

VALEN-
TINIEN ,
ET MAR-
CIEN.

L'AN DE

N. S.

451.

VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

envers lui, comme envers les autres Evêques, bien qu'ils fussent moins coupables, parcequ'ils n'avoient pas eu comme lui la principale autorité de juger. Mais parcequ'encherissant toujours sur les premières injustices, il a eu la hardiesse de prononcer une sentence d'excommunication contre Leon tres-saint Evêque de la grande Rome, & que plusieurs Requêtes ont été présentées contre lui, par lesquelles

„ il étoit chargé de crimes énormes, il a été cité trois
 „ fois au saint Concile, & a refusé de s'y présenter
 „ condamné qu'il étoit déjà par le jugement secret
 „ de sa conscience. Enfin il a admis à sa communion
 „ des personnes, qui avoient été légitimement de-
 „ posées par divers Conciles, & s'est plusieurs fois
 „ condamné lui-même, en foulant aux piez les Loix
 „ de l'Eglise. C'est pourquoi Leon tres-saint & tres-
 „ heureux Archevêque de la grande & de l'ancienne
 „ Rome l'a dépouillé par nôtre ministère, & par le
 „ saint Concile avec saint Pierre, qui est la pierre &
 „ la base de l'Eglise, & le fondement de la Foi, de la
 „ Dignité Episcopale, & lui a interdit toute sorte
 „ de fonction. Que cette grande & sainte assemblée
 „ ordonne donc touchant Dioscore selon les Ca-
 „ nons. Le Concile ayant confirmé ce jugement, &
 „ expédié quelques autres affaires, ceux qui avoient
 „ été déposés avec Dioscore, furent rétablis à la pri-
 „ ere du Concile, & du consentement de l'Empereur.
 „ On y publia ensuite la profession de Foi conçue en
 „ ces termes.

„ Lorsque Jesus-Christ nôtre Sauveur, & nôtre
 „ Maître enseigna à ses Apôtres, ce qu'ils devoient

croire, il leur dit : Je vous donne ma paix, je vous
laisse ma paix, afin qu'ils prêchassent tous la veri-
té, & qu'il n'y eût parmi eux nulle diversité de sen-
timens touchant la Foi. On lut ensuite le Symbole
du Concile de Nicée, & le Symbole des cent cin-
quante Evêques, puis on ajouta ce qui suit. Le sage
& salutaire Symbole de la Grace suffisoit pour l'in-
telligence, & pour la confirmation de la Foi. Il
enseigne tout ce qu'il faut tenir touchant le Pere, le
Fils, & le saint Esprit, & instruit de la verité de
l'Incarnation ceux qui la reçoivent. Mais parceque
les ennemis de la verité ont inventé des heresies,
qui ruinent l'œconomie de ce mystere, & que les uns
ont nié que Marie dût être appelée Mere de Dieu,
& que les autres ont mêlé & confondu les deux Na-
tures, & par ce mélange ont assujetti faussement la
Divinité aux passions & aux souffrances, ce saint &
œcumenique Concile desirant leur ôter tous les
moyens de combattre la verité, & la maintenir
dans la force, avec laquelle elle a été prêchée dès
le commencement, declare que la foi des trois cens
dix-huit Peres du Concile de Nicée, doit demeurer
entiere & inébranlable; de plus il confirme la do-
ctrine que les cent cinquante Peres assemblez dans
la ville Imperiale ont publiée touchant la substance
du saint Esprit, à dessein plutôt d'appuyer cette
doctrine par l'autorité de l'Ecriture sainte, contre
ceux qui entreprennent de ruiner la puissance de
ce saint Esprit, que par le desir d'introduire aucune
nouveauté. Il reçoit & approuve les Lettres Syno-
dales, que le bien-heureux Cyrille Evêque d'Ale-

L'AN. DE
N. S.

451.

VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

L'AN DE
N. S.
.451.
VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

xandrie écrivit à Nestorius, & aux Evéques d'Orient, parcequ'elles sont fort propres à confondre l'extravagance de Nestorius, & à expliquer le Symbole à ceux qui ont un saint zele d'en aquerir l'intelligence. Il a joint avec raison à ces lettres de Cyrille, celle que Leon tres-heureux & tres-saint Archevêque de la grande & de l'ancienne Rome a écrite au tres-saint Archevêque Flavien, contre la mauvaise doctrine de Nestorius. Cette lettre-là s'accorde parfaitement avec la confession de saint Pierre, & peut servir à tous les Fideles, comme d'une colonne inébranlable, pour les affermir dans la creance de la sainte doctrine. Car enfin elle est contraire à ceux qui partagent en quelque sorte l'Incarnation, en reconnoissant deux fils. Elle retranche de la communion Ecclesiastique ceux qui n'ont point de honte d'assujettir aux passions, & aux souffrances, la divinité du Fils unique de Dieu. Elle rejette aussi ceux qui mêlent, & qui confondent les deux Natures du Fils de Dieu. Elle condamne ceux qui s'imaginent vainement que la forme d'esclave qu'il a prise parmi nous, est une forme celeste, ou d'une autre nature que la nôtre. Enfin elle prononce anathème contre ceux qui disent qu'avant l'union hypostatique, il y avoit deux natures, mais qu'il n'y en a plus eu qu'une après l'union. Marchant sur les traces des Saints Peres, nous enseignons tous d'une voix, & d'un commun consentement, qu'il faut confesser que Jesus-Christ nôtre Seigneur est le Fils unique de Dieu, qu'il est vrai Dieu & vrai Homme, qu'il est parfait dans l'une & dans l'autre

nature, qu'en tant qu'homme il a un corps, & une
 ame raisonnable, qu'il est de mesme substance que
 son Pere, selon la divinité, & de mesme substance
 que nous selon l'humanité, qu'il nous est sembla-
 ble en toutes choses, excepté au peché, qu'il a été
 engendré par son Pere avant tous les siècles selon la
 Divinité, & que dans les derniers temps, il est né
 pour nous, & pour nôtre salut de la Vierge Marie,
 Mere de Dieu, que le mesme Jesus-Christ Fils uni-
 que de Dieu est reconnu en deux Natures, sans
 confusion, sans division, sans separation, sans
 changement, que l'union des deux Natures, bien
 loin de détruire leurs differences, les conserve plû-
 tôt avec leurs propriétés, que ces deux Natures
 subsistent par la mesme subsistance que Jesus-
 Christ nôtre Seigneur Fils unique de Dieu, &
 Verbe de Dieu, qui est un, & qui n'est point
 divisé, ni partagé en deux personnes, comme les
 Prophetes & Jesus-Christ mesme l'a enseigné, &
 comme le Symbole le contient. Après que nous
 avons établi ces veritez avec tout le soin, & toute
 l'exactitude qui nous ont été possibles, le saint
 & œcumenique Concile a défendu à qui que ce
 soit de composer, d'écrire, de tenir, de propo-
 ser, ou d'enseigner une Foi contraire. Que si quel-
 qu'un est si hardi que de composer, de propo-
 ser, ou d'enseigner un autre Symbole à ceux qui se
 veulent convertir à la verité, soit qu'ils se conver-
 tissent de la superstition payenne, du Judaïsme, ou
 d'une autre heresie: Si c'est un Evêque, qu'il soit
 privé de la Dignité Episcopale; Si c'est un Clerc,

— — —
 L'AN DE
 N. S.
 451.
 — — —
 VALEN-
 TINIEN,
 ET MAR-
 CIEN.

L'AN DE
N. S.
451.
VALEN-
TINIEN ,
ET MAR-
CIEN.

406 HISTOIRE DE L'EGLISE,
qu'il soit chassé du Clergé : Si c'est un Moine, ou
un Laique ; qu'il soit frappé d'anathème. Après que
cette définition eut été lue , l'Empereur Marcien
arriva à Calcedoine , entra dans le lieu de l'assem-
blée , fit un discours aux Evêques , & se retira. Juve-
nal , & Maxime terminerent à certaines conditions
le different qu'ils avoient touchant des Provinces.
Theodoret , & Ibas furent rétablis. On regla quel-
ques affaires que le Lecteur trouvera à la fin de ce
livre , & enfin on ordonna que le Siege Archiepis-
copal de la nouvelle Rome auroit la prerogative sur
les autres Sieges , par la raison que la nouvelle Rome
tient le second rang après l'ancienne.

CHAPITRE V.

*Sedition à Alexandrie. Autre sedition à
Jerusalem.*

Dioscore fut relegué à Gangre ville de Paphla-
gonie , & Protère fut élu du consentement
general de tout le Concile , pour remplir le Siege
de l'Eglise d'Alexandrie. Quand il en prit possession
le peuple s'émut , & la ville se divisa en deux partis ,
dont l'un redemandoit Dioscore , & l'autre recevoit
Protère. La contestation alla si avant , quelle pro-
duisit des maux , qui furent presque sans remede.
Puisque le Rheteur dit dans son Histoire , qu'il arriva
en ce temps-là de Thebaïde à Alexandrie , & qu'il
vit le peuple en armes contre les Magistrats , que les
Soldats ayant voulu reprimer les seditieux , ceux-ci
les poursuivirent à coups de pierres , & les oblige-

rent à se retirer dans un temple, qui avoit été autrefois bâti en l'honneur de Serapis. Il ajoûte qu'ils les investirent dans ce temple, & qu'ils les brûlerent vifs, que l'Empereur ayant eu avis de cet horrible attentat, envoya deux mille hommes nouvelement enrôlez, qui ayant eu le vent assez favorable pour arriver en six jours à Alexandrie, se porterent avec tant d'insolence envers les femmes, & envers les filles, que les habitans s'étant soulevez avec plus d'emportement que jamais, ils exercerent des cruautéz plus atroces que les premières. Ils s'assemblerent après cela dans l'Hippodrome, & prièrent Flore General des troupes d'Egypte, & Gouverneur d'Alexandrie, de leur faire rendre le blé, les bains, & les spectacles qui leur avoient été ôtez. Pris que conseil à Flore de promettre aux seditieux qu'il obtiendrait de l'Empereur ce qu'ils demandoient, & que par ce moyen, il les appaisa. Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait eu des séditions dans les villes, puisque la solitude n'a pas été exempte de troubles. Quelques Moines qui avoient assisté au Concile, & qui n'en suivoient pas les sentimens étant allez en Palestine, y troublèrent les autres Moines, en leur disant que la foi avoit été trahie. Juvenal avoit repris possession du Siege de son Eglise. Mais il s'étoit depuis retiré à Constantinople, pour éviter les violences des seditieux, qui avoient voulu l'obliger à retracter & à condamner ses sentimens. Ces seditieux qui combattoient les definitions du Concile de Calcedoine, s'assemblerent dans l'Eglise de la Resurrection, & ordonnerent Theodose, qui

L'AN DE
N. S.
452.

VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

L'AN DE

N. S.

452.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

avoit excité plus de bruit que nul autre dans le Concile, & qui avoit apporté le premier à Jerufalem la nouvele de ce qui y avoit été refolu. Les Moines de Palestine parlant depuis de ce Theodofe dans une lettre à Alcifon, difent qu'ayant été autrefois furpris par fon Evêque dans une mauvaife action, il fut chaffé du Monaftere, qu'il fe retira à Alexandrie; offensa Dioscore, fut arrêté comme un feditieux, chargé de coups, & promené fur un charmeau par la ville. Plusieurs perfonnes étant allé trouver ce Theodofe des villes des trois Palestines le fupplierent de leur ordonner des Evêques. Il ordonna entr'autres, Pierre natif d'Iberie Evêque de Majume, qui eft une ville proche de Gaza. L'Empereur Marcien ayant eu avis des entreprifes de Theodofe, ordonna qu'on l'amenât à la Cour, renvoya Juvenal à Jerufalem, pour reformer les abus qui avoient été commis, & pour chaffer ceux qui avoient été ordonnez par Theodofe. Le retour de Juvenal fut fuivi de fâcheux, & de triftes accidens; parceque les deux partis fe porterent à tous les excez que la colere leur put confeiller. L'envie du demon inventa fi malicieufement le changement d'une lettre, qu'encore que la lettre qui a été mife, ait la mefme force que celle qui a été ôtée, quelques-uns croient néanmoins qu'elle la détruit, & qu'elle fait un fens different. Car quiconque confesse Jesus-Christ en deux natures, confesse auffi qu'il eft de deux natures. Quiconque confesse Jesus-Christ dans la nature divine; & dans la nature humaine; confesse qu'il eft comme un composé de la nature divine, & de la nature

nature humaine: De mesme, quiconque dit, qu'il est de deux natures, dit aussi qu'il est en deux natures. Quand il dit qu'il est de la nature divine, & de la nature humaine, il avouë qu'il est en la nature humaine, & en la nature divine, sans que la Divinité soit changée en Humanité, ni l'Humanité en Divinité. Ainsi en deux, & de deux sont des façons de parler semblables, & qui ont aucune différence pour le sens. On dit de la mesme sorte qu'on connoît le Tout par ses parties, & qu'on le connoît dans ses parties. Cependant les esprits sont si fort prevenus de l'opinion que ce sont des choses différentes, que plusieurs aimeroient mieux souffrir le plus cruel genre de mort, que de se rendre à la vérité. Et c'est de cette obstination indomtable que sont nez les maux, dont j'ai parlé.

L'AN DE

N. S.

452.

VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

CHAPITRE VI.

Sterilité, famine, maladie contagieuse.

IL y eût en ce temps-là une grande secheresse dans les deux Phrygies, dans les deux Galaties, dans la Cappadoce, & dans la Cilicie; de sorte que les terres n'ayant presque rien produit, les hommes furent contraincs d'user d'alimens fort contraires à la santé. Ce changement de nourriture produisit diverses maladies, des inflammations, & des enflures, dont quelques-uns perdirent la vie, des fluxions, & des rhumatismes, dont plusieurs moururent le troisième jour. On ne trouva point de remede contre la maladie contagieuse. Mais la Pro-

L'AN DE

N. S.

452.

VALEN-
TINIEN,
ET MAR-
CIEN.

vidence divine en trouva contre la famine, en fa-
veur de ceux que la maladie avoit épargnez. En cette
année que la terre n'avoit rien produit, le Ciel ré-
pandit une manne pour nourrir les hommes. L'an-
née suivante, la terre porta des fruits d'elle-mesme,
& sans avoir été cultivée. Ces deux fleaux de Dieu,
la famine, & la peste desolèrent la Palestine, & plus-
sieurs autres provinces.

CHAPITRE VII.

*Mort de l'Empereur Valentinien. Prise de
Rome. Successeurs de Valentinien.*

455.

Pendant que ce que je viens de raconter, se pas-
soit en Orient, Acec fut tué à Rome avec la der-
niere cruauté. Valentinien Empereur d'Occident, &
Heraclius furent aussi tuez par les gardes d'Accc, &
par la conjuration de Maxime, en haine de ce que
Valentinien avoit violé sa femme. Ce Maxime s'em-
para depuis de l'autorité souveraine. Il contraignit
Eudoxie veuve de l'Empereur Valentinien, de souf-
frir qu'elle l'épousât, ce qui lui paroissant tout-
à-fait insupportable, la porta à s'exposer aux plus
extrêmes dangers, pour venger & la mort de son ma-
ri, & la violence exercée sur sa propre liberté. En
effet la colere des femmes est implacable, lorsqu'
quelqu'un attente malgré elles, à leur pudicité, & qu'
celui qui commet cet attentat, a répandu le sang de
leur époux. Elle envoya secrettement en Afrique
des présens à Gizeric, l'invita à se rendre maître
de l'Empire romain, & lui promit de le lui livrer

Cette promesse fut suivie de la prise de Rome. Mais comme Gizeric étoit d'un naturel fort léger, & fort inconstant, ainsi que le sont d'ordinaire les barbares, au lieu de lui garder la foi, qu'il lui avoit donnée, il l'emmena en Afrique avec ses deux filles, après avoir brûlé Rome, & en avoir enlevé toutes les richesses. Il maria depuis l'aînée nommée Eudocie, à Hunneric son fils, & envoya Eudocie à Constantinople avec Placidie son autre fille, afin qu'elle appaisât la colere que l'Empereur Marcien avoit conçue, & du mauvais traitement qu'elle avoit souffert, & de la prise, & de l'embrasement de Rome. Placidie fut mariée par le commandement de Marcien, à Olybrius un des plus considerables du Senat, qui depuis la prise de Rome, s'étoit retiré à Constantinople. Avit commanda dans Rome, huit mois après Maxime. Celui-ci étant mort de maladie contagieuse, Majorien regna durant deux ans, & fut tué par la trahison de Ricimer Maître de la milice; après quoi, Severe parvint à l'Empire, dont il jouït l'espace de deux années,

L'AN. DE

N. S.

455.

M A R -
CIEN, ET
M A X I -
ME.

M A R -
CIEN.

C H A P I T R E V I I I .

*Mort de l'Empereur Marcien. Meurtre de Pro-
tere Evêque d'Alexandrie. Election
de Timothée,*

Pendant que Severe jouïssoit à Rome de l'au-
torité souveraine, Marcien fut transféré du
royaume de la terre, à celui du Ciel. Son regne n'a
duré que sept ans; mais sa reputation sera immor-

457.

L E O N .

L'AN DE

N. S.

457.

L. E. O. N.

telle. La nouvelle de sa mort ne fut pas si-tôt portée à Alexandrie, que les habitans firent éclater la haine qu'ils avoient conçue contre Protère. Il n'y a point de peuple qui ne soit fort sujet à la colore, & qui ne se soulève fort aisément. Mais il n'y en a point qui y soit si sujet, ni qui se soulève si aisément que celui d'Alexandrie, parcequ'il n'y en a point qui soit si grossier, ni composé du mélange de tant de nations différentes. C'est pourquoy on dit qu'il n'y a personne qui ne le mène, & qui ne le tourne comme il lui plaît. Il aime les jeux & les spectacles avec une grande passion, comme celui d'Amatic les aimoit, selon le témoignage d'Herodote. Il a d'ailleurs des qualitez qui ne sont pas méprisables. Les Principaux de ce peuple ayant donc pris le temps, auquel Denys General des troupes étoit dans la haute Egypte, choisirent Timothée surnommé Elure, pour le faire leur Evêque. Il avoit fait long-temps profession de la vie monastique, & depuis avoir été promu à l'Ordre de Prêtrise, & reçu parmi les Prêtres de la grande Eglise. Ces habitans l'ayant donc mené à la grande Eglise, qu'on appelle l'Eglise de Cesar, l'établirent Evêque, bien que Protère fût non seulement vivant, mais dans l'exercice de ses fonctions. Eusebe Evêque de Pelule, & Pierre natif d'Iberie Evêque de Majume assisterent à cette ordination, comme l'Auteur de la vie de ce dernier le témoigne. Et cet auteur assure que ce fut un soldat, & non un homme du peuple, qui tua Protère. Denys s'étant rendu en diligence dans Alexandrie, pour en appaiser la sedition;

quelques habitans tuèrent Protere, à la suscitation de Timothée, comme la lettre écrite à Leon, le porte. Ils le percerent d'un coup d'épée dans le baptistère, où il s'étoit réfugié. Ils le pendirent ensuite dans le tetrapyle, & le montrèrent à tout le monde, en se raillant, & en criant que c'étoit Protere, qui avoit été tué. Enfin ils le traînerent par la ville, & le brûlerent, & quelques-uns se portèrent à cet excez horrible d'inhumanité, de manger ses entrailles, comme la Requête que les Evêques d'Egypte, & le Clergé d'Alexandrie envoyèrent à Leon, qui succeda à Marcien, le contient expressément. Elle étoit conçue en ces termes. Requête présentée par tous les Evêques de votre Diocèse d'Egypte, & par le Clergé de la très-grande & très-sainte Eglise de vos habitans d'Alexandrie, à l'Empereur Leon très-pieux, très-aimé du Sauveur, choisi de Dieu, Vainqueur, Triomphant, & Auguste. Le Ciel vous ayant donné à la terre, comme le plus riche présent qu'il lui pût faire, c'est avec raison que vous veillez continuellement après Dieu, comme le plus religieux de tous les Princes à l'administration de l'Empire. Et un peu plus bas. Le peuple qui est soumis à notre conduite, & celui d'Alexandrie jouissoient de la paix, lorsque Timothée a excité des troubles, & que n'étant encore que dans le rang des Prêtres, ils est, incontinément après la célébration du Concile de Calcedoine, séparé de la Communion de l'Eglise avec quatre ou cinq autres, qui ont été autrefois Evêques, & quelques Moines, qui suivoient comme

L'AN DE
N. S.
457.
LEON.

L'AN DE N. S. 457.
L E O N.

lui les pernicieuses erreurs d'Apollinaire, & d'Eutyches. Ayant tous été alors canoniquement deposez par Protere, d'heureuse memoire, & par le saint Concile des Evêques d'Egypte, ils furent ensuite exilez par l'autorité de l'Empereur. Et encore un peu plus bas, la lettre porte ce qui suit. Ayant pris le temps de la mort de l'Empereur Marcien de divine memoire, il eut l'insolence, comme s'il eût été au dessus des loix, de tenir des discours fort desavantageux à la reputation de ce Prince, & prononça anathème contre le saint & universel Concile de Calcedoine avec une impudence, dont l'excez a peine à trouver quelque créance dans l'esprit. Il mit les armes entre les mains d'une foule de sedicieux, amassez à prix d'argent, pour faire la guerre aux loix de Dieu, à la discipline de l'Eglise, à la surêté de l'Empire, & il entra à leur tête dans l'Eglise, qui avoit alors un savyant Docteur, & un sage Evêque en la personne de Protere. Le tres-saint pere tenoit à cette heure-là l'assemblée des Fideles, & faisoit des prieres à Jesus-Christ nôtre commun Sauveur pour la prosperité de vôtre Empire. Et un peu après. Un jour après comme Protere tres-cher de Dieu, étoit dans la maison Episcopale, selon sa coutume, Timothée prit avec lui deux Evêques, qui avoient été deposez tres canoniquement, & des Clercs, qui, comme il a été dit, avoient été condannez au bannissement, & comme si deux Evêques avoient pu lui imposer les mains, il se plaça sur le Siege Archiepiscopal de l'Eglise d'Alexandrie, sans qu'aucun Evêque Orthodoxe du Diocèse,

d'Egypte fût present, comme ils ont toujours ac-
 coutumé d'être presens à l'ordination de l'Evêque
 de cette grande ville. Ainsi il a entrepris de com-
 mettre un aduftere spirituel, en ravissant une Eglise
 qui avoit son Epoux, & un Epoux, qui la gouver-
 noit selon les Canons, & qui celebroit les saints
 mysteres. Le bien-heureux Protère ne put rien faire
 que de donner lieu à la colere, comme il est écrit,
 en se retirant pour éviter la fureur de ceux qui cou-
 roient sur lui à main armée, & en se refugiant dans
 le baptistere, dont la sainteté donne une religieuse
 frayeur à ceux-là-mêmes, qui n'étant point éclai-
 rez des lumieres de la foi, ne le peuvent regarder
 comme une source de grace. Cependant ces person-
 nes se hâtant d'exécuter la cruelle resolution, que
 Timothée avoit prise, tuent Protère avec six autres,
 sans respecter, ni la sainteté du lieu, ni la solenni-
 té de la fête de Pâque, ny la Dignité du Sacer-
 doce, qui rent les Prêtres Mediateurs entre Dieu &
 les hommes. Ils traînerent le corps par tous les coins
 de la ville, en le frappant, & le taillant en pieces,
 bien qu'il n'eût plus de sentiment; & ils n'eurent
 point de honte de manger des entrailles de ce saint
 Evêque qui tâchoit peu auparavant d'attirer sur eux
 les grâces du Ciel par ses prieres. Ils brûlerent ce
 qui restoit de son corps, & jetterent les cendres au
 vent, en quoy il est clair qu'ils surpasserent la
 cruauté des bêtes les plus farouches. Timothée fut
 le principal auteur de ces violences. Zacharie rap-
 porte tous ces faits dans son Histoire, mais il en
 rejette la faute sur Protère, qu'il accuse d'avoir ex-

L'AN DE
 N. S.
 457.
 L E O N.

L'AN DE N. S. 457.
L. E. O. N.

cité les troubles. Il pretent aussi que ce meurtre ne fut point commis par le peuple, mais par les soldats, & le justifie par une lettre de Timothée à l'Empereur Leon.

C H A P I T R E I X.

Lettre de l'Empereur Leon.

CE Prince commit Stila, pour faire le procez à ceux qui avoient massacré Protere, & écrivit à tous les Evêques de l'Empire, & à tout ce qu'il y avoit de plus considerable parmi les Moines, pour les consulter touchant la doctrine du Concile de Calcedoine, & la validité de l'ordination de Timothée surnommé Elure. Il leur envoya aussi copie des Requetes, qui lui avoient été presentées tant par Protere, que par Timothée. Voici comment la lettre de l'Empereur Leon étoit conçue:

Copie de la sacrée Lettre écrite par le tres-pieux Empereur Leon, à Anatholius Evêque de Constantinople, aux Metropolitains, & aux autres Evêques de tout le monde.

*L'Empereur Cesar Leon Pieux, Vainqueur, Triomphant, tres-Grand, toujours Auguste:
A Anatholius Evêque.*

» **M**A pieté ne souhaitoit rien tant que de voir
 » la paix bien établie dans les Eglises, &
 » dans les villes de l'Empire, sans qu'elle fût inter-
 » rompue par aucun trouble. Cependant je ne doute
 » point que ce qui s'est passé depuis peu dans Ale-
 xandrie

Alexandrie ne soit déjà arrivé à la connoissance de
 votre sainteté. Afin néanmoins qu'elle en soit plus
 exactement informée, je lui envoie copie des Re-
 quêtes, que les tres-Religieux Evêques d'Egypte,
 & les Ecclesiastiques de la ville d'Alexandrie, sont
 venus presenter à ma pieté dans Constantinople; “
 contre Timothée, & de celles que les deputez de “
 Timothée ont aussi presentées, afin qu'elle puisse “
 reconnoître plus clairement la véritable cause de “
 tant de seditions & de tant de desordres. Elle verra “
 par ces pieces, quelle a été la conduite de Timo- “
 thée, que les Grans & le Peuple d'Alexandrie, les “
 Officiers & les Matelots demandent pour Evêque. “
 Elle apprendra beaucoup d'autres choses, qui sont “
 contenuës dans ces Requêtes, & ce que ceux qui ne “
 reçoivent point le Concile de Calcedoine, y trou- “
 vent à redire. Que votre Reverence assemble le plû- “
 tôt que faire se pourra, tous les Evêques saints & “
 Orthodoxes, qui sont maintenant dans Constanti- “
 nople, & les tres-venerables Ecclesiastiques, & “
 apres avoir examiné l'affaire avec soin; faites-nous “
 savoir le sentiment que vous avez touchant Timo- “
 thée, & touchant le Concile de Calcedoine, afin “
 de me delivrer de l'inquietude que me donnent les “
 troubles dont l'Eglise d'Alexandrie, est agitée. Re- “
 noncez à tout respect humain, n'agissez ni par “
 faveur, ni par haine, n'ayez que la crainte de “
 Dieu devant les yeux, & songez serieusement au “
 comte que vous ferez un jour obligé de luy rendre “
 de cette affaire. Quand vous m'aurez bien informé “
 de tout, comme je le desire, j'ordonnerai ce qui sera “

L'AN DE
 N. S.
 457.
 L E O N.

L'AN DE

N. S.

457.

L E O N.

à propos. Voilà ce que contenoit la Lettre à Anatolius. Les Lettres aux autres Evêques, & aux plus celebres des Solitaires étoient semblables. Simeon qui, comme nous l'avons dit, inventa le premier la maniere de vivre sur une colonne, Varadate, & Jaques étoient du nombre de ces Solitaires, auxquels furent adressées les lettres de l'Empereur.

C H A P I T R E X.

Réponses des Evêques, & de Simeon Stylite.

Leon Evêque de Rome écrivit pour la défense du Concile de Calcedoine, & improuva l'ordination de Timothée, comme faite, contre la disposition des saints Canons. L'Empereur Leon ayant envoyé la lettre de Leon Evêque de Rome, à Timothée Evêque d'Alexandrie par Diomedes Silenciaire, & Porteur des ordres de l'Empereur, Timothée y fit une réponse, où il blâma le Concile de Calcedoine, & la Lettre de Leon. Je n'ai point voulu charger mon ouvrage de toutes ces lettres, qui se trouvent dans le recueil de celles qu'on appelle circulaires. Les Evêques des autres villes demeurèrent tres-attachez aux décisions du Concile de Calcedoine, & condamnerent tout d'une voix l'ordination de Timothée. Il n'y eut qu'Amphiloque Evêque de Side, qui dans sa lettre à l'Empereur, témoigna ne pouvoir se soumettre aux décisions du Concile de Calcedoine, bien qu'il reprît avec beaucoup de vehemence l'ordination de Timothée. Zacarie Rheteur a écrit de toutes ces

choses, & a inseré dans son ouvrage, la lettre d'Amphiloque. Simeon de sainte memoire, écrivit aussi deux lettres sur ce sujet, l'une à l'Empereur Leon, & l'autre à Basile Evêque d'Antioche. J'insererai ici la detniere, parcequ'elle n'est pas longue. La voici.

L'AN DE
N. S.
457.
L E O N.

*A Monseigneur Basile tres-religieux, tres-saint
& tres-charitable Archevêque d'Antioche
Simeon pauvre pecheur : Salut en nôtre Sei-
gneur.*

M Onseigneur, nous pouvons dire mainte-
nant avec raison, que Dieu soit beni, de
n'avoir point rejezté nôtre priere, & de n'avoir
point détourné sa misericorde de dessus les pe-
cheurs. Vôtre lettre m'a donné lieu d'admirer la
pieté & le zele que l'Empereur a fait paroître, à l'é-
gard des personnes sacrées des Evêques, & de la foi
qu'ils enseignent. C'est un don, qui ne vient pas
de nous, comme dit le saint Apôtre, mais qui vient
de Dieu, qui l'a accordé à nôtre Prince par le merite
de vos prieres; & un peu plus bas. C'est pourquoy
bien que je sois le dernier, le plus imparfait, & le
plus méprisable des Moines, je n'ai pas laissé de de-
clarer mes sentimens à l'Empereur touchant la do-
ctrine des six cent trente Evêques, qui ont tenu le
Concile de Calcedoine, & de l'assister que je suis
tres-fortement attaché à la foi, que l'Esprit saint
leur a revelée. En effet puisque le Sauveur a promis
que dès que deux ou trois seroient assemblez en son
nom, il seroit au milieu d'eux, comment se pour-

G g g ij

L'AN DE
N. S.
457.
L. E. O. N.

roit-il faire que l'Esprit saint n'eût pas été au milieu d'une si grande assemblée d'Evêques ? Et un peu après. Travaillez aussi généreusement pour la défense de la piété, que Jesus fils de Navé travailla autrefois, comme un véritable serviteur de Dieu pour le peuple d'Israël. Je supplie tres-humblement votre Sainteté d'avoir la bonté de saluer de ma part, le tres-religieux Clergé, & le tres-devot peuple, qui sont sous sa conduite.

CHAPITRE XI.

Bannissement de Timothée.

Timothée fut banni à Gangre, comme Dioscore y avoit été ; après quoi, les habitans d'Alexandrie élurent pour Evêque un autre Timothée, que les uns appelloient Basilique, & les autres Salofaciol. Anatolius étant mort dans le mesme temps, Gennade fut élevé sur le Siege Episcopal de la ville imperiale, & après que ce Gennade fut mort, Acace Administrateur de l'Hôpital des Orphelins, succeda à sa Dignité.

CHAPITRE XII.

Tremblement de terre arrivé à Antioche.

IL arriva dans la seconde année du regne de l'Empereur Leon, un grand tremblement de terre à Antioche, dont l'emportement que les habitans avoient eu un peu auparavant, avoit été comme le presage, ou le prelude. Il arriva cinq cens six ans de-

puis la fondation de cette ville, le quatorzième jour du mois Gorpie que les Romains appellent Septembre, un peu avant le Dimanche, à quatre heures, en l'onzième indiction. On dit que ce fut le sixième, dont la ville d'Antioche fut ébranlée, & qu'il arriva trois cent quarante-sept ans depuis celui du regne de Trajan, que l'on met en la cent cinquante & neuvième année depuis que cette ville-là eut commencé à jouir d'une entière liberté, & ce dernier arriva, comme je viens de dire, cinq cens six ans, depuis ce même temps, selon le calcul des Auteurs les plus exacts. Il renversa presque toutes les maisons de la Ville-neuve, qui étoit fort peuplée, & qui avoit été embellie de quantité d'ornemens par la magnificence des Empereurs. Le premier & le second appartement du Palais en furent conservez avec le bain qui est proche, & qui commença alors à servir, parcequ'il étoit resté seul. Ce tremblement de terre abbatit encore les galeries qui étoient vis-à-vis du Palais, & le tetrapyle qui étoit derrière ces galeries, les tours qui étoient à côté des portes de l'hippodrome, & les galeries par où l'on alloit à ces tours. Les maisons & les galeries de l'ancienne ville n'eurent aucun dommage. Une partie des bains de Severe, de Trajan, & d'Adrien fut renversée, avec les environs du quartier de l'ostracine, le nymphée, & les galeries, Jean Rheteur qui a rapporté tres-exactement les circonstances de ce fâcheux accident, témoigne que l'Empereur remit mille talens d'or aux habitans d'Antioche, sur les impositions qu'ils devoient, les loyers

L'AN DE
N. S.
458.
LEON.

des maisons qui avoient été ruinées, & se chargea de relever à ses dépens les edifices publics.

L'AN DE
N. S.

458.

L E O N.

CHAPITRE XIII.

Incendie arrivée à Constantinople.

IL arriva dans Constantinople un accident pareil, mais plus fâcheux, & qui commença dans la partie maritime, qu'on appelle le Bospore. On dit qu'un demon ayant pris la figure d'une pauvre femme, ou plutôt qu'une pauvre femme poussée par le demon, alla sur le soir au marché avec une lanterne pour acheter du salé, qu'elle laissa sa lanterne dans la maison, & que le feu ayant pris à des étoupes, qui étoient proche, il la réduisit en cendres en un instant, qu'il s'étendit aux bâtimens les plus proches, & qu'il dura quatre jours, sans qu'on le pût éteindre. Le milieu de la ville fut consumé depuis le Septentrion jusques au midi. C'étoit un espace long de cinq stades, & large de quatorze, où il ne resta aucune maison de particulier, ni aucun ouvrage public, ni voûte, ni colonne, & le feu devora les matieres les plus solides, comme il auroit dévoré la paille; l'embrasement s'étendit du côté de Septentrion, où sont les vaisseaux depuis le Bospore jusques à l'ancien temple d'Apollon, & du côté de Midi, depuis le port de Julien, jusques aux maisons, qui sont proches de l'Eglise de l'Homonée. Le milieu de la ville depuis le marché de Constantin, jusques à celui du taureau, étoit un spectacle tout à-fait déplorable, où il ne paroissoit

qu'un amas confus des ruines de tout ce qu'il y avoit eu de plus beau & de plus magnifique, soit dans les Palais, dans les Eglises, & dans les autres ouvrages publics, ou dans les maisons des particuliers.

L'AN D'E

N. S.

458.

LEON.

CHAPITRE XIV.

Autres calamitez publiques.

LA Thrace & l'Hellepont furent ébranlez en ce temps-là par un tremblement de terre, au commencement de la guerre de Scythie. L'Ionie & les Iles de l'Archipel, furent exposées au mesme malheur; de sorte que plusieurs bâtimens des Iles de Crude, & de Cò furent renversez. Prisque rapporte qu'il y eut des pluyes si violentes durant trois ou quatre jours, que les montagnes en furent couvertes, & quelques Bourgs abîmez. Et enfin que l'amas des terres forma une Ile dans le lac de Boane, proche de Nicomedie. Mais tout cela n'arriva pas si-tôt.

CHAPITRE XV.

Mariage de Zenon, & d'Ariane.

L'Empereur Leon donna Ariane sa fille en mariage à Zenon, qui prit ce nom-là, qui étoit celui d'un homme celebre d'Isaurie, au lieu qu'il s'appeloit auparavant Aricmese. Eustate Syrien a rapporté les raisons que Leon eut d'élever Zenon à un si haut comble de grandeur.

463.

L'AN DE

N. S.

463.

LEON.

CHAPITRE XVI.

Regne d'Antheme, d'Olibrius, & de quelques autres Princes d'Occident.

LEs Romains d'Occident ayant envoyé en ce temps-là une ambassade à l'Empereur Leon, il leur donna pour Empereur Antheme gendre de l'Empereur Marcien. Basilisque frere de Verine & beau-frere de l'Empereur Leon fut envoyé bien-tôt après en qualité de Maître de la milice avec de fort bonnes troupes contre Gizeric. Prisque Rheteur a écrit tres-exactement cette Histoire, & a rapporté de quelle maniere l'Empereur Leon reconnut l'obligation qu'il avoit à Aspar de l'avoir élevé sur le trône, en le faisant mourir avec Ardabure, & Patrice ses fils, bien qu'il eut accordé un peu auparavant à ce dernier la dignité de Cesar. Antheme ayant été tué, apres n'avoir jouï que cinq ans de l'Empire d'Occident, Ricimer declara Olibrius Empereur. Glycere lui succeda. Mais ayant été chassé & ordonné Evêque de Salone, ville de Dalmatie, Nepqs posseda cinq ans la souveraine puissance, jusques à ce qu'il en fût depossédé par Oreste, dont le fils nommé Romule, & surnommé Augustule, fut le dernier des Empereurs de Rome, mille trois cent trois ans depuis Romule. Odoacre jouït après lui de l'autorité absoluë, non sous le nom d'Empereur qu'il ne voulut point prendre, mais sous celui de Roi.

CHAP.

CHAPITRE XVII.

Mort de l'Empereur Leon.

L E O N.

L'Empereur Leon mourut en ce temps-là dans Constantinople, après avoir regné dix-sept ans, & avoir déclaré Empereur Leon fils de Zenon & d'Ariane. Après la mort de Leon, Zenon se revêtit de la pourpre par le credit de Verine qui le soutenoit comme son gendre. Leon son fils étant mort incontinent après, il gouverna l'Empire. Nous dirons dans le livre suivant, ce qui arriva sous son règne.

CHAPITRE XVIII.

Abregé des Actes du Concile de Calcedoine.

Paschasin & Lucence Evêques, & Boniface Prêtre tenoient la place de Leon Evêque de Rome. Anatolius Evêque de Constantinople, Dioscore Evêque d'Alexandrie, Maxime Evêque d'Antioche, & Juvénal Evêque de Jerusalem étoient assis avec les Evêques qu'ils avoient amenez. Les principaux Senateurs étoient aussi presens, auxquels les Vicaires de Leon dirent, que Dioscore ne devoit point être assis avec eux dans le Concile, & qu'ils avoient reçu ordre de Leon, de ne le point permettre, & que s'il y prenoit place, ils se retireroient à l'heure-même. Les Senateurs leur ayant demandé de quoi ils accusoient Dioscore, ils répondirent qu'il devoit rendre raison de ce qu'il s'étoit établi juge sans le consentement de l'Evêque de

L'AN DE
N. S.

Rome. Dioscore s'étant avancé après cela au milieu de l'assemblée, par l'ordre des Senateurs, Eusebe Evêque de Dorylée parla en ces termes, pour demander que la Requête qu'il avoit présentée à l'Empereur fût lue. Dioscore m'a fait injustice, & a fait préjudice à la Foi. Il m'a déposé avec Flavien, & l'a fait mourir, ayez donc agréable d'ordonner que ma Requête soit lue. Les Juges l'ayant ordonné, on la lut, & elle étoit conçue en ces termes.

Requête présentée par Eusebe indigne Evêque de Dorylée, parlant tant pour soi, que pour la Foi Orthodoxe, & pour Flavien autrefois Evêque de Constantinople. Votre Majesté veille sur les besoins de ses sujets, & prête le secours de sa main favorable à tous ceux qui sont dans l'oppression, & principalement à ceux qui sont élevez à l'honneur du Sacerdoce. En quoi vous témoignez votre piété envers Dieu, de qui vous tenez l'Autorité souveraine. C'est pourquoi nous vous demandons justice, du préjudice que Dioscore reverendissime Evêque de la grande ville d'Alexandrie, a fait à la foi, & des violences qu'il a exercées contre nous. Voici la vérité du fait. Dioscore, cet homme de bien n'ayant aucun égard à la Justice, n'étant nullement touché de la crainte de Dieu, & cachant dans son cœur l'erreur d'Eutychez, prit occasion tant de l'accusation que j'avois intentée contre cet heretique, que de la condamnation que Flavien, d'heureuse mémoire, avoit prononcée contre lui, pour assembler une troupe de seditieux dans le Concile, qui a été tenu depuis peu dans l'Eglise Metropolitaine d'Epheuse,

& plût à Dieu qu'il n'y eût point été tenu, & que le monde n'eût point été rempli des desordres & des troubles qui en sont provenus. Ayant acquis par argent du credit, & une espece de domination, il fit tout ce qu'il put pour ruiner la veritable Religion, & pour établir la mauvaise doctrine du Moine Eutychez, qu'il y a long-temps que les Saints Peres ont condamnée. Les entreprises qu'il a faites tant contre nous, que contre la Foi, étant si étranges, nous nous prosternons à vos piez, pour vous supplier tres-humblement d'ordonner qu'il réponde à nos plaintes, que le tres-saint Concile examine la procédure qu'il a tenuë contre nous, par laquelle il nous est aisé de justifier qu'il est ennemi de la Foi, qu'il autorise l'heresie d'Eutychez, qu'il nous a tres-injustement deposez, & exercé contre nous d'autres violences. Envoyez, s'il vous plaît au saint & universel Concile, vos ordres sacrez & inviolables, afin qu'il examine le different que nous avons avec Dioscore, & qu'il vous en fasse ensuite le rapport. Que si vous nous accordez cette grace, nous ferons sans cesse des prieres, pour la prosperité de vôtre Empire.

Après cela, les Actes du second Concile d'Ephefe furent lus selon que Dioscore l'avoit demandé aussi-bien qu'Eusebe. Il fut justifié par ces actes, que la lettre de Leon n'avoit point été luë, bien qu'il eût été ordonné qu'elle le seroit. Dioscore ayant été interpellé de répondre sur ce fait, il répondit qu'il avoit ordonné deux fois qu'on lût la lettre de Leon, & demanda que Juvenal Evêque de Jerusalem, &

Thalasse Evêque de Cappadocé, expliquassent ce qu'ils en savoient, puisqu'ils avoient presidé au Concile aussi-bien que lui. Juvenal témoigna que la lettre de l'Empereur ayant été apportée la premiere, il ordonna qu'on la lût, & qu'après cela personne ne parla de la lettre de Leon. Thalasse dit qu'il n'avoit pas empêché qu'elle ne fût lue, mais qu'il n'avoit pas eu assez d'autorité pour la faire lire. Comme on continuoit à lire les actes du Concile, & que quelques Evêques pretendoient y trouver des faussetez, on demanda à Erienne Evêque d'Ephefe, de quels Greffiers il s'étoit servi. Il répondit qu'il s'étoit servi de Julien, & de Crêpin, le premier desquels avoit depuis été fait Evêque de Lebede. Il ajouta que les Greffiers de Dioscore n'avoient jamais voulu permettre que les siens écrivissent aucune chose, qu'ils leur avoient ferré les doigts pour les en empêcher, & que peu s'en étoit fait qu'ils ne leur fissent de plus grandes violences. Erienne avoia que lui, & tous les autres Evêques avoient signé en un mesme jour la deposition de Flavien. Acace Evêque d'Ariaratie ajouta qu'ils avoient tous signé un blanc par force, & par la crainte des gens de guerre, qui les environnoient, & qui tenoient leurs traits, & leurs épées toutes prêtes, pour les percer. Quand on eut continué la lecture, Theodore Evêque de Claudiopole dit que ce qui y étoit contenu, n'avoit été avancé par personne. Comme en continuant la lecture des actes, on fut à l'endroit, où Eutychez avoit dit, qu'il condamnoit ceux qui disoient que la chair de Jesus-Christ nôtre Dieu,

nôtre Seigneur, & nôtre Sauveur est descenduë du Ciel, les actes marquoient qu'Eusebe avoit dit au contraire, qu'Eutychez avoit condamné ceux qui disoient que la chair de Jesus-Christ étoit descenduë du Ciel, mais qu'il n'avoit pas dit d'où elle étoit venuë. Les actes ajoutoient que Diogene Evêque de Cyzique l'avoit pressé en lui disant, declarez donc d'où elle vient? Mais qu'on n'avoit pas permis aux Evêques de le presser davantage. Il étoit marqué dans les mesmes actes, que Basile Evêque de Seleucie en Isaunie avoit dit, j'adore un seul Jesus-Christ nôtre Seigneur, Fils unique de Dieu, Dieu Verbe, qui, depuis l'Incarnation, & l'union est reconnu en deux natures. Et que les Egyptiens s'écrierent au contraire que personne ne divise celui qui est indivisible. Il ne faut pas dire que le Fils, qui n'est qu'un, soit deux: Et les Orientaux crierent: Anathème à celui qui partage, anathème à celui qui divise. Il est contenu dans les mesmes actes qu'on demanda à Eutychez, s'il disoit qu'il y eût deux natures en Jesus-Christ, & qu'il répondit qu'il disoit qu'avant l'union, Jesus-Christ avoit deux natures, mais que depuis l'union, il n'en avoit qu'une. Que Basile lui avoit dit, si vous ne reconnoissez que depuis l'union, il y a deux natures, qui ne sont ni divisées, ni confuses, vous dites qu'il y a eu de la confusion & du mélange. Que si vous dites que la Divinité s'est incarnée & humanisée, & que vous entendiez l'Incarnation, & l'Humanisation au sens de Cyrille, vous dites la mesme chose que nous. Car autre chose est la Divinité qui procede du Pere; & autre chose

L'AN DE
N. S.

est l'Humanité qui procede de la Mere. Les actes font foi que quand on lui demanda pourquoi il avoit signé la deposition de Flavien , les Evêques d'Orient s'écrierent , nous avons tous peché , nous demandons tous pardon. On apprend par la lecture de la suite des actes , qu'on demanda aux Evêques , pourquoi ils avoient exclus Eusebe de leur assemblée , bien qu'il souhaitât d'y assister , & que Dioscore avoit répondu qu'Elpide avoit apporté une instruction de la part de l'Empereur Theodose , & avoit assuré que ce Prince avoit défendu qu'on reçut Eusebe dans le Concile. Les actes font encore foi que Juvenal dit la mesme chose. Thalasse dit qu'il n'avoit point eu l'autorité entre les mains. Mais ces réponses-là furent desapprouvées par les Juges , & rejetées comme des excuses qui ne doivent point avoir de lieu , quand il s'agit de la Foi. Il paroît par les actes qu'après cela Dioscore se plaignit en ces termes. Quelles regles observe-t-on aujourd'hui , puisque Theodoret a la liberté d'entrer ? Les Senateurs répondirent qu'il étoit entré comme accusateur. Dioscore ayant reparti qu'il étoit assis au rang des Evêques , les Senateurs dirent qu'Eusebe & Theodoret étoient accusateurs de la mesme sorte que Dioscore étoit accusé. Lorsque la lecture des actes du second Concile d'Ephese fut achevée , & qu'on lut la sentence , par laquelle Flavien & Eusebe avoient été condamnez , lorsqu'on fut à l'endroit où il est porté , Hilaire Diacre dit : On s'oppose , les Evêques d'Orient & d'autres s'écrierent avec eux , Anathème à Dioscore. Jesus-Christ a deposé Dios-

core à l'heure-mesme. Flavien a été depofé par Dioscore. Saint Seigneur vengez-le. Empereur Catholique vengez-le. A Leon plusieurs années. Au Patriarche plusieurs années. Après qu'on eut reconnu par ce qui fut lu enfuite, que tous les Evêques avoient confenti à la depofition de Flavien & d'Eusebe, les tres-illuftres Juges prononcerent en ces termes. Nous jugeons que le Concile fe doit affembler demain, pour examiner tres-exactement les matieres de la Foi. Mais puiſqu'il eſt clair que Flavien de pieuſe memoire, & Eusebe tres-reverendiſſime Evêque de Dorylée, ont été injuſtement depofez, & qu'il paroît tant par l'examen des actes, & des decrets, que par la confeſſion de ceux qui ont preſidé à ce Concile, & qui avouent qu'ils ont mal fait, & qu'ils n'ont eu aucun fondement legitime de depofer ces deux Evêques, parcequ'ils ne tenoient aucune erreur contraire à la foi, nous eſtimons qu'il eſt juſte que Dioscore reverendiſſime Evêque d'Alexandrie, Juvenal reverendiſſime Evêque de Jeruſalem, Thalaffe reverendiſſime Evêque de Ceſarée en Cappadoce, Eusebe reverendiſſime Evêque d'An-cyre, Euſtate reverendiſſime Evêque de Beryte, & Baſile reverendiſſime Evêque de Seleucie en Iſaurie, qui ont eu la principale autorité entre les mains au ſecond Concile d'Ephèſe, & y ont preſidé, ſubiſſent la meſme peine, ſous le bon plaifir de nôtre tres-saint & tres-pieux maître; qu'ils ſoient privez ſelon les Canons de la Dignité Episcopale, & qu'on faſſe rapport au tres-saint Empereur de tout ce qui aura été ordonné. Les Evêques d'Orient s'écrierent: Ce

jugement est juste. Ceux d'Illyrie s'écrierent : Nous avons tous peché. Nous demandons tous pardon. Les Orientaux s'étant écriez une seconde fois, en disant, cette sentence est juste. Le Sauveur a déposé l'homicide. Le Sauveur a vengé les Martyrs. Les Juges ordonnerent que chaque Evêque du Concile exposât en particulier sa creance, & les assurerent que le tres-saint Empereur tenoit la doctrine des trois cent dix-huit Evêques, qui avoient assisté au Concile de Nicée, & des cent cinquante qui avoient assisté au Concile de Constantinople, & qui est conforme aux ouvrages de saint Gregoire, de saint Basile, de saint Hilaire, de saint Athanase, de saint Ambroise, & aux deux lettres de Cyrille, qui ont été luës dans le premier Concile d'Ephese. C'a été conformement à cette foi, que Leon tres-reverendissime Evêque de l'ancienne Rome a déposé Eurychez. Cette seance s'étant terminée de la sorte, les Evêques se trouverent seuls à la Seance suivante, où Eusebe Evêque de Dorylée presenta une Requête tant en son nom, qu'au nom de Flavien, par laquelle il accusoit Dioscore d'être dans le sentiment d'Eutychez, & de les avoir injustement déposés : & où il étoit ajouté que Dioscore avoit inseré dans les actes des paroles qui n'avoient point été avancées dans le Concile, & avoit obligé les Evêques à signer sur une feuille, où il n'y avoit rien d'écrit. Il demanda que les actes du second Concile d'Ephese fussent declarez nuls, que la mauvaise doctrine fût condamnée, & qu'on le rétablît sur son Siege. Après que la Requête eut été luë, il demanda que

sa

sa partie fût présente. Les Evêques l'ayant ordonné, Accc Archidiacre, & Primecier des Secretaires, dit, qu'il avoit été trouver Dioscore, & les autres Evêques, & que Dioscore lui avoit répondu qu'il avoit des Gardes qui ne lui permettoient pas d'aller au Concile. On rendit une Sentence interlocutoire, par laquelle on ordonna que Dioscore seroit cherché à la porte du Concile, & après qu'on l'eût cherché, sans l'avoir trouvé, Anatolius Evêque de Constantinople dit qu'il le faisoit faire venir, & que sa presence étoit nécessaire. Cette proposition ayant été mise à execution, ceux qui avoient été envoyez pour l'amener, rapporterent qu'il avoit répondu, j'ai des gardes, qu'ils declarent s'ils veulent me permettre que j'aille au Concile. Les deputez du Concile lui ayant reparti que c'étoit à lui, & non aux Maîtres des Offices, qu'on les avoit envoyez, il répondit : De moi-mesme, je suis prêt d'aller au saint & universel Concile, mais on m'en empêche. Hymerius ajoûta que comme ils s'en retournoient, après avoir parlé à Dioscore, ils avoient rencontré l'aide du maître des sacrez Offices, & que les Evêques étant retournez avec lui vers Dioscore, ils avoient dit quelque chose qu'il avoit écrit. Ce qu'il avoit écrit, ayant été lu, on trouva que Dioscore avoit dit en ces propres termes. Après avoir fait réflexion sur moi-mesme, & avoir considéré attentivement ce qui m'est le plus avantageux, voici ce que je répons. Puisque les tres-magnifiques Juges ont ordonné plusieurs choses dans la dernière séance, après un long examen, & qu'on m'a invité

L'AN DE
N. S.

d'assister à une seconde séance, où l'on doit revoir
quer ce qu'on a ordonné dans la première, je de-
mande que les tres-magnifiques Juges, & les tres-il-
lustres Sénateurs, qui y ont été présens, le soient
encore à celle-ci, afin que les mêmes points soient
examinez une seconde fois. Il est porté par les mes-
mes actes qu'Acace lui répondit en ces termes. Ce
n'est pas pour infirmer ce qui a été ordonné en pre-
sence des tres-magnifiques Juges, & de l'Auguste Se-
nat que le saint Concile envoie querir votre Sainte-
té. Mais il nous a envoyez, pour vous dire qu'il desire
que vous y soyez présent. Dioscore répondit de cette
sorte, comme il est porté par les mêmes actes. Vous
venez de me dire qu'Eusèbe a présenté des Requêtes.
Je demande que ma cause soit examinée devant les
Juges & le Senat. Il est encore porté par les actes
qu'on envoya d'autres deputez vers Dioscore, pour
l'exhorter à paroître devant le Concile, & que ces
deputez étant de retour, rapporterent qu'ils a-
voient la réponse de Dioscore par écrit, conçue en
cès termes. J'ai déjà déclaré à votre piété, que j'é-
tois malade, & que je demandois que les tres-ma-
gnifiques Juges & le sacré Senat assisterent au juge-
ment de mon affaire. Mais parceque ma maladie est
augmentée, je n'ai pu assister au Concile. Alors Ce-
crope, comme il est porté par les mêmes actes, dit
à Dioscore, qu'il n'avoit point parlé auparavant de
sa maladie, & qu'ainsi il devoit obeïr aux regles de
l'Eglise. A quoi Dioscore répondit. J'ai déjà dit
qu'il faut que les Juges y soient présens. Rufin Evê-
que de Samosate dit à Dioscore, qu'on avoit établi

un jugement conforme aux Canons, où s'il vouloit se presenter, il auroit la liberté de dire ce qu'il lui plairoit. Dioscore ayant demandé si Juvenal, Thallasse, & Eustate étoient au Concile, Pergame répondit que c'étoit une question inutile. Dioscore repliqua, comme il paroît par les mêmes actes, qu'il avoit supplié les tres-pieux Empereurs d'ordonner que les tres-magnifiques Juges, & les Evêques qui avoient jugé avec lui dans le second Concile d'Ephese, assistassent à ce Concile. A quoi les deputes répondirent, qu'il étoit seul accusé par Eusebe, & qu'ainsi il n'étoit point besoin que les autres fussent presens. Dioscore repartit que tous ceux qui avoient jugé avec lui, devoient être presens, puisque la plainte d'Eusebe les regardoit autant que lui. Comme les deputes persistoient dans leur sentiment, Dioscore dit. J'ai dit tout ce que j'avois à dire, & je ne dirai rien davantage.

Lorsque tout cela eut été rapporté en plein Concile, Eusebe Evêque de Dorylée dit qu'il n'avoit affaire qu'à Dioscore, & demanda qu'on lui fit la troisième citation.

Acces dit ensuite que quelques-uns, qui se disoient Ecclesiastiques, & qui étoient arrivez d'Alexandrie, depuis peu de temps avec plusieurs Laïques, avoient présenté des Requêtes contre Dioscore, & qu'ils étoient à la porte de l'assemblée, où ils faisoient un grand bruit. Theodore qui avoit été Diacre de la sainte Eglise d'Alexandrie, Ischyron aussi Diacre, Athanase Prêtre, & fils de la sœur de Cyrille, & enfin Sophronie presenterent leurs Re-

L'AN DE
N. S.

quêtes, par lesquelles ils accusoient Dioscore, les uns d'avoir avancé des blasphèmes, les autres d'avoir commis des violences, les autres d'avoir pris de l'argent. Il fut ordonné qu'on l'exhorteroit à se présenter au Concile, & qu'on lui feroit la dernière citation. Ceux qui avoient eu charge de la faire, rapportèrent qu'il avoit fait réponse en ces termes. Je n'ai que trop informé votre piété de mes intentions, & je ne lui puis rien dire de plus. Les députés l'ayant encore pressé de se présenter au Concile, sans avoir pu tirer de lui d'autre réponse, Paschasin dit, le témoignage que la conscience de Dioscore rent contre lui, l'a empêché de se présenter au Concile, bien qu'il y ait été cité trois fois. Il demanda aux Evêques qui étoient présens, quelle peine ils croyoient qu'il méritât. Les Evêques ayant répondu qu'il avoit contrevenu aux Canons, & Protère Evêque de Smyrne ayant dit, Dioscore n'a rien fait de bien, puisqu'il a fait mourir le saint Flavien, les Vicaires de Leon Evêque de l'ancienne Rome prononcèrent de cette sorte. Les attentats que Dioscore ci-devant Evêque de la grande ville d'Alexandrie a commis contre la disposition des Canons, & contre la discipline de l'Eglise, sont clairement prouvez, tant par ce qui a été vu dans la première séance, que par ce qui vient d'être fait. Car pour omettre beaucoup de choses, avant que d'affister avec les saints Evêques au Concile d'Ephèse, il a admis à sa communion, de sa propre volonté, & contre les Canons, Eutyches qui tenoit les mêmes sentimens que lui, bien qu'il eût été tres-canoniquement déposé par

son propre Evêque Flavien nôtre tres-saint Pere. Le
 saint Siege a usé d'Indulgence envers les autres Evê-
 ques, & leur a pardonné la faute où ils étoient tom-
 bez comme malgré eux. Ils sont demeurez dans l'o-
 beïssance du tres-saint Archevêque Leon, & du
 saint & universel Concile. C'est pourquoi il les a
 admis à sa communion, comme faisant profession
 de la mesme foi que lui. Mais Dioscore s'éleve, & se
 glorifie des mesmes choses, dont il devoit s'humilier
 & se confondre. De plus il n'a jamais voulu permet-
 tre que l'on lût la lettre du bien-heureux Pape
 Leon à Flavien de sainte memoire, quelque instan-
 ce que ceux qui l'avoient apportée, pussent faire
 pour ce sujet, & quelque promesse qu'il eût faite
 lui-mesme d'en ordonner la lecture. Cependant le
 défaut de cette lecture a rempli de troubles & de
 scandales toutes les Eglises de l'Univers. Mais quel-
 ques étranges que soient ses entreprises, nous
 avions dessein d'user d'indulgence envers lui, com-
 me envers les autres Evêques, bien qu'ils fussent
 moins coupables, parcequ'ils n'avoient pas comme
 lui la principale autorité de juger. Mais parcequ'en
 encherissant toujours sur les premieres injustices,
 il a eu la hardiesse de prononcer une sentence d'ex-
 communication contre Leon tres-saint Evêque de
 la grande Rome, on a présenté plusieurs Requêtes,
 par lesquelles il étoit chargé de crimes énormes, &
 il a été cité trois fois au saint Concile, & a refusé
 de s'y presenter, parcequ'il se sentoit condamné
 par le jugement secret de sa conscience. Enfin il a
 admis à la communion des personnes qui avoient

 L'AN DE
 . N . S.
 —————

L'AN DE
N. S.

été légitimement déposées par divers Conciles, & s'est plusieurs fois condamné lui-même, en foulant aux piez les loix de l'Eglise. C'est pourquoi Leon tres-saint & tres-heureux Archevêque de la grande & de l'ancienne Rome, l'a dépouillé par nôtre ministère, & par le saint Concile avec saint Pierre, qui est la pierre & la base de l'Eglise, & le fondement de la Foi, de la Dignité Episcopale, & l'a interdit de toute sorte de fonction. Que cette grande & sainte assemblée ordonne donc touchant Dioscore selon les Canons, Anatolius, Maxime, & les autres Evêques, à la reserve de ceux qui avoient été deposez avec Dioscore par les Senateurs, ayant confirmé ce jugement, on envoya une relation de tout ceci à l'Empereur Marcien, & on signifia à Dioscore la sentence de deposition, qui avoit été prononcée contre lui. En voici les termes. Sachez que le treizième jour du present mois d'Octobre vous avez été depose de la Dignité Episcopale, & privé de toute fonction Ecclesiastique par le saint & universel Concile, tant pour avoir commis les crimes, dont vous avez été convaincu, que pour ne vous être point presenté au saint Concile, & n'avoir point répondu aux accusations qui avoient été intentées contre vous, bien que vous eussiez été cité selon les Canons. On écrivit ensuite sur ce sujet aux tres-pieux Ecclesiastiques de la tres-sainte Eglise d'Alexandrie, & on finit cette seance par la publication de la Sentence renduë contre Dioscore. Les Juges ayant demandé dans une autre seance que les points de la foi fussent expliquez, les Evê-

ques répondirent qu'il ne restoit plus rien à ordonner à cet égard, puisque la cause d'Eutychez avoit été terminée par le jugement de l'Evêque de Rome, auquel les autres avoient consenti. Les Evêques s'étant écriez qu'ils n'avoient tous qu'une même bouche, & qu'ils ne disoient qu'une même chose, les Juges prononcèrent que chaque Patriarche choisît un, ou deux des Evêques, qui étoient sous lui, & & qu'ils s'avancassent au milieu de l'assemblée, afin qu'il fût plus aisé de reconnoître quel étoit leur sentiment. Florence Evêque de Sardes demanda du temps pour delibérer, & pour parvenir par un sérieux examen à une connoissance plus exacte de la vérité. Cecrope Evêque de Sebastopole dit, la foi a été très-clairement expliquée par les trois cent dix-huit Evêques, qui ont assisté au Concile de Nicée, & tres-solidement confirmée par les Saints Peres, Athanase, Cyrille, Célestin, Hilaire, Basile, Gregoire, & encore maintenant par le tres-saint Leon. C'est pourquoi nous demandons qu'on lise les propres paroles des trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, & les lettres du tres-saint Leon. Quand on les eut lûs, le Concile s'écria en ces termes. Voilà la foi des Orthodoxes. Nous croyons tous de la sorte. Le Pape Leon croit de la sorte. Cyrille a cru de la sorte. Le Pape s'est ainsi expliqué. On ordonna incontinent après, que la profession de foi approuvée par les cent cinquante Evêques du Concile de Constantinople seroit lûe, & quand elle l'eut été, tout le Concile s'écria. Voilà notre foi, voilà la Foi des Orthodoxes. Voilà ce que nous

croyons tous. Aece Archidiacre ayant dit ensuite qu'il avoit entre les mains la lettre de Cyrille à Nestorius, qui avoit été approuvée par la signature de tous les Evêques du Concile d'Ephese, & une autre à Jean Evêque d'Antioche, autorisée par une semblable approbation, & ayant demandé qu'elles fussent luës, on l'ordonna comme il l'avoit demandé. Voici une partie de la premiere,

*Cyrille, à Nestorius son tres-honoré, & tres-pieux
Collegue.*

» J'Apprens qu'il y a des personnes aupres de vôtre
 » Sainteté qui répandent souvent des bruits fort
 » defavantageux à ma reputation, & qui pour cet
 » effet choisissent le temps, auquel il y a des hommes
 » considerables par leur Dignité, comme si vous pre-
 » niez plaisir à leurs medisances. Et un peu après. Le
 » grand & saint Concile dit qu'il est Fils unique en-
 » gendré de Dieu, selon sa nature, vrai Dieu de vrai
 » Dieu, Lumiere de Lumiere, par lequel le Pere a
 » fait toutes choses, qu'il est descendu ici bas, qu'il
 » s'est incarné, & fait Homme, qu'il a souffert, que le
 » troisiéme jour il est ressuscité, & qu'il est monté au
 » Ciel. Il faut que nous demeurions attachez à ces pa-
 » roles, & à ces ordonnances, & que nous conside-
 » rions ce que veut dire que le Verbe s'est incarné, &
 » que Dieu s'est fait Homme. Nous ne disons pas
 » que la Nature du Verbe a été changée & convertie
 » en chair, ni qu'elle a été changée en l'homme qui
 » est composé de corps & d'ame. Nous disons plutôt
 » que le Verbe s'étant uni personnellement à un corps
 animé

animé d'une ame raisonnable, il s'est fait Homme d'une maniere que nous ne saurions ni comprendre ni exprimer. Nous disons qu'il a été appelé Fils de l'Homme, non selon sa seule volonté, & son bon plaisir, ni en prenant seulement la personne. Que les natures, qui ont été unies, sont differentes, & que leur union ne fait cependant qu'un Christ, & un Fils sans détruire leur difference. On dit qu'il est né selon la chair, parceque s'étant uni personnellement pour nous & pour nôtre salut, à une nature humaine, il est sorti du sein d'une femme. La sainte Vierge n'a pas mis au monde un Homme ordinaire, dans lequel le Verbe soit descendu depuis. Il s'est uni à la nature humaine dans le sein mesme de la Vierge, pour subir la Loi de la naissance commune. C'est en ce mesme sens que nous disons qu'il a souffert la mort, & qu'il est resuscité. Ce n'est pas que le Verbe ait souffert en sa Nature, ni les coups, ni les blessures, ni le crucifiement: Car la Nature est exemte de souffrir, puisqu'elle est exemte de corps. Mais on dit qu'il a souffert pour nous, parce que le corps qu'il avoit pris pour nous, a souffert. Il y avoit dans ce corps passible, un Dieu impassible.

J'ai rapporté dans le premier livre de cette Histoire, la plus grande partie de l'autre lettre de Cyrille. Il y a dans cette lettre un passage, qui est de Jean Evêque d'Antioche, & qui a été approuvé par Cyrille. Le voici. Nous confessons que la sainte Vierge est Mere de Dieu, parceque le Verbe, qui est Dieu, s'est fait Homme dans son sein, & s'est

uni dès le moment de la Conception au Temple qu'il a tiré d'elle. Nous savons que les saints Peres, ces Maîtres divins de nôtre Religion n'ont pas expliqué de la mesme sorte toutes les paroles qui sont tirées de l'Évangile, & des Epîtres des Apôtres. Car il y en a qu'ils ont entendues généralement des deux natures, & les autres qu'ils n'ont entendues que d'une seule. Il y en a qu'ils ont trouvées élevées & dignes de Dieu, & qu'ils ont expliquées selon la Divinité de Jesus-Christ, & d'autres qu'ils ont trouvées basses, & qu'ils ont attribuées à l'humanité. Voila le passage auquel Cyrille ajoute ce qui suit. Après avoir lues les saintes paroles de vôtre lettre, & avoir reconnu que vôtre sentiment n'est point different du nôtre; car il n'y a qu'un Seigneur, une Foi, & un Baptême; Nous avons loué nôtre Sauveur commun, & nous nous sommes réjouis de ce que vos Eglises font, aussi-bien que les nôtres, profession d'une Foi, qui s'accorde parfaitement avec l'Écriture inspirée par l'Esprit divin, & avec la tradition des saints Peres.

Après que ces lettres de Cyrille eurent été lues, les Evêques s'écrierent, nous croyons tous ainsi. Le Pape Leon croit ainsi. Leon & Anatolius croient ainsi. Nous croyons tous ainsi. Nous croyons comme Cyrille. Que la memoire de Cyrille soit éternelle. Nous tenons la doctrine contenue dans les lettres de Cyrille. Nous avons toujours cru, & nous croyons ainsi. Leon l'Archevêque pense, croit, & écrit de cette sorte. On ordonna ensuite que la lettre de Leon seroit lue, & on la lut traduite en grec. Elle a

été inserée dans les actes publics. Dès qu'elle eut été
 luë, les Evêques s'écrierent : Voila la foi des Peres.
 Voila la Foi des Apôtres. Nous croyons tous de la
 sorte. Les Orthodoxes croient ainfi. Anathème à
 quiconque croit autrement. Saint Pierre a enseigné
 cette doctrine par la bouche de Leon. Les Apôtres
 l'ont enseignée. Leon a enseigné la pieté & la verité.
 Anathème à quiconque croit autrement. Voila la
 vraie foi, & ce que tiennent les Orthodoxes. Voila
 la Foi des Peres. Pourquoi cela n'a-t-il pas été lu
 dans le Concile d'Ephefe? C'est que Dioscore l'avoit
 caché. Il est rapporté dans les Actes du mesme Con-
 cile, que les Evêques d'Illyrie & de Palestine, ayant
 trouvé de la difficulté en un endroit, qui est conçu
 en ces termes: La Nature impassible a été unie à la
 Nature passible, afin que nous eussions un remede
 convenable à la grandeur de nos maux, & que Jesus
 Christ Homme, & unique Mediateur entre Dieu
 & les Hommes, pût mourir selon une Nature, & ne
 pût mourir selon l'autre, Acec Archidiacre de la
 sainte Eglise de Constantinople produisit ce passa-
 ge de Cyrille. On dit qu'il a souffert la mort pour
 nous, à cause que par la grace de Dieu, comme dit
 le saint Apôtre, son propre corps a goûté la mort
 pour nous tous. Ce n'est pas qu'il soit mort selon
 sa propre nature. Car on ne sauroit ni dire, ni penser
 cela, sans tomber dans la derniere de toutes les ex-
 travagances. Mais c'est que son propre corps a,
 comme je viens de le dire, goûté la mort.

Quand on lut un autre endroit de la lettre de
 Leon, dont voici les termes. Chaque Nature exerce

Kkk ij

ses fonctions dans la compagnie de l'autre. Le Verbe & le corps font chacun ce qui leur est propre. L'un éclate par les miracles. L'autre succombe sous le poids de l'affliction. Les Evêques d'Illyrie, & de Palestine formerent dessus quelque doute, & pour le dissiper le mesme Aece lut ce chapitre de Cyrille.

» Nous employons de trois sortes de termes, pour
 » parler de Jesus-Christ. Il y en a qui ne conviennent
 » qu'à Dieu. Il y en a qui ne conviennent qu'à l'homme,
 » & il y en a d'autres, qui tiennent comme le
 » milieu, & qui nous marquent que le Fils de Dieu est
 » Dieu, & Homme tout ensemble. Les mesmes Evêques
 » ayant témoigné quelque doute touchant ces
 » autres paroles de la mesme lettre de Leon, bien que
 » Dieu & l'Homme n'ayent qu'une mesme personne
 » en nôtre Seigneur Jesus-Christ : autre pourtant est
 » la Nature qui le rendoit sujet aux injures, & autre
 » celle qui le combloit de Gloire. Car il a de nous la
 » Nature humaine qu'il a prise parmi nous, & selon
 » laquelle il est inferieur à son Pere, & il a de son Pere
 » la Divinité, qui le rent égal à lui, Theodoret y ayant
 » fait une serieuse reflexion dit que Cyrille avoit parlé
 » de la mesme sorte, & rapporta ce passage. Celui qui
 » s'est fait Homme, n'a pas quitté la Nature qui lui
 » étoit propre. Il est demeuré ce qu'il étoit auparavant.
 » On conçoit qu'une des deux natures habite
 » dans l'autre, c'est-à-dire la Nature divine dans la Nature
 » humaine. Les tres-illustres Juges ayant demandé après cela, si
 » quelqu'un avoit encore quelque doute, tous les Evêques
 » répondirent qu'aucun n'en avoit plus. Attique Evêque de Nicopole proposa

alors qu'on donnât quelques jours aux Evêques durant lesquels ils pussent mediter en repos, afin d'ordonner ensuite quelque chose qui fût agreable à Dieu, & conforme à la doctrine des saints Peres. Il demanda aussi qu'on leur mît entre les mains la lettre, par laquelle Cyrille exhorte Nestorius d'approuver ses douze Chapitres, que les autres avoient approuvez. Les Juges ayant ordonné qu'ils auroient cinq jours, durant lesquels ils s'assembleroient chez Anatolius Evêque de Constantinople; ils s'écrierent tous, nous croyons ainsi. Nous croyons ce que Leon croit, & aucun de nous ne doute de la verité de la Foi. Nous avons tous signé. Les Juges prononcerent ensuite une sentence interlocutoire en ces termes. Il n'est pas necessaire que vous vous assembliez tous. Mais parcequ'il est raisonnable d'instruire ceux qui doutent, que le reverendissime Anatolius en choisisse parmi ceux qui ont signé quelques-uns des plus capables d'instruire les autres. Alors les Evêques firent les acclamations qui suivent. Nous supplions en faveur des Peres, que les Peres soient rétablis par le Concile. Que ceux qui sont dans le mesme sentiment que Leon, soient rétablis par le Concile. Nous adressons ces prieres à l'Empereur, à l'Orthodoxe, à l'Imperatrice. Nous avons tous peché, qu'on nous pardonne à tous. Les Ecclesiastiques du Clergé de Constantinople s'écrierent: Il n'y a qu'un petit nombre d'Evêques qui parlent, & ce n'est pas là le sentiment de tout le Concile. Après cela les Evêques d'Orient s'écrierent, que l'Egyptien soit exilé.

L'AN DE
N. S.

Ceux d'Illyrie s'écrierent, nous vous supplions de faire grace à tous. Les Evêques d'Orient s'écrierent une seconde fois que l'Egyptien soit banni. Ceux d'Illyrie ayant persisté à demander grace pour lui, les Ecclesiastiques de la ville de Constantinople crierent que Dioscore soit envoyé en exil. Que l'Egyptien soit envoyé en exil. Que l'Heretique soit envoyé en exil. Le Sauveur a deposé Dioscore. Les Evêques d'Illyrie s'écrierent encore après cela. Nous avons tous peché. Nous demandons pardon pour tous. Que Dioscore soit rétabli dans le Concile. Que Dioscore soit rétabli dans les Eglises. Cette Seance se termina par des cris de cette nature.

A la Seance suivante, les Senateurs ayant ordonné qu'on lût ce qui avoit été resolu, Constantin Secrétaire lut ce qui suit. Nous estimons que le
 ,, Concile doit s'assembler demain en plus grand nom-
 ,, bre pour examiner ce qui regarde la Foi Catholique;
 ,, & parcequ'il paroît tant par la lecture des actes du
 ,, Concile d'Ephese, que par la confession de ceux
 ,, qui y ont presidé, que Flavien de pieuse memoire,
 ,, & Eusebe tres-religieux Evêque de Dorylée, ont
 ,, été injustement deposez, puisqu'ils ne tenoient au-
 ,, cune maxime contraire à la Foi, nous estimons sous
 ,, le bon plaisir de nôtre tres-pieux & tres-divin Sei-
 ,, gneur, qu'il est juste d'ordonner la mesme peine
 ,, contre Dioscore reverendissime Evêque d'Alexan-
 ,, drie, contre Juvenal reverendissime Evêque de Je-
 ,, rusalem, contre Thalasse reverendissime Evêque
 ,, de Cesarée en Cappadoce, contre Eusebe reveren-
 ,, dissime Evêque d'Ancyre, contre Eustate reveren-

diffime Evêque de Beryte , & contre Basile reverendissime Evêque de Seleucie en Isaurie , qui ayant alors le pouvoir entre les mains ont presidé au Concile d'Ephese , & de les declarer conformément aux Canons dépouillez de la Dignité Episcopale , & d'instruire la Religion de nôtre tres-saint Empereur de tout ce qui aura été fait.

L'AN DE
N. S.

Après qu'on eut lu encore quelques autres actes , les Evêques qui étoient presens ayant été interrogez , si la lettre de Leon étoit conforme à la Foi des trois cent dix huit Evêques du Concile de Nicée , & des cent cinquante du Concile de Constantinople , Anatolius Evêque de Constantinople , & tous les autres qui étoient presens répondirent qu'elle y étoit conforme , & Anatolius la signa. Après cela tous les Evêques du Concile s'écrierent , nous consentons tous. Nous approuvons , & nous tenons tous la mesme chose. Que les Peres soient rétablis dans le Concile. Que ceux qui ont signé soient rétablis dans le Concile. Plusieurs années à l'Empereur. Plusieurs années à l'Imperatrice. Que les Peres soient rétablis dans le Concile. Que ceux qui tiennent la mesme Foi , soient rétablis dans le Concile. Plusieurs années à l'Empereur. Que ceux qui sont dans un mesme sentiment , soient rétablis dans le Concile. A l'Empereur plusieurs années. Nous avons tous signé la Foi. Nous sommes dans le sentiment de Leon.

Les Juges prononcèrent ensuite une ordonnance en ces termes. Nous avons envoyé une relation à nôtre tres-saint , & tres-pieux Seigneur de qui

L'AN DE
N. S.

nous attendons la réponse. Vous rendrez comte à Dieu de la deposition tant de Dioscore , que des cinq autres , pour lesquels vous demandez grace, laquelle vous avez ordonnée sans que l'Empereur
 „ ni nous en ayons eu connoissance , & de tout ce
 „ qui a été resolu dans le Concile. Après cela tous
 „ les Evêques s'écrierent Dieu a depose Dioscore.
 „ Dioscore a été tres-justement depose. Jesus-Christ
 „ a depose Dioscore.

La réponse de l'Empereur Marcien étant arrivée, par laquelle il permettoit aux Evêques d'ordonner ce qu'il leur plairoit touchant les cinq qui avoient été deposez , les Evêques prierent pour eux en ces
 „ termes. Nous supplions de permettre qu'ils en-
 „ trent. Que ceux qui sont dans le mesme sentiment
 „ que nous, soient retablis dans le Concile. Que ceux
 „ qui ont la mesme Foi que nous, soient retablis dans
 „ le Concile. Que ceux qui ont signé la lettre de
 „ Leon, soient retablis dans le Concile. Ils furent re-
 çus incontinent après dans le Concile , en consé-
 quence d'une sentence par laquelle les Juges l'avoient ordonné.

On lut après cela les requêtes présentées par les Evêques d'Egypte à l'Empereur Marcien , où entre plusieurs autres choses qu'ils exposoient, ils expli-
 „ quoient de cette sorte leur creance. Nous tenons la
 „ doctrine qui a été expliquée par les trois cent dix
 „ huit Peres du Concile de Nicée , par le bien-heu-
 „ reux Athanase , par Cyrille de bienheureuse memoire.
 „ Nous condamnons toutes les heresies , savoir
 „ celles d'Arius , d'Eunome , de Manez , de Nesto-
 rius

rius , de ceux qui disent que la chair de nôtre Seigneur est une chair descenduë du Ciel , & non une chair tirée du sein de la sainte Vierge Marie , Mere de Dieu , & semblable à la nôtre , à la reserve du peché. Alors tous les Evêques qui étoient dans le Concile , s'écrierent : Pourquoi ceux-là n'ont-t-ils pas aussi condamné la doctrine d'Eutychez ? Qu'ils signent la lettre de Leon , & qu'ils condamnent Eutychez , & sa doctrine. Qu'ils approuvent la Lettre de Leon. Ils veulent nous imposer , & s'échaper. Les Evêques d'Egypte répondirent qu'il y avoit en leurs pais beaucoup d'autres Evêques , au nom desquels ils n'avoient pas pouvoir de parler ; & ils supplierent le Concile d'attendre qu'ils eussent un Archevêque , afin que selon la coûtume de l'Eglise , ils pussent suivre son sentiment. Ils ajouterent que les Egyptiens se souleveroient contre eux , s'ils faisoient aucune chose , avant que d'avoir un Archevêque. Après une longue contestation sur ce sujet , on leur accorda un temps , jusqu'à ce que leur Archevêque eût été sacré.

On presenta ensuite une Requête de certains Moines , qui demandoient qu'on n'exigeât d'eux aucune signature , jusques à ce que le Concile que l'Empereur avoit convoqué , eût été assemblé , & que sa religion eût été instruite de ce qui avoit été ordonné.

Diogene Evêque de Cyzique dit après cela qu'un nommé Barsumas , qui étoit entré dans le Concile , avoit tué Flavien , puisqu'il avoit crié qu'on le tuât , & que bien qu'il ne fût point compris dans la

L'AN DE Requête, c'étoit néanmoins contre les regles qu'il
 N. S. étoit entré. Les Evêques s'écrierent Barsumas a ravagé la Syrie. Il a armé mille Moines contre nous.

Après qu'on eut tendu une sentence, par laquelle il étoit ordonné que les Moines qui s'étoient assemblez, attendroient la definition du Concile, ils supplierent qu'on leur fit la grâce de lire leur Requête, où ils demandoient entre autres choses que Dioscore & les Evêques qui étoient avec lui, fussent reçus dans le Concile. Les Evêques n'eurent pas si-tôt oïi cet endroit de la Requête, qu'ils s'écrierent tous, anatheme à Dioscore. Jesus-Christ a depose Dioscore. Chassez toutes ces personnes. Otez l'injure du Concile. Otez la violence du Concile. Ces paroles s'adressent à l'Empereur. Otez l'injure du Concile. Otez la honte du Concile. Les Moines s'écrierent au contraire, ôtez la honte des Monasteres. Les Evêques ayant encore crié de la mesme sorte, on ordonna que les autres Requêtes seroient luës. Ces Requêtes contenoient que Dioscore avoit été depose contre l'ordre, & que depuis qu'il avoit rendu raison de sa Foi, il devoit être reçu dans le Concile. Que si on ne leur faisoit cette justice, ils secoueroient leurs vêtements, & se separeroient de la communion des Evêques assemblez dans le Concile. Acec Archidiacre lut le canon qui a été fait contre ceux qui se separent de la communion de l'Eglise. Les Moines s'étant partagez, tant sur les instances des Evêques, que sur celles qu'Accc Archidiacre leur fit au nom du Concile, les uns condamnerent Nestorius & Eurychez, &

les autres usèrent de détours & de remises. Ce qui porta les Juges à ordonner qu'on lût les Requêtees que Fauste & les autres Moines avoient presentées à l'Empereur, & par lesquelles ils avoient demandé qu'on ne reçût plus les Moines qui s'étoient opposez à la saine doctrine. Un de ces Moines nommé Dorothee avoit dit qu'Eutychez étoit orthodoxe. Et pour cela les Juges proposerent plusieurs difficultez contre lui touchant la doctrine d'Eutychez.

La cinquième seance ayant été commencée, les Juges ordonnerent par maniere d'interlocutoire, que la profession de Foi seroit publiée. Alors Asclepiade Diacre de l'Eglise de Constantinople lût la profession de Foi, que les Evêques ne crurent pas devoir inserer dans les actes, bien que la plus grande partie d'entre eux l'eussent reçue, & qu'il n'y en eût eu qu'un petit nombre qui l'eût rejettée. S'étant élevé un grand bruit, & diverses contestations; les Juges dirent que Dioscore avoit dit qu'il avoit depose Flavien, parce qu'il avoit assuré qu'il y avoit deux Natures en Jesus-Christ, & que dans la definition, on avoit mis qu'il étoit composé de deux Natures. Anatolius répondit que Dioscore n'avoit point été depose pour la Foi, mais pour avoir excommunié Leon, & pour ne s'être point présenté au Concile, bien qu'il eût été cité trois fois. Alors les Juges demanderent que les propres termes de la lettre de Leon fussent inserés dans la profession de Foi, à quoi les Evêques s'étant opposez, en soutenant qu'il ne falloit point faire d'autre profession de foi, & que celle qui avoit été faite, étoit en-

L'AN DE
N. S.

tière & parfaite, l'affaire fut remise au jugement de l'Empereur, qui ordonna que six Evêques d'Orient, trois du diocèse de Pont, trois d'Asie, trois de Thrace, & trois d'Illyrie, s'assembleroient en présence d'Anatolius, & des Vicaires du saint Siege, dans l'Eglise de sainte Euphemie martyre, & qu'ils conviendroient ensemble de la regle de la Foi, ou qu'au moins chacun d'eux expliqueroit la sienne en particulier, sinon qu'on assembleroit un Concile en Occident. Quand on leur eut demandé s'ils suivoient ou Dioscore, qui disoit que Jesus-Christ étoit composé de deux natures, ou Leon qui disoit qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ, ils s'écrierent qu'ils étoient du sentiment de Leon, & que ceux qui le combattoient, étoient des Eutychiens. Les Juges ayant dit qu'il falloit ajoûter à la profession de Foi, que les deux natures qui sont unies en Jesus-Christ, ne peuvent être séparées, changées, ni confonduës selon le sentiment de Leon; les Evêques les prièrent d'entrer dans l'Eglise de sainte Euphemie martyre. Les Juges y étant entrez avec Anatolius, les Vicaires de Leon, avec Maxime Evêque d'Antioche, Juvenal Evêque de Jérusalem, Thalasse Evêque de Cesarée en Cappadoce, & les autres Evêques, ils en sortirent incontinent après, & on lut la profession de Foi, telle que nous l'avons rapportée dans nôtre histoire. Les Evêques s'étant écriez, voila la Foi des Peres, que les Metropolitains la signent, voila la Foi des Apôtres, nous la suivons tous, nous la tenons tous: Les Juges prononcerent qu'ils feroient rapport à

L'Empereur de ce qui avoit été défini par les Evêques. L'Empereur Marcien s'étant trouvé à la sixième Seance, exhorta les Evêques à entretenir entre eux la paix, & ordonna que la profession de Foi fût luë par Acee Archidiacre de Constantinople. Tous les Evêques la signerent. L'Empereur ayant demandé si elle avoit été faite d'un commun consentement de l'assemblée, tous les Evêques éleverent leurs voix pour l'approuver. L'Empereur leur ayant encore parlé deux fois, ils firent des acclamations, pour lui souhaiter toute sorte de prospérité, & de bonheur. On composa ensuite des Canons à la persuasion de l'Empereur, & on attribua les droits de Métropole à la ville de Calcedoine. Ce Prince ordonna encore que les Evêques demeureroient trois ou quatre jours, durant lesquels ils feroient aux Juges telles demandes qu'il leur plairoit.

Il y eut encore une autre Seance, où l'on fit d'autres Canons. Dans une autre Seance Juvenal & Maxime firent un concordat, par lequel ils demeurèrent d'accord que l'Evêque d'Antioche auroit sous lui les deux Phenicies, & l'Arabie, & l'Evêque de Jerusalem les trois Palestines, & ce concordat fut confirmé par le jugement des Sénateurs, & des Evêques. On parla dans la neuvième Seance de l'affaire de Theodoret qui condamna Nestorius en ces termes. Anathème à Nestorius, & à quiconque nie que la sainte Vierge soit Mere de Dieu, & à quiconque divise le Fils unique de Dieu, & en fait deux au lieu d'un. J'ai signé la profession de Foi, & la lettre de Leon. Il fut rétabli après cela de toutes les voix sur le Siege de son Eglise.

L'AN DE
N. S.

On examina dans une autre Seance , la cause d'Ibas , & après avoir lu la sentence que Photius Evêque de Tyr, & Eustate Evêque de Beryte avoient prononcée contre lui, on remit le jugement à la Seance suivante.

Plusieurs Evêques ayant ordonné en l'onzième Seance, qu'Ibas seroit rétabli, d'autres reclamèrent en disant que les accusateurs d'Ibas étoient hors de l'assemblée, & en demandant qu'on les fît entrer. On lut ce qui avoit été fait contre Ibas; & les Juges ayant ordonné comme par forme d'interlocutoire, qu'on lût ce qui avoit été fait contre lui à Ephese, les Evêques repondirent que tout ce qui avoit été fait dans le second Concile d'Ephese, avoit depuis été déclaré nul, à la reserve de l'ordination de Maxime Evêque d'Antioche. Ils supplierent mesme l'Empereur de faire une loi, par laquelle il fût ordonné que tout ce qui avoit été fait à Ephese, depuis le premier Concile, où Cyrille Evêque d'Alexandrie avoit presidé, n'eût aucune force; & il fut ordonné qu'Ibas seroit rétabli sur le Siege de son Eglise. On examina dans la Seance suivante l'affaire de Bassien Evêque d'Ephese, & on ordonna qu'il seroit déposé aussi bien qu'Etienne, & que deux autres seroient sacrez en leur place. Dans la seance suivante, ces mesmes choses furent confirmées. Dans la treizième on agita un different qu'Eunome Evêque de Nicomedie, & Anastase Evêque de Nicée avoient ensemble touchant la jurisdiction sur quelques villes. Dans la quatorzième, on examina l'affaire de Sabinien, & on ordonna enfin que le Siege de Constantinople seroit le premier, après celui de Rome,



HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

Ecritte par Evagre.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Débauches de l'Empereur Zenon.

L'Empereur Zenon ne fut pas si-tôt, par la mort de Leon son fils, en possession de l'autorité souveraine, qu'il se plongea dans les plus sales débauches, comme s'il eût cru que ce n'est pas avoir un pouvoir absolu, que de ne pas faire tout ce que peut conseiller la passion. Il s'imagina follement qu'il n'y a que les personnes de basse condition, qui doivent rougir de leurs crimes, & les couvrir du voile des tenebres; & que les Princes ont droit de les commettre en public, & aux yeux des hommes. Il est certain qu'il n'avoit en cela que de fort bas sentimens. Car ce n'est pas par le commandement qu'on exerce sur les autres, qu'on merite le titre d'Empereur. C'est par celui qu'on exerce sur soi-

L'AN DE
N. S.
476.
ZENON.

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON.

mesme, par l'empire qu'on prend sur ses passions, par l'éminence de la vertu, par le bon exemple qu'on donne aux peuples. Quiconque s'abandonne à la volupté, tombe insensiblement dans un esclavage, dont il ne peut être racheté par quelque prix que ce soit, & où il change souvent de maître, sans changer de condition. Ces maîtres, dont il change, sont ses plaisirs, qui le retiennent tour à tour dans les chaînes jusques à ce qu'il ait enfin le courage de les briser. Que s'il ne l'a jamais il gemit sous leur pesanteur jusques à la mort.

CHAPITRE II.

Irruptions de divers peuples.

SI Zenon étoit sous une si terrible servitude, les peuples étoient dans une misere fort déplorable tant en Orient, qu'en Occident. D'un côté les Sarrasins faisoient un épouvantable dégât, & de l'autre les Huns qu'on appeloit autrefois Massagètes pilloient la Thrace, & passoient le Danube, sans trouver de résistance. Zenon ruinoit lui-mesme avec une fureur plus barbare que les étrangers, tout ce qui leur étoit échapé.

CHAPITRE III.

Revolte de Basiliſque.

Basiliſque frere de Verine s'étant soulevé contre lui, car ses plus proches avoient aversion de lui, à cause de ses débauches, il ne prit aucune
 resolution

resolution digne d'un homme de cœur. En effet le vice est sujet à la lâcheté & au desespoir, & la facilité avec laquelle il se soumet à la volupté, est une preuve certaine de sa foiblesse. Zenon s'enfuit, sans oser disputer la possession de l'Empire. Il fut longtemps assiégué en son païs avec Ariane sa femme, & avec quelques-uns de ses amis, qui lui avoient gardé la fidélité. Basilisque s'étant ainsi emparé de l'Empire, déclara Marc son fils Cesar, & tint une conduite toute contraire à celle de Zenon, & de ceux qui l'avoient précédé.

L'AN DE
N. S.
476.
ZENON.

CHAPITRE IV.

Rappel de Timothée. Lettre de Basilisque contre le Concile de Calcedoine.

IL rappela, à la priere de quelques habitans d'Alexandrie, Timothée Elue du lieu de son exil, où il avoit passé dix-huit ans. Ce Timothée étant donc retourné à Constantinople, au temps qu'Acace en occupoit le Siege, il persuada à Basilisque d'écrire à tous les Evêques, pour faire condamner le Concile de Calcedoine, & la lettre de Leon. La lettre de Basilisque étoit conçue en ces termes.

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON ,

ET BASI-

LISQUE.

Lettre de Basiliſque.

L'Empereur Ceſar Baſiliſque Pieux , Vainqueur , Triomphant , tres-Grand , toujours Auguſte , & Marc tres-Noble Ceſar: A Timothée reverendiſſime Archevêque de la grande Eglife d'Alexandrie.

Nous voulons que les loix , que les tres-Religieux Empereurs nos predeceſſeurs , qui ont adoré la Trinité ſainte , bien-heuteuſe , immortelle & vivifiante , ont faites en faveur de la Foi des Apôtres ſoient inviolablement obſervées , comme des loix tres-ſalutaires , & nous les confirmons , & les publions de nouveau comme nos loix propres , Comme nous preferons la Pieté , & la Gloire de Dieu & de nôtre Sauveur , de qui nous tenons la vie , & la puissance , à tous les ſoins , & à toutes les affaires temporelles , & que nous ſommes d'ailleurs perſuadez que le ſalut , & la ſureté du troupeau de Jeſus-Chriſt dépendent de ſon union , & de ſa concordance , & que nous regardons cette union , comme le fondement du repos de nos ſujets , & comme l'appui de nôtre autorité , nous la voulons offrir à Jeſus-Chriſt , nôtre Dieu & nôtre Sauveur , cette union de l'Eglife , comme les premices de nôtre Empire. Nous ordonnons que le Symbole des trois cent dix-huit Evêques , que l'Esprit ſaint a autrefois aſſemblez dans la ville de Nicée , lequel eſt comme la baſe de la felicité humaine , que nous & nos predeceſſeurs avons cru , & dans lequel nous avons été baptizez , ſoit reçu ſeul dans toutes les Eglifes , comme l'unique regle de la Foi , qui peut renverſer

toutes les heresies, & reünir tous les membres de l'Eglise. C'est aussi nôtre intention, que tout ce qui a été fait par les cent cinquante Evêques assemblez dans cette ville imperiale, pour la confirmation du mesme Symbole, contre ceux qui faisoient injure au saint Esprit, & que tout ce qui a été fait encore dans la ville Metropolitaine d'Ephese, contre l'impieté de Nestorius, & de ses Sectateurs, demeure inviolable. Mais pour le livre de Leon, & pour tout ce qui a été dit, ou fait à Calcedoine, contre ce tres-saint Symbole de Nicée, soit en disputant, en enseignant, ou en expliquant les Articles de la Foi, & qui n'a servi qu'à troubler la paix des saintes Eglises, & à remplir le monde de confusion & de desordre, nous ordonnons qu'il soit brulé, & condamné ici, & ailleurs par les saints Evêques. C'est ainsi que les Empereurs de sainte & d'heureuse memoire, qui nous ont precedez, comme Constantin, & le jeune Theodose ont fait des loix contre toutes les doctrines pernicieuses. Que toutes ces doctrines pernicieuses, qui tendent à ébranler, & à changer les bonnes, que les trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, les cent cinquante du Concile de Constantinople, & ceux du Concile d'Ephese ont établies par l'inspiration de l'Esprit saint, soient entierement exterminées de l'Eglise, qui est une, Orthodoxe, Catholique, & Apostolique. Qu'il ne soit permis à personne, soit Prêtre, ou Laïque de violer cette divine constitution du saint Concile. Au reste nous ordonnons que l'heresie de ceux qui nient que le Fils unique de Dieu se soit incarné, &

L'AN DE
N. S.

476.

ZENO N
ET BASI-
LISQUE.

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON,
ET BASILISQUE.

ait été fait Homme dans le sein de la sainte Vierge Marie Mere de Dieu, par l'operation du divin Esprit, & qui s'imaginent qu'il n'a eu qu'un corps phantastique, ou un corps descendu du Ciel, & toutes les autres erreurs, qui peuvent alterer ou corrompre ce saint Symbole en quelque temps, ou en quelque lieu qu'elles ayent paru, soient condamnées avec les nouveautéz, qui ont été introduites au Concile de Calcedoine. Mais parceque les soins d'un Empereur ne doivent pas moins s'étendre sur l'avenir que sur le present, nous ordonnons que tous les saints Evêques signent nôtre lettre, lorsqu'elle leur sera présentée, & qu'ils déclarent qu'ils ne tiennent point d'autre Symbole que celui qui a été fait par les trois cent dix-huit Evêques de Nicée, & confirmé par les cent cinquante de Constantinople, de la maniere qu'il a été défini par les tres-saints Evêques, qui se sont assemblez depuis à Ephese, en déclarant qu'il faut suivre le Symbole de Nicée comme la regle certaine de la foi, & en condamnant tout ce qui s'est fait à Calcedoine, au scandale du peuple, & au prejudice de la tranquillité publique, & de nôtre repos particulier. Quiconque après cette divine ordonnance, que nous tenons d'autant plus conforme à l'Esprit de Dieu, qu'elle ne tend qu'à l'unité de l'Eglise, tâchera de soutenir la nouveauté, qui a été introduite à Calcedoine contre la Foi, & de l'autoriser de vive voix, ou par écrit, en disputant ou en prêchant en quelque temps, en quelque lieu, & de quelque sorte que ce soit, sera traité comme un seditieux, comme

un perturbateur du repos des Fideles, comme l'ennemi de Dieu, & de notre salut, & jugé selon la rigueur de la loi de l'Empereur Theodose d'heureuse memoire, que j'ai fait ajouter au bas de cette lettre, & s'il est Evêque ou Ecclesiastique, il sera déposé; & s'il est Moine ou Laïque, il sera puni par l'exil, par la confiscation de ses biens, & par d'autres peines. Ainsi la Trinité sainte, & consubstantielle, qui est la source de la vie, recevant le culte que nôtre pieté lui rend par l'abolition des erreurs, & par la confirmation des traditions Apostoliques, sera toujours favorable à nôtre Empire, & lui procurera la paix.

L'AN. DE
N. S.
476.

ZENON,
ET BASILISQUE.

“
“
“
“
“
“

CHAPITRE V.

Approbations données à la Lettre de Basilisque.

Timothée, qui étoit retourné depuis peu de son exil, approuva cette Lettre comme Zacarie le Rheteur le témoigne. Pierre surnommé le Foulon Evêque d'Antioche, qui étoit à Constantinople avec Timothée, l'approuva aussi. Il fut ordonné au mesme temps, que Paul seroit rétabli sur le Siege Archiepiscopal d'Ephese. Le mesme Zacarie rapporte qu'Anastase qui avoit succédé à Juvenal dans la conduite de l'Eglise de Jerusalem, signa la mesme lettre avec quelques autres; de sorte qu'il y eut environ cinq cens Evêques, qui consentirent à la condamnation du Concile de Calcedoine, & de la lettre de Leon. Il fait aussi mention d'une requête présentée à Basilisque par les Evê-

M m m iij.

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON ,
ET BASI-
LISQUE.

ques d'Asie, qui s'étoient assemblez à Ephese, dont voici une partie.

A nos tres-pieux Seigneurs Basiliſque & Marc toujours Vainqueurs, & Auguſtes. Et un peu après: Il ſemble, tres-pieux Empereurs, que vous ayez été attaquez, & combatus en toutes les meſmes manieres que la foi l'a été. Et un peu après. L'attente d'un terrible jugement, le feu de la colere de Dieu, la juſte indignation de vôtre clemence ſurprendront bien-tôt ces temeraires ennemis, qui ont l'inſolence d'attaquer la puissance de Dieu, la ſainteté de la Foi, & la grandeur de vôtre Empire, auquel la pieté ſert de fondement, & qui ne nous épargnant point, nous, dis-je, qui ne ſommes que des hommes foibles, publient que nous n'avons ſigné vôtre lettre que par crainte, bien que nous l'ayons ſignée avec autant de liberté que de joye. Et encore après. Ne permettez donc pas, s'il vous plaît, qu'on propoſe en public rien de contraire à vôtre lettre, & tenez pour certain que ſi vous le permettez, il en arrivera de ſi horribles deſordres, qu'ils feront en quelque façon oublier, ou mépriſer les maux que le Concile de Calcedoine a produits, bien qu'entre ces maux-là on comte un grand nombre de maſſacres, & quantité de ſang tres-injuſtement répandu. Et quelques lignes après. Nous conjurons vôtre pieté en preſence de Jeſus-Chriſt nôtre Sauveur, de ne ſe point ſoumettre à la condamnation, & à la depoſition canonique, & ſur tout de ſe preferer exemt de celle, qui a été prononcée contre celui, qui par ſes crimes, a été convaincu d'avoir

tres-mal administré l'Eglise de la ville Imperiale. Zacarie ayant rapporté cette lettre ajoute ce qui suit. Aussi-tôt que la lettre de l'Empereur eut été publiée, tout ce qu'il y avoit dans Constantinople de Moines, qui suivoient les égaremens d'Eütychez, espererent en tirer grand avantage, & coururent en diligence vers Timothée; mais quand il les eut convaincus, que le Verbe est de mesme substance que nous, selon la nature humaine, & de mesme substance que son Pere, selon la nature divine, ils s'en retournerent.

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON ,

ET BASI-

LISQUE.

CHAPITRE VI.

Rétablissement des droits de l'Eglise d'Ephese.

Condamnation du Concile de Calcedoine.

LE mesme Zacarie dit que Timothée étant allé de Constantinople à Ephese, rétablit Paul sur le Siege de cette ville, d'où il avoit été chassé, bien qu'il eût été ordonné par les Evêques de la Province, selon l'ancienne coutume. Il rendit aussi à cette Eglise-là le titre de Patriarcale, dont elle avoit été dépouillée par le Concile de Calcedoine, comme nous l'avons dit ci-devant. Il alla d'Ephese à Alexandrie, & exigea de tous ceux qui l'aborderent, qu'ils condamnassent le Concile de Calcedoine. Il y en eut néanmoins quelques-uns, qui selon le témoignage de Zacarie, se separerent de lui, & entre autres, Theodote Evêque de Joppa, qui avoit été ordonné par ce Theodose, qui fut fait Evêque de Jerusalem, pendant que Juvenal étoit allé à Constantinople.

Siege de cette ville imperiale, a eu droit d'ordination, à la charge que les Evêques de ces Provinces demeureront dans leurs Sieges, sans qu'après leur mort le Siege de cette illustre ville souffre aucune diminution dans le droit, qui lui appartient d'ordonner les Evêques. Personne ne doit douter que cette lettre n'ait force de loi.

L'AN DE

N. S.

477.

ZENON.

CHAPITRE VIII.

Rétablissement de Zenon sur le Trône.

ON dit que Zenon ayant vu plusieurs fois durant son sommeil Teclé, cette Martyre si celebre par la gloire des combats soutenus pour la défense de la Foi, & ayant été animé par ses promesses, & rempli de l'esperance de remonter sur le trône, il s'approcha de Constantinople. Ayant corrompu pour cet effet ses gardes, il poursuivit Basilisque dans la seconde année de son usurpation, le contraignit de s'enfuir dans la sacristie de l'Eglise, & le livra à ses ennemis. Zenon en reconnaissance d'un si signalé bienfait, éleva une Eglise magnifique à Seleucie ville d'Isaurie, en l'honneur de sainte Teclé, & l'embellit de quantité d'ornemens, qui attirent encore aujourd'hui les yeux & l'admiration des spectateurs. Basilisque fut mené en Cappadoce & tué avec sa femme & ses enfans à Acuse. Tout ce qu'il avoit ordonné par ses lettres, fut revoqué par Zenon. Pierre surnommé Foulon fut chassé de l'Eglise d'Antioche, & Paul de celle d'Ephese.

L'AN DE

N. S.

477.

ZENON.

C H A P I T R E I X.

*Memoire presenté à Acace par les Evêques
d'Asie.*

CEpendant les Evêques d'Asie demanderent pardon à Acace, & lui envoyerent un memoire, par lequel ils s'excuserent d'avoir signé la lettre de Basiliſque, & proteſterent qu'ils ne l'avoient ſignée que par force, & que jamais ils n'avoient eu d'autre ſentiment que celui du Concile de Calcedoine. Voici à peu près de quelle maniere ce memoire étoit conçu.

Lettre ou demande envoyée par les Evêques d'Asie, à Acace Evêque de Constantinople.

» A Acace tres-saint, & tres-religieux Patriarche de
 » la tres-sainte Eglise de la ville Imperiale de Constantinople la nouvelle Rome. Et un peu après. Il est allé
 » vous trouver, & il aura l'honneur de vous parler de
 » nôtre part, ſelon la charge que nous lui en avons
 » donnée. Et encore après. Nous declarons par nos memoires, que nous n'avons pas ſigné volontairement,
 » mais par contrainte, & que nôtre main a écrit des
 » mots, auxquels nôtre cœur ne conſentoit point,
 » Nous avons reçu de Dieu par le merite de vos prieres la grace de croire la doctrine que nous avons
 » priſe des trois cent dix-huit Peres du Concile de
 » Nicée, & des cent cinquante du Concile de Constantinople, ces grandes & éclairantes lumieres de l'univers. Nous croyons encore ce qui a été veritablement, & ſagement décidé par les Evêques qui ſe ſont

PAR EVAGRE , LIV. III. 467
assemblez à Calcedoine. Je ne saurois dire, s'ils ont
déguisé la verité, quand ils ont assuré qu'ils avoient
été contraints de signer, ou si Zacarie le Rheteur
leur impose.

L'AN DE

N. S.

477.

ZENON.

CHAPITRE X.

Evêques d'Antioche.

ETienne fut chargé de la conduite de l'Eglise
d'Antioche, après que Pierre en eut été chassé.
Cet Etienne fut tué selon le témoignage de Jean le
Rheteur par les enfans, qui le percerent avec des
pointes de cannes. Calendon lui succeda, & per-
suada à tout le monde, de condamner Timothée,
& les lettres de Basilisque.

CHAPITRE XI.

Mort de Timothée surnommé Elare. Restablisse- ment d'un autre Timothée sur le Siege de l'Eglise d'Alexandrie.

ZEnon eut dessein de chasser Timothée d'A-
lexandrie. Mais quelqu'un lui ayant dit qu'il
étoit fort vieux, & que la mort l'en retireroit bien-
tôt, il changea de sentiment. La mort l'en ayant en
effet retiré incontinent après; les Evêques depen-
dans du Siege d'Alexandrie, élurent de leur propre
autorité, Pierre surnommé Monge, dont l'Empe-
reur ayant eu avis, il entra dans une grande colere,
& eut envie de faire mourir Monge. Il rappela à
l'heure-mesme Timothée successeur de Protere, qui

N n ij

L'AN DE
N. S.

étoit alors à Canope, où il avoit été relegué pour une sedition, & le rétablit sur son Siege.

477.

ZENON.

C H A P I T R E X I I.

Retablissement de Pierre surnommé Monge sur le Siege de l'Eglise d'Alexandrie.

Jean Prêtre; & Oeconome de l'Eglise de saint Jean Baptiste, fut député par l'avis de quelques habitans d'Alexandrie, pour supplier l'Empereur de leur laisser la liberté de l'élection, lorsque le Siege de leur Eglise seroit vacant. Zacarie écrit que ce Jean fut convaincu d'avoir recherché lui-même la dignité Episcopale, & obligé à y renoncer avec serment. L'Empereur ordonna après cela, que quand le Siege vaqueroit par la mort de Timothée, le Clergé & le Peuple auroient la liberté d'élire. Timothée étant mort bien-tôt après, Jean donna de l'argent pour se faire élire au prejudice de son serment, comme Zacarie le rapporte. L'Empereur n'en fut pas si-tôt averti qu'il le fit chasser, & qu'il ordonna que Pierre Monge seroit rétabli sur le Siege de l'Eglise, pourvu qu'il signât l'Edit qu'il avoit publié touchant l'union, & qu'il admît à sa communion ceux du parti de Protère.

CHAPITRE XIII.

*Edit de l'union signé par Pierre Monge.*L'AN DE
N. S.

477.

ZENON.

PErgame Gouverneur d'Egypte porta à Alexandrie l'Edit que l'Empereur avoit fait touchant l'union par le conseil d'Acace Evêque de Constantinople. Ayant trouvé que Jean s'étoit enfui d'Alexandrie, il conféra avec Pierre, & lui persuada de signer l'Edit, & d'admettre à sa communion ceux avec lesquels il avoit eu des differens. L'Edit fut reçu bien-tôt après dans une Fête fort solennelle, & les Partisans de Protere admis à la communion. Pierre prêcha & publia l'Edit de Zenon, dont j'insérerai ici les propres termes:

CHAPITRE XIV.

Edit de l'union.

L'Empereur Cesar Flavius Zenon, Pieux, Vainqueur, Triomphant, tres-Grand, toujours Auguste: Aux reverendissimes Evêques, Ecclesiastiques, Moines, & Peuples d'Alexandrie, d'Egypte, de Libye, & de Pentapole. Etant persuadez comme nous le sommes, que la foi que les trois cens dix-huit Evêques assemblez à Nicée, ont expliquée par les lumieres de l'Esprit divin, & que les cent cinquante Evêques assemblez à Constantinople, ont confirmée comme la veritable & l'unique, est le principe, l'affermissement, la force & la défense de notre Empire, nous travaillons jour & nuit avec

Nnn iij

L'AN DE

N. S.

482.

ZENON.

toute l'application qu'il nous est possible, pour
 faire en sorte par l'autorité de nos loix, que l'Eglise
 sainte, Catholique, & Apostolique, qui est la mere
 immortelle & incorruptible de nos états, croisse &
 s'augmente par cette foi, & que le peuple fidele
 étant uni par la paix de Dieu, lui fasse continuelle-
 ment des prieres avec les Evêques, les Ecclesiasti-
 ques, les Archimandrites & les Moines pour le repos
 & pour la prosperité de nôtre Empire. Car tant que
 Jesus-Christ nôtre Dieu & nôtre Sauveur, qui est
 né de la sainte Virge Marie Mere de Dieu, approu-
 vera le culte que nous lui rendrons, & qu'il recevra
 favorablement nos loüanges, nos ennemis seront
 abbatu, nos sujets rendront une obeïssance rai-
 sonnable à la puissance que Dieu nous a mise entre
 les mains, & nous jouïrons de la paix, & des biens
 de la paix, de la temperature de l'air, de l'abondance
 des fruits, & des autres commoditez temporelles.
 Etant donc veritable que nôtre conservation parti-
 culiere, & la prosperité generale de l'Empire dépen-
 dent de la pureté de la Foi, les Superieurs des Mo-
 nasteres, les Solitaires, & d'autres personnes con-
 siderables par leur pieté, nous ont supplié avec lar-
 mes, de reünir les membres de l'Eglise, que l'en-
 nemi commun a separez, parcequ'il fait que s'il at-
 taquoit le corps entier, il seroit defait. Il est arrivé
 de cette malheureuse division, que depuis long-
 temps un nombre innombrable de personnes sont
 mortes, les unes, sans avoir participé à la sainte
 communion, & les autres sans avoir reçu le bapté-
 me, & que l'on a commis tant de meurtres, & ré-

pându tant de sang que l'air & la terre en ont été également infectez. Ces malheurs sont si déplora-
bles que je ne doute point que tout le monde ne soit bien aise qu'on en arrête le cours. C'est pourquoi nous souhaittons que vous sachiez, que nous, ni les Eglises, qui sont répandues par toute la terre, n'ont point, & n'ont jamais eu d'autre Symbole, d'autre doctrine, d'autre définition de foi, que celle qui a été faite par les trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, & confirmée par les cent cinquante de Constantinople, & que nous ne savons personne, qui en tienne d'autre. Que si quelqu'un en tient une autre, nous le tenons lui-même pour un étranger, & pour un homme séparé de nous, parceque nous sommes persuadés, comme nous l'avons dit, que cette foi est l'appui & le soutien de nôtre état. Tous les peuples, qui reçoivent le saint Baptême, le reçoivent avec la foi de ce Symbole. Les saints Peres, qui se sont assemblez depuis à Ephese, & qui ont condamné l'impiété de Nestorius, & de ses Sectateurs, ont tenu le même Symbole. Nous prononçons anathème contre Nestorius, & contre Eutyches, parcequ'ils suivent une doctrine contraire à celle des saints Peres. Nous recevons les douze Chapitres composez par Cyrille d'heureuse memoire, autrefois Archevêque de l'Eglise sainte, & Catholique d'Alexandrie. Nous confessons que nôtre Seigneur Jesus-Christ étant Dieu, s'est fait vrai Homme, qu'il est de même substance que son Pere selon la Divinité, & de même substance que nous selon l'Humanité, qu'il est descendu du Ciel, qu'il a pris

L'AN. DE

N. S.

482.

ZENON.

un corps par l'operation du divin Esprit dans le sein de la Vierge Marie Mere de Dieu, & qu'il est unique & seul. Car les miracles qu'il a operez, ou les douleurs qu'il a souffertes dans le corps, sont les miracles & les douleurs d'une seule personne. Nous ne recevons point ceux qui le divisent, ou qui le confondent, ou qui en inventent un autre qui n'est que phantastique & imaginaire. L'Incarnation qui a été accomplie sans aucune tache de peché dans la personne de la Mere de Dieu, n'a pas produit un nouveau Fils. La Trinité est toujours demeurée Trinité, bien qu'une des personnes, savoir le Verbe Dieu, se soit incarnée. La connoissance certaine que nous avons, que toutes les Eglises saintes & orthodoxes, & les zelez & charitables Evêques, qui les gouvernent, enfin que tous les peuples, qui sont soumis à nôtre obeïssance, n'ont point admis, & n'admettent point d'autre Symbole, ni d'autre profession de Foi, que celle, dont nous parlons, est cause de ce que nous sommes reünis avec joye. Nous n'avons écrit tout ceci que pour vôtre satisfaction, & sans aucun dessein d'introduire des nouveautez. Nous prononçons anathème contre ceux qui ont eu autrefois, ou qui ont maintenant des sentimens contraires; soit dans le Concile de Calcedoine, ou dans un autre, & principalement contre Nestorius, contre Eutychez, & contre ceux qui les suivent. Reünissez-vous donc à l'Eglise, qui est vôtre Mere selon l'esprit, afin que vous jouïssiez dans son sein de la même communion que nous, selon cette unique profession de Foi. Cette sainte Mere vous tend les bras, pour vous

vous embrasser comme les enfans, après une longue absence, & s'attent à entendre vos voix accordées pour former un concert. Hâtez-vous donc, & attirez sur vous par ce moyen les graces de Jesus-Christ nôtre Sauveur, & nôtre Maître, & meritez des louanges & des éloges de nôtre bouche. Dès que cet Edit eut été lu, tous les habitans d'Alexandrie se réunirent à l'Eglise sainte, Catholique, & Apostolique.

 L'AN DE
 N. S.

ZENON.

 CHAPITRE XV.

Fausse plainte de Jean. Réponse de Zenon.

Jean s'étant échappé d'Alexandrie, se retira à Rome, où il fit beaucoup de bruit en assurant qu'il avoit été chassé de son Siege, pour avoir défendu les decrets de Leon, & du Concile de Calcedoine, & qu'on avoit établi en sa place un autre Evêque, qui combattoit les mesmes decrets. Ces discours ayant fait impression sur l'esprit de Simplicius Evêque de l'ancienne Rome, il en écrivit à l'Empereur Zenon, qui l'instruisit de la verité, & lui fit connaître par sa réponse, que Jean n'avoit été déposé que pour le parjure qu'il avoit commis.

L'AN DE

N. S.

CHAPITRE XVI.

ZENON.

Bannissement de Calendion. Retablissement de Pierre le Foulon sur le Siege de l'Eglise d'Antioche.

CAlendion Evêque d'Antioche écrivit à l'Empereur Zenon, & à Acace Evêque de Constantinople, que Pierre étoit un adultere, & qu'étant dans Alexandrie, il avoit publiquement prononcé anathême contre le Concile de Calcedoine. Ce Calendion ayant été bien-tôt après soupçonné d'avoir favorisé le parti d'Ille, de Loonce, & de Pamprene, qui avoient entrepris d'usurper l'autorité souveraine, il fut exilé à Oasis. Pierre surnommé le Foulon fut rétabli sur le Siege de l'Eglise d'Antioche, qu'il avoit occupé avant Calendion & Etienne. Ce Pierre signa l'Edit de Zenon, & écrivit à Pierre Evêque d'Alexandrie, pour entretenir avec lui la communion Ecclesiastique. Acace Evêque de Constantinople, & Martyrius Evêque de Jerusalem écrivirent aussi à Pierre pour le même sujet. Il y en eut quelques-uns, qui se separerent depuis tout ouvertement de la communion de Pierre, & alors il prononça anathême contre le Concile de Calcedoine. Acace ayant reçu cette nouvelle, & en ayant été fort surpris, envoya quelques personnes, pour s'informer de la verité. Pierre voulant leur faire accroire qu'il n'avoit rien fait de ce dont il étoit accusé, produisit des témoins, qui

deposèrent qu'ils n'avoient point connoissance qu'il
fût capable de ce dont il étoit chargé.

L'AN DE
N. S.

CHAPITRE XVII.

ZENON.

*Artifice de Pierre Evêque d'Alexandrie. Sa
lettre à Acace Evêque de Constantinople.*

CE Pierre étoit un homme qui s'accommodant
au temps, changeoit fort souvent de senti-
ment. Tantôt il prononçoit anathème contre le
Concile de Calcedoine, & tantôt il le recevoit avec
éloge. Il écrivit à Acace Evêque de Constantinople
une lettre, dont voici les termes. Dieu dont la
grandeur est infinie, recompensera vôtre sainteté
des travaux & des fatigues qu'elle endure depuis un
grand nombre d'années, pour la foi des saints Pe-
res, qui est conforme au Symbole des trois cent dix-
huit Evêques du Concile de Nicée, dont nous avons
fait profession, quand nous avons reçu le baptême,
& dont nous la faisons encore aujourd'hui, & qui a
été confirmée par les cent cinquante Evêques, qui
ont tenu le Concile de Constantinople. Vous avez
reüni l'Eglise, en montrant aux Fideles, qui la
composent, le chemin de la verité, & en faisant
voir par des argumens invincibles, que le saint &
universel Concile de Calcedoine, n'a ordonné rien
de contraire, & que ses decrets s'accordent parfai-
tement avec ceux du Concile de Nicée. Nous la re-
cevons de tout nôtre cœur, dans l'assurance où nous
sommes, qu'elle n'a rien introduit de nouveau. Au
reste nous avons appris que quelques Moines, qui

O o o ij

L'AN DE
N. S.

ZENON.

font-animez de jalousie contre nous, ont répandu des calomnies, qui n'ont point trouvé de creance dans vôtre esprit. Ils nous ont accusé premierement d'avoir ôté le corps de Timothée nôtre saint Pere, & nôtre Archevêque du lieu, où il étoit, pour le
 „ mettre dans un autre, pretendant que c'est une
 „ action, qui déplaît à Dieu, & qui est défenduë par
 „ les lois. L'autre crime qu'ils nous ont imputé, est
 „ beaucoup plus énorme. Mais il n'a pas la moindre
 „ apparence de verité. Car comment aurions-nous pû
 „ prononcer anathème contre le saint Concile de Cal-
 „ cedoine, puisque nous l'approuvons, & que nous
 „ croyons ce qu'il enseigne. Vôtre Sainteté n'ignore
 „ pas combien les peuples & les Moines de ce pais
 „ ont de legereté, d'inclination à la nouveauté, & de
 „ jalousie. Ces derniers s'étant joints à certaines per-
 „ sonnes mal intentionnées, qui se sont retranchées
 „ de l'Eglise, tâchent de traîner le peuple après eux.
 „ Mais nous avons, avec le secours de vos prieres, trou-
 „ vé un remede qui ne blesse en rien le saint Concile
 „ de Calcedoine, où nous savons, comme nous l'avons
 „ déjà dit, qu'il n'a rien été introduit de nouveau.
 „ Nous avons fait en sorte pour contenter les foibles,
 „ que tous ceux qui entrent dans nos assemblées, sont
 „ parfaitement d'accord. M'étant opposé à ce mal de
 „ tout mon pouvoir, j'en ai bien tôt arrêté le pro-
 „ grez. J'avertis cependant vôtre Sainteté que les
 „ Moines continuent à semer la division, que se
 „ servant de certaines personnes, qui n'ont jamais de-
 „ meuré dans les Monasteres, pour exciter la sedition,
 „ ils courent de tous côtez, & répandent de faux bruits

contre nôtre reputation , & contre la paix de l'Eglise. Ils ne nous permettent de suivre en aucune chose la disposition des canons , & ils tâchent que le peuple qui nous est commis , usurpe une indépendance monstrueuse , au lieu de demeurer dans les bornes d'une soumission legitime. Enfin ils n'omettent rien de ce qui peut déplaire à Dieu. Nous esperons que vôtre Sainteté aura la bonté de représenter toutes ces choses à l'Empereur , & de faire en sorte qu'il pourvoye à la paix de l'Eglise , si bien que tout le monde soit obligé d'obeir à des ordres si dignes d'un Empereur , & si agreables à Dieu.

L'AN DE
N. S.

ZENON.

C H A P I T R E X V I I I .

*Sentence prononcée par Felix Evêque de Rome ,
contre Acace Evêque de Constantinople.*

Jean , qui s'étoit retiré à Rome , parla si souvent & avec des instances si pressantes à Felix , qui avoit succédé à Simplicius dans le gouvernement de cette Eglise , de la conduite de Pierre , qu'il lui persuada , comme Zacarie le témoigne , de déposer Acace , parcequ'il admettoit Pierre à sa communion. Mais Acace ne défera point à cette sentence , parcequ'elle n'avoit pas été rendue selon les Canons , & qu'elle ne vint à sa connoissance , que par le moyen des Moines du Monastere des Accmites. Voila comment Zacarie rapporte l'affaire. Il me semble qu'il en étoit fort peu instruit , & qu'il n'en savoit que ce qu'il en avoit appris par le bruit confus de la renommée. Cela m'oblige à en marquer exacte-

L'AN DE
N. S.

ZENON.

ment toute la suite. Jean ayant présenté une Requête à Felix, où il exposoit qu'Acace admettoit Pierre à sa communion, & contrevenoit en plusieurs autres points aux saints Canons, Felix envoya vers l'Empereur Zenon deux Evêques, dont l'un s'appeloit Vital, & l'autre Misene, pour le supplier que le Concile de Calcedoine fût confirmé, que Pierre fut chassé comme un heretique, & qu'Acace fut envoyé à Rome, pour répondre aux accusations que Jean avoit intentées contre lui.

CHAPITRE XXI.

Sollicitation faite à Felix par le Superieur du Monastere des Acemites.

Avant que ces deux Evêques, que Felix avoit envoyez, fussent arrivez à la Cour de l'Empereur, Cyrille Superieur du Monastere des Acemites envoya se plaindre à ce Pape de la lenteur, avec laquelle il differoit de jour en jour à apporter le remede necessaire aux maux pressans de l'Eglise. Cela l'obligea à écrire à Misene, & à ses Collegues, qu'ils ne fissent rien touchant l'affaire, pour laquelle ils avoient été envoyez, qu'ils n'eussent auparavant conféré avec Cyrille.

CHAPITRE XX.

L'AN DE
N. S.*Lettre de Felix, de Zenon, & de quelques autres.*

ZENON.

Felix envoya de nouvelles instructions à ces Evêques, & écrivit à l'Empereur Zenon, tant pour l'exhorter à maintenir le Concile de Calcedoine, que pour lui donner avis de la persecution, qu'Hunneric avoit excitée en Afrique contre les Fideles. L'Empereur Zenon lui fit réponse, que c'étoit en vain qu'il s'étoit si fort ému des discours de Jean, qui, bien qu'il eût juré de ne pretendre jamais au Siege de l'Eglise d'Alexandrie, avoit violé son serment, & commis toutes sortes de sacrileges, que Pierre n'avoit été ordonné qu'avec connoissance de cause, après un serieux examen de son affaire, & après qu'il avoit déclaré par écrit qu'il tenoit la foi, qui avoit été expliquée par les trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, & depuis confirmée par le Concile de Calcedoine. Voici les paroles de la lettre de l'Empereur. Vous devez être
 “ tres-assuré que nôtre pieté, le tres-saint Pierre
 “ dont je viens de parler, & toutes les Eglises reçoivent
 “ le tres-saint Concile de Calcedoine, dont la doctrine
 “ est parfaitement conforme à celle du Concile de
 “ Nicée. On voit dans les memes actes les lettres
 “ de Cyrille, les lettres de quelques autres Superieurs
 “ des Monasteres de Constantinople, celles de plu-
 “ sieurs Evêques; & de plusieurs Ecclesiastiques d'E-
 “ gypte, où ils traitoient comme des heretiques, non
 “ seulement Pierre, mais encore tous ceux, qui com-

L'AN DE

N. S.

ZENON.

muniquoient avec lui. Les Moines du Monastere des Acemites allerent trouver Felix , & se plainquirent à lui , de ce que Misene & Vital avoient communiqué avec les heretiques , parce qu'au lieu que le nom de Pierre n'avoit été recité qu'en particulier, avant leur arrivée à Constantinople, il y avoit depuis été recité publiquement. Les Egyptiens écrivirent à Rome les mesmes choses touchant Pierre, & ajouterent que Jean étoit Orthodoxe, & avoit été legitiment ordonné, au lieu que Pierre ne l'avoit été que par deux Evêques infectez des mesmes erreurs que lui, que depuis que Jean avoit été chassé, les Orthodoxes avoient souffert une cruelle persecution, qu'Acace avoit été informé de toutes ces circonstances par le rapport de plusieurs personnes, qui étoient allées d'Alexandrie à Constantinople, & qu'on reconnoissoit clairement qu'il le protegeoit en toutes rencontres.

C H A P I T R E X X I.

Deposition des Nonces de Felix Evêque de Rome.

Simeon Moine Acemite ayant été envoyé à Rome par Cyrille son Superieur, y aigrit extrêmement cette affaire, en accusant Misene & Vital d'avoir parricipé à la communion des heretiques, quand ils avoient recité publiquement le nom de Pierre, & d'avoir donné par ce moyen un sujet de scandale & de chute aux ignorans, auxquels on faisoit accroire que Pierre étoit dans la communion du Siege de Rome. Simeon ajouta que plusieurs questions

questions ayant été proposées, Misene & Vital ne voulurent jamais conférer avec aucun Orthodoxe, ni leur donner les lettres qui sont les marques de la communion, ni prendre connoissance de ce qui se tramait contre la foi. Il produisit un Prêtre nommé Silvain, qui avoit converse familièrement avec Misene & avec Vital dans Constantinople, & qui confirma par sa deposition la verité des faits, dont il accusoit les Nonces. Il lut outre cela une Lettre d'Acace à Simplicius, où parlant de Pierre, il dit qu'il avoit été déposé, & l'appelle le fils de la nuit. Le Concile tenu à Rome deposa pour toutes ces raisons Misene & Vital de la Dignité Episcopale, & les priva de la participation du Corps du Sauveur. Voici les propres termes de la sentence. L'Eglise Romaine ne reçoit point l'heretique Pierre qu'elle a déposé, excommunié, & frappé d'anathème, il y a longtemps. La Sentence contenoit encore ce qui suit. Il est clair qu'Acace Evêque de Constantinople est fort blâmable de n'avoir pas averti l'Empereur Zenon, que Pierre étoit dans l'erreur; car s'il aimoit sincèrement ce Prince, il devoit l'en avertir, comme il en avoit averti Simplicius. Mais il aime l'Empereur Zenon comme les hommes du monde, & n'aime point la Foi. Reprenons la suite de notre Histoire. On a entre les mains une lettre d'Acace aux Evêques, aux Ecclesiastiques, aux Moines, & au Peuple d'Egypte, par laquelle il tâche d'apporter remede au schisme. Il en écrivit aussi une autre sur le mesme sujet à Pierre Evêque d'Alexandrie.

L'AN DE
N. S.
484.
ZENON.

L'AN DE

N. 3.

484.

ZENON.

CHAPITRE XXII.

Troubles excitez à Alexandrie, & ailleurs, à l'occasion du Concile de Calcedoine.

LE schisme croissoit cependant de jour en jour dans Alexandrie. Pierre condamna la lettre de Leon, les Actes du Concile de Calcedoine, prononça anathème contre ceux qui refusoient de recevoir les écrits de Dioscore & de Timothée, attira à sa communion quelques Evêques, & quelques Superieurs de Monasteres, & chassa de leurs cellules plusieurs de ceux qu'il n'avoit pu gagner. Nephalius alla à Constantinople, pour se plaindre de ces violences à l'Empereur Zenon, qui en étant entré en grande colere, envoya un Officier de ses gardes nommé Côme. Quand il y fut arrivé, il usa de grandes menaces contre Pierre, & le blâma d'avoir excité des troubles par une rigueur excessive. Mais ces menaces n'ayant de rien servi, il s'en retourna à Constantinople, après avoir seulement fait recevoir les Moines dans les Monasteres, d'où Pierre les avoit chassés. Cela obligea l'Empereur à envoyer en sa place Arsene qu'il fit en mesme temps Gouverneur d'Égypte, & General des troupes. Il arriva avec Nephalius à Alexandrie, & fit plusieurs discours pour porter les esprits à la paix. Mais n'ayant pu en venir à bout, il envoya quelques-uns des plus obstinez à Constantinople. On disputa long-temps en presence de Zenon touchant le Concile de Calcedoine. Mais on ne put jamais rien conclure, parce que l'Empereur n'ap-
prouvoit pas ce Concile.

CHAPITRE XXIII.

Evêques de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, & de quelques autres villes.

L'AN DE
N. S.

ZENON.

A Cace Evêque de Constantinople étant mort, Fravita fut choisi pour remplir sa place. Quand il eut écrit à Pierre, pour entretenir avec lui la communion Ecclesiastique, celui-ci lui fit une réponse, où il parla du Concile de Calcedoine au même sens qu'auparavant. Fravita n'ayant vécu que quatre mois depuis sa promotion, Eupheme lui succeda, & reçut les lettres de communication, que Pierre avoit écrites à Fravita son predecesseur, où ayant vu qu'il prononçoit anathême contre les actes du Concile de Calcedoine, il en fut extrêmement surpris, & se separa de sa communion. On a encore leurs lettres entre les mains, & il n'y a eu que leur trop grande longueur, qui m'ait empêché de leur donner place dans cette Histoire. Au temps qu'ils contestoient avec beaucoup de chaleur, & qu'ils se preparoient à tenir des Conciles l'un contre l'autre, Pierre fut enlevé hors du monde, & Athanase fut chargé de la conduite de l'Eglise d'Alexandrie. Il fit ce qu'il put pour réunir les esprits; mais leur division étoit si grande, que jamais il ne put en venir à bout. Ayant depuis envoyé des lettres de communication à Pallade successeur de Pierre dans l'Evêché d'Antioche, il fit la même chose que Pierre touchant le Concile de Calcedoine, & fut suivi par Jean, qui gouverna après lui l'Eglise

Ppp ij

L'AN DE
N. S.

ZENON.

d'Alexandrie. Pallade étant mort, Flavien fut élevé sur le Siege de l'Eglise d'Antioche, & envoya à Alexandrie un Prêtre de son Eglise nommé Salomon, pour porter à Jean sa lettre de communion Ecclesiastique, & pour demander la sienne. Ce Jean étant mort, un autre du mesme nom fut choisi pour gouverner après lui l'Eglise d'Alexandrie. Tout ce que je viens de rapporter, arriva jusques au temps, auquel Anastase prit possession de l'Empire. Ce Prince chassa Eupheme de son Evêché. J'ai représenté au mesme endroit, & sans interruption, la suite de ces Evêques, pour en donner une idée plus claire, & plus aisée à conserver.

C H A P I T R E X X I V.

Massacre d'Armatius.

L'Empereur Zenon fit mourir Armatius parent de l'Imperatrice Verine, par le conseil d'Ille: Il l'avoit autrefois gagné, lorsqu'il l'étoit venu trouver de la part de Basilisque, l'avoit fait entrer dans ses interêts, bien qu'auparavant il eût été son ennemi. Il avoit mesme déclaré Cesar, Basilisque son fils dans la ville de Nicée. Il se défit en trahison d'Armatius dans Constantinople, & obligea Basilisque à recevoir l'ordre de Prétrise, d'où il fut depuis élevé à la Dignité Episcopale.

Revolte de Theodoric. Sa mort.

ZENON.

Theodoric Scythe de nation se souleva contre Zenon, fit des levées en Thrace, courut & pillà le país jusques à l'embouchure du Pont, & s'avança vers la ville Imperiale, dont il se fût rendu maître, si quelques-uns de son parti ne se fussent laissé corrompre par argent, & n'eussent conjuré de le tuer. Quand il eut decouvert leur dessein, il se retira. Mais il n'évita pas pour cela la mort. Je dirai de quelle maniere elle lui arriva. Il y avoit un javelot à anse de cuir suspendu devant sa tente, à la façon des Barbares. Voulant un jour faire ses exercices, il demanda un cheval, & sauta dessus, selon sa coutume, sans le secours d'aucun Ecuyer. Comme c'étoit un cheval neuf, & qui n'avoit pas encore été dressé, avant que Theodoric eût pu le serrer avec les genous, il leva les piez de devant, & marcha sur ceux de derriere. Theodoric ne le pouvant conduire, & n'osant lui tirer la bride, de peur de le faire tomber à la renverse, & d'être écrasé par sa chute, ne se tenant pas ferme sur la selle, & s'agitant de côté & d'autre, s'enfonça la pointe du javelot dans le côté. On le porta sur son lit, où il mourut quelques jours après de sa blessure.

L'AN DE
N. S.

C H A P I T R E XXVI.

Revolte de Marcien.

ZENON.

MArcien fils d'Anthème, qui avoit autrefois gouverné l'Empire d'Occident, & qui étoit allié de Leon predecesseur de Zenon, puisqu'il avoit épousé Leontiela plus jeune de ses filles, entreprit alors d'usurper l'autorité souveraine. Il donna aux environs du Palais un combat, qui fut fort rude, mit ses ennemis en déroute, & se fût rendu maître du Palais, s'il n'eût point perdu de temps. L'occasion a des ailes. On peut la prendre, quand elle s'abaisse à nos piez. Mais quand elle s'est une fois échappée d'entre nos mains, elle se moque de ceux qui la suivent, & ne se laisse plus reprendre. Les Peintres & les Sculpteurs la representent avec une longue chevelure sur le devant de la tête, & le derrière tout rasé, pour montrer que quand elle nous suit, il est aisé de la prendre, mais que quand elle est une fois passée, il est mal-aisé de la faire retourner. C'est ce qui arriva à Marcien. Car ayant perdu le moment favorable d'entrer à main armée dans le Palais, il fut abandonné le jour suivant de tous les siens, & contraint de se refugier dans l'Eglise des saints Apôtres, d'où ayant été tiré par force, il fut banni à Cesarée en Cappadoce. Ayant contracté en cette ville-là une habitude tres-étroite avec des Moines, il fut convaincu d'avoir voulu s'échaper, conduit à Tarse ville de Cilicie, rasé, & ordonné Prêtre. Eustate Syrien de nation a écrit cette Histoire avec une grande élégance.

C H A P I T R E X X V I I .

Revolte d'Ille & de Leonce.

L'AN DE

N. S.

490.

ZENON.

LE mesme Auteur rapporte que l'Empereur Zenon tendit divers pieges à Verine sa belle-mere, & qu'enfin il l'exila en Cilicie. Ille ayant depuis entrepris d'usurper l'autorité souveraine, Verine alla au fort de Papyrius, où elle mourut. L'Historien, dont je viens de parler, décrit avec beaucoup d'élegance la revolte d'Ille, la maniere, dont Zenon lui tendit un piege, comment il lui livra depuis celui-là-mesme, par la main duquel il lui avoit voulu ôter la vie, & se vengea par la mort de l'assassin, du malheur qu'il avoit eu de manquer son coup. Zenon declara Ille Maître de la milice d'Orient, pour couvrir, sous l'apparence de ce bienfait, le dessein qu'il avoit eu de le perdre. Ille se fortifia par l'amitié qu'il fit avec Leonce, avec Marse, & avec Pamprepe, & se retira vers l'Orient. Eustate rapporte dans la suite de son histoire, de quelle maniere Leonce fut proclamé Empereur à Tarse en Cilicie, & comment Theodoric Prince des Gots fut envoyé contre eux avec des troupes Romaines & étrangères. Eustate represente en fort beaux termes le genre cruel de leur mort, l'ingratitude dont Zenon reconnut leur amitié, & enfin le voyage que Theodoric fit à Rome, lorsqu'il eut découvert les embuches que Zenon lui dressoit. D'autres assurent qu'il alla à Rome par le conseil, & du consentement de Zenon, & qu'ayant réduit cette ville à son

obeïssance, & remporté la victoire sur Odoacre, il ne prit que le nom de Roi.

CHAPITRE XXVIII.

Ouvrages publics faits par Mammien.

Jean le Rheteur témoigne que sous le regne de Zenon un artisan nommé Mammien, se rendit si célèbre qu'il parvint jusques à la Dignité de Sénateur, qu'il fit bâtir un marché dans le bourg de Daphné, où il y avoit eu autrefois des vignes & des terres labourées, à l'opposite du bain public, & qu'on lui érigea en ce lieu-là une Statue de bronze avec cette inscription, Mammien amateur de la ville. Il témoigne aussi qu'il fit bâtir dans la ville deux galeries d'une fort belle architecture, & de pierres fort polies, & le tetrapyle, qui les joint ensemble, & qui est embelli de colonnes & de figures de bronze. J'ai vu ces galeries, qui ont encore quelque reste de leur ancienne beauté. Elles sont pavées de marbre tiré de la Proconnese, & du reste n'ont rien de fort excellent. Quand on les a relevées depuis peu de leurs ruines, on ne leur a donné aucun ornement. Pour ce qui est du tetrapyle, on n'en voit plus aucun vestige.

CHAP.

CHAPITRE XXIX.

*Mort de l'Empereur Zenon. Proclamation
d'Anastase.*

L'AN DE

N. S.

491.

ANASTA-

SE.

Zenon étant mort de mal caduc sans enfans, en la dix-septième année de son regne, Longin son frere, qui avoit déjà aquis un fort grand pouvoir, espéra de se rendre aisément Maître de l'Autorité souveraine. Mais son esperance fut vaine parce qu'Ariane mit la Couronne sur la tête d'Anastase, bien qu'il ne fût que Silentiaire, & que jamais il n'eût eu d'entrée au Senat. Eustate témoigne que deux cent sept ans se sont écoulés depuis le commencement du regne de Diocletien jusques à la mort de Zenon, & jusques à la proclamation d'Anastase, cinq cent trente-deux & sept mois depuis le regne d'Auguste, huit cent trente-deux & sept mois depuis le regne d'Alexandre de Macedoine, mille cinquante-deux & sept mois depuis la fondation de Rome, & depuis le regne de Romule, seize cent quatre-vint six, & sept mois depuis la prise de Troye. Anastase étoit natif de la ville d'Epidamne, qu'on appelle maintenant Dyrrachium: Il épousa Ariane en montant sur le trône, & renvoya Longin frere de Zenon, Maître, ou comme les anciens l'appeloient, Prefet des Offices du Palais en son pais, & donna permission de s'en retourner avec lui à tous ceux qui la lui demanderent.

L'AN DE

N. S.

ANASTA-

SE.

CHAPITRE XXX.

Troubles dans l'Eglise. Bannissement de quelques Evêques.

L'Empereur Anastase aimant la paix, fit tous ses efforts, pour la procurer à ses sujets, & pour leur ôter toute occasion de contestation, & de différent, soit touchant les matieres de religion, ou touchant les affaires temporelles. Le Concile de Calcedoine n'étoit en ce temps-là, ni generalement reçu, ni generalement rejeté: Chaque Evêque en usant à cet égard, comme il le jugeoit à propos. Les uns demeuroient étroitement attachez à tous ses decrets, sans permettre qu'on en changeât une syllabe, & sans vouloir admettre à leur communion ceux qui faisoient la moindre difficulté de le recevoir. Les autres bien loin de le recevoir, le condamnoient avec la lettre de Leon. D'autres soutenoient opiniâtrément l'Edit que Zenon avoit fait pour l'union, bien qu'ils ne fussent pas d'accord entre eux touchant ou l'unité de natures ou la verité de deux natures dans le mystere de l'Incarnation, & que les uns eussent été trompez par l'artifice avec lequel l'edit avoit été composé, & que les autres recherchassent la paix avec trop de simplicité. La division étoit generale dans les Eglises, & il n'y avoit presque plus de correspondance parmi les Evêques. Non seulement ceux d'Orient étoient separez de communion d'avec ceux d'Occident & d'Afrique; mais ils étoient encore divisez entre eux-mesmes, & ceux d'Occident &

d'Afrique de la meſme ſorte. Comment ſe ſeroient-ils accordez avec des Evêques éloignez, puisqu'ils ne s'accordoient pas avec ceux de leur païs? Quand l'Empereur Anaſtaſe vit qu'ils étoient dans une ſi étrange diviſion, il chaffa ceux qui entreprenoient de faire quelque changement, tant ceux qui loüioient le Concile de Calcedoine contre la coutume des lieux, que ceux qui le condamnoient avec anathême. Il chaffa pour ce ſujet Eupheme de Conſtantinople, & enſuite Macedonius à qui Timothée ſucceda, & chaffa de meſme Flavien d'Antioche.

L'AN DE

N. S.

495.

ANASTA-

SE.

C H A P I T R E X X X I .

Accuſation intentée contre Flavien par Xenaias.

L Es Moines de Paleſtine parlent de Macedonius, & de Flavien, dans une lettre à Alciſon. Ils eurent, diſent-ils, differenc entre eux après la mort de Pierre. La ville d'Alexandrie, l'Egypte & la Libye demeurèrent unies de communion, L'Orient n'eut point de communication avec l'Occident, parceque les Evêques de ce côté-ci faiſoient difficulté de ſe joindre aux autres, à moins qu'ils ne prononçaſſent anathême, non ſeulement contre Neſtorius, contre Eutychez, & contre Dioſcôre, mais encore contre Pierre Monge & contre Acace. L'état de l'Egliſe étant en l'état auquel je le repreſente, les ſectateurs d'Eutychez, & de Dioſcôre furent reduits à un ſi petit nombre, qu'on ne doutoit point qu'ils ne duſſent bien-tôt être tout-à-fait

Qq ij

L'AN DE

N. S.

ANASTA-

SE.

abolis. Au mesme temps un homme nommé Xenaias, c'est-à-dire étranger, & qui étoit en quelque sorte étranger à l'égard de Dieu, parcequ'il s'éloignoit de lui par le déreglement de ses mœurs, se déclara ennemi de Flavien, je ne sai pour quel sujet, ni à quelle intention, mais ce fut comme plusieurs disent, sous pretexte de pieté, & l'accusa de favoriser les erreurs de Nestorius. Mais Flavien ayant condamné Nestorius, & son erreur avec anathème, Xenaias, au lieu de parler de Nestorius commença à parler de Dioscore, de Theodore, de Theodoret, d'Ibas, de Cyrus, d'Eleuthere, de Jean, & de quelques autres, parmi lesquels il y en avoit en effet qui avoient suivi le sentiment de Nestorius, & les autres en ayant été seulement soupçonnez, l'avoient condamné, & étoient morts depuis dans la paix de l'Eglise; ce Xenaias leur dit, quand vous prononcerez mille fois anathème contre Nestorius, & contre sa doctrine, vous serez Nestoriens, si vous ne prononcez encore anathème contre tous les défenseurs de ses erreurs. Il écrivit outre cela, aux partisans de Dioscore, & d'Eutychez; pour les exhorter à se joindre à lui contre Flavien, pour l'obliger non à condamner le Concile, mais à prononcer anathème contre toutes les personnes que je viens de nommer. Flavien leur résista longtemps avec beaucoup de fermeté. Mais Eleusin Evêque de la seconde Cappadoce, Nicias Evêque de Laodicée en Syrie, & quelques autres, qui avoient contre Flavien des sujets d'animosité & de haine, que je ne croi pas devoir rapporter, s'étant

joints à Xenaias contre lui, il ne se trouva pas en état de résister à un si puissant parti, signa la condamnation de ces personnes, & envoya son écrit à l'Empereur, à qui l'on avoit fait accroire qu'il soutenoit les erreurs de Nestorius. Xenaias ne fut pas encore satisfait de tout cela. Il demanda que Flavien prononçât anathème contre le Concile, & contre tous ceux qui avoient prêché qu'il y a deux Natures en Jesus-Christ, l'Humaine, & la Divine. Flavien n'ayant rien voulu faire, Xenaias continua de l'accuser de tenir les erreurs de Nestorius. Enfin après plusieurs contestations, ce Patriarche ayant donné sa profession de foi par écrit, par laquelle il déclaroit qu'il recevoit le Concile, en ce qu'il avoit déposé Nestorius & Eutychez, mais qu'il n'en approuvoit point la doctrine, ils publièrent toujours qu'il favorisoit les erreurs de Nestorius, & qu'il ne se purgeroit jamais de ce soupçon, qu'en prononçant anathème contre le Concile, & contre ceux qui ont reconnu deux natures, ou deux propriétés en Jesus-Christ. Ils tromperent les Isauriens par des discours artificieux, & les attirerent à leur sentiment. Ils composèrent ensuite une profession de foi, où ils prononçoient anathème contre le Concile, & contre ceux, qui avoient reconnu en Jesus-Christ deux natures ou deux propriétés; se separerent de la communion de Flavien, & de Macedonius, & s'unirent à ceux qui voulurent bien signer leur Formulaire. Ils obligerent au même temps l'Evêque de Jerusalem à faire sa profession de Foi. Dès qu'il l'eut écrite, il la fit présenter à l'Empereur par les secta-

L'AN DE
N. S.

ANASTA-
SE.

L'AN DE
N. S.

ANASTA-
SE.

teurs de Dioscore. L'exemplaire qu'ils présenterent contenoit la condamnation de ceux qui avoient soutenu deux Natures. Mais l'Evêque de Jerusalem assure qu'il est corrompu, & en produit un autre, où la condamnation ne paroît point. Il ne faut pas s'étonner qu'ils ayent commis cette fausseté, puisqu'ils en ont commis plusieurs autres, qu'ils ont altéré les livres des saints Peres, & qu'ils ont attribué à Athanasé, à Gregoire Thaumaturge, & à Jules des ouvrages, qui sont d'Apollinaire, & dont ils se servent pour engager les simples dans l'erreur. Ils demandèrent à Macedonius sa profession de foi par écrit. Il leur expliqua sa creance, & déclara qu'il n'en avoit point d'autre que celle des trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, & des cent cinquante du Concile de Constantinople. Il prononça anathème contre Nestorius, & contre Eutychez, & contre ceux qui admettent deux fils & deux Jesus-Christes, ou qui divisent les Natures, & ne parla ni du Concile d'Ephese, où Nestorius fut déposé, ni de celui de Calcedoine où Eutychez le fut. Cette declaration leur ayant déplu, ils separerent de la communion tous les Monasteres des environs de Constantinople. Xenaias & Dioscore s'étant cependant fortifiez par la jonction de plusieurs Evêques, ils se rendirent insupportables par leurs violences, & formerent de plus puissantes cabales que jamais, contre ceux qui refusoient de prononcer anathème contre le Concile; de sorte qu'ils firent condamner au bannissement ceux qui leur resisterent avec plus de fermeté que les autres, Macedonius, Jean Evêque de

PAR EVAGRE, LIV. III. 495
Palte, & Flavien furent de ce nombre. Voila ce que
contenoit la lettre des Moines de Palestine.

L'AN DE
N. S.

SII.

ANASTA-
SE.

CHAPITRE XXXII.

*Persecution injuste faite à Macedonius, & à
Flavien.*

L'Empereur Anastase avoit un motif particu-
lier d'aversion contre Macedonius. Lors-
qu'Ariane le voulut revêtir de la robe imperiale,
Eupheme Evêque de Constantinople, refusa d'y
consentir jusques à ce qu'il lui eût donné un écrit
signé de sa main, par lequel il s'obligeoit avec ser-
ment à conserver la Foi dans sa pureté, & à n'intro-
duire jamais aucune nouveauté dans l'Eglise, quand
il seroit parvenu à l'Empire. Eupheme donna cet
écrit à garder à Macedonius, qui étoit alors Tre-
sorier de l'Eglise. La raison qu'Eupheme eut d'exiger
cette signature d'Anastase, fut qu'il étoit soup-
çonné d'être fort attaché à la secte des Manichéens.
Lorsque Macedonius eut été élevé sur le Siege de
l'Eglise de Constantinople, l'Empereur voulut re-
tirer son écrit d'entre ses mains, & prétendit que
c'étoit lui faire injure que d'user de ces precau-
tions là contre lui. Mais Macedonius ayant refusé
de le rendre, & de trahir la religion, l'Empereur
commença à songer aux moyens de le chasser de son
Siege. On fit entendre de jeunes garçons, qui s'ac-
cussoient reciproquement des plus abominables
débauches, & qui en accusoient aussi Macedonius.
Mais quand on eut decouvert que c'étoit une ca-

L'AN DE
N. S.

lornie, & que Macedonius n'avoit point de parties naturelles, on chercha d'autres moyens de le tourmenter, jusqu'à ce qu'enfin il se retira par le conseil de Celer Maître des Offices.

ANASTA-
SE.

La persecution qu'ils firent à Flavien, fut accompagnée de plus étranges circonstances. Car j'ai parlé à des vieillars, qui avoient vu dans leur jeunesse ce qui étoit arrivé à Antioche, pendant qu'il en étoit Evêque. Ils assuroient que les Moines de la contrée appelée Cynegique, & de la premiere Syrie s'étant assemblez à la suscitation de Xenaias ou Philoxene, car c'est ainsi qu'on l'appelloit en grec, Evêque de Hierapole ville voisine d'Antioche, ils entrerent tumultuairement dans cette derniere ville, & presserent Flavien de prononcer anathême contre le Concile de Calcedoine, & contre la lettre de Leon. Flavien rejetta leur demande avec indignation. Les Moines firent des instances fort pressantes pour l'obtenir. Le peuple prenant le parti de son Evêque, tua un grand nombre de Moines, & les jetta dans l'Oronte. Cet accident fut suivi d'un autre presque aussi funeste. Comme les Moines de la Cele-Syrie qu'on appelle maintenant seconde Syrie, étoient tres-attachez aux interêts de Flavien, parcequ'il avoit fait autrefois profession de la vie monastique dans un champ nommé Tilmogne, ils accoururent à Antioche pour le défendre, & exciterent de grans desordres. Flavien fut exilé, soit pour ces derniers, ou pour les premiers troubles, ou plutôt pour tous ensemble, & relegué à Petras ville assise sur la frontiere de Palestine.

CHAPI-

CHAPITRE XXXIII.

Ordination de Severe.

FLAVIEN ayant été chassé de la forte du Siege de l'Eglise d'Antioche, Severe y fut élevé en l'année cinq cent soixante & une de la fondation de cette ville, au mois de Mars, en la sixième indiction. L'année presente est la six cent quarante & une de la fondation de cette ville. Ce Severe étoit natif de Sozopolé ville de Pisidie. Il avoit autrefois été Avocat à Beryte. Mais ayant depuis renoncé à cette profession, il reçut le saint baptême à Tripoli ville de la Phénicie maritime, dans l'Eglise de saint Leonce Martyr, & se retira dans un Monastere assis en égale distance de Gaza, & de Majume. Pierre natif d'Iberie, qui fut depuis Evêque de Gaza, & qui fut banni en mesme temps que Timothée Elure, s'adonna dans le mesme lieu aux exercices de la vie monastique, & se rendit fort celebre. Ce Severe étant un jour entré en contestation avec Nephale, qui avoit autrefois cru comme lui, qu'il n'y avoit qu'une Nature en Jesus-Christ, & qui s'étoit joint depuis à ceux, qui en reconnoissoient deux, & qui soutenoient le Concile de Calcedoine, fut chassé du Monastere par Nephale, & par d'autres de la faction. Il alla à Constantinople, pour implorer tant pour soi que pour ses compagnons, la protection de l'Empereur Anastase, dont il acquit les

Tome IV.

Rrr

L'AN DE

N. S.

513.

ANASTA-
SE.

L'AN DE

N. S.

513.

ANASTA-
SE.

bonnes graces par cette rencontre, comme il est rapporté fort amplement par l'auteur de sa vie. Au reste Severe prononça anathème dans ses lettres circulaires contre le Concile de Calcedoine, selon le témoignage que les Moines de Palestine en rendent dans leur lettre à Alcison. Voici comme ils en parlent. Les lettres circulaires de Timothée Evêque de Constantinople ne furent point reçues en Palestine, ni la deposition de Macedonius, & de Flavien. Les lettres circulaires de Severe ne le furent pas non plus, & ceux qui les avoient apportées, furent traitez comme ils meritoient, & chassés honteusement par le peuple, & par les Moines. Voila la disposition où étoient les habitans de Palestine. Pour ce qui est de ceux qui dépendoient de l'Eglise d'Antioche. Les uns furent trompez par artifice, comme Marin Evêque de Beryte, & les autres contraints par force, & portez à consentir aux lettres circulaires de Severe, qui contenoient un anathème contre le Concile de Calcedoine, & contre ceux qui reconnoissoient dans le Sauveur deux natures, ou deux proprietés, savoir celle de la chair, & celle de la Divinité. Quelques-uns revoquerent depuis le consentement, qu'ils avoient donné par force, comme firent les Evêques, qui dépendent d'Antioche. Quelques-uns refuserent absolument de consentir comme Julien Evêque de Bosra, Epi- phane Evêque de Tyr, & un petit nombre d'autres. Les Isauriens ont changé de sentiment,

& condamnent leur ancienne erreur, & prononcent anathème contre Severe, & contre ceux de la secte. Quelques Evêques, & quelques Ecclesiastiques, qui dépendoient de Severe, abandonnerent leurs Eglises, & se refugierent où ils purent. Julien Evêque de Bosra, & Pierre Evêque de Damas, qui demeurent maintenant parmi nous, sont de ce nombre. Mamas en est aussi. Il a été regardé comme un des chefs du parti de Dioscore, & comme un de ceux, qui avoient instruit Severe, bien que ce Severe ait condamné leur orgueil. Et un peu après. Les Monasteres de cette contrée, la ville de Jerusalem, & plusieurs autres, & les Evêques, qui les gouvernent, sont unis dans la profession de la mesme foi. Priez pour eux tous, & pour nous, nôtre tres-saint, & tres-honoré pere, afin que nous ne succombions point sous la tentation.

L'AN DE
N. S.ANASTA-
SE.

C H A P I T R E X X X I V .

*Deposition de Severe ordonnée par deux Evêques,
& portée par un Archidiacre déguisé
en femme.*

Puisque la lettre que nous venons de rapporter, fait foi que les Evêques, qui dépendoient du Siege de l'Eglise d'Apamée, se separerent de la communion de Severe, ajoutons quelques autres circonstances, que nous avons ap-

R r r ij

L'AN DE
N. S.

ANASTA-
SE.

prises de la bouche de nos anciens, & qui n'ont encore été écrites dans aucun livre. Côme Evêque de nôtre ville d'Epiphanie, qui est arrosée par le fleuve Oronte, & Severien Evêque d'Aretuse ville voisine, ayant été choquez des lettres circulaires de Severe, se separerent de sa communion, & lui envoyerent jusques dans Antioche un écrit par lequel ils le deposoient. Ce fut Aurelien Archidiaque de l'Eglise d'Epiphanie, qu'ils chargerent de cet écrit. Mais comme il apprehendoit de le presenter à un Evêque aussi puissant & aussi fier qu'étoit Severe, en entrant dans Antioche, il se déguisa en femme, s'approcha de Severe avec la posture, & la démarche des personnes de ce sexe, & quand il fut proche, il abbaissa son voile, & en faisant semblant de se plaindre il lui mit l'écrit entre les mains, comme si c'eût été une Requête. Il se dégagea aussi-tôt de la presse, & se retira. Severe lut cet écrit, par lequel il étoit déposé, & ne laissa pas de demeurer sur son Siege jusques à la mort de l'Empereur Anastase. Je n'ai garde de passer sous silence une action, où la douceur, & la clemence de ce Prince parurent avec grand éclat. Quand il fut que Côme, & Severien avoient été si hardis que d'envoyer à Severe un écrit, par lequel ils le deposoient, il ordonna à Asiatique, qui commandoit alors les troupes de la Phenicie du Liban, de les chasser de leur Siege. Asiatique étant allé pour executer cet ordre, & ayant trouvé que les habitans de ces deux villes étoient fort affectionnez à

PAR EVAGRE, LIV. III. Soient leurs Evêques, & fort résolus de les défendre, il écrivit à Anastase, qu'il n'étoit pas possible de les chasser de leur Siege, sans répandre beaucoup de sang. Cet Empereur lui fit réponse qu'il n'y avoit point d'affaire pour grande, ni pour importante qu'elle fût, qu'il n'aimât mieux manquer que d'en répandre une goutte. Voila quel fut l'état de l'Eglise sous son regne. Quelques-uns ayant cru qu'il étoit contraire au Concile de Calcedoine, ôtèrent son nom de la table de l'Eglise, & on le frappa d'anathême dans Jerusalem durant sa vie.

L'AN DE
N. S.

ANASTA-
SE.

CHAPITRE XXXV.

Défaite des Isauriens.

JE croi devoir donner place en cet endroit dans mon Histoire, à de celebres evenemens, qui arriverent sous le regne d'Anastase; comme j'ai promis dès le commencement que je le ferois, quand j'en aurois l'occasion. Longin frere de Zenon s'étant retiré en son pais, comme nous l'avons vu, y prit les armes contre l'Empereur. Les deux partis leverent de puissantes armées. Conon Evêque d'Apamée en Syrie, se trouva dans celle des Isauriens, & combattit vaillamment pour l'intérêt de sa patrie. Mais enfin la guerre fut terminée de la maniere que je vas dire. Les Isauriens qui étoient sous les enseignes de Longin, furent tous taillez en pieces. Jean Scythe de nation en-

L'AN DE
N. S.ANASTA-
SE.

voya à Constantinople les têtes de Longin, & de Theodore, que l'Empereur fit porter au haut d'une lance le long de la ville, & exposer dans le quartier de Sycé. Ce spectacle fut d'autant plus agréable aux peuples, que Zenon & les Isauriens leur avoient fait beaucoup de mal. L'autre Longin surnommé Selynonce le principal appui de la rébellion, & Indez furent pris vifs par Jean le Court, & envoyez à Constantinople, où ils furent promenez avec les fers au cou & aux mains, au grand contentement de l'Empereur, & du peuple. On a porté tous les ans depuis cinq mille livres à l'épargne, & c'est ce qu'on appelle le tribut des Isauriens, parce qu'il leur fut imposé en ce temps-là.

CHAPITRE XXXVI.

Accord fait entre les Scenites, & les Romains.

DEs Peuples barbares, qu'on appelle Scenites eurent en ce temps-là l'insolence de courir & de piller la Mesopotamie, les deux Phenicies, & la Palestine. Mais ce fut pour leur malheur. Car ayant été battus par les Gouverneurs de toutes ces Provinces, ils furent obligez de demander la paix.

CHAPITRE XXXVII.

Prise de la ville d'Amide. Fondation de celle de Dara.

LEs Perles rompirent la trêve, sous le regne de Cavade, & sortirent de leur pais, pour piller les deux Armenies. Quand ils eurent pris la ville de Theodosiopole, ils marcherent vers celle d'Amide assise en Mesopotamie, y mirent le siege, & bien qu'elle fût assez forte, la reduisirent enfin à leur obeissance. L'Empereur l'a depuis rétablie avec des travaux incroyables. Ceux qui souhaiteront savoir les circonstances de ce siege, les pourront voir dans les livres d'Eustate, qui en a écrit l'Histoire avec autant de soin que d'élégance. Elle finit à la douzième année du regne d'Anastase, la mort ayant empêché l'Auteur de la continuer. Lorsque cette guerre fut terminée, Anastase bâtit la ville de Dara en Mesopotamie sur la frontiere qui separe les terres des Romains, de celles des Perles, y éleva de fortes murailles, des Eglises, des Galeries, des Bains & d'autres édifices, qui peuvent le plus contribuer à l'ornement des villes. On dit que ce lieu-là fut nommé Dara, parceque Darius y fut défait par Alexandre fils de Philippe Roi de Macedoine.

L'AN DE
N. S.

CHAPITRE XXXVIII.

*Longue muraille de Thrace.*ANASTA-
SE.

LE même Empereur fit faire un autre ouvrage très-considérable, en un endroit fort commode. C'est la longue muraille de Thrace, qui est à deux cent quatre-vingt stades de Constantinople, qui passe d'une mer à l'autre, l'espace de quatre cent vingt stades, qui fait de Constantinople une Ile, au lieu qu'elle n'étoit auparavant qu'une presqu'Ile, & qu'elle rent le passage de Pont à la Propontide, & à la mer de Thrace, plus aisé qu'il n'étoit autrefois. Elle arrête aussi l'inondation des étrangers, qui se répandent, soit par de Pont-Euxin, ou par les palus Meobides, & qui viennent ou de la Colchide, ou des Provinces de l'Europe.

CHAPITRE XXXIX.

Remise de l'impôt nommé Chrysargyre

L'Empereur Anastase ne fit jamais rien de si admirable, ni de si divin, que d'abolir une imposition, qu'on appeloit Chrysargyre. J'aurois besoin de l'éloquence de Tucidide, ou même d'une plus forte, pour représenter dignement cette incomparable action. Je ne laisserai pas d'entreprendre de l'expliquer avec des paroles aussi faibles que les miennes, dans l'esperance qu'elles seront soutenues par le mérite du sujet. On le voit dans
toute

toute l'étenduë de l'Empire Romain , une imposition si odieuse , & si impie , que bien loin d'être digne du plus Chrétien de tous les Princes, elle étoit indigne du plus barbare de tous les Tyrans. On la levoit sur des personnes de basse condition , qui gaignoient leur vie par leur travail , sur des femmes , qui se prostituoient à l'incontinence publique dans les lieux les plus reculez , & les plus sombres de la ville , sur de jeunes garçons , qui s'abandonnant comme ces femmes, des-honoroient autant la nation que la nature, par leurs monstrueuses débauches. Cette imposition sembloit tenir lieu d'un loi, qui autorisoit cette detestable brutalité. Les Fermiers , qui levoient ce tribut, le portoient de quatre en quatre ans, au Magistrat, qui avoit sous lui un grand nombre de Commis, pour tenir les Regîtres de la receipte. Anastase ayant appris ce desordre , & en ayant parlé au Senat, comme d'un crime fort execrable, ordonna qu'il seroit ôté, & que les Regîtres, où il en étoit fait mention, seroient brûlez. Il en voulut faire un holocauste si parfait que ses successeurs n'en pussent sauver aucun reste , & pour cela il fit semblant d'avoir regret d'avoir aboli par vanité un tribut si sagement imposé par ses predecesseurs , autorisé par un si long usage , & de n'avoir pas fait une reflexion assez serieuse sur les necessitez publiques , sur les dépenses qu'il faut faire pour entretenir les armées , qui entretiennent elles-mêmes les Etats , ou pour maintenir le culte de la veritable Religion. Ayant donc mandé ceux , qui l'avoient levé autrefois , il leur témoigna qu'il souhaitoit de le rétablir,

L'AN DE

N. S.

ANASTA-

SE.

mais qu'il ne favoit comment s'y conduire , à cause que les Regîtres avoient été brûlez , & leur ordonna de se transporter aux lieux , où il se levoit autrefois , & de chercher les instructions , qui s'y seroient conservées. Quand ils furent de retour , il leur témoigna une grande joye de ce qu'ils avoient suivi ses intentions. Ils lui remirent entre les mains le peu de Regîtres qu'ils avoient trouvez , & lui protesterent avec serment qu'ils n'en avoient jamais pu trouver davantage , & qu'il n'y en avoit point d'autres dans tout l'Empire. Il jetta tous ces Regîtres au feu , & fit mêler de l'eau avec les cendres , de peur qu'il ne s'en conservât aucun vestige. Mais de peur qu'on ne nous accuse d'avoir ignoré ce que les anciens ont écrit avec trop de passion , touchant l'abolition de cet impôt abominable , de laquelle nous parlons avec de si grans éloges , nous le produirons ici , & nous en ferons voir la fausseté par leur propre témoignage..

CHAPITRE XL.

Refutation de Zosime.

Zosime , qui suivoit l'impiété , & la superstition payenne , & qui étoit tres-peu équitable envers l'Empereur Constantin , en haine de ce qu'il avoit renoncé à cette superstition , pour embrasser la Religion Chrétienne , dit que ce fut lui qui établit le premier l'impôt nommé Chrysargyre , & qui ordonna qu'il seroit levé de quatre en quatre

ans. Il déchire la reputation de ce Prince si religieux, & si magnifique, en l'accusant d'avoir exercé des violences insupportables, envers des personnes de toute sorte de conditions, d'avoir fait perir miserablement Crispe son fils, d'avoir en fermé Fausste sa femme dans un bain plus chaud que de coutume, & de l'y avoir laissée, jusqu'à ce qu'elle y ait été étouffée par la chaleur. Il ajoute que Constantin ayant demandé aux Prêtres de sa Religion, le moyen d'expié des crimes si atroces, sans qu'ils lui en eussent pu dire aucun, il trouva un homme nommé Egyptius arrivé depuis peu de temps d'Espagne, qui lui dit, qu'il n'y avoit point de crime que la Religion Chrétienne ne pût effacer, qu'alors il renonça à l'opinion de ses peres, & fit profession de l'impicté. C'est ainsi qu'il parle. Je ferai voir la fausseté de ce discours, quand j'aurai parlé de l'impôt nommé Chrysfargyre.

L'AN DE
N. S.

ANASTA-
SE.

CHAPITRE XL I.

Declamation contre Zosime.

Vous dites, pernicieux & execrable demon, que Constantin ayant dessein de fonder une ville, qui égalât celle de Rome en grandeur, & en beauté, il jetta les fondemens des murailles entre Troade, & Troye, que depuis ayant jugé que la situation de Bizance seroit plus avantageuse, il en étendit l'enceinte, & y éleva une telle quantité de superbes edifices, qu'elle approchoit fort de la magnificence, à laquelle l'ancienne Rome étoit par-

Sff ij

L'AN DE
N. S.

ANASTA-
SE.

venuë par une longue fuite d'années. Vous dites outre cela, qu'il donna du blé aux habitans de Bizance, & qu'il leur fournit de grandes sommes d'argent, pour bâtir leurs maisons. Vous ajoutez qu'après sa mort, Constance son fils demeura seul en possession de l'Autorité souveraine, parce qu'il survécut à ses deux freres, que Magnence & Vetricianion ayant entrepris de se rendre maîtres de l'Empire, Constance harangua l'armée ennemie, avec tant de force, & representa si vivement aux soldats, les bienfaits qu'ils avoient reçus de Constantin son pere, qu'ils ôterent la pourpre à Vetricianion, & le reduisirent à une condition privée, qu'il ne reçut néanmoins aucun autre mauvais traitement de la part de Constance, que vous déchirez par vos sanglantes investives, aussi-bien que Constantin son pere. J'avouë que je ne saurois comprendre comment vous pouvez faire Constantin si liberal, & si avare dans le mesme temps, ni comment la magnificence, avec laquelle il fit une riche profusion de ses finances, pour élever cette grande ville, se peut accorder avec l'avidité honteuse, par laquelle il imposa un tribut si infame. Ecoutez de quelle maniere Eusebe surnommé Pamphile, qui vivoit au mesme temps, qui a vu Constantin & Crispe, & qui s'est entretenu fort familièrement avec eux, témoigne que jamais Constantin n'a fait mourir ni Crispe, ni Fauste, & qu'il n'a point fait à cette occasion, profession de la Religion Chrétienne, selon le conseil d'Egyptius. Ce que vous écrivez, est si éloigné de la verité, que vous ne sauriez seulement l'avoir ouï dire à des per-

sonnes dignes de foi, puisque vous avez vecu sous le regne d'Arcadius, & d'Honorius, jusques où vous continuez vôtre Histoire, & peut-être êtes-vous encore moins ancien. Voici de quelle maniere Eusebe en parle dans le huitiémelivre de son Histoire. L'Empereur Constance, qui s'étoit toujours fait remarquer par sa clemence envers ses sujets, & par son zele envers la Religion, laissa en mourant Constantin son fils successeur de sa puissance. Et un peu après. Constantin son fils, qui dès le commencement, avoit été proclamé Empereur par l'armée, & long-temps auparavant par le souverain des Empereurs, imita la fidelité, & le zele, que son pere avoit fait paroître envers nôtre religion. Enfin il acheve son histoire de cette sorte. L'Empereur Constantin Prince orné de toute sorte de vertus, & dont les armes avoient toujours été victorieuses, reprit l'Orient avec Crispe Cesar son fils tres-cheri de Dieu, & tres-semblable à son pere. Eusebe qui a survécu à Constantin n'auroit jamais relevé Crispe avec des loüanges si avantageuses, si son pere l'avoit fait mourir. Theodorët rapporte dans son histoire, que Constantin fut baptisé sur la fin de sa vie à Nicomedie, & qu'il avoit differé son baptême jusques à ce temps-là, parcequ'il souhaitoit de le recevoir dans le fleuve du Jourdain. Vous dites encore, scelerat & infame que vous êtes, que l'Empire Romain a commencé à décheoir, depuis que la Religion Chrétienne a paru, & que sa puissance a été ensuite entierement abbatuë; en quoi il est clair, ou que vous n'avez jamais rien lu des anciennes histoires, ou que par

L'AN. DE
N. S.

ANASTA-
SE.

cc

cc

cc

cc

cc

cc

cc

cc

cc

cc

cc

cc

L'AN DE

N. S.

ANASTA-

SE.

un aveuglement volontaire , vous résistez à la vérité. Il est très-aisé de justifier que l'établissement de nôtre Religion, a été la prospérité de l'Empire.

Ne voyez-vous pas que les Romains ont ruiné un grand nombre de villes de Macedoine, dans le temps que nôtre Sauveur est descendu sur la terre?

L'Albanie, l'Iberie, la Colchide, & l'Arabie ont été reduites au mesme temps, sous leur puissance.

C. Cesar desit en plusieurs batailles, les Gaulois, les Germains, & les Bretons qui avoient plus de cinq cent villes, & les reduisit à l'obeissance de la Republique en l'Olympiade cent quatre-vingt troisième. Tous les Historiens publient ses victoires.

Ce fut lui qui établit le premier la domination d'un seul sur la ruine de la puissance des Consuls, & qui par cet établissement sembla preparer le monde à la Monarchie spirituelle, par laquelle le divin Sauveur devoit détruire la pluralité des Dieux. La Judée, & les Provinces d'alentour furent reduites au mesme temps, sous la Domination Romaine, & le premier denombrement fut fait, où nôtre Seigneur fut compris, afin que la Prophetie, qui avoit été faite touchant la ville de Bethleem fût accomplie. Car voici de quelle sorte le Prophete Michée en avoit parlé. *Et vous Bethleem terre de Juda, vous n'êtes pas la plus petite parmi les principales villes de Juda; car de vous sortira le chef, qui conduira mon Peuple d'Israël.* L'Egypte fut aussi conquise par les Romains, un peu après la naissance du Sauveur, lorsqu'Auguste remporta la victoire sur Antoine, & sur Cleopatre, qui se tuerent eux-mêmes. Corne-

Chap. 5. v. 2.

Et vous Bethleem terre de Juda, vous n'êtes pas la plus petite parmi les principales villes de Juda; car de vous sortira le chef, qui conduira mon Peuple d'Israël. L'Egypte fut aussi conquise par les Romains, un peu après la naissance du Sauveur, lorsqu'Auguste remporta la victoire sur Antoine, & sur Cleopatre, qui se tuerent eux-mêmes. Corne-

flius Gallus fut alors gratifié par le vainqueur, du
 Gouvernement d'Egypte , où il commanda le pre-
 mier au nom des Empereurs ; au lieu que les Pto-
 lemées y commandoient auparavant avec un pou-
 voir absolu, selon que tous les Historiens le té-
 moignent. Parlerai-je maintenant de la vaste étend-
 ue de païs que Ventidius & Corbulon General
 des troupes de Neron enleverent aux Perfes? Dé-
 crirai-je les conquêtes de Severe, de Trajan , de
 Carus, de Cassius, d'Odenate Palmyrenien, d'A-
 pollonius & des autres? Rapportera-je les divers
 états de la fortune des villes de Seleucie, de Ctesiphon,
 & de Nisibe, & la maniere dont elles furent sou-
 mises tantôt aux Romains, & tantôt aux
 Perfes? Vous representez vous-mesme comme les
 autres Historiens de quelle sorte l'Armenie, & les
 païs d'alentour ont été joints à l'Empire. Peu s'en
 est falu que je n'aye oublié de dire que vous a-
 vouëz aussi, que Constantin a gouverné l'Em-
 pire, avec autant de sagesse que de valeur, dans
 le temps mesme qu'il faisoit profession de nô-
 tre Religion, au lieu que Julien, qui étoit fort
 attaché à vôtre superstition, est tombé en de fu-
 nestes disgraces, & a causé d'horribles pertes aux
 Romains. Il ne vous appartient pas de decider si
 les prediCTIONS, qui ont été faites touchant la
 fin du monde, ont commencé d'être accomplies,
 & ce sont des questions, qui sont au dessus de vôtre
 esprit. Mais comparons un peu les manieres de
 gouverner des Empereurs, qui ont été attachez à
 la superstition payenne, & de ceux qui ont fait

L'AN DE
N: S.

ANASTA-
SE.

L'AN DE
N. S.

ANASTA-
SE.

profession de nôtre Religion, & considerons les divers genres de leur mort. Jules Cesar, qui s'étoit le premier emparé de l'Autotité souveraine, ne fut-il pas assassiné par la trahison des siens ? Caligula petit fils de Tibere ne fut-il pas massacré par les Soldats ? Neron ne fut-il pas tué par un de ses Domestiques ? Galba, Othon, & Vitellius, qui n'ont regné tous trois que seize mois, n'ont-ils pas été enlevez par une mort violente ? Tite n'a-t-il pas été empoisonné par Domitien son frere ? Domitien n'a-t-il pas été lui-mesme poignardé par Etienne ? Que direz-vous de Commode ? Narcisse ne se défit-il pas de lui ? Pertinax, & Julien n'ont-ils pas fini leur vie de la mesme sorte ? Antonin fils de Severe n'a-t-il pas fait tuer Geta son frere, & n'a-t-il pas été tué lui-mesme par Marcial ? Que dirons-nous de Macrin ? N'a-t-il pas été traîné comme un esclave aux environs de Bizance, & executé à mort par les soldats ? Aurelius Antonin natif de la ville d'Emese n'a-t-il pas été percé de coups avec sa mere, & Alexandre son successeur n'est-il pas peri aussi avec sa mere de la mesme sorte ? Maximin n'a-t-il pas été tué par ses propres soldats ? Gordien n'a-t-il pas été tué aussi par les siens, à la suscitation de Philippe ? Philippe, & Dece ne sont-ils pas morts par les armes de leurs ennemis ? Gallus, & Volusien n'ont-ils pas été sacrifiez à la colere de leurs troupes revoltées ? Emilien n'eut-il pas le mesme sort ? Valerien ne fut-il pas pris dans un combat, & emmené par les Perles ? Enfin Galien ayant été tué en trahison, &

Carin

Carin ayant eu la tête tranchée, l'autorité souveraine tomba entre les mains de Diocletien, & de ceux qu'il associa à l'Empire; quelques-uns desquels comme Maximien Herculus, Maxence, & Licinius perirent misérablement. Mais depuis que Constantin qu'on ne sauroit jamais assez louer, fut parvenu à l'Empire, & qu'il eut mis sous la protection du Sauveur, la ville qu'il avoit fondée, cherchez parmi les Empereurs, qui lui ont succédé, pour voir si vous en trouverez un seul, excepté Julien votre souverain Pontife, qui ait été tué, ou par ses sujets, ou par ses ennemis. Y a-t-il eu depuis ce temps-là quelque usurpateur, qui ait remporté de l'avantage sur un Prince légitime, si ce n'est Basilius qui chassa Zenon, pour un peu de temps, mais qui fut privé par Zenon même, & de l'autorité qu'il avoit usurpée, & de la vie. Je demeure d'accord avec vous, que Valens a persécuté les Chrétiens; mais il a été le seul, qui les ait persécutés, & vous n'en sauriez marquer aucun autre. Que personne ne s'imagine que cette digression soit fort éloignée de l'Histoire de l'Eglise; au contraire elle a une liaison étroite avec notre sujet, & elle est d'autant plus nécessaire qu'elle éclaircit un endroit, que les Ecrivains payens ont affecté d'obscurcir. Voyons la suite des actions d'Anastase.

L'AN DE
N. S.

ANASTASE.

L'AN DE
N. S.

C H A P I T R E X L I I .

*Imposition faite en or.*ANASTA-
SE.

IL n'y a rien dans tout ce que j'ai rapporté jusquesici de l'Empereur Anastase, qui ne soit fort digne d'un grand Prince. Ce qui me reste à ajouter dementira peut-être un peu un si beau commencement. Il inventa une imposition, qu'il faisoit payer en or, & il mit la paye des gens de guerre à un tres-haut prix à la ruine des Provinces. Il ôta aux compagnies des villes le droit de lever les impositions, & l'attribua à d'autres officiers, par le conseil à ce qu'on pretend, de Marin Syrien de nation, Prefet du Pretoire. Ce qui diminua notablement le revenu qu'on tiroit des impositions, & depouïlla les villes de leurs plus beaux privileges. Car il y avoit autrefois dans chaque ville, une compagnie composée de personnes de qualité, qui faisoient comme un Senat.

C H A P I T R E X L I I I .

Revolte de Vitalien.

Vitalien natif de Thrace, s'étant soulevé contre l'Empereur Anastase, fit le degât en Thrace & en Moësie, jusques aux villes d'Odesse, & d'Anchiale, & s'avança à la tête d'une multitude innombrable de Huns, jusques aux portes de Constantinople. Hypatius qui avoit reçu ordre de le combattre, ayant été trahi par les siens, & livré en-

tre les mains, fut racheté d'une grande rançon, & Cyrille fut choisi pour commander les troupes en sa place. Il y eut divers combats, suivis de divers succez. Mais enfin dans le temps que Cyrille sembloit avoir remporté quelque avantage, les rebelles fondirent tout à coup sur lui, le prirent vif dans la ville d'Odessa, mirent tout à feu & à sang jusques à Sycé, & se preparerent à attaquer la capitale de l'Empire. Comme Vitalien étoit campé à Sycé, Marin Syrien de nation, dont j'ai parlé ci-devant, fut envoyé avec des vaisseaux pour le combattre. Les deux armées furent en présence durant quelque temps; l'une ayant derriere elle Sycé, & l'autre Constantinople. Puis elles commencerent des escarmouches, & enfin elles donnerent un grand combat sur mer aux environs d'un endroit nommé Bytaria, où Vitalien apres avoir perdu un grand nombre de ses gens, prit honteusement la fuite. Le reste de ses troupes suivirent son exemple avec une telle diligence, que le jour suivant on ne vit plus personne à l'Anaple, ni autour de Constantinople. On dit que Vitalien demeura après cela en repos dans la ville d'Anchiale. Une autre armée de Huns passa les portes Caspiennes, & fit irruption sur les terres de l'Empire. Dans le mesme temps l'île de Rhodes fut ébranlée pour une troisième fois durant la nuit par un grand tremblement de terre.

 L'AN DE
 N. S.

 ANASTA-
 SE.

L'AN DE

N. S.

CHAPITRE XLIV.

Sedition excitée à Constantinople. Mort de l'Empereur Anastase.

ANASTA-

SE.

L'Empereur ayant voulu ajouter au trifagion, ces paroles, qui avez été crucifié pour nous, il s'éleva dans Constantinople une aussi furieuse sedition, que si la religion eût été en danger d'être abolie. Severe témoigne dans une lettre qu'il écrivit à Soterique, avant que d'être élevé à la Dignité Episcopale, & au temps, auquel ayant été chassé avec plusieurs autres de son Monastere, il demuroit à Constantinople, que ce fut Macedonius, & les Ecclesiastiques qu'il avoit sous lui, qui exciterent cette sedition. Et je me persuade que cela contribua avec d'autres plaintes qu'il y avoit contre lui, à le faire chasser de son Siege. Le peuple s'étant donc extraordinairement ému, quantité de personnes de condition coururent un extrême peril, & le feu fut mis aux plus beaux endroits de la ville. Un païsan, qui faisoit profession de la vie monastique, ayant été trouvé dans la maison de Marin Syrien, eut la tête tranchée sur le soupçon que c'étoit par son conseil que l'addition avoit été faite au trifagion. Sa tête fut portée au haut d'une lance par des emportez, qui en faisoient mille raileries, & qui croyoient que c'étoit un ennemi de la Trinité. La sedition s'accrut avec une si horrible violence que l'Empereur Anastase fut contraint d'aller sans couronne, à l'hippodrome, où l'on al-

loit faire une course de chariots, & d'envoyer déclarer au peuple par un Hérault, qu'il se demettoit fort volontiers de l'Empire, mais que quand il s'en seroit demis, il faudroit choisir un autre que lui, pour le posséder, puisqu'ils ne le pouvoient posséder tous ensemble. Le peuple fut touché de ces paroles, changea de sentiment, pria Anastase de reprendre sa couronne, & lui promit de demeurer à l'avenir fort soumis à ses ordres. Anastase mourut bientôt après. Il regna vint-sept ans, trois mois, & trois jours.

L'AN DE
N. S.

ANASTASE.
SE.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

Ecritte par Evagre.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Avenement de Justin à l'Empire.

L'AN DE

N. S.

518.

JUSTIN.

A Nastase étant passé de cette vie à une meilleure, Justin natif de Thrace se revêtit de la robe imperiale, le neuvième jour du mois Pame-me, que les Romains appellent Juillet, en l'année cinq cent soixante & sixième, depuis la fondation d'Antioche. Il fut proclamé par les gardes du Palais, qu'il commandoit, & tout le monde fut d'autant plus surpris de sa proclamation, qu'Anastase avoit laissé quantité de parens, qui pouvoient par leur naissance, par leurs emplois, & par leurs richesses pretendre à l'autorité souveraine.

CHAPITRE II.

Mort d'Amantius, & de Theocrite.

L'AN DE

N. S.

518.

JUSTIN.

AMantius premier valet de chambre de l'Empereur avoit un tres-grand credit ; mais ne pouvant s'en servir pour monter sur le trône, parce qu'il étoit Eunuque , il entreprit d'y élever Theocrite, qu'il regardoit comme le plus fidele de ses amis. Ayant envoyé querir pour cet effet Justin , il lui donna de grandes sommes d'argent , & lui commanda de les distribuer à ceux qui pouvoient asseurer à Theocrite, par leurs suffrages, la possession de la souveraine puissance. Quand Justin eut cet argent entre les mains, il s'en servit pour acheter l'amitié soit du peuple, ou des compagnies des Gardes. Car on a dit l'un & l'autre, & ayant usurpé l'autorité absoluë, il fit mourir Amantius & Theocrite.

CHAPITRE III.

Mort de Vitalien.

L rappela de Thrace, Vitalien qui avoit autrefois voulu usurper l'Empire sur Anastase, & comme il apprehendoit son pouvoir, sa suffisance en l'art de la guerre, sa reputation, & son ambition ; il lui témoigna de l'affection pour le tromper plus sûrement, le declara maître d'une des deux milices, & l'éleva à la Dignité de Consul. Vitalien étant allé un jour au Palais selon sa coûtume, sans se défier de

L'AN DE
N. S.
518.

rien, il fut assassiné entre deux portes, & puni des maux qu'il avoit faits à l'Empire. Mais cela n'arriva pas si-tôt.

JUSTIN.

CHAPITRE IV.

*Violence commise contre Severe Evêque
d'Antioche, pour le chasser
de son Siege.*

L'Empereur Justin commanda dans la première année de son regne qu'on arrêtât Severe Evêque d'Antioche, comme quelques-uns disent, & qu'on lui coupât la langue, en haine de ce qu'il prononçoit chaque jour anathème contre le Concile de Calcedoine, & principalement dans les lettres qu'il écrivoit sur sa promotion, ou dans les réponses à celles qu'il avoit reçues sur la promotion des autres Patriarches. Ces lettres-là de Severe ne furent reçues qu'à Alexandrie par Jean successeur d'un autre du mesme nom, par Dioscore, & par Timothée. Elles ont été conservées jusques à nôtre temps, & ont excité parmi le peuple une infinité de contestations & de troubles. Irenée Conte d'Orient, qui demouroit alors à Antioche fut chargé de cette cruelle execution. Severe témoigne au moins dans une lettre où il décrit la maniere dont il fut chassé de son Siege, & où il se plaint de la rigueur avec laquelle cet officier avoit fait garder tous les chemins, de peur qu'il ne s'échappât, qu'il avoit reçu ordre de l'arrêter. Il y a des personnes qui assurent que dans le temps, que Vitalien sembloit posséder les
bonnes

bonnes graces de Justin, il lui demanda la langue de Severe, pour se venger des declamations qu'il avoit faites contre lui. Au reste Severe s'enfuit d'Antioche au mois Gorpie que les Romains appellent Septembre, en l'année cinq cent soixante & septième de la ville d'Antioche, Paul qui lui succeda, approuva publiquement le Concile de Calcedoine. Mais ayant abandonné volontairement son Siege, & ayant depuis subi la loi commune de la nature, Euphrase, qui étoit venu de Jerusalem, fut choisi pour le remplir.

L'AN DE

N. S.

526.

JUSTIN.

CHAPITRE V.

Incendie, & tremblement de terre arrivez à Antioche.

IL y eut à Antioche sous le mesme regne plusieurs incendies, qui furent comme des presages des tremblemens de terre & des autres malheurs, qui les devoient suivre. En effet bien-tôt après, dans la septième année du regne de Justin, le vint-neuvième jour du mois d'Artemise, que les Romains appellent le mois de Mai, qui étoit le dernier de la semaine, la ville d'Antioche fut ébranlée sur le midi, par un tremblement de terre, qui renversa presque toutes les maisons. Il tomba en mesme temps un feu du ciel, qui consuma tout ce que le tremblement de terre avoit épargné. Jean le Rheteur a fait une description fort triste, & fort tragique des ruines & des pertes, qui furent causées par ces deux funestes accidens, & des circonstances les plus

L'AN DE remarquables , & c'est par cette description qu'il a
 N. S. fini son histoire. Euphrase Evêque d'Antioche fut
 526. enveloppé dans ce malheur commun , dont la mort
 JUSTIN. fut un notable surcroit , parce qu'il ne resta per-
 sonne après lui , pour pourvoir aux necessitez pu-
 bliques.

CHAPITRE VI.

*Soin d'Ephrem pour les habitans d'Antioche.
 Son ordination.*

MAis la Providence divine qui prepare le re-
 mede avant que d'avoir fait la blessure ,
 qui tempere sa colere par sa clemence , qui affi-
 ste dans le temps , où il reste moins d'esperan-
 ce , excita Ephrem Comte d'Orient à prendre
 soin de cette ville desolée. Les habitans ne pu-
 rent mieux reconnoître sa bonté qu'en le choi-
 sissant pour leur Evêque. Trente mois après , la
 mesme ville fut encore ébranlée par un autre
 tremblement , & alors elle changes de nom , &
 fut appelée Theopole , & soulagée par les soins de
 l'Empereur.

CHAPITRE VII.

Miracles de Zosimas , & de Jean.

APrès avoir décrit ces calamitez publiques ,
 parlons de quelques evenemens fort singu-
 liers , que nous avons appris de la bouche de ceux-
 là mesmes qui en avoient été témoins. Un Moine

nommé Zolimas natif de Sindon, bourg de Phénicie, éloigné d'environ vingt stades de la ville de Tyr, avoit obtenu de Dieu tant de graces par la rigueur de sa temperance, & par l'exercice continuél des autres vertus, qu'il connoissoit l'avenir, & n'étoit plus sujet aux passions. Etant un jour dans la maison d'Arcesilaüs, un des plus qualifiés, & des plus savans de la ville de Cesarée, Metropole d'une des trois Palestines, il changea tout d'un coup de visage, jetta de profonds soupirs, & versa une si grande quantité de larmes, que la terre en fut toute trempée. Il demanda à l'heure mesme un encensoir, encensa le lieu où il étoit, & se prosterna à terre pour prier. Arcesilaüs lui ayant demandé d'où procedoit une emotion, & un trouble si extraordinaire, il lui répondit qu'il avoit entendu le bruit du tremblement de terre, dont Antioche avoit été ébranlée. Arcesilaüs & les autres qui étoient presens remarquerent l'heure tres-exactement, & reconnerent depuis que c'étoit celle-là mesme, où le tremblement étoit arrivé. Il a été aussi fort celebre par le don des miracles, dont il a fait un si grand nombre, que ne pouvant les rapporter tous, je suis obligé de choisir les plus considerables. Il y avoit en son temps un homme nommé Jean, qui étoit orné des mesmes vertus que lui. Il s'étoit adonné aux exercices de la vie solitaire dans une cellule de Cuzibe, assise dans une vallée qui est proche du chemin, par où l'on va de Jerusalem à Jerico du côté de Septentrion, & depuis avoit été élevé sur le Siege Episcopal de

L'AN DE

N. S.

526.

JUSTIN.

l'Eglise de Cesarée. Ce Jean ayant appris que sa femme d'Arcesilaüs s'étoit arraché un œil avec un fuseau , l'alla visiter , & ayant trouvé que l'œil étoit hors de sa place , il commanda au Chirurgien de l'y remettre , de le couvrir d'une éponge , & de le bander. Arcesilaüs étoit alors avec Zosimas dans son Monastere de Sinden , distant de cinq cens stades, ou environ, de la ville de Cesarée. Cette triste nouvele lui fut apportée avec une extrême diligence. Il ne l'eut pas si-tôt reçüe qu'il jetta de grans cris , & s'arracha les cheveux. Zosimas ayant appris de sa bouche le sujet de sa douleur , se retira dans une cellule , où il avoit accoutumé de s'entretenir avec Dieu , & étant retourné incontinent après , il dit à Arcesilaüs en riant , & en lui prenant la main , allez-vous-en fort content , vôtre femme est guerie par le merite des prieres du Solitaire de Cuzibe , elle voit de ses deux yeux , & n'a plus aucune incommodité de sa blessure. Ces deux Solitaires partagerent entre eux en quelque sorte ce miracle. Le mesme Zosimas allant un jour à Cesarée & menant un âne , qui lui portoit son bagage , rencontra un Lion , qui enleva l'âne. Il le suivit dans une forêt qui étoit proche , & quand le lion eut mangé l'âne , il lui dit , je ne saurois plus achever mon voyage , car je ne suis ni assez jeune , ni assez fort pour porter mon bagage. Ainsi si tu veux que je m'en retourne , il faut que tu portes mon bagage , & que tu renonces pour un peu de temps , à sa ferocité naturelle. Le Lion s'approcha de lui , à l'heure-mesme , & lui fit des carresses , par les-

quelles il sembloit lui offrir son service. Zosimas mit son bagage sur le dos du Lion; le mena jusques à la porte de Cefaré, & fit voir par cet exemple, la soumission avec laquelle toutes les creatures obeissent aux hommes, qui conservent la grace de Dieu. J'ajouterois beaucoup d'autres choses sur ce sujet, si l'apprehension d'être trop long, ne m'obligeoit à reprendre la suite de mon Histoire.

L'AN DE

N. 9.

526.

JUSTIN.

CHAPITRE VIII.

Calamitez publiques.

Justin gouvernoit encore l'Empire, lorsque la ville de Dyrrachium qu'on appeloit autrefois Epidamne, fut renversée par un tremblement de terre. Corinthe ville de l'Achayie eut le mesme sort. Anazarbe Metropole de la seconde Cilicie souffrit pour la quatrième fois le mesme malheur. Justin fit de grandes dépenses pour rétablir ces trois villes. Edesse ville fort grande, & fort riche de l'Osroëne fut inondée au mesme temps, par un débordement du torrent de Scirte. Les plus beaux bâtimens furent renversez, & quantité des habitans furent noyez. Justin ôta le nom à Anazarbe, & à Edesse, pour leur donner le sien.

L'AN DE

N. 5.

CHAPITRE IX.

JUSTIN.

*Association de Justinien à l'Empire.*527.
JUSTI-
NIEN.

A Prés que Justin eut régné huit ans, neuf mois & trois jours, il fit proclamer Justinien fils de sa sœur, le premier jour du mois Xantique, c'est-à-dire du mois d'Avril, en l'année cinq cens soixante & quinziesme de la ville d'Antioche. Justin passa de l'Empire de la terre à celui du ciel, le premier jour du mois de Loüs, c'est-à-dire d'Août, après avoir régné quatre mois avec Justinien, & neuf ans & trois jours, tant avec Justinien, que seul. La doctrine du Concile de Calcedoine ayant été prêchée dans toutes les Eglises, par l'ordre de Justin, comme nous l'avons dit, la paix de l'Eglise fut troublée au commencement du regne de Justinien, en quelques Eglises, & principalement en celles de Constantinople, & d'Alexandrie, dont la premiere étoit gouvernée par Anthime, & la seconde par Theodose, qui assuroient tous deux qu'il n'y avoit qu'une nature dans le Sauveur.

CHAPITRE X.

Diversité de sentiment de Justinien, & de Theodore sa femme, touchant le Concile de Calcedoine.

L'AN DE

N. S.

527.

JUSTI-
NIEN.

Justinien soutenoit avec vigueur les Evêques, qui avoient tenu le Concile de Calcedoine, & la doctrine qu'ils y avoient établie, & Theodore sa femme favorisoit au contraire ceux qui ne reconnoissoient qu'une nature dans le Sauveur. On ne sait s'ils suivoient en cela leurs sentimens. Car quand il s'agit de la Religion, le fils est quelquefois d'une autre opinion que son pere, & la femme d'une autre que son mari, ou s'ils usoient de déguisement, & s'ils étoient convenus ensemble, que l'un soutiendrait le parti de ceux, qui disoient, que depuis l'union, il y a eu deux natures en Jesus-Christ, & l'autre celui qui n'en reconnoissoit qu'une. Ce qui est certain, est qu'ils n'ont témoigné aucune défiance l'un pour l'autre à cet égard, que Justinien a constamment défendu le Concile de Calcedoine, & que Theodore a toujours protégé ceux qui disoient qu'il n'y avoit qu'une nature dans le Sauveur. Elle caressoit ceux de nôtre opinion, & faisoit de grandes largesses à ceux de l'opinion contraire. Enfin elle persuada à Justinien son mari, d'envoyer querir Severe...

L'AN DE

N. S.

CHAPITRE XI.

527.

*Deposition d'Anthime & de Theodose.*JUSTI-
NIEN.

IL paroît par les Lettres de Severe à Justinien , & à Theodore , qu'il n'alla pas à Constantinople , aussi-tôt qu'il eut quitté son Eglise d'Antioche , mais qu'il y alla quelque temps après. Il témoigne dans les mesmes lettres qu'il eut des conferences fort particulieres avec Anthime , & que quand il eut reconnu qu'il étoit dans les mesmes sentimens que lui , touchant la Nature divine , il lui persuada de renoncer à son Siege. Il se vante dans une autre lettre écrite à Theodose Evêque d'Alexandrie , d'avoir persuadé à Anthime de preferer la verité à sa Dignité , & à la gloire du siecle. On a entre les mains d'autres lettres d'Anthime à Theodose , & de Theodose à Anthime , & à Severe sur ce sujet. Mais je ne les ai pas voulu inserer ici , de peur qu'elles ne grossissent par trop mon ouvrage. Au reste ils furent chassés tous deux de leurs Sieges , pour s'être opposez aux intentions de l'Empereur , & pour avoir refusé de se soumettre aux décisions du Concile de Calcedoine. Zoile fut choisi pour gouverner l'Eglise d'Alexandrie , & Epiphane , pour gouverner celle de Constantinople , & depuis ce temps-là le Concile de Calcedoine fut prêché publiquement par tout , sans que personne osât le condamner comme auparavant , & on usa de toute sorte de moyens , pour reduire ceux qui étoient dans un autre sentiment. On publia une constitution

tion au nom de l'Empereur, par laquelle il prononce anathême contre Severe, contre Anthime, & contre quelques autres; & ordonne des peines fort rigoureuses contre ceux qui debiteroient leurs erreurs. Il n'y a plus eu de different dans l'Eglise depuis ce temps-là. Les Patriarches ont été unis dans la profession d'une même foi; les autres Evêques ont suivi l'exemple des Patriarches; & les décisions des quatre Conciles ont été généralement reçûes; savoir de Nicée, de Constantinople, du premier d'Ephese, & de Calcedoine. Je parlerai en son lieu d'un cinquième qui fut convoqué par Justinien dans Constantinople. Cependant je représenterai en peu de paroles ce qui se passa de plus remarquable en ce temps-là.

L'AN DE

N. S.

537.

JUSTI-
NIEN.

CHAPITRE XII.

Histoire de Procope.

Procope décrivant les expéditions de Belisaire, raconte que Cavade Roi de Perse ayant dessein de laisser son Royaume à Cosroés le plus jeune de ses fils, pria l'Empereur de l'adopter, afin que cette adoption affermit les fondemens de sa puissance dans son bas âge; mais que Proclus Tresorier en ayant détourné Justinien, il conçut une haine plus envenimée contre les Romains qu'il n'en avoit jamais eu auparavant. Le mesme historien raconte avec autant d'élégance que de fidélité la guerre des Romains contre les Perses, sous la conduite de Belisaire & la victoire que les Romains commandez par Belisaire, & par Hermogene remporterent proche de Daras,

330.

530 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,
& de Nisibe. Il décrit ensuite la guerre d'Arménie,
& le dégât qu'Alamondare Prince d'une nation qui
vit dispersée à la campagne, fit sur les terres de l'Em-
pire. Ce petit Prince prit Timostrat frère de Rufin
vif avec tous les soldats qu'il commandoit, & reçut
depuis une grande rançon pour le mettre en liberté.

L'AN DE
N. S.
530.
JUSTI-
NIEN.

CHAPITRE XIII.

Suite de la mesme Histoire.

531. **L**E mesme historien rapporte fort au long les
irruptions qu'Alamondare, & Azareth firent
sur nos Provinces, la maniere dont Belisaire fut con-
traint par son armée de les attaquer un peu avant la
fête de Pâque, comme ils s'en retournoient chargez
de dépouilles de la défaite de l'armée Romaine ar-
rivée par la désobeissance des soldats, & la paix faite
par Rufin & par Hermogene, qui a été appelée la
paix éternelle. Il parle ensuite d'une sedition où le
peuple de Constantinople prit pour mot du guet le
nom de la Victoire. Hypatius, & Pompée furent
contraints par le peuple de prendre les marques de
l'autorité souveraine. Mais le peuple ayant été vain-
cu, ils eurent tous deux la tête tranchée, & leurs
corps furent jettez dans la mer. Procope dit, que
trente mille hommes moururent dans cette sedi-
tion.

CHAPITRE XIV.

Affaires des Vandales.

L'AN DE

N. S.

531.

JUSTI-

NIEN.

CE que cet excellent écrivain raconte dans les livres de la guerre contre les Vandales est si remarquable , & si digne de passer à la posterité, que je ne puis me dispenser de le repeter ici en peu de paroles. Hunneric qui succeda au Royaume de Gizeric par le droit de sa naissance , étant Arien, fit une cruelle persecution à ceux qui avoient conservé la pureté de leur foi, pour les obliger de consentir à l'erreur. Il fit bruler vifs quelques-uns de ceux qui refuserent de lui obeir , & en fit mourir d'autres d'une autre maniere. Il y en eut ausquels il fit couper la langue , & Procope témoigne qu'il en vit quelques-uns qui s'étoient refugiez à Constantinople , & que par un miracle fort extraordinaire , & fort nouveau , il les entendit parler aussi distinctement que s'ils n'eussent souffert aucun supplice. Il est aussi fait mention d'eux dans une constitution de Justinien. Procope remarque qu'il y en eut deux qui perdirent l'usage de la langue, & la grace du miracle pour avoir eu un commerce deshonnête avec des femmes.

L'AN DE

N. 6.

CHAPITRE. XV.

533.

Victoire remportée par les Maures sur les Vandales.

JUSTI-

N. I E. N.

PROCÔPE rapporte dans le mesme ouvrage une conduite admirable de Dieu sur des personnes, qui bien qu'éloignées de nôtre Religion ne laissoient pas d'avoir quelque sorte de pieté. Je me servirai autant qu'il me sera possible de ses paroles; parce qu'elles ont beaucoup d'élegance. Il dit donc que Gabaon petit Prince des Maures qui habitoient aux environs de Tripoli ayant appris que les Vandales faisoient contre luy des preparatifs de guerre: il ordonna à ses sujets de s'abstenir de toute injustice, de mets exquis, & de leurs femmes. Que pour observer plus rigoureusement cette ordonnance, il fit faire deux camps dans l'un desquels il s'enferma avec les hommes, & mit les femmes dans l'autre, où il défendit aux soldats d'entrer sous peine de la vie. Il envoya ensuite des espions à Cartage, avec ordre d'observer ce que feroient les Vandales; & au cas qu'ils prophétassent les lieux où les Chrétiens s'acquiescent des devoirs de leur Religion, de tâcher de les honorer, en faisant tout le contraire de ce qu'ils leur auroient vû faire. Il ajouta que bien que le Dieu des Chrétiens lui fût inconnu, il s'imaginait néanmoins que s'il avoit le pouvoir qu'on lui attribuoit, il s'en serviroit, & pour punir ceux qui violeroient ses Temples, & pour récompenser ceux qui lui rendroient des honneurs. Quand

les espions furent arrivez à Cartage, ils considerent les preparatifs des Vandales, & lorsque ceux-ci marcherent vers Tripoli, ils les suivirent couverts de méchans habits qu'ils avoient pris pour se déguiser. Les Vandales passerent la premiere nuit dans les Eglises des Chrétiens avec leurs chevaux, y commirent mille insolences, battirent les Prêtres, & les contraignirent de les servir comme s'ils eussent été leurs valets. Dès qu'ils étoient partis, les espions de Gabaon nettoyoient l'Eglise, allumoit les cierges, rendoient de profonds respects aux Prêtres, & donnoient l'aumône aux pauvres. Les Vandales commirent ces sacrileges durant toute leur marche, & les espions firent leur possible pour les expier. Lorsque l'armée fut proche du pais des Maures, les espions allerent avertir Gabaon de l'arrivée des Vandales & de la maniere dont ils avoient executé ses ordres. Il rangea aussitôt son armée, & donna bataille. Il y eut plusieurs Vandales de tuez, & plusieurs de pris, & fort peu qui s'échaperent, & qui retournerent en leur pais. Trasamond qui les gouvernoit alors mourut bien-tôt après cette défaite en la vint-septième année de son regne.

L'AN DE
N. S.

533.

JUSTI-
NIEN.

CHAPITRE XVI.

Expedition de Belisaire contre les Vandales.

Leur défaite.

LE même Procope rapporte que l'Empereur Justinien entreprit la guerre en Afrique en faveur des Chrétiens qui y gémissoient sous la per-

534.

L'AN DE
N. S.

534.

JUSTI-
NIEN.

secution, qu'ayant été détourné de ce dessein par les conseils de Jean Preteur du Pretoire, il y fut confirmé par un songe, où la ruine des Vandales lui fut promise, pourvû qu'il prît les armes pour la défense de la pieté. Ce fut donc en la septième année de son regne, vers le solstice d'Été qu'il envoya Belisaire à Cartage. Le vaisseau de ce General étant prêt à faire voile, Epiphane Evêque de Constantinople fit dessus les prieres accoutumées, & y mit quelques soldats qu'il venoit de baptiser. Ce celebre écrivain rapporte de saint Cyprien une chose fort singuliere, & qui merite d'avoir place dans cet Ouvrage. Les Cartaginois, dit-il, ont une veneration particuliere pour saint Cyprien, en l'honneur duquel ils ont élevé une Eglise fort magnifique hors de leur ville, sur le bord de la mer, où ils celebrent chaque année avec grande solennité une fête qu'ils appellent Cyprienne. Les matelots ont aussi donné le nom de Cyprienne à une tempête, qui s'éleve pour l'ordinaire au temps de la mesme fête. Les Vandales avoient été de force cette Eglise aux Chrétiens sous le regne d'Hunneric, & les ceremonies s'y faisoient depuis selon l'usage des Ariens. On dit que saint Cyprien avoit souvent paru en songe à deux d'entre les Afriquains qui étoient fâchez de cette prophanation, & qu'il leur avoit dit, qu'ils ne se devoient pas affliger à son sujet; parce qu'il sauroit bien se venger lorsqu'il seroit temps. Cette prediction fut accomplie, lorsque Cartage fut reduite à l'obeissance des Romains par les armes de Belisaire quatre-vingt quinze ans depuis sa prise, que

la puissance des Vandales fut abbatuë, que l'herésie d'Arius fut chassée d'Afrique, & que les Orthodoxes furent remis en possession des Eglises.

L'AN DE

N. 5.

534.

JUSTI-

NIEN.

CHAPITRE XVII.

Dépoüilles de l'Afrique portées à Constantinople.

A Prés que Belisaire eut défait les Vandales, il retourna à Constantinople, comme le mesme historien le rapporte, y rentra avec une prodigieuse quantité de dépoüilles, & de captifs, & avec le Roi Gelimer qu'il avoit pris vif. Il fit passer comme en triomphe dans l'Hippodrome tout ce qu'il avoit de plus digne d'estre exposé à la vuë, & à l'admiration des peuples. Il y avoit entre autres choses des tresors immenses que Gizeric avoit autrefois enlevez de Rome, lorsque Eudoxie veuve de l'Empereur Valentinien lui livra cette ville pour se venger de Maximé. Gizeric ayant mis alors le feu à cette grande ville, emmena en Afrique Eudoxie, & les Princesses ses filles. Les vases que Salomon avoit autrefois consacrez au service de Dieu dans le Temple de Jerusalem, & que Tite avoit depuis apportez à Rome. Justinien les renvoya à Jerusalem, afin qu'ils y servissent au culte de Dieu, auquel ils avoient autrefois été consacrez. Procope rapporte que Gelimer s'étant prosterné dans l'hippodrome, vis-à-vis du trône de Justinien, prononça en sa langue cet Oracle de l'Ecriture, Vanité des vanitez, & tout est vanité.

L'AN DE
N. 4.

CHAPITRE XVIII.

534.
JUSTI-
NIEN.

Digression de Procope touchant la victoire remportée sur les Pheniciens par Jesus fils de Navé.

Procope écrit un événement qui n'avoit été remarqué par aucun autre, bien qu'il soit fort remarquable, & fort capable de donner de l'étonnement. Il assure que les Maures étant autrefois partis de Palestine s'arrêterent en Afrique, que ce sont ceux dont il est parlé dans l'histoire Sainte, sous les noms de Gergesens, de Jebuseens, & des autres nations qui furent défaites par Jesus fils de Navé. Il n'avance ce-ci que sur une conjecture tirée d'une inscription qu'il avoit lue sur deux colonnes de marbre blanc érigées proche d'une fontaine. En voici les termes. *Nous sommes ceux qui avons été chassés de notre pais par Jesus le vaieur, fils de Navé.* Voilà de quelle maniere l'Afrique fut assujettie à la domination des Romains, & reduite à leur payes un tribut comme auparavant. Au reste on attribue à Justinien la gloire d'avoir relevé en Afrique cent cinquante villes qui étoient presque tombées en ruine, de les avoir embellies de divers ornemens, d'édifices publics, de maisons particulières, d'aqueducs, de fontaines, de canaux qu'il fit de neuf, ou qu'il repara.

CHA-

CHAPITRE XIX.

Prise de Rome.

PAssons maintenant aux affaires d'Italie, dont Procope a expliqué très-clairement la suite jusques au temps auquel il a vécu. Theodoric ayant pris Rome, comme nous l'avons dit ci-devant, & ayant défait entièrement Odoacre qui y avoit établi le siege de son injuste domination, regna paisiblement jusques à la fin de sa vie. Après sa mort Amalafonte la veuve prit la tutele d'Atalaric son fils, & la conduite de l'Etat. Ce fut elle qui donna à Justinien la premiere pensée de prendre les armes contre les Gots, en se plaignant à lui des conjurations qu'ils avoient formées pour la perdre. Atalaric étant mort en bas âge, Theodat parent de Theodoric, prit entre les mains l'autorité souveraine. Mais il y renonça de lui-mesme aussi-tôt que Justinien eut envoyé Belisaire en Occident; parce que s'étant fort adonné à l'étude des lettres, il s'en étoit rendu moins propre à l'exercice des armes. Cependant Virigis homme de cœur prit le commandement des armées en Occident. Nous apprenons de l'histoire de Procope, qu'il partit de Rome, du moment qu'il eut appris que Belisaire étoit entré en Italie. Les habitans de cette grande ville reçurent ce General avec joye, & défererent en ce point aux Offices que l'Evêque Silvere avoit faits pour cet effet par le ministère de Fidelis qui avoit été autrefois conseiller d'Atalaric. Ainsi Rome fut réunie à l'Empire au mois Apellée, que nous ap-

Tome IV.

Yyy

L'AN DE

N. S.

534.

JUSTIN.

N. L. E. N.

536.

L'AN DE
N. S.
536.
JUSTI-
NIEN.

pelons Decembre, en l'onzième année du regne de Justinien, & soixante ans depuis qu'elle avoit été reduite sous la puissance des étrangers. Le savant historien que nous avons tant de fois cité, assure que Belisaire ayant eu la fidelité de Silvere suspecte dans le temps que les Gots assiegeoient Rome. Il l'exila en Achaïe, & mit Vigile en sa place.

CHAPITRE XX.

Conversion des Eruliens à la Foi.

LEs Eruliens qui avoient passé le Danube sous le regne de l'Empereur Anastase, furent en ce temps-là tres-favorablement traités par Justinien, & enrichis de presens. Ils se convertirent à la Religion Chrétienne, & renoncèrent à l'ancienne ferocité de leurs mœurs.

CHAPITRE XXI.

Divers états de la fortune de Rome.

QUand Belisaire retourna à Constantinople, il y mena Vitigis qu'il avoit vaincu, & y exposa les riches dépouilles qu'il avoit remportées sur les Gots. Totila fut choisi pour gouverner cette nation, & la remit en possession de Rome. Belisaire retourna en Italie, reprit cette capitale, & fut rappelé à Constantinople pour être envoyé contre les Perses.

CHAPITRE XXII.

Conversion des Abasgiens.

PRocope fait aussi mention dans son histoire de la maniere dont les Abasgiens s'étant accoutumés à une vie plus polie que celle de leurs ancêtres, firent profession de la foi. Justinien leur envoya Euphratas eunuque de son Palais, pour leur défendre de plus outrager la nature en coupant aux jeunes garçons les parties qui font les hommes. Ces jeunes garçons étoient élevez après cela aux principales charges. Il fit aussi bâtir une Eglise dans leur païs en l'honneur de la Mere de Dieu, & y envoya des Prêtres, qui instruisirent tres-exactement ces peuples des veritez de nôtre Religion.

L'AN DE

N. S.

536.

JUSTI-
NIEN.

CHAPITRE XXIII.

Conversion d'autres peuples. Tremblement de terre en Grece, & en Achayie.

Nous lisons dans la mesme histoire que des peuples qui habitent sur le bord du Tanais, (c'est ainsi qu'on appelle un débordement de la Palus Meotide dans le pont Euxin) obtinrent un Evêque de l'Empereur Justinien. Nous y voyons aussi une description fort elegante d'une irruption que les Gots firent en ce temps - là sur les terres de l'Empire, après avoir passé cette Palus; des tremblemens de terre dont la Grece, la Beotie, l'Achayie, & les environs du golphe Crissée furent ébranlez,

Yyy ij

L'AN DE la ruine de plusieurs villes, les ouvertures, & les creux
N. S. dont quelques-uns restent encore.

552.

JUSTI-
NIEN.

CHAPITRE XXIV.

Piété de Narsez.

LE même historien raconte l'arrivée de Narsez en Italie, où l'Empereur Justinien l'avoit envoyé pour commander ses armées. Les victoires qu'il remporta sur Totila & sur Tejas ; & enfin la prise de Rome, qui fut la cinquième. Ceux qui l'ont connu particulièrement assurent qu'il étoit très-assidu à la prière, & qu'il avoit une confiance si singulière en la protection de la Vierge, que jamais il ne donna de combat, qu'elle ne l'eût averti du temps auquel il devoit le donner. Il signala sa valeur par un grand nombre d'illustres exploits, comme par la défaite de Bucelin, & de Sindual, & par la réduction des peuples qui habitoient jusques sur les bords de l'Océan. Agathias a conservé la mémoire de ces celebres événemens, mais je n'ai pu trouver son ouvrage.

CHAPITRE XXV.

Dégât fait dans les Provinces de l'Empire.

Ruine de la ville d'Antioche.

PROCOPE n'a pas oublié de dire que la prospérité dont les armes Romaines avoient été suivies en Afrique, & en Italie, ayant donné de la jalousie à Cosroës, il accusa l'Empereur d'avoir cons-

trevenu à quelque article des traitez. Ce Prince lui envoya des Ambassadeurs pour le supplier de ne point rompre une paix qu'ils avoient appelée éternelle, & offrit d'examiner leurs differens, & de les terminer par la voye de la douceur. Cosroés au lieu d'accepter des offres si raisonnables entra à main armée sur les terres de l'Empire en la treizième année du regne de Justinien. Il prit non par les armes ; mais par ruse la ville de Sura, assise sur le bord de l'Euphrate, & la ruina contre la parole qu'il avoit donnée aux habitans. Il mit ensuite le feu à la ville de Berée, & attaqua celle d'Antioche. Ephrem étoit alors Evêque de cette dernière ville, bien qu'il s'en fût retiré, à cause que rien de ce qu'il y avoit entrepris ne lui avoit réussi. On dit que Cosroés conserva l'Eglise, & les maisons d'alentour, & qu'il y fit mesme des presens, comme pour racheter ses fautes. Il y a dans Procope une excellente description du siege & de la prise de cette ville, & de la cruauté avec laquelle elle fut mise à feu & à sang. Il raconte après cela que Cosroés alla à Seleucie ville voisine d'Antioche, delà au bourg de Daphné, & enfin à Apamée, dont l'Eglise étoit gouvernée par un Evêque nommé Thomas, homme d'une singulière vertu, & qui confirmoit la vérité de ses paroles, & de sa predication par la sainteté de ses mœurs, & de sa vie. Il usa de cette sage condescendance d'assister, contre la coutume des Ecclesiastiques, aux jeux, & aux courses, pour appaiser la colere de Cosroés, & pour gagner ses bonnes graces. On dit que ce Prince lui ayant demandé s'il seroit bien-aisé de le voir

Y y iij

—
L'AN DE
N. S.
552.
—
JUSTI-
NIEN.

542 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,
L'AN DE dans la ville, il lui répondit franchement que non,
N. S. & que Cosroés l'en estima davantage de ce qu'il ne
pouvoit déguiser la vérité.

JUSTI-
NIEN.

CHAPITRE XXVI.

*Miracle fait à Apamée dans une Procession
où la vraie Croix étoit portée.*

LE miracle qui arriva alors dans Apamée est trop remarquable pour être oublié. Lorsque les habitans de cette ville furent que celle d'Antioche avoit été brulée par Cosroés, ils supplièrent Thomas leur Evêque de tirer le bois de la vraie Croix, & de l'exposer à la vuë du peuple, afin qu'il leur servît comme de Viatique pour passer de cette vie à l'autre. Thomas leur accorda leur demande, & marqua le jour auquel se feroit la ceremonie, afin que les peuples d'alentour eussent le temps de s'y rendre. Mes parens s'y rendirent avec les autres, & m'y menerent ; j'étudiois alors en Grammaire. L'Evêque porta autour de l'Eglise le Bois précieux qui abolit la malediction du premier peché, & l'exposa pour être adoré de tout le peuple, comme aux fêtes les plus solennelles. A mesure qu'il marchoit, il étoit suivi d'un feu qui éclairoit toute l'Eglise, & qui brilloit sans bruler. Le miracle dura autant que la ceremonie, & fut un presage de la conservation de la ville. On mit un tableau dans le lambris de l'Eglise, qui representoit ce miracle, pour l'apprendre à ceux qui ne le savoient pas. Il est demeuré entier jusques au temps de l'incurfion d'Adar-

man, & des Perſes, auquel il eut le meſme ſort que l'Egliſe, & la ville. Coſroés viola encore en ſ'en retournant, quelques promeſſes qu'il venoit de faire, & fit des actes d'hoſtilité par une inconſtance indigne, non ſeulement d'un Souverain, mais d'un homme un peu raifonnable.

L'AN DE
N. S.

JUſTI-
NIEN.

CHAPITRE XXVII.

Entrepreſe de Coſroez ſur la ville d'Edeſſe.

CE que les anciens ont dit d'Edeſſe, d'Agbare, & des lettres du Sauveur à ce Prince, eſt rapporté par Procope. L'entrepreſe que Coſroez fit ſur cette ville-là durant ſa ſeconde campagne, y eſt auſſi rapportée, & l'eſperance qu'il eut de faire voir la fauſſeté de la prophétie, dont ſe flattoient les habitans, que leur ville ne ſeroit jamais reduite par les armes de leurs ennemis. Il eſt vrai que cette prophétie n'eſt point contenuë dans la lettre du Sauveur à Agbare, comme ceux qui deſireront de ſ'en convaincre par eux-mêmes, le peuvent faire, en liſant l'Histoire d'Eufebe, ſurnommé Pamphile, où cette Lettre eſt inferée. Mais cela n'empêche pas que la verité n'en ſoit conſtamment établie dans l'eſprit des peuples, ni qu'elle n'ait été confirmée par l'évenement. Car enfin tous les efforts que Coſroés fit contre cette ville, furent inutiles. Après avoir donné pluſieurs aſſauts, après avoir élevé une plateforme à une hauteur égale à celle des murailles, & avoir employé toute ſorte de machines, il ſe retira honteuſement. Je ferai un recit fort exact des circonſtan-

L'AN. DE
N. S.

JUSTI-
N. I. E. N.

ces du siege. Cosroés commanda à ses soldats de couper quantité de bois. Quand il fut coupé, il le fit ranger debout en rond, & remplir le milieu de terre, & continua de la sorte l'ouvrage jusqu'à ce qu'il fut non seulement proche des murailles, mais si élevé qu'on tiroit aisément de dessus dans la ville, & contre ceux qui la défendoient. Les assiegez étonnez de voir cette montagne qui croissoit de jour en jour, & d'où il sembloit qu'on dût bien-tôt descendre au milieu de leur ville firent des mines à dessein de mettre le feu au bois qui soutenoit les terres. La mine fut achevée en peu de temps : Mais elle ne fit aucun effet; parce que le feu n'ayant point d'air ne pouvoit consumer le bois. Ne sachant plus que faire, ils prirent l'image qui n'a point été faite par la main des hommes, mais qui fut autrefois envoyée à Agbare par le Sauveur, & l'ayant portée dans la mine, ils versèrent de l'eau dessus, puis jetterent de la mesme eau sur le bois, & sur le feu, & à l'heure-mesme, Dieu recompensant la confiance qu'ils avoient eüe en lui; fit que la flâme gagna les arbres, & qu'elle envoya une noire fumée jusques au haut. Les assiegez userent de cet artifice pour empêcher que les Perses ne s'apperçussent d'où elle procedoit. Ils jetterent sur la plateforme quantité de petites bouteilles pleines de soufre, & d'étoupe, ce qui fut cause que les Perses crurent que la fumée ne venoit point d'autre part. Mais enfin le troisiéme jour les ennemis qui combattoient de dessus cette plâte-forme reconnurent l'extremité du peril qui les menaçoit, & Cosroés entreprenant de ruiner les desseins de la puissance Divine, fit couler

ler toutes les fontaines du pais vers la plate-forme pour en éteindre le feu ; mais l'eau de toutes ces fontaines alluma le feu , avec une plus grande activité que l'huile n'auroit fait , si bien que la plate-forme en fut entierement renversée. Cosroés s'en retourna après cela couvert de honte , & reconnut l'infolence avec laquelle il avoit pretendu surmonter la puissance du Dieu que nous adorons.

L'AN DE
N. S.JUSTI-
NIEN.

CHAPITRE XXVIII.

Miracle fait à Sergiopole.

CE qui arriva à ce Prince pendant le siege de Sergiopole , est trop remarquable pour n'avoir pas son rang dans nôtre histoire. Comme il en battoit les murailles avec ses beliers , & qu'il étoit prêt de la reduire à son obeissance , les habitans demanderent à capituler , & promirent de donner les vases sacrez de l'Eglise , & la croix de Justinien & de Theodore sa femme pour se racheter du pillage. Lorsque ce tresor fut présenté à Cosroés , il demanda au Prêtre & aux Perses qui l'avoient apporté , s'il n'y avoit plus rien de precieux dans la ville. Un de ceux qui avoient accoutumé de flater ce Prince , lui répondit qu'il y avoit encore un riche tresor qui avoit été caché par un petit nombre de citoyens. C'étoit la Chasse de S. Serge Martyr , couverte d'une lame d'argent , dont ils entendoient parler. Cosroés ayant fait à l'heure-mesme investir la ville , on vit paroître au haut des murailles une armée fort nombreuse pour la défendre. Ce Prince s'étant informé exactement

L'AN DE
N. S.JUSTI-
NIEN.

de ce qui étoit resté dedans, & ayant appris qu'il n'y avoit que des vieillars, & des enfans, & que tous les autres habitans étoient peris par les armes, il reconnut que c'étoit un miracle, dont ce S. Martyr étoit auteur; & admirant la puissance invincible de la foi des Chrétiens, il s'en retourna dans son Royaume. Quelques-uns assurent qu'il reçut le baptême un peu avant que de mourir.

 CHAPITRE XXIX.

Maladie contagieuse.

JE me trouve obligé de décrire ici la maladie contagieuse qui survint en ce temps-là, & qui fit un horrible ravage presque par toute l'étendue de la terre l'espace de cinquante deux années, ce qu'on n'avoit jamais vû auparavant. Elle commença deux ans depuis que la ville d'Anrioché eut été prise par les Perses, & parut en quelque chose semblable à celle qui a été décrite par Tucidide, & en quelque chose différente. Elle tomba d'abord sur l'Ethyopie, & de là se répandit tour à tour sur presque toutes les parties de l'Univers. Quelques villes en furent si horriblement affligées, qu'elles perdirent tous leurs habitans. D'autres en furent frappées un peu plus légèrement: Elle n'arriva pas par tout, ni ne se retira pas de la même sorte. Elle arriva en quelques endroits en hiver, en d'autres au printemps, en d'autres en été, & en d'autres en automne. Il y eut des villes où elle n'infecta qu'un quartier, & épargna les autres. Il y en eut aussi où elle enleva plusieurs fa-

milles , & il y en eut enfin où elle ne toucha qu'à deux ou trois maisons. Mais comme nous l'avons observé tres-exactement , elle s'attacha l'année suivante aux autres maisons auxquelles elle n'avoit point touché cette année-là. Ce qui est plus admirable est que quand le citoyen d'une ville affligée de ce terrible châtement se trouvoit dans un país qui en étoit exempt ; il ne tiroit aucun avantage de sa presence dans un país étranger , & étoit seul surpris du mal qui tourmentoit ses compatriotes. Elle arrivoit pour l'ordinaire à la fin des indictions , & redoubloit sa violence en la seconde année de chaque indiction. Comme je croi qu'il m'est permis de parler de l'auteur de cette histoire , je dirai ici , que j'étudiois en Grammaire lorsque cette maladie commença , & que j'en fus attaqué en ce temps-là. Par la suite du temps , j'en perdis ma femme , quelques-uns de mes enfans , de mes parens , & de mes esclaves. Maintenant que j'écris ceci , & que je suis en la cinquante-huitième année de mon âge , il y a deux ans que la ville d'Antioche est affligée de cette maladie pour la quatrième fois , & il y avoit déjà quatre indictions qu'elle duroit , lorsqu'elle en fut attaquée cette fois dont je parle. Elle m'enleva alors une fille & un petit fils , outre tous les autres dont je viens de parler. Au reste cette maladie étoit une maladie composée , & qui sembloit avoir ramassé la malignité de plusieurs autres. Il y avoit des personnes auxquelles elle commençoit à la tête , au visage , & aux yeux qui paroissoient extraordinairement enflés ; puis descendant à la gorge , elle les emportoit impitoyablement : d'autres

 L'AN DE
N. S.

 JUSTI-
NIEN.

L'AN DE

N. S.

552.

J U S T I -

N I E N.

avoient des dévoyemens, d'autres des abcez dans l'aine, & d'autres des fièvres, dont ils mouroient le second ou le troisième jour, avec une pleine connoissance, & beaucoup de force; d'autres perdoient la connoissance avant que de perdre la vie; d'autres en mourant eurent tout le corps couvert de pustules & de charbons. Quelques-uns ayant été attaquez une ou deux fois de cette maladie, & y ayant résisté y succomberent la troisième fois. Il y avoit différentes maniere de contracter cette maladie, & plusieurs étoient fort difficiles à comprendre. Quelques-uns moururent pour avoir demeuré dans des maisons, où il y avoit des malades; d'autres pour y être entrez une seule fois; d'autres prirent le mal dans les places publiques. Quelques-uns se preserverent du mal en fuyant des villes infectées, & ne laisserent pas de le donner aux autres. Quelques-uns demeurèrent au milieu des malades, & des morts, sans en sentir aucune incommodité: d'autres étant las de vivre après avoir perdu les personnes qui leur étoient les plus cheres, se tinrent continuellement au milieu des malades sans y pouvoir trouver ni la maladie, ni la mort. Enfin cette maladie fut la plus violente de toutes celles qu'on a vuës jusques ici, & il y a, comme je l'ai déjà dit, cinquante-deux ans qu'elle dure, au lieu que Philostrate s'étonnoit que celle qui arriva en son temps, en eût duré quinze. Nous ne savons pas quelle en sera la fin. Dieu à qui il n'y a rien de caché, soit des causes, ou des effets de la nature, le fait. Retournons cependant à nôtre sujet, & voyons la suite du regne de Justinien.

C H A P I T R E X X X.

*Avarice insatiable de Justinien.*L'AN DE
N. S.JUSTI-
NIEN.

Justinien bruloit d'une avarice si insatiable, & d'un desir si extrême de voler le bien d'autrui, qu'il vendit toutes les Provinces de l'Empire à des partisans, & à d'autres pestes publiques, dont le principal emploi étoit d'inventer d'exécrables moyens pour exiger de ceux qui ne devoient rien. Il fit intenter des accusations calomnieuses contre les plus riches, & par cet artifice les dépouïlla de leurs richesses. Quand une femme débauchée fouhaitoit d'enlever le bien d'un homme de condition, elle n'avoit qu'à l'accuser faussement d'avoir eu habitude avec elle, & pourvû qu'elle interressât Justinien en lui donnant une partie du profit, elle obtenoit de lui ce qu'il luy plaisoit, & lui faisoit violer toutes les loix. Il faut avoïer pourtant qu'il étoit fort liberal, & qu'il fit de grandes dépenses pour bâtir des Eglises. Il fonda quantité d'hôpitaux pour les hommes, pour les femmes, pour les vieillars, pour les enfans, & pour les malades, & y attribua de grans revenus. Il fit d'autres œuvres semblables qui sont fort pieuses, & fort agreables à Dieu, quand on les fait de son propre bien, & qu'on les lui offre comme un sacrifice, avec une intention toute sainte.

L'AN DE

N. S.

CHAPITRE XXXI.

*Eglises de sainte Sophie, & des saints Apôtres.*JUSTI-
NIEN.

IL a élevé dans Constantinople en l'honneur de Dieu, & de ses Saints un grand nombre d'Eglises d'une merveilleuse beauté, mais sur tout celle de sainte Sophie, qui surpasse en magnificence, & en grandeur tous les edifices de l'Univers. Bien qu'elle semble être audessus de tout ce que les plus éloquens en peuvent dire, je ne laisserai pas d'entreprendre de la décrire en détail. Le dome s'éleve sur quatre piliers, a une si prodigieuse hauteur, qu'à peine ceux qui sont en bas, peuvent voir le haut, & personne étant au haut n'oseroit regarder le bas. Il y a aux deux côtes de la grande voûte des colonnes de marbre de Thessalie, qui soutiennent des galeries, qui ont d'autres colonnes semblables. C'est de ces galeries que l'Imperatrice assiste à la celebration des sacrez mysteres aux jours des fêtes les plus solennelles. Les colonnes qui sont du côté d'Orient & d'Occident, sont placées de telle sorte qu'il n'y a rien qui borne la vuë. Les galeries hautes sont soutenuës par des colonnes, & par des voûtes qui donnent à tout l'ouvrage une beauté achevée. Mais pour mieux faire connoître l'excellence de cet incomparable edifice, j'en marquerai ici les mesures, la longueur, la largeur, & la profondeur. La longueur depuis la porte qui est vis-à-vis de la voute, au dessous de laquelle on offre le sacrifice, non sanglant, jusques à l'endroit où l'on offre ce sacrifice, est de cent quatre-vingt dix:

piez, & la largeur du Septentrion au Midi de cent quinze piez. La hauteur depuis la clef du Dome jusques au pavé est de cent quatre-vint piez. La largeur de chaque voute est de piez, & la longueur depuis l'Orient jusques à l'Occident est de deux cent soixante piez. La largeur des fenêtres par où le jour entre est de soixante & quinze piez. Il y a outre cela deux fort belles galeries du côté d'Occident, & des vestibules de même architecture. Le même Empereur a fait bâtir une autre Eglise en l'honneur des saints Apôtres, qui est une des plus magnifiques qu'il y ait au reste du monde, & où l'on a accoutumé d'enterrer les Empereurs & les Evêques. Voilà ce que j'avois à dire sur ce sujet.

L'AN DE
N. S.

JUSTI-
NIEN.

CHAPITRE XXXII.

Affection excessive de Justinien envers la faction des Bleus.

Justinien tomba, soit par un effet de son inclination naturelle, ou par crainte, & par lâcheté dans un autre défaut qui surpassoit la cruauté des bêtes les plus feroces. La sedition dont j'ai déjà parlé, & qui se distinguoit par le nom de la victoire, le porta à se déclarer avec une passion si aveugle pour la faction des Bleus, qu'ils eurent l'insolence de tuer en plein jour plusieurs personnes de la faction contraire, & qu'au lieu de subir le châtiment qu'ils meritoient, ils en reçurent des recompenses. Cette licence donna occasion à quantité de meurtres. Les seditieux entroient dans les maisons, y cherchoient:

L'AN DE
N. S.JUSTI-
NIEN.

impudemment l'argent qui y étoit caché, & contraignoient les maîtres de le donner pour sauver leur vie. Le Magistrat ne pouvoit entreprendre de reprimer cette audace sans se mettre en danger de mort. Un Comte des troupes d'Orient ayant condamné quelques factieux à être battus à coups de nerf de bœuf, en fut battu luy-mesme. Callinique Gouverneur de Cilicie fut pendu pour avoir condamné à la mort, selon la disposition des loix, deux Ciliciens dont l'un se nommoit Faustine, & l'autre Paul qui s'étoient jettés sur lui pour l'assassiner. Les verds étant l'objet de l'exécration publique, & ne pouvant trouver de retraite en aucun lieu, abandonnerent leur païs pour aller dresser des pieges aux païsans, pour voler sur les chemins, & pour remplir tout l'Empire de sang, & de meurtre. Il faut cependant avouer que Justinien changeant quelquefois tout d'un coup de sentiment, abandonna à la justice publique les Bleus mesmes, auxquels il avoit donné peu auparavant l'impunité. Je n'ai pas assez ni de loisir, ni de paroles pour dire tout ce que ce sujet me pourroit fournir. Ce que j'en ai rapporté suffit pour faire juger de ce que je passe sous silence.

 CHAPITRE XXXIII.

Vie miraculeuse de Barlaam.

IL y eut au mesme-temps en diverses parties du monde des hommes qui se firent admirer par la sainteté de leur vie, & par la grandeur de leurs miracles. Barlaam Egyptien de nation fit un des plus

plus illustres. Il vécut dans un corps de même nature que les nôtres, avec la même pureté, que s'il n'eût point eu de corps. Il s'enferma dans un Monastere proche de Gaza, où il fit un grand nombre de miracles que je ne saurois rapporter sans passer les bornes que je me suis prescrites. Tout le monde croit qu'il est encore vivant dans une cellule, bien qu'il n'ait été vû de personne depuis cinquante ans, & qu'il n'ait rien mangé de ce qui croît sur la terre. Eustoque Evêque de Jerusalem s'étant imaginé que c'étoit une supposition, commanda de rompre la cellule, & quand elle fut rompuë, il en sortit un feu qui peu s'en fa lut qu'il ne consumât tous ceux qui étoient presens.

L'AN DE
N. S.

JUSTI-
NIEN.

CHAPITRE XXXIV.

Sage folie de Simeon.

ILy avoit dans la ville d'Emese un Moine nommé Simeon, qui s'étoit mis si fort au dessus de l'estime des hommes, qu'il ne se soucioit pas de passer dans leur opinion pour insensé, bien qu'il fût rempli d'une sagesse toute divine. Il vivoit si fort séparé des autres hommes, que personne ne savoit rien ni du temps, ni de la maniere dont il prioit, dont il jeûnoit, ou dont il mangeoit. Il agissoit quelquefois en presence de tout le monde, de la même sorte, que s'il eût perdu le sens. Quand il avoit faim, il entroit dans les cabarets, & mangeoit indifferement ce qu'il y trouvoit. Que si quelqu'un le saluoit, il s'enfuoit en colere, comme s'il eût été fâché d'être connu. Il agissoit de la sorte en public. Mais il

L'AN DE
N. S.

JUSTI-
N I. E. N.

en ufoit autrement en particulier, & quand il n'étoit qu'avec ses amis, aufquels il découvroit avec confiance les veritables difpofitions de fon cœur. On dit qu'un de ceux-là avoit une fervante qui étant devenue groffe, & qui ayant été preflee de declarer celui de qui elle avoit conçu, dit que c'étoit de Simeon; & qu'elle avoit des preuves pour l'en convaincre s'il étoit befoin. Simeon en demeura d'accord, & avoüa qu'il portoit un corps infirme, & fragile. Quand ce bruit defavantageux à la reputation de ce faint Solitaire eut été répandu, il fe retira faifant feffemblant d'être chargé de confufion. Lorsque le terme de l'enfantement fut arrivé, cette femme fut tourmentée par de douloureufes tranchées, fans pouvoir mettre fon enfant au monde. Simeon étant entré à deffein dans la chambre où elle étoit, ceux qui étoient prefens le fupplierent de prier Dieu pour elle: Mais alors il declara devant tout le monde qu'elle ne feroit jamais délivrée de fon enfant, qu'elle n'eût dit qui en étoit le pere. Elle le dit, & accoucha à l'heure-mefme, comme fi la verité qu'elle avoit reconnuë lui eût tenu lieu de fage-femme.

On le vit un jour entrer dans la chambre d'une courtifane, & après être demeuré quelque temps enfermé feul avec elle, il ouvrit la porte, & en fortit en courant, & en regardant de tous côtez, fi quelqu'un le voyoit, ce qui augmenta le foupçon. Ceux qui l'avoient vû s'étant faifis de la courtifane, lui demanderent à quel deffein Simeon étoit entré chez elle, & y étoit demeuré fi long-temps. Elle répondit avec ferment qu'avant qu'il y entrât, elle avoit été

trois jours sans rien manger, ni sans boire autre chose que de l'eau, que Simeon lui avoit apporté des vivres, & une bouteille de vin, & l'avoit priée de souper. Après avoir gardé une si longue abstinence, & pour confirmer la verité de ce qu'elle avançoit, elle montra les restes du repas.

L'AN DE
N. S.

JUSTI-
NIEN.

Un peu avant que la Phenicie maritime fût ébranlée par le tremblement de terre qui fit de plus grans ravages à Beryte, à Biblis, & à Tripoli, qu'aux autres villes, ce Simeon dont je parle, levant un fouët qu'il tenoit à la main, frappa quelques-unes des colonnes qui sont au marché, & leur dit, tenez-vous de bout, car il faudra que vous dansiez. Comme il ne faisoit jamais rien sans raison, ceux qui étoient presens remarquerent tres-exactement les colonnes, où il n'avoit point touché, & celles-là mesmes ne furent point renversées par le tremblement de terre. Il a fait plusieurs autres actions fort merveilleuses. Mais il faudroit un ouvrage exprés pour les décrire.

CHAPITRE XXXV.

Pareille folie d'un autre Moine nommé Thomas.

IL y avoit au mesme temps dans la Celefyrie un Moine nommé Thomas qui gardoit la mesme maniere de vivre. Etant venu à Antioche pour y recevoir la pension que son Monastere avoit accoutumé de prendre sur les revenus de la grande Eglise, & qui étoit presque l'unique fond de la subsistance des Solitaires, comme il en poursuivoit le payement avec trop d'empressement, Anastase œcono-

A a a ij

L'AN DE
N. S.

JUSTI-
N I E N.

me de la grande Eglise lui donna un soufflet. Ceux qui étoient presens ayant témoigné de l'indignation de cet outrage, Thomas dit, Anastase, vous ne serez plus en état à l'avenir de me rien donner, ni moi de rien recevoir. Ce qu'il dit arriva; car Anastase mourut le jour suivant, & lui-même en s'en retournant entra dans l'hôpital de Daphné, où il passa de cette vie à une meilleure. Son corps fut mis dans le tombeau des étrangers. On y mit par la suite du temps deux autres corps qui depuis se trouverent dessous, au lieu qu'ils avoient été mis dessus. Les habitans surpris de ce miracle que Dieu faisoit pour honorer la memoire de ce pieux Solitaire, en avertirent Ephrem Evêque d'Antioche, qui fit transferer ce saint corps à la ville qu'il délivra de la maladie contagieuse, dans le temps même de sa translation. Les habitans du pais celebrent encore sa fête tous les ans. Mais reprenons la suite de nôtre histoire.

CHAPITRE XXXVI.

Miracle operé en la personne du fils d'un Juif.

ANthime ayant été chassé du siege de l'Eglise de Constantinople, Epiphane fut choisi pour le remplir. Il arriva au temps de son Pontificat un miracle fort remarquable. C'est une coutume qui s'observe depuis long-temps à Constantinople, que quand il reste grande quantité de Pain consacré, on envoie querir dans les écoles de jeunes enfans pour le consumer. Un jour qu'il en restoit, on envoya querir des enfans, parmi lesquels se trouva le fils

d'un verrier qui étoit Juif. Cet enfant étant retourné à la maison plus tard que de coutume , & ses parens lui ayant demandé d'où ce retardement procedoit , il leur raconta de quelle maniere il avoit été mené à l'Eglise avec les autres enfans , & ce qu'il y avoit mangé. Le pere transporté de colere le prit , & le jetta dans le fourneau , où il avoit accoutumé de faire le verre. La mere cherchoit cependant son fils , & ne le trouvant point , courroit par les ruës , & remplissoit l'air de ses cris. Le troisiéme jour elle appella son fils à la porte de la verrerie , & ayant ouï qu'il lui répondoit, elle enfonça la porte, & trouva son fils debout au milieu du fourneau , sans que le feu lui eût fait aucun mal. Quand on lui demanda comment il avoit été preservé de l'activité des flâmes : il répondit qu'il avoit été plusieurs fois visité par une Dame vêtue d'une robe de pourpre , qui lui avoit apporté de l'eau, qui avoit éteint les charbons qui étoient au tour de lui , & qui lui avoit donné à manger. Le fils , & la mere furent baptisez , & reçûs dans le Clergé. Le pere ayant refusé opiniâtement le baptême, fut pendu au quartier de Sycé par le commandement de l'Empereur Justinien , comme homicide de son propre fils.

L'AN DE
N. 5.JUSTI-
NIEN.

C H A P I T R E X X X V I I .

Evêques des grandes Eglises.

Euryque fut élevé après la mort de Mennas sur le siege de l'Eglise de Constantinople. Martyrus succeda à Salluste sur celui de Jerusalem. Elie

L'AN DE
N. S.

JUSTI-
NIEN.

à Martyrius, Pierre à Elie, & Macaire à Pierre. On dit que l'élection de ce dernier n'ayant point été confirmée par l'Empereur, il fut chassé de ce siege sous pretexte qu'il enseignoit la doctrine d'Origene. Theodose ayant été chassé du siege d'Alexandrie, comme nous l'avons déjà dit, Zoile fut choisi pour le remplir, & Zoile ayant été appelé à une autre vie, Apollinaire lui succeda. Ephrem étant mort, Domnin fut chargé du Gouvernement de l'Eglise d'Antioche.

CHAPITRE XXVIII.

Convocation d'un cinquième Concile General.

553.

L'Empereur Justinien convoqua un cinquième Concile, dans le temps que l'Eglise de Rome étoit gouvernée par Vigile, celle de Constantinople par Mennas, & ensuite par Euryque, celle d'Alexandrie par Apollinaire, celle d'Antioche par Domnin, & celle de Jerusalem par Eustoque. Voici quel fut le sujet de cette convocation. Les défenseurs de la doctrine d'Origene s'étant extrêmement multipliez dans les Monasteres de Palestine, & principalement dans celui qu'on appelle, la *Nouvelle Laure*, Eustoque entreprit de les chasser, & les chassa en effet, comme la peste du genre humain. Quand ils eurent été chassés de la sorte de leur Monastere, ils se répandirent en divers lieux, & attirerent quantité de personnes à leur parti. Theodore surnommé Ascidas, Evêque de Cesarée en Cappadoce, qui étoit perpetuellement auprès de l'Empereur, & qui lui ren-

doit des services tres-importans avec une inviolable fidelité prit leur protection, & fit grand bruit à la Cour, protestant qu'il n'y avoit que de l'injustice, & de l'impieté dans la procedure d'Eustoque. Cet Evêque de Jerusalem voulut se justifier, & pour cet effet envoya à Constantinople, Rufus Abbé du Monastere de Theodose, & Conon Abbé du Monastere de Saba, tous deux tres-considerables, tant par le merite particulier de leurs personnes, que par la multitude des Solitaires qu'ils avoient sous leur conduite. Plusieurs autres qui ne leur étoient guere inferieurs en dignité, les accompagnerent durant le voyage. Quand ils furent arrivez à Constantinople, ils ne parlerent que d'Origene, d'Evagre, & de Didyme. Mais Theodore Evêque de Cappadoce voulant changer l'état de la question, proposa l'affaire de Theodore Evêque de Mopsueste, de Theodoret, & d'Ibas, ce qu'il semble que Dieu dispoit ainsi avec une sagesse admirable, afin que de part & d'autre, toutes les nouveutez prophanes fussent condamnées. La premiere question qu'on proposa fut de savoir s'il est permis de prononcer anathême contre les morts. Eutyque qui étoit present, & qui ne s'étoit pas encore fait connoître n'étant alors que Secrétaire de l'Evêque d'Emese, regarda l'assemblée d'un œil fier, & plein de mépris, & dit que c'étoit une question qui ne meritoit pas un long examen, puisque le Roi Josias avoit non seulement fait mourir les Prêtres des demons, mais renversé les tombeaux de ceux qui étoient morts long-temps auparavant. Toute l'assemblée approuva son avis, ce que

L'AN DE
N. S.

553.

JUSTI-
NIEN.

L'AN DE

N. S.

553

JUSTI-

NIEN.

Justinien ayant su, il le nomma Evêque de Constantinople, après la mort de Mennas. Vigile consentit par sa lettre à la convocation du Concile, & néanmoins ne voulut pas y assister. Les Evêques s'étant assemblez, & l'Empereur Justinien leur ayant demandé quel jugement ils faisoient de Theodore, de ce que Theodoret avoit écrit contre les douze Chapitres de Cyrille, & de la lettre d'Ibas à Maris Perse, on lut plusieurs passages tirez tant des livres de Theodore, que de ceux de Theodoret: on fit voir qu'il y avoit déjà long-temps que Theodore avoit été condamné, & que son nom avoit été effacé des Diptiques de l'Eglise, & que les heretiques doivent être condamnés, même après leur mort. Les Evêques prononcèrent anathème contre Theodore, & à l'égard des ouvrages composez par Theodoret contre les douze Chapitres de Cyrille, & contre la foi, & de la lettre écrite par Ibas à Maris Perse, ils les condamnerent avec anathème en ces propres termes. Jesus-Christ nôtre grand Dieu, & nôtre Sauveur, nous ayant selon la parabole contenue dans son Evangile: Et un peu après. Outre les autres heretiques qui ont été condamnés, & frappés d'anathème par les quatre saints Conciles dont nous venons de parler, & par l'Eglise sainte, Catholique, & Apostolique, nous condamnons encore, & frappons d'anathème Theodore appelé Evêque de Mopsueste, ses écrits remplis d'impieeté, & les ouvrages composez par Theodoret contre la foi, contre les douze Chapitres de saint Cyrille, & contre le premier Concile d'Ephese, & generalement tout ce qu'il a écrit

pour

pour la défense de Theodore, & de Nestorius. Outre cela nous condamnons avec anathême la lettre impie qu'on dit avoir été écrite à Maris Perse par Ibas. Ils firent un peu après l'explication de quatorze articles de la creance orthodoxe. Voila ce qui fut décidé. L'Empereur ayant en suite demandé l'avis des Evêques assemblez touchant la requête qui avoit été présentée par Eulogius, par Conon, par Cyriaque, & par Pancrace, & ayant ajouté à sa lettre une copie de cette requête, & la réponse qui avoit été faite par Vigile Evêque de Rome sur le mesme sujet, par où il paroît qu'Origene a mêlé les erreurs des Payens & des Manichéens à la doctrine des Apôtres, après qu'ils eurent fait des exclamations contre Origene, & contre ses Disciples, ils envoyerent à ce Prince une relation, dont j'insérerai ici quelques termes. Tres-Chrétien Empereur puisque Dieu vous a donné une ame qui a la noblesse qui vient non de la terre, mais du Ciel. Et un peu après, nous sommes très-éloignez de cette doctrine; car nous ne connoissons point la voix des étrangers, & nous rejettons celui-ci loin de l'Autel, comme un larron & un voleur qui est lié par les liens invisibles de l'anathême, qu'il a encouru. Et encore un peu après; vous saurez ce que nous avons fait, si vous prenez la peine de lire les actes. Ils ajouterent à tout ceci les points de doctrine, que les sectateurs d'Origene apprennent, par où il paroît en quoi ils s'accordent entr'eux, en quoi ils ne s'accordent point, & combien ils s'éloignent de la verité. Le cinquième point contenant les blasphêmes que quelques Solitaires de la

L'AN DE

N. S.

553.

JUSTI-

NIEN.

L'AN DE

N. S.

553.

JUSTI-

NIEN.

nouveau Laus avoient avancez, étoit conçu en ces termes. Theodore Ascidas de Cappadoce a dit, puisque les Apôtres, & les Martyrs font maintenant des miracles, & que leur nom est en vénération dans l'Eglise, quelle seroit leur resurrection, si après cette resurrection, ils n'étoient pas égaux à Jesus-Christ? Les mêmes Evêques rapportoient plusieurs autres blasphêmes de Didyme, d'Evagre, & de Theodore, & qui avoient été tres-fidelement extraits de leurs ouvrages. Quelque temps après que ce Concile eut été fini, Eutyque fut chassé du siege de Constantinople, & Jean fut mis en sa place. Il étoit natif de Sirimi, bourg de la contrée de Cynegique dans le territoire d'Antioche.

CHAPITRE XXXIX.

Erreurs de Justinien.

563.

Justinien s'étant détourné en ce temps-là du droit chemin de la doctrine Catholique, & s'étant engagé dans un sentier où les Apôtres, ni les saints Peres n'avoient jamais marché, tomba sur des ronces, & sur des épines. Il eût bien voulu en gêner l'Eglise; mais le Seigneur l'avoit entourée d'une trop forte haye, afin que les voleurs & les homicides ne pussent y entrer, & que la parole du Prophete fut accomplie. Ce Prince publia donc un Edit au temps auquel Jean surnommé Catelin gouvernoit l'Eglise de Rome après la mort de Vigile, qu'un autre Jean natif de Sirimi gouvernoit celle de Constantinople, qu'Apollinaire étoit assis sur le siege d'A-

Alexandrie, qu'Anastase successeur de Domnin occupoit celui d'Antioche, & que Macaire avoit été rétabli sur le trône de l'Eglise de Jerufalem, après que depuis la deposition d'Eustoque, il avoit condamné avec anathême Origene, Didyme, & Evagre. Et par cet Edit, il declara que le Corps du Sauveur étoit incorruptible, & incapable des passions naturelles, & innocentes. Il dit que le Sauveur avoit mangé de la même sorte avant sa Passion, & que depuis le moment auquel il avoit été formé dans le sein de sa Mere, il n'avoit jamais reçu aucun changement dans les proprietéz, soit naturelles, ou volontaires, & non pas même après sa Resurrection. Il voulut contraindre tous les Evêques d'approuver son opinion : Mais ils eluderent son dessein en répondant qu'ils étoient obligez d'attendre Anastase Evêque d'Antioche, & de voir quel seroit son sentiment.

L'AN DE

N. S.

563.

J U S T I -

N I E N.

CHAPITRE XL.

Portrait d'Anastase Evêque d'Antioche. Fermeté inébranlable avec laquelle il défend la vérité de la doctrine de l'Eglise, contre l'Empereur Justinien.

C Et Anastase étoit fort habile dans la science de l'Eglise, & si exact dans la conduite de sa vie, que bien loin de manquer à un devoir important, il ne négligeoit aucune des choses qui paroissent les plus legeres. Il avoit réglé tellement ses mœurs qu'il n'étoit pas de trop facile accez à ceux qui auroient

B b b ij

L'AN DE
N. S.

JUSTI-
NIEN.

voulu lui rendre des visites inutiles, & l'entretenir de choses indifferentes; ni d'un autre côté, invisible ou inaccessible à ceux qui avoient des occasions, ou justes, ou necessaires de lui parler. Il n'avoit ni la bouche, ni les oreilles fermées dans les conversations serieuses. Il expliquoit alors les questions les plus difficiles avec autant de subtilité que de solidité. Mais quand ce qu'on lui proposoit étoit ou inutile, ou impertinent, il n'avoit ni oreilles pour l'entendre, ni bouche pour repartir. Ainsi n'ayant point d'autre regle de ses discours que la raison, quand il n'avoit point de necessité de parler il gardoit le silence. Justinien attaqua ce grand homme avec toute sorte de machines, dans la creance que s'il pouvoit une fois ébranler sa fermeté, il surmonteroit la verité, ruinerait la foi, & ravageroit le troupeau du Sauveur. Mais cet Evêque étant établi sur la solidité de la pierre immobile s'éleva si fort au dessus de l'Empereur, qu'il lui envoya un écrit où il combattit ouvertement sa doctrine, & où il prouva par des argumens clairs, & invincibles que le Corps du Sauveur a eu des proprietéz qui sont naturelles, & qui n'ont rien de blâmable, qu'il a été sujet à la corruption, & que ç'a été la doctrine constante des Apôtres, & des saints Peres. Il écrivit la même chose aux Moines de la premiere, & de la seconde Syrie, qui l'avoient consulté sur ce sujet, confirmant sans cesse les fideles dans la resolution de défendre la verité, & repetant chaque jour dans l'Eglise ces paroles du Ministre que Dieu avoit choisi : *Quand un Ange du Ciel vous annonceroit un*

Evangile different de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathême. Ses remontrances furent écoutées avec respect, & suivies presque généralement de tout le monde. Ayant appris que Justinien avoit dessein de l'envoyer en exil, il composa un discours pour prendre congé des habitans d'Antioche, où l'on peut admirer l'élegance des termes, la multitude des beaux sentimens, des passages de l'Écriture sainte, & des histoires rapportées fort à propos.

L'AN DE
N. S.

JUSTI-
NIEN.

CHAPITRE XLI.

Mort de l'Empereur Justinien.

CE discours ne fut point publié, parce que Dieu eut la bonté de changer l'état de nos affaires, & de frapper Justinien d'une manière invisible, dans le temps qu'il dictoit l'ordre d'emmener en exil Anastase, & les Prêtres qu'il avoit sous lui. Ce Prince regna trente-huit ans, & huit mois.

565.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

Ecritte par Evagre.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Election de l'Empereur Justin. Ses mœurs.

L'AN DE
N. S.
565.
IUSTIN.

Voila comment Justinien après avoir rempli l'Eglise de troubles, alla subir en l'autre vie les supplices qui lui étoient préparez. Justin son neveu qui avoit la garde du Palais, se revêtit aussi-tôt de la robe Imperiale, & parut dans l'hippodrome pour faire les fonctions de souverain avant que personne, si ce n'étoit ses amis particuliers, sût ni qu'il avoit été élu, ni que Justinien son oncle étoit mort. Il ne trouva néanmoins aucune resistance à ses desseins, & s'en retourna dans son Palais. Le premier Edit qu'il fit, fut pour obliger les Evêques à retourner en leurs Dioceses, & à vaquer au service de Dieu, sans apporter aucun changement à la foi. Il merita en ce point de grandes louanges : mais il fut d'ailleurs fort blamable pour le dérèglement de ses

mœurs, & pour la brutalité avec laquelle il se plongea dans les plus infâmes plaisirs. Il brüla outre cela d'une avidité si insatiable du bien d'autrui, qu'il n'y eut rien qu'il n'exposât en vente pour avoir de l'argent, & qu'il fit un commerce sacrilège des charges les plus saintes de l'Eglise, sans aucun respect de la puissance souveraine, au culte de laquelle, elles sont consacrées. Etant tout ensemble presomptueux, & timide; bien que la timidité, & la presumption soient des vices opposés, il envoya quérir Justin son parent, qui avoit acquis grande réputation par son expérience en l'art de la guerre, & par la suffisance avec laquelle il s'étoit acquité de divers emplois. Il étoit alors sur le bord du Danube, pour empêcher le passage de ce fleuve aux Avars, qui sont de la nation des Scythes, qui passent leur vie sur des chariots, & qui habitoient autrefois au delà du Mont Caucase. Ceux dont je parle ayant été fort incommodés par une irruption de Turcs, abandonnerent leurs demeures, & s'approchèrent avec leurs femmes, & leurs enfans du Bosphore. Ayant ensuite quitté les bords du Pont Euxin, qui sont habitez par plusieurs nations barbares, & fortifiés par des citadelles, & par d'autres petites places que les Romains ont bâties, & où ils entretiennent des garnisons, ils marcherent plus avant, & en vinrent aux mains avec tous les barbares qu'ils rencontrèrent. Quand ils furent au bord du Danube, ils envoyèrent des Ambassadeurs à l'Empereur Justin. Ce fut donc de ce lieu-là que Justin fut mandé par l'Empereur du même nom, comme pour jouir de l'es-

L'AN DE

N. 6.

565.

JUSTIN.

L'AN DE
N. S.
JUSTIN.

fet de l'accord qu'ils avoient autrefois fait ensemble, lorsqu'ayant un credit égal à la Cour de Justinien, & que pretendant avec une égale ambition à la succession de l'Empire, ils étoient convenus, que celui qui auroit l'avantage de monter sur le trône, donneroit à l'autre le premier rang entre ses sujets.

CHAPITRE II.

Meurtre de Justin parent de l'Empereur.

567.

L'Empereur Justin l'accueillit en apparence très-civilement, & avec de grans témoignages d'affection. Incontinent après il trouva des pretextes de lui ôter ses gardes, puis de lui défendre de venir à la Cour, & enfin l'ayant relegué à Alexandrie, il l'y fit miserablement assassiner pendant la nuit dans son lit. Voila comment il fut recompensé du zèle avec lequel il avoit fait tant de belles actions pour le service de l'Empire. La rage de l'Empereur Justin ni de l'Imperatrice Sophie ne furent point satisfaites qu'après qu'ils eurent vû la tête de Justin, & qu'ils l'eurent foulée aux piez.

CHAPITRE III.

Execution d'Addée, & d'Ethere.

Deux Senateurs dont l'un se nommoit Ethere, & l'autre Addée, & qui avoient eu un fort grand credit sous le regne precedent, ayant été accusez de crime d'Etat, l'Empereur Justin commanda que leur procès fût instruit. Ethere confessa qu'il

qu'il avoit eu dessein d'empoisonner l'Empereur, & chargea Addée d'avoir eu part à la conjuration. Addée protesta avec serment qu'il n'avoit aucune connoissance des crimes, qu'on lui imputoit. Ils ne laisserent pas d'avoir tous deux la tête tranchée. Un peu avant qu'on la tranchât à Addée, il soutint qu'il étoit innocent de ce pourquoi il avoit été condamné, & avoua en mesme-temps qu'il avoit d'ailleurs mérité la mort, & que Dieu le punissoit avec justice pour avoir fait perir Theodote Prefet du Pretoire par les enchantemens de la magie. Je ne saurois dire si ce fait est véritable. Ce qui me paroît certain est que c'étoient deux méchans hommes, qu'Addée étoit éperduément adonné à l'amour des garçons, & qu'Ethere inventa toute sorte de calomnies pour enlever le bien des morts, & des vivans sous le nom de Justinien dont il étoit Intendant.

L'AN DE
N. S.
567.
JUSTIN.

CHAPITRE IV.

Edit de l'Empereur Justin touchant la foi.

L'Empereur Justin fit un Edit adressé à tous les Chrétiens, & conçu en ces termes.

Au nom de Jesus-Christ nôtre Dieu, & nôtre Seigneur, l'Empereur Cesar Flavius Justin, fidele au Sauveur, Clement, tres-grand, bien-faisant, Alemannique, Gotique, Germanique, Antique, Francique, Erulique, Gepidique, pieux, heureux, glorieux, vainqueur, triomphant, & toujours Auguste.

L'AN DE

N. S.

JUSTIN.

Je vous donne ma paix, dit Jesus-Christ nôtre Seigneur & nôtre Dieu. Je vous laisse ma paix, dit-il, lui-mesme à tous les hommes. Or cela ne signifie rien autre chose, sinon que tous ceux qui croient en lui doivent être unis dans l'assemblée de la mesme Eglise, dans la profession de la mesme creance, & dans l'éloignement de ceux qui tiennent des sentimens contraires. La confession de la veritable foi, est le fondement du salut de chaque Chrétien. C'est pourquoy suivant les preceptes de l'Evangile, & le symbole qui contient la doctrine des saints Peres, nous exhortons tous nos sujets à ne faire qu'une Eglise, & à ne tenir qu'une foi, en croyant un Pere, un Fils, & un saint Esprit, une Trinité consubstantielle, une Divinité, une Nature, & une substance qui est en effet la mesme aussi veritablement qu'on le confesse, & qu'on le proteste, en croyant que les trois hypostases, ou les trois Personnes n'ont que la mesme force, la mesme puissance, & la mesme operation. C'est au nom de ces trois Personnes que nous avons été baptisez; ce sont elles que nous croyons, & auxquelles nous sommes unis. Nous adorons l'unité dans la Trinité, & la Trinité dans l'unité. Cette Trinité a une distinction, & une union qui sont admirables. Il n'y a qu'une divinité, & qu'une substance. Mais il y a trois personnes. La divinité se divise sans division, s'il est permis de parler ainsi, & se communique avec quelque sorte de division. La divinité qui est une, se trouve dans les trois Personnes, & ces trois Personnes ne sont qu'un Dieu. Lorsque l'esprit humain separe par sa pensée, les

personnes qui sont inseparables en elles-mêmes, L'AN DE
il reconnoît Dieu le Pere, Dieu le Fils, & Dieu le N. S.
saint Esprit. C'est à dire un Dieu en trois per-
sonnes, qui n'ont qu'une mesme inclination, & une
mesme nature. Il faut confesser un seul Dieu, & re- JUSTIN.
connoître trois personnes. Nous confessons que le
Verbe, qui est Dieu, & Fils unique de Dieu, qui a été
engendré par le Pere avant tous les temps, & qui n'a
point été fait, est descendu du Ciel dans les derniers
jours pour nous, & pour nôtre salut, qu'il a pris chair
de la sainte Vierge Marie, Mere de Dieu, par l'ope-
ration du saint Esprit. Que Jesus-Christ nôtre-Sci-
gneur qui est une des personnes de la Trinité, &
qui est glorifié avec le Pere, & avec le saint Esprit,
est le mesme qui a été engendré de la Vierge; car
l'accomplissement de l'Incarnation n'est pas l'ad-
dition d'une quatrième personne à la Trinité. De-
puis ce Mystere, Jesus-Christ nôtre Seigneur est
toujours le mesme, de mesme substance que son Pe-
re, quant à la divinité, & de mesme substance que
nous, quant à l'humanité; il est passible selon la chair,
& impassible selon la divinité. Car nous ne con-
noissons point deux dieux, ni deux verbes, dont
l'un ait fait des miracles, & l'autre ait souffert la
mort. Mais nous ne confessons qu'un seul Seigneur
Jesus-Christ, Verbe de Dieu, qui s'est veritablement
fait homme, & qui pour nôtre salut a operé des
miracles, & a souffert les supplices, & la mort. Ce
n'est pas un homme qui s'est livré pour nous. C'est
le Verbe Dieu qui s'est fait homme, sans que la
Divinité ait été changée en humanité, & qui dans

L'AN DE
N. S.

JUSTIN.

la chair a souffert volontairement la mort pour nous. Quand nous confessons qu'il est Dieu, nous ne nions pas qu'il ne soit homme ; & quand nous confessons qu'il est homme, nous ne nions pas qu'il ne soit Dieu. Quand nous avoions que nôtre Seigneur Jesus-Christ est comme composé des deux natures, nous reconnoissons l'union de ces deux natures : mais nous n'introduisons point de confusion, ni de mélange. Car pour s'être fait homme, il ne cesse pas d'être Dieu, & pour être Dieu, & incapable d'avoir en tant que Dieu, une forme humaine, il ne refuse pas d'être homme. Il est Emmanuel, Dieu, & homme, tout ensemble : Dieu dans la bassesse de la nature humaine, & homme dans la Majesté de la nature divine. Au reste quand nous assurons qu'il ne lui manque rien des deux natures, dont il est composé, & qu'il a la perfection de l'une, & de l'autre, nous ne divisons point la personne. Nous ne faisons que montrer la différence des deux natures, qui n'est point détruite par leur union. Nous ne disons pas qu'aucune des deux natures ait été changée en l'autre, ni la divine en l'humaine, ni l'humaine en la divine ; mais nous disons que ces deux natures en conservant chacune ce qui leur est propre, ont été unies dans une même personne ; c'est à dire non que le Verbe qui est une des divines Personnes de la Trinité s'est uni à un homme qui existât auparavant, mais qu'il s'est formé dans le sein de la tres-sainte Vierge Marie Mere de Dieu, un corps de même substance que le nôtre, sujet aux-mêmes accidens

à la réserve du péché, & animé d'une ame raisonnable. Ce Dieu qui s'est fait homme est la seconde personne, & celui-là même est Jésus-Christ notre Seigneur, qui possède la gloire avec le Père, & le saint Esprit. Quand nous regardons par les yeux de l'esprit, son union ineffable avec la nature humaine, nous confessons avec vérité que cette nature humaine est unique, & qu'elle est composée d'un corps, & d'une ame raisonnable qui l'anime. Mais quand d'autre part nous considérons la diversité des natures; nous disons qu'il y en a deux, & nous n'introduisons pour cela aucune division. Car il est vrai que les deux natures sont en Jésus-Christ. C'est pourquoi nous confessons qu'il n'y a qu'un Jésus-Christ, un Fils, une personne, une subsistance, un Dieu, & un homme. Nous prononçons anathème contre tous ceux qui ont, ou qui ont eu d'autres sentimens, & nous les regardons comme retranchés du corps de l'Eglise sainte, Catholique, & Apostolique. Puisqu'on ne nous prêche rien autre chose que la saine doctrine qui nous a été laissée par les saints Pères, nous vous exhortons, ou plutôt nous vous supplions de vous retիրir tous à l'Eglise Catholique, & Apostolique. L'eminence de la dignité où il a plu à Dieu de nous élever, ne nous empêche pas de nous abaisser jusques à nous servir de ces termes, pour rejoindre les Chrétiens qui sont séparés, afin que tout d'une voix, ils rendent gloire à Dieu, dont la puissance est égale à la bonté, & à son Fils unique notre Seigneur, & que personne n'ait plus de pretexte de contester

L'AN DE
N. 8.

JUSTIN.

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

L'AN DE
N. S.

JUSTIN.

touchant les personnes , ou touchant les syllabes. Ces syllabes ont un mesme sens , & menent à l'intelligence d'une mesme foi. Au reste nôtre intention n'est point qu'on apporte aucun changement à l'état où est l'Eglise sainte , Catholique , & Apostolique.

Tout le monde reçut generalement cet Edit , & reconnut que la doctrine qu'il contient est tres-saine ; mais aucun de ceux qui s'étoient separez de l'Eglise , ne s'y reünit , parce que l'Edit contenoit que l'Empereur ne desiroit apporter aucun changement à l'état de l'Eglise.

CHAPITRE V.

Violence exercée contre Anastase pour le chasser de son siege de l'Eglise d'Antioche.

L'Empereur Justin chassa Anastase de son siege de l'Eglise d'Antioche sous pretexte qu'il lui avoit dit des injures , & qu'il avoit fait un mauvais usage de ses revenus. Comme on lui demandoit un jour pourquoi il prodiguoit le bien de son Eglise , il répondit que c'étoit de peur qu'il ne fût enlevé par Justin la peste du genre humain. On dit que le motif secret de la haine dont cet Empereur étoit animé contre Anastase , procedoit de ce qu'il lui avoit refusé l'argent qu'il lui avoit demandé , lorsqu'il fut élevé sur le siege de l'Eglise d'Antioche. Ceux qui flatoient les passions de l'Empereur formoient d'autres accusations contre cet Evêque.

CHAPITRE VI.

Electon de Gregoire. Ses mœurs.

JUSTIN.

A Prés qu'Anastase eut été chassé de la sorte de l'Eglise d'Antioche, Gregoire dont le nom étoit celebre par tout le monde fut choisi pour la gouverner. Il s'étoit adonné dès son enfance à la vie Monastique, & y avoit fait de si notables progresz, qu'étant encore fort jeune, il fut chargé de la conduite du Monastere mesme, où il avoit été élevé. Depuis il fut élu par l'ordre de l'Empereur Justin, Superieur des Moines de Sina, où ayant été assiégré par les Arabes surnommez Scenites, il courut de grans hazars. Ayant néanmoins malgré le bruit des armes, assuré la tranquillité de ce Monastere, il fut appelé au gouvernement de l'Eglise. Il avoit une penetration, & une force d'esprit toute extraordinaire, jointe à une adresse merveilleuse de venir à bout de tout ce qu'il entreprenoit. Il n'avoit point de commerce avec la peur, & ne se laissoit jamais abbatre par l'apprehension des puissances. Il faisoit une si magnifique profusion de ses richesses, que toutes les fois qu'il paroissoit en public, il avoit après lui une grande foule de personnes, outre sa suite ordinaire, & que le peuple le considerant plus que les Princes du siecle, couroit où il savoit qu'il devoit passer pour le voir, ou pour l'entendre parler. Il est vrai aussi qu'il ne lui manquoit rien de tout ce qui est le plus capable d'attirer l'estime, & l'affection des hommes. Il

L'AN DE
N. S.

JUSTIN.

avoit un extérieur fort agreable, une facilité de parler merveilleuse, une vivacité d'esprit incroyable, une promptitude nompareille à executer ce qu'il avoit resolu, une prudence fort profonde pour prendre de bonnes resolutions sur les affaires, & sur celles des autres. Ces excellentes qualitez étant jointes à une application infatigable furent cause qu'il fit de si grandes choses en fort peu de temps. Il se fit admirer des Rois de Perse, aussi bien que des Empereurs, en traitant avec eux selon que la necessité des rencontres le demandoit, ou l'occasion dont il ne manqua jamais de se servir à son avantage, comme je le remarquerai dans la suite. Il étoit d'un naturel vehement, & un peu trop porté à la colere. Il s'apaisoit néanmoins aussi-tôt, si bien qu'on pouvoit lui appliquer ce que le grand Gregoire a dit sur un autre sujet, que la severité, & la douceur étoient tellement mêlées en sa personne, qu'au lieu de se nuire, elles se servoient d'un mutuel ornement.

CHAPITRE VII

Sujet de guerre entre les Romains, & les Perses.

DAns la premiere année que ce celebre Evêque gouvernoit l'Eglise d'Antioche, les habitans de l'Armenie Majeure qu'on appelle maintenant Perfarmenie, & qui ayant été autrefois soumise à l'obeissance des Romains, fut depuis cedée à Sapor Roi de Perse, par l'Empereur Philippe successeur

cesseur de Gordien, & passa sous la puissance des Perses, au lieu que l'Armenie Mineure demeura sous la nôtre. Les habitans de cette contrée ayant embrassé la Religion Chrétienne, & ayant été maltraités par les Perses pour ce sujet, ils envoyèrent offrir à l'Empereur Justin de se soumettre à sa domination, pour avoir la liberté de servir Dieu en repos. Justin ayant accepté leurs offres, & leur ayant accordé quelques conditions par écrit, ils tuèrent leurs Gouverneurs, & se soumirent sous la conduite de Vardane qui se faisoit distinguer parmi eux par sa naissance, par sa dignité, & par sa suffisance en l'art de la guerre, à l'Empire avec quelques autres peuples, tant de leur país que des environs. Cosroés s'étant plaint de ce changement, Justin lui fit réponse, que le temps de la trêve étoit expiré, & que des Chrétiens ne pouvoient chasser d'autres Chrétiens qui se refugioient parmi eux. Au lieu de se préparer à la guerre après avoir fait cette réponse, il demeura plongé dans la débauche, comme auparavant.

L'AN DE
N. S.

JUSTIN.

CHAPITRE VIII.

*Siege de Nisibe. Presage des mal-heurs
avenir.*

IL envoya néanmoins contre les Perses Marcien maître de la Milice d'Orient, & son parent, sans lui donner des troupes capables de résister à leur puissance. Il entra indiscrettement dans la Mésopotamie, avec un petit nombre de soldats mal-

572.

L'AN DE
N. S.
572.
JUSTIN.

armez, de bergers & de pionniers qu'il avoit pris à la campagne, & par cette temerité mit l'Empire sur le penchant de sa ruine. Il ne laissa pas de donner un petit combat proche de Nisibe; & parce que les Perses n'étoient pas micux preparez à la guerre que lui, il remporta l'avantage, & mit le siege devant cette ville. Les Perses se moquerent si fierement de son entreprise, qu'ils ne daignerent pas mesme fermer leurs portes. On vit alors plusieurs prodiges qui étoient autant de presages des maux qui devoient arriver. Je vis au commencement de la guerre un veau qui avoit deux têtes.

CHAPITRE IX.

Marche de Cosroés vers Nisibe. Exploits du General de son armée.

Cosroés ayant pourvu à tous les preparatifs necessaires, passa l'Euphrate à un certain endroit de son Royaume, & commanda à Adarmane d'entrer par Circesion sur les terres de l'Empire. Circesion est une ville fort commode aux Romains, assise sur leur frontiere, fortifiée non seulement par de hautes murailles; mais par la rencontre de l'Euphrate, & de l'Aborras qui l'entourent, & en font une île. Pour lui, il passa encore le Tigre, & marcha vers Nisibe. L'Empereur Justin étoit si mal informé de toutes ces choses qu'ajoutant trop legerement foi aux bruits vagues de la renommée, & croyant que Cosroés étoit ou mort, ou malade à l'extrémité, il se fâchoit de ce que

Le siege de Nisibe duroit si long-temps, & en envoyoit demander les clefs à Marcien. Gregoire Evêque d'Antioche fut le premier qui reçut la nouvelle du mauvais suecez du siege ; & des railleries qu'on faisoit publiquement de la temerité de nôtre entreprise. L'Evêque de Nisibe qui étoit de ses amis, qui avoit reçu de lui de grans bien-faits, & qui ayant de l'indignation des outrages que les Chrétiens avoient reçus des Perses souhaitoit avec passion que sa ville passât sous la domination de l'Empire, lui mandoit tout ce qu'on faisoit parmi les ennemis. Gregoire ne manqua pas d'en donner avis à Justin avec toute la diligence qui lui fut possible. Mais ce Prince n'ayant point d'autre passion que de goûter les plaisirs, méprisa des avis si importants, & ne voulut croire que ce qu'il souhaitoit. Les personnes plongées dans la débauche ont accoutumé d'être lâches & presomptueuses, & de refuser d'ajouter foi à tout ce qu'on leur dit être arrivé quand c'est une chose qui choque leur inclination. Justin fit réponse à Gregoire, ou que les avis qu'il lui avoit donnez étoient faux, ou que s'ils étoient vrais, les Perses n'arriveroient pas assez-tôt pour secourir Nisibe, & que quand ils arriveroient avant la prise, ils seroient defaits, & contraints de se retirer. Il envoya en mesme-temps un homme fort méchant, & fort injurieux nommé Acace, avec ordre exprés d'ôter le commandement des troupes à Marcien, quand mesme il auroit déjà un pié dans la ville. Acace executa tres-exactement cet ordre, & ne fit rien en l'executant qui fût avantageux au

L'AN DE
N. S.

572.

JUSTIN.

L'AN DE

N. S.

572.

JUSTIN.

bien de l'Empire. Car dès qu'il fut arrivé au camp, il dépoüilla Marcien du commandement dans un pais ennemi, sans en rien declarer aux gens de guerre. Les Centeniers & les Decurions n'eurent pas si-tôt appris que leur General avoit été déposé, qu'ils se disperserent, & leverent ce siege, qui avoit été si mal à propos entrepris. Cependant Adarmano marchant à la tête d'une armée fort nombreuse de Perfes, & d'Arabes, & ayant passé Circession, fit un dégât épouvantable sur les terres de l'Empire, & y mit tout à feu, & à fang. Il prit quantité de forts, & de bourgs sans trouver de resistance, tant parce que l'armée Romaine n'avoit plus de chef, que parce qu'une partie des troupes étant enfermées dans Nisibe, les Perfes avoient une plus grande liberté de faire des courses. Il fit aussi attaquer Antioche par une partie de ses gens. Mais ils furent repouffez bien qu'il n'y eût presque personne dans la ville, & bien que l'Evêque se fût enfui, & eût emporté les trésors de l'Eglise, à cause qu'une partie des murailles étoit abbatuë, & que le peuple brûlant du desir de voir du changement, avoit excité une sedition, comme il arrive souvent en pareilles occasions. Les seditieux avoient eux-mêmes abandonné la ville, où il n'étoit resté aucune provision de guerre.

CHAPITRE X.

Prise des villes d'Apamée, & de Dara.

L'AN DE

N. S.

573.

JUSTIN.

A Darmane ayant manqué cette entreprise, brula une ville qu'on appelloit autrefois Heraclée, & qu'on a appelée depuis, Gagalice, & s'empara d'Apamée, ville fondée autrefois par Selcucus Nicanor, & qui ayant été par le passé fort peuplée & fort riche, avoit perdu depuis une partie de ses habitans, & de ses richesses. Il la prit par composition; parce que les murailles tombant en ruine, les habitans n'avoient pu se défendre, & contre la parole qu'il avoit donnée, il mit le feu aux maisons, abandonna les meubles au pillage, & emmena les habitans en captivité; & avec eux l'Evêque, & le Gouverneur de la Province. Il commit d'horribles cruautés en s'en retournant; parce qu'il n'y avoit pour lui résister qu'une poignée de gens commandez par Magnus qui avoit été autrefois un des premiers banquiers de Constantinople, & qui depuis étoit devenu Tresorier de l'Empereur. Ces gens-là mesme coururent grand risque d'être pris, & ne s'échaperent qu'avec peine. Adarmane retourna après cela vers Cosroës, qui n'avoit pas encore pris la ville de Dara, le fortifia par la jonction de ses troupes, releva le courage de son parti, & jeta la terreur dans celui des Romains. Il trouva que la ville étoit entourée, que le fossé étoit comblé, que les machines qu'on appelle Helepoles étoient toutes préparées, & principalement celles avec les-

L'AN DE
N. S.
573.
JUSTIN.

quelles on lance de grosses pierres. Ce fut avec ces préparatifs que Cosroës prit Dara durant la rigueur de l'hiver, sur Jean, fils de Timothée, qui n'eut aucun soin de la garder, ou plutôt qui la livra. Car on dit, & l'un & l'autre. Le siège dura cinq mois, bien qu'il n'y eût personne dans la ville pour la défendre. Le vainqueur fit sortir tous les habitans, tua les uns, garda les autres, mit garnison dans la ville à dessein de la garder, à cause de l'avantage de son afflicte, & s'en retourna en son Royaume.

CHAPITRE XI.

Maladie de l'Empereur Justin.

575.

QUand l'Empereur Justin qui avoit été autrefois si fort enflé de vanité reçut la nouvelle de ce fâcheux accident, il ne le put supporter avec aucune modération, ni rien entreprendre qui fût digne d'un homme d'esprit, mais tomba tout d'un coup dans une phrénésie qui lui ôta le jugement. Tibère, natif de Thrace, qui avoit eu grand crédit auprès de lui, prit depuis ce temps-là le soin des affaires. Il avoit été envoyé un peu auparavant contre les Avars; mais ses soldats n'ayant pu soutenir leur présence, peu s'en étoit falu qu'il ne fût pris. Il l'auroit été sans doute, sans une protection particulière de la Providence qui le reservoit au gouvernement de l'Empire, qui fut exposé en cette occasion à un extrême peril par l'imprudence de Justin.

CHAPITRE XII.

*Heureux succès d'une Ambassade envoyée
à Cosroés.*

L'AN DE

N: S.

575.

JUSTIN.

LE sage conseil que Tibere prit en cette facheuse extrémité repara les affaires de l'Empire. Ce fut d'envoyer en Ambassade vers Cosroés, Trajan Sénateur fort respecté de tout le monde pour son âge, & pour sa prudence, non au nom de l'Empereur, ni de l'Empire, mais de l'Imperatrice Sophie. Elle écrivit une lettre à Cosroés, où après lui avoir représenté le déplorable état des affaires des Romains; elle le conjure de ne point insulter à un Prince mort, à un Royaume abandonné, à une veuve désolée. Elle luy rappela aussi dans la mémoire les bons offices que les Empereurs lui avoient rendus dans son besoin, lorsqu'ils lui avoient envoyé des Medecins qui l'avoient guéri d'une dangereuse maladie. Cosroés se laissa fléchir par ses prieres, & au lieu d'entrer sur nos terres, comme il étoit prêt de faire, il accorda une trêve de trois ans en Orient, sans qu'on fût obligé de la garder en Armenie. Cependant la ville de Sirmich que les Gepides avoient surprise, & depuis rendue à Justin, fut reduite à l'obeïssance des Barbares.

L'AN DE

N. S.

CHAPITRE XIII

575.

Proclamation de l'Empereur Tibere. Ses mœurs.

JUSTIN.

Justin déclara Tibere Empereur par l'avis de l'Imperatrice Sophie, Dieu ayant eu la bonté de lui accorder un favorable intervalle, pendant lequel il put confesser ses fautes, & donner de sages conseils à son successeur. Il fit dans cette cérémonie un discours qui surpasse tout ce que l'ancienne Histoire a jamais dit en pareille occasion, & tout ce que la moderne pourroit dire. Ayant assemblé à l'entrée du Palais selon la coutume, Jean Patriarche de Constantinople, dont nous avons ci-devant parlé, le Clergé, les Magistrats, & les Officiers de sa maison, il revêtit Tibere de la Tunique Imperiale, & de la robe de Pourpre, & lui parla en ces termes. Ne vous laissez point éblouir, par la magnificence de cette robe, ni par l'éclat de ces ornemens, qui frappent les sens. J'ai été assez imprudent pour en être surpris, & me suis attiré par-là, de grands maux. Reparez mes fautes par la douceur de votre gouvernement. Puis lui montrant les Magistrats, gardez vous bien, ajouta-t-il, de suivre leurs conseils; car ce sont eux qui m'ont mis en l'état où vous me voyez. Il dit encore d'autres choses qui exciterent l'admiration de ceux qui étoient presens, & qui tirerent des larmes de leurs yeux.

578.

Tibere étoit d'une stature fort haute, & avoir joint à l'avantage de sa taille, la meilleure mine qu'eût

qu'eût jamais aucun Empereur, de sorte que par-là même, il étoit jugé tres-digne de l'Empire. Il étoit d'un naturel fort doux , & d'un accez fort facile. Il croyoit que les veritables richesses consistoient dans l'exercice de la liberalité , & il étoit si magnifique dans ses largesses , que non content de soulager la pauvreté , il procuroit l'abondance. Il consideroit moins le merite de ceux qui lui demandoient, que la grandeur de l'Empereur qui donnoir. Il auroit regardé comme de faux or celui qui auroit été levé avec violence sur ses peuples , & qui leur auroit couté des larmes. Il remit l'imposition d'une année. Il soulagea les païs qui avoient été ruinez par Adarmane , & les exempta de payer à ses receveurs de plus grandes sommes, que celles qu'ils avoient perduës par l'irruption des Perses. Il déchargea aussi les Magistrats de lui donner des presents que ses predecesseurs avoient autrefois reçus pour leur donner la licence de faire des exactions sur leurs sujets. Il ne se contenta pas de procurer cet avantage à son siecle. Il l'assura par une loi aux siecles avenir.

L'AN D'E

N. S.

579.

TIBERE.

CHAPITRE XIV.

Défaite des Perses. Retraite honteuse de Cosroës.

IL fit un fort bon usage de l'argent que ses predecesseurs n'avoient amassé que par de mauvais moyens , & l'employa aux frais de la guerre. Il fit des levées si considerables , tant dans les païs de

579.

Tome IV.

Eccc

L'AN DE

N. S.

579.

TIBERE.

de-là les Alpes, & aux environs du Rin, qu'en de-
 çà en Scythie, en Pannonie, en Moesie, en Illyrie,
 en Isaurie, qu'il augmenta sa cavalerie de près de
 cent cinquante mille hommes, & qu'il contrai-
 gnit Cosroës de se retirer. Ce Prince avoit fait ir-
 ruption en Armenie durant l'été, incontinent après
 la prise de la ville de Dara, & meditoit de se ren-
 dre maître de Césarée Metropole de Cappadoce,
 & des villes d'alentour. Il avoit un si grand mé-
 pris pour les Romains, que l'Empereur lui ayant
 envoyé des Ambassadeurs, au lieu de leur donner
 audience, il leur commanda de le suivre à Césarée.
 Mais quand il vit l'armée Romaine rangée en fort
 bel ordre par Justinien, frere de Justin, que l'Em-
 pereur du mesme nom avoit fait tuer, les étendars
 levez, les soldats qui ne respiroient que le combat,
 & une cavalerie plus leste qu'aucun Empereur n'en
 avoit jamais souhaité : il fut surpris d'un extrême
 étonnement, jetta un profond soupir, & n'osa
 commencer le combat. Pendant qu'il temporisoit
 Curse, Scythe de nation qui commandoit l'aîle
 droite de l'armée Romaine fondit brusquement sur
 les Perses, & comme au lieu de soutenir le choc,
 ils quittoient leurs rangs, il en fit un grand car-
 nage. Il attaqua ensuite l'arrieregarde, où étoit Cos-
 roës, & le bagage, & enleva des tresors immenses
 en presence de ce Prince, sans qu'il ôsât entrepren-
 dre de l'empêcher. Il se chargea avec ses soldats
 d'une quantité incroyable de butin, emmena des
 chameaux avec leur bagage, prit le feu que les Per-
 ses adorent comme un Dieu, passa à travers leur

armée en chantant des chansons , en signe de réjouissance , & retourna au commencement de la nuit trouver ses compagnons qui n'en étoient point venus aux mains avec les ennemis, & n'avoient fait au plus que de legeres escarmouches , & donné des combats singuliers. La nuit suivante Cosroés commanda d'allumer quantité de feux , & se prepara à la bataille. Les Romains étant campez en deux endroits differens , il fondit au milieu de la nuit , sur ceux qui étoient du côté de Septentrion , & comme ils ne s'attendoient pas à cette attaque , il les mit en déroute , prit la ville de Melitine qui est proche , & qui n'avoit alors ni garnison , ni habitans , y mit le feu , & se prepara à passer l'Euphrate. Mais l'armée Romaine s'étant assemblée pour le poursuivre , il se hâta de monter sur un elephant , & de passer ce fleuve. Plusieurs de ceux qui le voulurent suivre se noyèrent. Ce Roi ayant été châtié de la sorte , de l'injustice avec laquelle il avoit pris les armes contre les Romains , se retira en Orient , où il savoit qu'il seroit en sureté , sous la foi de la trêve. Justinien passa l'hiver sur les terres des Perses avec son armée , sans y trouver de resistance. Vers le solstice d'été il retourna chargé d'honneur , & de gloire , & ramena toutes ses troupes.

L'AN DE
N. S.
579.

TIBERE.

L'AN DE

N. S.

579.

TIBERE.

CHAPITRE XV.

Mort de Cosroés.

Cosroés mourut misérablement , accablé de tristesse & de douleur , & laissa en mourant un monument éternel de l'infamie de sa retraite, dans la loi par laquelle il défendit que jamais aucun Roi de Perse ne commandât les armées qu'il leveroit contre les Romains. Hormisdas son fils lui succéda. Mais je ne saurois rien dire maintenant de son regne ; parce que je suis obligé de reprendre la suite de mon histoire.

CHAPITRE XVI.

Evêques des grandes villes.

Jean surnommé Catelin étant mort en ce temps-là, Bonose prit en main le gouvernement de l'Eglise de Rome. Il eut Jean pour successeur, & ce Jean eut Pelage. Jean Evêque de Constantinople étant mort, Eutyque qui avoit gouverné cette Eglise avant lui, reprit sa place. Jean fut chargé de la conduite de l'Eglise d'Alexandrie après la mort d'Appollinaire, & Eulogius après celle de Jean. Jean qui s'étoit adonné durant sa jeunesse aux exercices de la vie solitaire dans le Monastere des Acemites fut élevé sur le siege de Jerusalem, & il n'y eut en ce temps-là aucune nouveauté dans l'Eglise.

CHAPITRE XVII.

Tremblement de terre à Antioche.

TIBERE.

DAns la troisiéme année du regne de Tibere, & durant la plus grande chaleur du jour, il arriva à Antioche, & au bourg de Daphné un furieux tremblement de terre, dont ce bourg fut entièrement renversé, & les bâtimens tant publics que particuliers d'Antioche furent abbatus, bien qu'ils ne le fussent pas jusques aux fondemens. Il arriva dans cette ville, & dans celle de Constantinople d'autres choses qui meritent fort d'être remarquées; & qui exciterent de tres-grans troubles. Elles commencerent par un bon zèle de quelques personnes, & se terminerent heureusement à la gloire de Dieu.

CHAPITRE XVIII.

Execution à mort d'Anatolius.

IL y avoit alors dans Antioche un homme nommé Anatolius, qui bien que de basse condition étoit monté aux charges par je ne sai quels degrez. Les affaires dont il se méloit, lui donnerent entrée chez Gregoire Evêque de cette ville-là : si bien qu'il le visitoit fort souvent, & augmentoit mesme par là son credit de jour en jour. Cependant on découvrit qu'il avoit sacrifié aux faux dieux, & ayant été déferé en jugement pour ce sujet, il fut convaincu d'enchantemens, de sacrilèges, & de plusieurs au-

Eccc iij

L'AN DE
N. S.

TIBERE.

tres crimes : Mais ayant corrompu par argent le Comte d'Orient, il se seroit échappé avec ses complices, & auroit évité le châtement qu'il meritoit, si le peuple ne se fût soulevé, & n'eût excité un tres-grand bruit. Le demon ayant fait accroire à quelques-uns que Gregoire Evêque d'Antioche avoit trempé dans les crimes des accusez ; ils firent contre lui des clameurs séditionnelles, & le mirent en grand danger de sa vie. Ces accusations & ces soupçons s'étant augmentez, l'Empereur Tibere voulut s'informer de la verité, & pour cet effet ordonna qu'on lui amenât Anatolius, & ses complices. Quand ce criminel eut reçu cet ordre, il alla les mains liées derrière le dos, comme pour faire sa priere devant une image de la Vierge qui étoit attachée avec une corde au plancher de la prison. Mais elle détourna son visage pour témoigner l'horreur qu'elle avoit de ses crimes. Miracle surprenant digne d'être su par les siècles avenir, & qui fut vu & rapporté par autant de personnes qu'Anatolius avoit ou de compagnons de sa prison, ou de ministres preposez pour sa garde. La sainte Vierge parut en plein jour à plusieurs fideles, & les excita à poursuivre cette peste qui avoit si sensiblement offensé son Fils. Quand il eut été amené à Constantinople, & mis à la question, il ne dit rien contre Gregoire Evêque d'Antioche ; mais il excita par occasion dans Constantinople une sédition beaucoup plus dangereuse que la premiere. Car quelques-uns de ses complices n'ayant été condamnez qu'au bannissement, le peuple transporté d'un zele, qui avoit je ne sai

quelle apparence de sainteté , remplit la ville de confusion , se saisit des condamnés , les mit sur une barque , & les brûla vifs. Après cela il se plaignit hautement de l'Empereur Tibere , & de l'Evêque Eutyque , les accusant de trahir la cause de la Religion. Il chercha cet Evêque , & les Juges qui avoient rendu la sentence , & les auroit massacrés , si la divine Providence n'eût pris soin de les garder , & d'appaîser peu à peu la sedition. Anatolius fut exposé aux bêtes dans l'amphiteatre , déchiré en piéces , & pendu. Ce ne fut pas là néanmoins le dernier supplice qu'il souffrit en cette vie ; car les loups l'ayant arraché de la potence , ce qui n'étoit jamais arrivé , le partagerent entre eux , & le devorerent. Avant le commencement de cette affaire , un de nos amis déclara qu'il avoit eu un songe , où il croyoit avoir vu Anatolius condamné de cette sorte par le peuple. Outre cela un homme de condition , qui avoit l'intendance des Palais de l'Empereur , & qui prenoit la protection d'Anatolius avoua qu'il avoit vû la Vierge , & qu'elle lui avoit demandé pourquoi il protegeoit un homme si injurieux à elle , & à son Fils.

L'AN DE
N. 8.

TIBERE.

CHAPITRE XIX.

Portrait de Maurice.

Peu de temps après la mort de Justin , Tibere ôta à Justinien le commandement des troupes d'Orient , à cause qu'il n'avoit pas réussi dans les guerres qu'il avoit faites contre les étrangers , & le donna à

L'AN DE

N. S.

TIBERE.

Maurice. Il venoit originairement de l'ancienne Rome, mais il étoit natif d'Arabisse ville de Cappadoce. C'étoit un homme d'esprit, sage, prudent, & qui n'avoit aucun défaut. Il étoit fort réglé dans ses mœurs, fort sobre, ne mangeoit que des viandes les plus communes, & pour satisfaire à la nécessité, sans rien donner au plaisir. Il n'étoit pas de facile accez pour toute sorte de personnes, & n'entroit pas en conversation indifferemment avec tout le monde; parce qu'il étoit persuadé que dans l'un il y a de la bassesse, qui donne du mépris, & dans l'autre de la flaterie, qui rent suspect de lâcheté. Il ne donnoit audience que quand on avoit à l'entretenir d'affaires fort serieuses. Il bouchoit ses oreilles quand on les vouloit remplir de choses inutiles, & les bouchoit, non avec de la cire, comme dit le Poëte, mais avec la raison. Cette raison lui servoit comme d'une clef pour les ouvrir ou pour les fermer selon qu'il étoit à propos. Il avoit si fort éloigné de soi l'ignorance, qui est la mere de la temerité, & la lâcheté qui en est tout ensemble, & proche & éloignée, que quand il s'exposoit au danger ce n'étoit que par prudence, & quand il usoit de remises, ce n'étoit que par le desir d'assurer le repos, & le salut des peuples. Sa valeur, & sa sagesse prenoient chacune le temps qui leur étoit propre, & agissoient comme l'interêt de l'Etat le desiroit. Enfin il ne faisoit rien sans raison. J'aurai occasion de parler de lui dans la suite, & quand l'ordre du temps m'aura mené à son regne, je décrirai fort amplement les excellentes qualitez qu'il a fait paroître dans

dans l'exercice absolu de l'autorité souveraine. Etant donc entré en Perse à la tête de son armée, il se rendit maître des villes, & des autres places les plus avantageusement situées, & emmena une si prodigieuse quantité de prisonniers, qu'il y en eut de quoi repeupler les villes, & les îles desertes, de quoi cultiver les terres qui étoient en friche, de quoi composer des armées qui combattirent depuis fort vaillamment contre les étrangers, & de quoi fournir à vil prix des esclaves pour toutes les familles.

L'AN DE
N. S.

TIBERE.

CHAPITRE XX.

Victoire remportée par Maurice.

IL donna combat à deux grans hommes de guerre, à Tameosroés, & à Adarmant, qui étoient entrez à la tête des Perles sur les terres de l'Empire. D'autres raconteront le détail de cette bataille, & je le raconterai peut-être moi-même dans un autre ouvrage; car celui-ci est destiné à un autre sujet. Je dirai pourtant que Tameosroés y fut tué par le mérite de la pieté du General, plutôt que par la valeur de ses soldats, & qu'Adarmant prit nonseulement la fuite après avoir perdu un grand nombre de ses gens. Maurice remporta ce memorable avantage malgré la perfidie d'Alamondare chef des Sarrasins, qui ne voulut jamais passer l'Euphrate, de peur de combattre les autres Sarrasins qui étoient dans l'armée des Perles; car la vitesse incroyable de leurs chevaux est cause qu'ils ne sau-

582.

roient jamais être surmontez , que par d'autres de leur nation. Il le remporta aussi malgré la lâcheté de Theodoric chef de Scythes , qui prit la fuite sans soutenir le premier choc des ennemis.

C H A P I T R E X X I .

Presages de la future grandeur , à laquelle Dieu destinoit Maurice.

ON a aussi remarqué que Dieu lui donna des presages de la grandeur à laquelle il le destinoit. Comme il presentoit une nuit de l'encens à Antioche devant l'Autel de l'Eglise de la sainte, & immaculée Vierge , Mere de Dieu , qu'on appelle l'Eglise de Justinien , le voile de l'Autel parut en feu , dont il fut extraordinairement surpris. Gregoire Evêque de cette ville-là , qui étoit present , l'assura que c'étoit un signe par lequel Dieu lui faisoit de magnifiques promesses. Comme il étoit en Orient , le Sauveur lui apparut visiblement , & lui demanda vengeance de ses ennemis. A quel autre auroit-il demandé la vengeance , qu'à un Empereur tres-religieux , & tres-zelé pour son service ? Ses parens m'ont raconté de lui d'autres choses fort merveilleuses , & fort dignes d'être conservées dans l'Histoire. Son pere m'a dit qu'au temps qu'il fut conçu , il vit en songe une vigne fort fertile , & fort chargée de raisins , qui sortoit de son lit. Sa mere m'a assuré qu'au temps qu'il parut au monde , la terre rendit une odeur toute particuliere

re, & que bien que l'Onocelide l'eut enlevé plusieurs fois pour le devorer; elle ne lui avoit jamais pu faire aucun mal. Enfin Simeon, cet homme capable de tant de grandes choses, orné de si rares qualitez, qui passa sa vie au haut d'une colonne proche d'Antioche, & de qui nous aurons à parler plus au long dans la suite de cet ouvrage, fit plusieurs actions, & tint plusieurs discours qui furent comme autant de presages qui promettoient à Maurice qu'il posséderoit un jour la souveraine puissance.

L'AN DE

N. S.

582.

TIBERE.

CHAPITRE XXII.

Proclamation de Maurice.

MAurice fut proclamé dans le temps que Justin étoit proche de sa fin, & un peu après qu'il lui eut donné sa fille en mariage, & l'Empire en dot. Bien que son regne n'ait pas été fort long, il a fait de fort grandes choses qu'il seroit fort difficile de raconter, & qui rendront son nom immortel. Le plus grand present qu'il ait fait à ses sujets a été de leur donner Maurice pour souverain, à qui il a donné son nom, comme il a donné celui de Constantine à l'Imperatrice sa fille. Nous verrons dans le livre suivant ce qui s'est passé sous leur regne.

L'AN DE

N. S.

582.

TIBERE.

CHAPITRE XXIII.

Années des deux derniers regnes.

Comme il n'y a rien si nécessaire dans l'étude de l'Histoire que la connoissance exacte des temps, je croi devoir avertir en cet endroit ceux qui prendront la peine de lire mon ouvrage, que le jeune Justin regna seul douze ans & dix mois & demi, qu'il regna trois ans & onze mois avec Tibere, & qu'ainsi il regna en tout seize ans, & neuf mois & demi. Tibere ne regna que quatre ans. Depuis Romule jusques à la proclamation de Maurice Tibere, il y a ans, comme il paroît par la supputation qu'on en peut faire.

CHAPITRE XXIV.

Ecrivains Ecclesiastiques, & Prophanes.

LE corps de l'Histoire de l'Eglise composé par d'excellens Ecrivains s'est conservé par un effet de la bonté de Dieu jusques à nôtre temps. Eusebe surnommé Pamphile a rapporté ce qui s'est passé jusques au regne de Constantin. Theodoret, Sozomenes, & Socrate ont continué son Histoire jusques au temps du jeune Theodose, & je l'ai enfin achevée jusques à celui-ci. D'autres excellens Historiens ont eu soin de rapporter ce qui s'est passé tant de sacré, que de prophane dans l'antiquité la plus éloignée. Moïse qui comme de sa-

vans hommes l'ont fait voir tres-clairement, est le plus ancien auteur, que nous ayions, a écrit tres-fidellement, ce qui est arrivé dès le commencement du monde, comme il l'avoit appris de la bouche de Dieu mesme sur la montagne de Sina. D'autres écrivains qui sont venus depuis lui, & qui ont comme préparé ce qui sembloit necessaire à l'établissement de nôtre Religion, ont rapporté ce qui s'est fait dans les siècles suivans. Joseph nous a laissé une Histoire fort longue, & fort utile. Carax, Theopompe, Ephore, & d'autres dont le nombre est si grand, qu'on ne le sauroit marquer fort exactement, ont renfermé dans leurs ouvrages tout ce qu'on a inventé de fabuleux, ou tout ce qui est en effet arrivé parmi les Grecs, & les Barbares, soit en temps de paix, ou de guerre. Denis d'Halicarnasse a raconté les exploits des Romains, qui ont été en quelque sorte les exploits de tous les peuples de l'univers, & ce qu'ils ont fait de plus remarquable, tant pendant qu'ils ont été divisez entr'eux, que pendant qu'ils ont été unis contre d'autres nations. Il a commencé par le recit de ce qui regarde les peuples qu'on appelloit Aborigenes jusques à la guerre de Pyrrus Roi d'Epire. Polybe de Megalopote a écrit ce qui s'est fait depuis ce temps-là, jusques à la prise de Carrage. Appien a représenté les mesmes choses avec une clarté merveilleuse, & les a toutes renfermées dans le mesme ouvrage, bien qu'elles ne fussent pas du mesme siècle. Diodore de Sicile, & Dion Cassius ont commencé leurs Histories, où ceux dont je viens de

L'AN DE

N. S.

582.

TIBERE.

L'AN DE

N. S.

582.

TIBERE.

parler ont fini les leur, & l'un a continué la sienne jusques au regne de Jules Cesar, & l'autre jusques à celui d'Antonin natif d'Emese. Herodien a composé une relation du mesme temps, & l'a continuée jusques à la mort de l'Empereur Maxime. Le Sophiste Nicostrate natif de Trebizonde a écrit ce qui s'est fait depuis le regne de Philippe, successeur de Gordien, jusques à Odenat Palmyrenien, & jusques à l'expédition de Valerien contre les Perses, dont le succez fut si desavantageux, & si honteux à l'Empire. Dexipe a touché la plus grande partie de ce que ces Auteurs rapportent. Il a commencé son Ouvrage à la guerre des Scythes, & l'a fini au regne de Claude, qui succeda à Galien. Il a aussi parlé de ce que les Carpes, & d'autres peuples barbares ont fait dans l'Achayie, dans la Thrace, & dans l'Ionie. Outre tous ces historiens, Eusebe a laissé à la posterité un ouvrage qu'il commence par la narration des exploits d'Octavien, de Trajan, & de Marc, & qu'il finit à la mort de Carus. Arrien & Asinius Quadratus ont aussi marqué quelque chose de ces temps-là. Zosime a composé l'Histoire des temps qui ont suivi immédiatement, jusques au regne d'Arcadius, & d'Honorius. Prisque Rheteur, & quelques autres ont fait le recit de ce qui a suivi le regne de ces deux Empereurs, & Eustate d'Epiphanie a tout abrégé en deux Volumes, dont le premier contient ce qui est arrivé jusques à la prise de Troye, & l'autre, ce qui est arrivé jusques à la douzième année du regne d'Anastase. Procope nous a appris ce qui est arrivé depuis

Anastase jusques à Justinien, Agathias, & Jean mon
 concitoyen, & mon parent, ont écrit ce qui est ar-
 rivé depuis Justinien jusques au temps auquel le
 jeune Cosroés s'étant réfugié vers Maurice, fut ré-
 tabli par son secours sur son trône; mais leurs ou-
 vrages n'ont pas encore été publicz. J'espere moyen-
 nant la grace de Dieu, dire quelque chose du mes-
 me sujet.

L'AN DE

N. S.

582.

TIBERE,



HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

Ecritte par Evagre.

LIVRE SIXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Mariage de Maurice, & de Constantine.

L'AN DE

N. S.

582.

MAURI-

CE.

DEs que Maurice fut en possession de l'autorité souveraine, il commanda qu'on préparât ce qui étoit nécessaire pour la célébration de son mariage. La cérémonie fut très-magnifique, & jamais on ne vit à Constantinople de si superbes festins, ni tant d'autres marques de réjouissance publique. La piété, & la majesté s'y trouverent pour servir de gardes, & pour porter de riches présens. La première amena le père, & la mère de Maurice (ce qui n'étoit jamais arrivé aux noces d'aucun autre Empereur) qui attirant sur eux le respect par leur âge, sanctifioient l'action par leur présence. Elle y amena aussi les frères qui en firent un des plus considérables ornemens par leur bonne mine. La majesté

apporta

apporta la robe de pourpre rehaussée d'or , & de pierreries , & produisit les premiers de la Cour , en un superbe équipage , qui tenoient des flambeaux allumés en leurs mains , & qui chantoient des chansons. Jamais on ne vit tant de pompe , ni tant de grandeur. Demophile parlant de Rome , remarque que Plutarque a dit avec beaucoup d'élegance , que la vertu & la fortune conspirerent ensemble , pour contribuer à la gloire de cette ville. Je puis dire que la religion , & le bonheur s'accorderent en faveur de Maurice , & que la religion contraignit le bonheur de l'accompagner dans toutes ses entreprises.

Maurice ne se contentant pas de porter la couronne & la robe imperiale , prit un soin particulier de s'en rendre digne , en se remplissant l'esprit & le cœur des vertus d'un Empereur. Il fut l'unique qui sut commander à soi-mesme , & détruire la domination de la multitude des passions. Il établit dans son ame une sorte d'Aristocratie , & se rendit le plus parfait modele de vertu , que ses sujets pussent choisir pour imiter. Je n'écris point ceci , à dessein de le flater , puisqu'il ne fait rien de ce que j'écris. Mais la verité en sera tres-clairement reconnue , tant par la multitude des dons , qu'il a reçus de Dieu , que par la grandeur des entreprises , qu'il a heureusement executées.

L'AN. DE
N. S.

MAURI-
CE.

L'AN DE

N. S.

584.

MAURI-
CE.

C H A P I T R E I I.

Clemence de Maurice.

PArmi les excellentes qualitez, qui le rendoient recommandable, il étoit resolu de ne répandre jamais le sang de ses sujets. C'est pour cela qu'au lieu de faire mourir Alamondare Prince des Sarrasins, qui l'avoit trahi, il se contenta de le releguer en Sicile, avec sa femme & ses enfans, & qu'au lieu de laisser executer à mort Naaman fils d'Alamondare, comme il y étoit condamné, il le retint seulement dans une prison libre, quoi qu'il eût causé une infinité de maux à l'Empire, & qu'il eût ravagé par les armes des barbares la Phenicie, & les Palestines. Il usa d'une pareille clemence envers plusieurs autres personnes, comme je le remarquerai en son lieu.

C H A P I T R E I I I.

Exploits de Jean, & de Philippique.

IL donna d'abord le commandement des troupes d'Orient à Jean, qui eut divers succez dans ses entreprises, & ne fit rien de considerable. Il le donna ensuite à Philippique son beaufrere, qui entra sur les terres des ennemis, en emporta un butin inestimable, tua les plus considerables habitans de Nisibe, & des autres villes, qui sont au delà du Tigre, en vint aux mains avec les Perses, en tua un grand nombre, & en fit un grand nombre prison-

niers. Il permit à un parti qui avoit gagné une hauteur, des'en retourner, bien qu'il lui fût aisé de le prendre. Mais ceux qui le commandoient, lui promirent de faire en sorte, que leur Roi envoyât un ambassade, pour traiter la paix. Il établit une discipline tres-exacte parmi les gens de guerre, ne leur laissant rien de superflu, ni de ce qui peut entretenir la mollesse & la volupté. Mais je laisse toutes ces choses à ceux qui ont écrit, ou qui écrivent encore, soit selon les avis qu'ils reçoivent, ou selon les opinions qu'ils forment, & qui étant aveuglez par la haine, ou par l'amitié, s'éloignent presque toujours de la verité.

L'AN DE
N. S.

MAURI-
CE.

CHAPITRE IV.

Sedition parmi les Gens de guerre.

PRisque fut choisi par l'Empereur Maurice, pour commander l'armée après Philippique. Il ne se laissoit jamais voir, & ne paroissoit jamais en public sans nécessité, parce qu'il étoit persuadé, que les affaires reussiroient plus heureusement, quand il seroit seul, & que par ce moyen-là, il retiendrait les gens de guerre dans le respect, & dans le devoir. La premiere fois qu'il entra dans le camp, il y entra avec un équipage magnifique, regardant les soldats d'un œil fier, & méprisant, & fit publier un reglement contenant la maniere, dont ils seroient armez, la discipline qu'ils seroient tenus d'observer, & la paye qu'ils recevroient. Ils avoient oüi parler de ce règlement-là dès auparavant. Mais

588.

G g g g ij

L'AN DE
N. S.MAURI-
CE.

quand il fut publié, ils laisserent éclater leur colere, fondirent sur la tente de leur General, la pillerent, & l'auroient tué, s'il n'eût monté promptement sur un des chevaux qu'on lui menoit en main, & ne se fût sauvé à Edeffe. Les seditieux envoyerent investir cette ville-là, & demander qu'on leur mît Prisque entre les mains.

C H A P I T R E V.

Changement de General & d'Officiers.

LEs habitans ayant refusé de le livrer, ils allerent se saisir de Germain, qui commandoit alors les troupes de Phenicie, & entreprirent de le faire non seulement leur General, mais encore leur Empereur. Il y eut entre lui, & eux une contestation fort opiniâtre. Car il apporta toute la resistance dont il fut capable, & ils userent de la derniere violence. Ils le menacerent de le tuer, s'il ne consentoit à ce qu'ils desiroient, & il ne fut étonné ni de leurs menaces, ni de la mort mesme. Enfin ils s'avisèrent de le battre, & de le tourmenter, dans l'esperance que n'étant ni d'âge, ni de temperamment à resister à la douleur, il leur accorderoit ce qu'ils vouloient. Ayant donc commencé à le tourmenter, bien que ce fût avec quelque sorte de retenue, ils l'obligerent malgré lui à leur jurer une fidelité inviolable. Ayant ensuite déposé les Officiers, les Tribuns, les Centeniers, les Decurions, ils en choisirent d'autres tels qu'il leur plût, & tinrent des discours fort contraires au respect dû à l'Empereur. Ils traiterent

les Provinces avec moins de cruauté, que les barbares n'ont accoutumé de faire. Mais ils n'eurent rien de l'honnêteté, que des alliez ou des soudoyez font paroître. Ils ne se contentoient point des logemens qu'on leur marquoit, & ne vouloient point recevoir leurs vivres aux poids & aux mesures ordinaires, n'ayant point d'autres poids, ni d'autre mesure que leur caprice.

L'AN DE
N. S.
588.

MAURI-
CE.

CHAPITRE VI.

Haine des gens de guerre contre Philippique.

L'Empereur envoya Philippique pour appaiser la sedition, mais les soldats bien loin de le recevoir, mirent en grand danger ceux qu'ils soupçonnerent de favoriser son parti.

CHAPITRE VII.

Fausse accusation intentée contre Gregoire Evêque d'Antioche.

Pendant que les affaires de l'armée étoient en cet état, Gregoire Evêque d'Antioche, partit de Constantinople pour retourner à son Eglise, après avoir remporté une victoire, dont je croi devoir parler en cet endroit. Une contestation s'étant émuë entre Astere general des troupes d'Orient, & Gregoire, les premiers de la ville, & les derniers, comme sont les artisans, prirent le parti du general, & pretendirent avoir été offensez par l'Evêque. La licence monta mesme jusques à cet excez, qu'on

Gggg ij

L'AN DE

N. S.

588.

MAURI-

CE.

tint de lui publiquement des discours injurieux, & que les bateleurs en firent de sanglantes railleries. Astere fut déposé durant la plus grande chaleur de ce différent, & Jean fut établi en sa place, & reçut ordre d'informer contre les auteurs de la sédition. C'étoit un homme qui n'étoit pas capable de la moindre affaire, bien loin d'être capable d'en terminer une aussi importante que celle-là. Au lieu de rendre la paix à la ville, il en augmenta le trouble, par l'indiscrétion avec laquelle il fit publier une permission, qu'il donnoit indifferemment à toutes sortes de personnes d'intenter des accusations contre Gregoire. Cette permission n'eut pas plutôt été publiée, qu'un banquier presenta une Requête à Jean, par laquelle il exposoit que Gregoire avoit eu un commerce infame avec sa sœur, bien qu'elle fût mariée. D'autres personnes semblables presentèrent d'autres Requêtes, par lesquelles ils accusoient cet Evêque d'avoir troublé la tranquillité publique. Il déclara qu'il étoit prêt de se justifier de ce qu'on l'accusoit d'avoir excité des troubles. Mais pour les autres crimes, il appela à l'Empereur, & au Concile. Comme il se servoit de mes conseils, il souhaita que je l'accompagnasse au voyage qu'il fit pour ce sujet à Constantinople. L'affaire fut examinée en présence des Patriarches, ou de ceux qu'ils avoient envoyez pour tenir leur place, de plusieurs Senateurs, & de plusieurs Evêques des villes Métropolitaines, & après un long examen, Gregoire gagna sa cause, de sorte que son accusateur fut battu à coups de nerf, promené par toute la ville, & envoyé en

exil. Ainsi Gregoire retourna à Antioche dans le temps que les gens de guerre exciterent la sédition, dont je viens de parler, & que Philippique étoit aux environs de Beréc, & de Calcide.

L'AN. DE
N. S.
588.

MAURI-
CE.

CHAPITRE VIII.

Tremblement de terre à Antioche.

Quatre mois après qu'il fut de retour, en la six cens trente septième année de la ville d'Antioche, soixante & un an depuis le dernier tremblement de terre dont elle avoit été ébranlée, le dernier jour du mois Hyperberetée, dans le temps que j'épousois une jeune fille, & que toute la ville avoit interrompu ses occupations ordinaires, pour faire des réjouïssances publiques, à la troisième heure de la nuit, un tremblement de terre accompagné d'un bruit horrible, ébranla toute la ville, renversa quantité de maisons, & ruina plusieurs parties de l'Eglise, de sorte qu'il n'y resta d'entier que le dome qu'Ephrem avoit fait rébatir avec des arbres tirez du bois de Daphné, à cause qu'il avoit été endommagé au temps de Justin. Ce dome avoit depuis été tellement ébranlé par d'autres tremblemens, qu'il panchoit du côté de Septentrion, & qu'on avoit été obligé de l'étayer. Mais depuis encore il avoit été redressé par un autre tremblement, & remis en sa place. Le tremblement que je décris maintenant, ruina aussi une grande partie du quartier qu'on appelle Ostracine, le Psephion dont j'ai parlé ci-devant, tous les endroits qui sont compris

L'AN DE

N. S.

588.

MAURI-

CE.

sous ce qu'on nomme Brysie , & tous les bâtimens qui étoient au tour de l'Eglise de la Vierge, dont il n'y eut que la galerie du milieu, qui fut conservée par un bonheur extraordinaire. Toutes les tours de la campagne furent endommagées. Le reste des bâtimens demeura entier, excepté les creneaux qui furent aussi abbatus. Il y eut quelques pierres qui furent mises hors de leur place, sans être jettées à terre. Plusieurs Eglises, & le bain qui est divisé en divers appartemens, selon chaque saison de l'année, se sentirent de ce fâcheux accident. Un nombre presque innombrable de personnes en furent écrasées, & quelques-uns qui en jugent par la quantité des vivres, que l'on consume en un an, assurent qu'il y en eut soixante mille. L'Évêque fut sauvé, contre toute sorte d'esperance, au milieu des ruines de sa maison, & il n'y eut que ceux qui étoient debout au tour de lui, qui eurent part à ce bonheur. Ils le porterent sur leurs épaules, le descendirent le long d'une corde, & le mirent hors de danger. La ville eut cet avantage, dans une si déplorable disgrâce, par un effet de la douceur, avec laquelle Dieu temperoit la rigueur de sa Justice, qu'il n'y eut aucun incendie, bien qu'il y eût du feu dans les cheminées, dans les fours, dans les forges, & dans les bains. Quelques personnes de qualité furent envelopées dans ce malheur, & entr'autres Astore. L'Empereur eut la générosité d'accorder des sommes fort considérables pour le soulagement des habitans.

CHAP.

CHAPITRE IX.

Défaite des Perses.

Comme les soldats demeuroient obstinez dans leur revolte, les Perses crurent que s'ils les attaquoient, il leur seroit aisé de les défaire : Mais Germain alla au devant d'eux, à la tête de ses troupes, & en fit un si épouvantable carnage, qu'il ne resta personne pour aller porter en leur pays la nouvelle de leur défaire.

CHAPITRE X.

Clemence de l'Empereur.

L'Empereur recompensa les soldats. Mais ayant envoyé querir Germain, & quelques autres, il leur donna des Juges. Après qu'ils eurent été condamnés au dernier supplice, bien loin de permettre qu'ils fussent exécutez, il leur fit des honneurs, & leur donna des récompenses.

Les Avars ayant fait cependant deux irruptions jusques à la longue muraille, pris Singidon, Anchiale, l'Achayie, & quantité de villes, & de forts, & ayant tout mis à feu & à sang, sans trouver de résistance, parceque la plus grande partie des troupes Romaines étoient en Orient; Maurice envoya vers les gens de guerre, André Capitaine de ses Gardes, pour leur persuader de se soumettre à la conduite des chefs qu'ils avoient deposez.

L'AN DE

N. 3.

MAURI-

CE.

C H A P I T R E X I.

*Deputation de Gregoire Evêque d'Antioche
vers l'armée.*

ANdré n'ayant pu seulement obtenir d'être écouté, on eut recours à Gregoire Evêque d'Antioche, non seulement à cause de la rare suffisance, qu'il avoit pour traiter les affaires les plus importantes, mais aussi à cause de l'autorité qu'il avoit acquise par ses bienfaits sur les gens de guerre. Il avoit en effet donné de l'argent aux uns, des habits, & des vivres aux autres, lorsqu'ils avoient été enrollez, & qu'ils avoient passé sur ses terres. Ayant donc envoyé avertir les principaux de se trouver à Litarbe, lieu distant d'environ trois cens stades d'Antioche, il s'y rendit, & quand il y fut arrivé, il leur fit de son lit, d'où son indisposition ne lui permettoit pas de se lever, le discours qui suit.

C H A P I T R E X I I.

Discours de Gregoire Evêque d'Antioche.

RO mains autant d'effet que de nom, j'avois cru que vous viendriez me trouver, pour me communiquer l'état present de vos affaires, & pour prendre avec moi une resolution conforme à l'affection que j'ai pour vous, & dont je vous ai donné des assurances, dès le temps, auquel j'appaisé vos divisions, & je previns les mauvaises suites qu'elles pouvoient avoir, en vous envoyant des vivres. Mais peut-être

que la Providence divine ne l'a pas permis, tant pour faire éclater davantage la vertu Romaine dans la défaite des Perses, que pour faire reconnoître l'ardeur du zele dont vous brulez pour le service de l'Empire. Vous avez bien montré que la colere ou la haine que vous avez conçues contre vos généraux, n'empêchent pas que vous ne preferiez le bien de l'Etat, à toute autre consideration. Voyons donc maintenant ce qu'il y a à faire. L'Empereur vous offre d'oublier le passé, & regarde le zele, & le courage que vous avez signalez dans le combat, comme des marques certaines d'un regret sincere de vôtre faute. Il vous assure de l'amnistie, & des effets de sa clemence, en disant, que si Dieu a accordé la victoire à l'affection que vous avez eue pour le bien de l'Empire, il ne sauroit ne pas suivre son jugement: le cœur du Roi est dans la main de Dieu, & il le tourne comme il lui plaît. Suivez donc mon avis, & ne laissez pas échaper l'occasion qui se presente. Elle ne revient plus quand elle est une fois partie, comme si elle avoit dessein de se vanger par ce moyen du mépris qu'on a fait d'elle. Imitiez l'obeissance de vos ancêtres, aussi bien que leur valeur, afin qu'on ne vous puisse accuser d'avoir degeneré d'aucune de leurs vertus. C'a été par cette obeissance, & par cette valeur qu'ils ont réduit l'Univers sous la puissance des Consuls, & des Empereurs. Manlius Torquatus couronna la valeur de son fils, & punit sa desobeissance. Car pour achever heureusement les grandes entreprises, il faut que la conduite des chefs soit suivie de

L'AN DE
N. S.
589.

MAURI-
CE.

H h h h ij

L'AN DE

N. S.

589.

MAURI-

CE.

la soumission des soldats. Sans cet heureux assemblage, on ne sauroit jamais rien exécuter d'extraordinaire. Croyez moi donc sans différer, & suivez les avis d'un Evêque, qui est plus propre que personne à ménager la réconciliation de l'Empereur, & de l'armée. Faites voir par la promptitude avec laquelle vous déferez à mes avis, que vous n'avez point agi par un esprit de révolte, mais par un juste ressentiment des mauvais traitemens que vous aviez reçus. Je proteste que si vous ne revenez incessamment, j'aurai satisfait à l'inclination que j'ai pour vous, & à l'affection qui m'attache aux intérêts de l'Empire. Considérez, je vous prie, où se terminent d'ordinaire les entreprises des rebelles, & des usurpateurs injustes de la domination légitime. Comment sortirez-vous de l'embarras où vous vous êtes engagé? Il est impossible que vous demeuriez unis. Vous ne sauriez avoir de vivres, ni jouir des autres commodités que la mer procure à la terre, sans prendre les armes contre les Chrétiens, & sans vous porter à des excès fort horribles. Mais quelles en seroient les suites? Que si vous vous dispersez, la Justice de Dieu vous poursuivra en tous lieux. Accordons-nous donc, & considérons ce qui est plus avantageux & pour l'Etat, & pour nous, & que la circonstance de ce temps consacré à la mémoire de la passion, & de la résurrection du Sauveur, serve à notre réconciliation.

CHAPITRE XIII.

Effet du discours de Gregoire.

A Prés que Gregoire Evêque d'Antioche eut prononcé ce discours, il versa une grande abondance de larmes, & à l'heure-mesme les soldats changerent de sentiment, comme si Dieu les eût touchez, & lui demanderent permission de se retirer, pour resoudre ce qu'ils auroient à faire. Ils retournerent incontinent après, & se rendirent entièrement à son avis. Il leur proposa de demander Philippique pour General. Mais ils répondirent qu'ils s'étoient obligez par un serment solennel à ne le reconnoître jamais. Alors Gregoire, sans perdre de temps, leur dit, que par la grace de Dieu, il étoit Evêque, & qu'il avoit reçu la puissance de lier, & de delier dans le Ciel, & sur la terre, & leur rapporta les paroles, par lesquelles le Sauveur conféra autrefois à ses Apôtres ce divin pouvoir. Les gens de guerre, ayant consenti de se servir de la dispense, qu'il auroit agreable de leur accorder à cet égard, il se mit en prieres. Il leur distribua ensuite le Corps du Sauveur, parceque c'étoit le second jour de la semaine, en laquelle on celebre la memoire de la passion, donna à souper à deux mille, & le jour suivant, s'en retourna. Avant que de partir, il demeura d'accord avec les gens de guerre, qu'ils s'assembleroient, où ils trouveroient à propos. Gregoire manda Philippique, qui étoit alors à Tarse ville de Cilicie, & qui étoit prêt d'en partir, pour

H h h h iij

L'AN DE

N. S.

589.

MAURI-
CE.

L'AN DE

N. S.

589.

MAURI-

CE.

aller à Constantinople, envoya à l'Empereur une relation, de ce qu'il avoit fait dans son voyage, & la demande que les gens de guerre lui faisoient de leur donner Philippique pour General. Ce Philippique étant donc venu à Antioche, les soldats marcherent au devant de lui, & ayant pris avec eux ceux, qui avoient reçu nouvelement le baptême, afin qu'ils intercedassent pour eux, ils se jetterent à ses genoux, & le supplierent de leur pardonner. Il leur presenta la main, pour gage de la sincerité, avec laquelle il leur pardonnoit leur faute, & les mena contre l'ennemi.

CHAPITRE XIV.

Siege de la ville de Martyropole.

Cependant Sittas Chef de brigade, dans la garnison de Martyropole, prit le temps auquel les Soldats étoient dehors, pour y faire entrer les Perses, en haine de ce que quelques Officiers l'avoient mal-traité. Il retint la plus grande partie des jeunes femmes dans la ville, & un petit nombre d'esclaves, & mit dehors tout le reste. Philippique y courut à l'heure-mesme, & mit le siege devant la ville, bien qu'il n'eût rien de ce qui lui étoit nécessaire, pour le continuer avec succez. Il ne laissa pas de faire une mine, & d'abatre une tour. Mais les Perses ayant travaillé toute la nuit, pour la relever, les Romains firent plusieurs attaques, où sans incommoder les assiegez, ils furent eux-mêmes notablement incommodez, & leverent enfin le

siège. Ils se camperent assez proche, & prirent soin de boucher les passages, & d'empêcher qu'il n'entrât des provisions dans la ville. Gregoire retourna à l'armée par l'ordre de l'Empereur, & persuada à Philippique de recommencer le siège. Mais parce que les soldats n'avoient point de machines, ils ne firent rien cette seconde fois non plus que la première. Ainsi on mit les troupes en quartier d'hiver. On mit dans les places d'alentour de plus fortes garnisons qu'ailleurs, de peur que les Perses ne fondissent à l'improviste, & n'entraissent dans cette ville. L'Été suivant, il y eut proche de Martyropole un combat fort opiniâtre, où Philippique ayant remporté de l'avantage, & tué un des plus illustres d'entre les Perses, ils se retirèrent dans la ville, comme ils le souhaitoient avec passion. Les Romains ne les voulurent pas assiéger, parce qu'ils ne crurent pas les pouvoir prendre. Mais ils bâtirent une autre ville à sept stades de distance, pour incommoder celle de Martyropole par des courses continuelles. Voila comment l'Été se passa. Au commencement de l'Hiver, on mit les troupes à couvert.

L'AN DE

N. 56

589.

MAURI

CE.

CHAPITRE XV.

Prise du Fort d'Ochas.

L'Empereur nomma bien-tôt après Comen-
tios natif de Thrace, pour succéder à Philip-
pique dans le commandement de l'armée. Ayant
un jour été renversé avec son cheval dans un combat

L'AN DE

N. S.

589.

MAURI-

CE.

où il s'étoit porté fort vaillamment, peu s'en falut qu'il n'y demeurât, & il y auroit été tué infailliblement, si un de ses gardes ne l'eût mis sur un cheual qu'il menoit en main. Les Perses perdirent néanmoins, & la bataille, & leurs chefs, & se retirent à Nisibe. Mais n'ayant osé retourner vers Hormisdas, leur Roi, parcequ'il les avoit menacez de les faire mourir, s'ils ne ramenoient leurs commandans sains & saufs, ils formerent contre lui une conjuration, dont Varamé General des Perses, qui retournoit alors d'une expedition contre les Turcs, étoit Chef. Comentiole tenoit cependant la ville de Martyropole assiegée, & y ayant laissé le plus grand nombre de ses gens, il marcha avec la fleur vers le Fort d'Ocbas, assis sur la cime d'une roche, vis-à-vis de Martyropole, de l'autre côté de la riviere, l'attaqua vigoureusement, abbatit avec ses machines une partie de la muraille, & entra dedans. La perte de ce Fort fit desesperer aux Perses de conserver Martyropole.

CHAPITRE XVI.

Massacre d'Hormisdas.

Les Perses tuerent en ce temps-là Hormisdas le plus injuste & le plus cruel de tous les Rois, qui non content d'opprimer ses sujets par toute sorte d'impositions, les tourmentoit par divers genres de nouveaux supplices.

CHAPL-

CHAPITRE XVII.

Retraite du jeune Cosroez sur les terres de l'Empire.

L'AN DE

N. S.

591.

MAURI-

CE.

LEs Perses élurent pour Roi Cosroez, fils d'Hormisdas, contre qui Varame prit aussitôt les armes avec ceux de son parti. Mais Cosroez ayant reconnu que ses gens avoient dessein de le trahir, il s'enfuit, laissa aller son cheval, & s'abandonnant à la conduite du Dieu des Chrétiens; de qui il implora la protection, il arriva à Circesion avec ses femmes, avec les enfans, qui étoient encore au berceau, & quelques personnes de qualité, qui avoient suivi sa fortune, & envoya des Ambassadeurs à Maurice, pour lui demander du secours. Cet Empereur prit en cette occasion, comme en toutes les autres, un tres-sage conseil, & faisant une serieuse reflexion, sur l'inconstance des choses humaines, & sur la diversité des changemens, auxquels la vie des Princes est sujette, reçut Cosroez non comme un fugitif, & un suppliant, mais comme son propre fils, & lui fit des presens tres-magnifiques. L'Imperatrice imita sa civilité, & sa magnificence, en faisant un pareil traitement aux femmes, & aux enfans de Cosroez.

L'AN DE

N. S.

591.

MAURICE.

CHAPITRE XVIII.

Reception faite à Cosroez.

MAurice envoya à Cosroez des compagnies de Gardes, & une armée entière pour le suivre par tout où il lui plaisoit ; & pour lui faire encore plus grand honneur, il lui envoya aussi deux Evêques, Domitien Evêque de Melitine son parent, homme d'une prudence fort singulière, qui parloit bien, & qui étoit fort propre aux affaires, & Grégoire, qui se fit admirer de Cosroez, soit par la douceur de sa conversation, ou par la sagesse de ses conseils.

CHAPITRE XIX.

Rétablissement de Cosroez dans ses Etats.

Cosroez s'étant avancé jusques à la ville de Scrapole Métropole de l'Euphratèse, retourna sur ses pas, du consentement de Maurice, qui considéroit plus en ce point, l'intérêt de ce Prince suppliant, que sa propre gloire. Il lui envoya aussi de grandes sommes d'argent par une libéralité si extraordinaire, que l'antiquité n'en fournit aucun exemple. Enfin il leva une armée de Perses, qu'il paya des deniers du trésor public, & qu'il donna à Cosroez, avec une autre armée de Romains. Il lui livra aussi la ville de Martyropole, & Sittas, que les habitans de cette ville lapiderent, & pendirent. La ville de Dara fut livrée aux Romains, & la

III

garnison Perse en sortit. Varamè ayant été défait dans une bataille par les Romains seuls, s'enfuit honteusement, & Cosroez fut rétabli sur son Trône.

L'AN DE
N. S.

MAURI-
CE.

CHAPITRE XX.

Miracle de sainte Golanduche.

Nous eumes en ce temps-là le bonheur de voir parmi nous Golanduche cette Sainte si célèbre, à qui la cruauté des Mages fit souffrir un long & pénible martyre, & d'être témoins de ses miracles, dont Etienne ancien Evêque de la ville de Jerapole a écrit l'Histoire.

CHAPITRE XXI.

Presens envoyez par Cosroez à l'Eglise de saint Serge Martyr.

Lorsque Cosroez fut rétabli dans son royaume, il envoya à Gregoire Evêque d'Antioche une croix enrichie d'or & de pierreries, que l'Imperatrice Theodore femme de Justinien avoit autrefois donnée à l'Eglise de saint Serge Martyr, & que Cosroez ayeul de celui-ci avoit depuis enlevée, avec quantité d'autres tresors, comme je l'ai rapporté. Il envoya encore une autre croix d'or, sur laquelle cette inscription étoit gravée, en caracteres grecs.

Lorsque moi Cosroez Roi des Rois, fils d' Hormisdas fus obligé par l'infidélité criminelle du mal-

L'AN . DE

N. S.

591.

MAURI-

CE.

heureux Varamé, & de quelques troupes de cavalerie, qu'il avoit à sa suite, de me refugier sur les terres des Romains, j'envoyé des compagnies de cavalerie, avec un Commandant à la ville de Carcas, pour traverser les desseins du malheureux Zadespras, qui étoit arrivé avec quelques troupes à Nisibe, & qui sollicitoit la cavalerie, qui étoit dans cette ville, à se déclarer contre moi. Comme j'avois appris que le tres-celebre saint Serge accorde tout ce qu'on lui demande, je lui demandé le septième jour du mois de Janvier, en la premiere année de mon Regne la grace de vaincre Zadespras, & lui promis que si mes gens le tuoient, ou le prenoient vif, je donnerois à son Eglise, une croix d'or, enrichie de pierreries. Le neuvième jour du mois de Fevrier, des cavaliers de mon armée, m'apporterent la tête de Zadespras. Ayant ainsi obtenu ma priere, j'ai voulu donner des marques publiques de ma reconnoissance, & pour cet effet, j'ai envoyé à son Eglise, cette croix que j'ai fait faire, avec une autre que l'Empereur Justinien, y avoit autrefois donnée, & qui depuis avoit été prise par Cosroez, mon ayeul, fils de Cavade, & que j'ai trouvée dans mon tresor.

Gregoire ayant reçu ces deux croix avec la permission de l'Empereur, les mit dans l'Eglise de saint Serge martyr.

Cosroez y envoya bien-tôt après d'autres presents, & y fit graver sur une table d'or, l'inscription qui suit.

Moi Cosroez, Roi des Rois, fils d'Hormisdas,

ai envoyé ces presens avec un bassin ; non certes pour les faire admirer par les hommes, ni pour publier la grandeur de vôtre nom ; mais pour rendre témoignage à la verité, & pour reconnoître vos bienfaits. Ce m'est un rare bonheur que mon nom soit gravé sur les vases, qui sont consacrez à vôtre service. Lorsque j'étois à Berramis, je vous supplié, grand Saint, de me faire la grace que Sira devint grosse ; car bien qu'elle fasse profession de la religion des Chrétiens, au lieu que je fai profession de celle des Payens ; & bien que nos loix me défendissent de la prendre en mariage, je n'ai pas laissé de le faire, dans l'esperance que la dévotion, que j'avois envers vous, me serviroit d'excuse, & de dispense. Je l'ai toujours aimée depuis, & je l'aime encore plus tendrement que nulle autre de mes femmes. Je vous ai prié d'obtenir pour elle, la grace qu'elle conçoive un fils, & j'ai promis de donner en ce cas à vôtre Eglise, la croix qu'elle porte au cou. Mais depuis nous avons jugé, elle & moi, que nous devions retenir cette croix, qui ne vaut pas plus de quatre mille trois cens stateres, & vous en envoyer cinq mille en la place. Environ dix jours après que nous eumes pris cette resolution, vous m'apparûtes à Rosocofron durant le sommeil, non pour aucun merite que j'eusse, mais par un pur effet de vôtre bonté, & vous me dîtes par trois fois que Sira étoit grosse. Je vous répondis par trois fois, cela est bien. Alors ce qui arrive d'ordinaire aux femmes, cessa d'arriver à Sira ; Et quoi que je n'eusse douté, ni de la grandeur de vôtre pouvoir, ni de

L'AN DE

N. S.

591.

MAURI-

CE.

L'AN DE
 N. S.
 591.
 MAURI-
 CE.

l'excez de vôtre bonté, ni de la fidelité de vos paroles, j'en fus neanmoins encore plus pleinement convaincu par l'évidence de la verité. C'est pour-
 quoi j'ai envoyé à vôtre Eglise, & la croix, & tout
 ensemble la somme que je l'ai estimée. J'ai ordon-
 né de faire de cette somme un pot, & un bassin
 pour l'usage des Ministres; de mettre sur l'Autel
 une croix, & un bassin d'or, & un autre vase qui
 s'ouvre des deux côtez, & qui est enrichi d'or. J'ai
 laissé le reste du prix pour être employé aux neces-
 sités de vôtre Eglise, afin que vous me soyez favo-
 rable dans mes demandes, & sur tout dans celle que
 je vous ai faite pour la fécondité de Sira, & pour
 l'accomplissement de la grace que vous avez déjà
 commencé de nous faire; & afin que non seulement
 Sira, & moi croyons en vous, mais que tous les
 hommes y croient, & qu'ils mettent leur esperance
 dans vôtre secours.

Cette inscription que Cosroez fit graver sur
 son present, avoit quelque rapport avec la Pro-
 phétie de Balaam, par un secret de la conduite de
 Dieu, qui tiroit de bons discours de la bouche
 des Payens.

CHAPITRE XXII.

Conversion de Naaman Prince des Sarrasins.

NAaman Prince des Sarrasins, qui étoit en-
 gagé si avant dans le culte des Idoles, qu'il
 leur sacrifioit des hommes de sa propre main, reçut
 le saint baptême, amena à nôtre Eglise toutes les

personnes de la suite, & ayant fait fondre une Venus d'or, il en donna la matière aux pauvres.

Après que Gregoite eut consacré dans l'Eglise les presens de Cosroez, il alla par la permission de l'Empereur prêcher l'Evangile dans le desert, où la mauvaise doctrine de Severe avoit fait de grans progrès, & convertit des bourgs, des forts, & des Monasteres à la verité de la foi.

L'AN DE

N. 3.

MAURICE.

CHAPITRE XXIII.

Mort du jeune Simeon Stilite.

GREGOIRE ayant appris de ma bouche, que Simeon étoit attaqué d'une maladie mortelle, alla promptement le trouver, pour lui dire le dernier adieu. Mais il ne put avoir cette satisfaction. Au reste Simeon surpassa tous les hommes de son siècle par l'éminence de sa vertu. Il monta si jeune sur une colonne, que ses premières dents lui tombèrent depuis qu'il y fut monté. Voici par quelle occasion il fut engagé dans ce genre de vie. Comme il courroit, & jouoit dans son enfance sur une montagne, il trouva un Leopard, au cou duquel il jeta sa ceinture, & le traîna par là jusques à son Monastere. Le Supérieur qui passoit sa vie sur une colonne, s'étant étonné que Simeon eut été à cette bête sa ferocité naturelle, lui demanda ce que c'étoit. Simeon ayant répondu que c'étoit un chat qu'il avoit amené, le Supérieur tira de ce merveilleux événement un certain presage de la future vertu de ce jeune enfant, & de la sublimité de la perfection

—
L'AN DE
N. S.

—
MAURI-
CE.

à laquelle il étoit destiné, & lui permit de monter avec lui sur la colonne. Ainsi il passa soixante & huit ans, tant sur celle-là, que sur une autre, qui est à la cime d'une montagne, dans l'exercice continuel de toutes les vertus monastiques. Il y chassoit les demons par sa présence, guérissoit les maladies par ses prieres, & savoit l'avenir comme le present. Il predict à Gregoire qu'il n'assisteroit point à sa mort, & qu'il ne sauroit rien de ce qui arriveroit ensuite. Lorsque j'eus perdu mes enfans, j'eus l'esprit partagé de diverses pensées, & je me demandé plusieurs fois à moi-même, pourquoi un semblable malheur n'arrivoit pas aux payens. Bien que je n'en eusse rien déclaré à personne, Simeon le découvrit, & m'écrivit que ces pensées-là déplaisoient fort à Dieu. La femme d'un de mes Secretaires n'ayant point de lait, & l'enfant dont elle étoit accouchée, étant en danger de mourir, faute de nourriture, il mit sa main sur celle du mari, & lui ordonna de toucher le sein de sa femme, & dès qu'il l'eut touché, il en sortit du lait en si grande abondance, que la robe de la femme en fut toute trempée. Un lion porta un jour à son Monastere un enfant qui avoit été laissé sur un chemin durant la nuit. Ce Simeon a fait beaucoup d'autres choses fort merveilleses; dont tout le monde parle, parce que tout le monde, tant Romains, qu'étrangers, l'alloient trouver, & obtenoient de lui ce qu'ils souhaitoient. Mais pour en parler exactement, il faudroit avoir beaucoup d'éloquence, & de loisir. Il ne vivoit que

que de branches d'un certain arbre, qui croît sur la montagne.

L'AN DE
N. S.

CHAPITRE XXIV.

MAURI-
CE.

Mort de Gregoire Evêque d'Antioche.

Gregoire Evêque d'Antioche mourut en ce temps-là de la goutte, dont il étoit fort tourmenté, après avoir pris un remede composé d'Hermodactyle. Gregoire successeur de Pelage, gouvernoit alors l'Eglise de Rome, Jean celle de Constantinople, Eulogius celle d'Alexandrie, & Anastase celle d'Antioche, où il avoit été rétabli, vint-trois ans depuis qu'il en avoit été chassé. Jean étoit chargé de la conduite de celle de Jerusalem. Mais il mourut incontinent après, & on ne lui a point encore élu de successeur.

Je finirai ici mon Histoire, en la douzième année du regne de Maurice, & je laisserai le soin d'écrire la suite à ceux, qui en voudront prendre la peine. Que si j'ai omis ou rapporté imparfaitement quelque chose, je supplie ceux qui liront mon Ouvrage, de me le pardonner, & de considerer que j'ai assemblé diverses parties, dont j'ai composé comme un corps, pour la commodité du public. Ce que je n'ai pu faire, sans un travail incroyable. J'ai aussi recueilli dans un volume quantité de Lettres, de Relations, d'Ordonnances, de Harangues, & de disputes. Les Relations sont sous le nom de Gregoire Evêque d'Antioche. J'ai obtenu deux

Tome IV.

Kkkk

626 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

L'AN DE Charges en recompense , celle de Tresorier de
N. S. l'Empereur Tibere , & celle de Prefet de Maurice ,

MAURI- dans le temps qu'il ôta la honte de l'Empire , & qu'il
CE. eut son fils Theodose , dont la naissance fut comme
une source de prosperité & de bonheur pour sa per-
sonne , pour sa famille , & pour ses sujets.

F I N.



TABLE DES CHAPITRES.

HISTOIRE DE L'EGLISE,
par Evagre.

LIVRE PREMIER.

PREFACE.	D <i>Essai de l'Ouvrage.</i>	355
CHAP. I.	A <i>rtifice dont le démon use pour altérer la pureté de la Foi.</i>	356
II.	<i>Erreur de Nestorius découverte & condamnée.</i>	357
III.	<i>Lettre de Cyrille Evêque d'Alexandrie: A Nestorius. Concile d'Ephese.</i>	359
IV.	<i>Deposition de Nestorius.</i>	360
V.	<i>Deposition de Cyrille, & de Jean. Leur reconciliation.</i>	361
VI.	<i>Lettre de Jean Evêque d'Antioche, approuvée avec éloge, par Cyrille Evêque d'Alexandrie.</i>	362
VII.	<i>Mort de Nestorius.</i>	364
VIII.	<i>Successeurs de Nestorius dans le Siege de l'Eglise de Constantinople.</i>	368
IX.	<i>Déposition d'Eutyches. Second Concile d'Ephese.</i>	369
X.	<i>Condamnations injustes prononcées dans le Concile d'Ephese.</i>	370
XI.	<i>Défense de la diversité des opinions qui se rencontrent parmi les Chrétiens. Impertinence des Fables des Payens.</i>	371
XII.	<i>Constitution de Theodose contre Nestorius.</i>	373
XIII.	<i>Vie miraculeuse de Simeon Stylite.</i>	374
XIV.	<i>Apparition d'une Etoile au dessus de la colonne de saint Simeon.</i>	377
XV.	<i>Rares qualitez d'Isidore, & de Synesius.</i>	378

T A B L E

XVI.	Translation des Reliques de saint Ignace.	380
XVII.	Irruption d'Attila. Tremblement de terre.	381
XVIII.	Edifices publics élevez dans la ville d'Antioche.	382
XIX.	Guerres en Italie, & en Perse.	383
XX.	Voyage de l'Imperatrice Eudocie à Antioche, & à Jerusalem.	384
XXI.	Diversité des regles, & des pratiques des Moines de Palestine.	385
XXII.	Ouvrages publics faits par l'Imperatrice Eudocie. Sa mort. Mort de Theodose.	389

L I V R E S E C O N D.

CHAP. I.	P Resages de l'Empire de Marcien.	390
II.	Convocation du Concile de Calcedoine.	393
III.	Description de l'Eglise de sainte Euphemie Martyre. Miracles qui s'y font.	394
IV.	Deposition de Dioscore. Rétablissement de Theodoret, d'Ibas, & de quelques autres.	397
V.	Sedition à Alexandrie. Autre sedition à Jerusalem.	406
VI.	Sterilité, famine, maladie contagieuse.	409
VII.	Mort de l'Empereur Valentinien. Prise de Rome. Successeurs de Valentinien.	410
VIII.	Mort de l'Empereur Marcien. Meurtre de Prudence Evêque d'Alexandrie. Election de Timothée.	411
IX.	Lettre de l'Empereur Leon.	416
X.	Réponses des Evêques, & de Simeon Stylite.	418
XI.	Bannissement de Timothée.	420
XII.	Tremblement de terre arrivé à Antioche.	Ibid.
XIII.	Incendie arrivé à Constantinople.	422
XIV.	Autres calamitez publiques.	423
XV.	Mariage de Zenon, & d'Ariane.	Ibid.
XVI.	Regne d'Anthème, d'Olibrius, & de quelques autres Princes d'Occident.	424
XVII.	Mort de l'Empereur Leon.	425
XVIII.	Abregé des Actes du Concile de Calcedoine.	Ibid.

LIVRE

DES CHAPITRES.

LIVRE TROISIEME.

CHAP. I.	D Ebauches de l'Empereur Zenon.	455
II.	Irruptions de divers peuples.	456
III.	Revolte de Basilisque.	Ibid.
IV.	Rappel de Timothée. Lettre de Basilisque contre le Concile de Calcedoine.	457
V.	Approbations données à la Lettre de Basilisque.	461
VI.	Retablisement des droits de l'Eglise d'Ephefe. Condamnation du Concile de Calcedoine.	463
VII.	Autre lettre de Basilisque.	464
VIII.	Retablisement de Zenon sur le Trône.	465
IX.	Memoire presenté à Acace par les Evêques d'Asie.	466
X.	Evêques d'Antioche.	467
XI.	Mort de Timothée surnommé Eleure. Retablisement d'un autre Timothée sur le Siege de l'Eglise d'Alexandrie.	Ibid.
XII.	Rétablisement de Pierre surnommé Monge sur le Siege de l'Eglise d'Alexandrie.	468
XIII.	Edit de l'union signé par Pierre Monge.	469
XIV.	Edit de l'union.	Ibid.
XV.	Fausse plainte de Jean. Réponse de Zenon.	473
XVI.	Bannissement de Calendion. Retablisement de Pierre le Foulon sur le Siege de l'Eglise d'Antioche.	474
XVII.	Artifice de Pierre Evêque d'Alexandrie. Sa lettre à Acace Evêque de Constantinople.	475
XVIII.	Sentence prononcée par Felix Evêque de Rome contre Acace Evêque de Constantinople.	477
XIX.	Sollicitation faite à Felix par le Supérieur du Monastere des Acemites.	478
XX.	Lettre de Felix, de Zenon, & de quelques autres.	479
XXI.	Deposition des Nonces de Felix Evêque de Rome.	480
XXII.	Troubles excitez à Alexandrie, & ailleurs, à l'occasion du Concile de Calcedoine.	482
XXIII.	Evêques de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, & de quelques autres villes.	483

T A B L E

XXIV.	Massacre d'Armatas.	484
XXV.	Revolte de Theodoric. Sa mort.	485
XXVI.	Revolte de Marcien.	486
XXVII.	Revolte d'Ille, & de Leonce.	487
XXVIII.	Ouvrages publics faits par Mammien.	488
XXIX.	Mort de l'Empereur Zenon. Proclamation d'Anastase.	489
XXX.	Troubles dans l'Eglise. Bannissement de quelques Evêques.	490
XXXI.	Accusation intentée contre Flavien par Xenaias.	491
XXXII.	Persecution injuste faite à Macedonius, & à Flavien.	495
XXXIII.	Ordination de Severe.	497
XXXIV.	Deposition de Severe ordonnée par deux Evêques, & portée par un Archidiacre déguisé en femme.	499
XXXV.	Défaite des Isauriens.	501
XXXVI.	Accord fait entre les Scenites, & les Romains.	502
XXXVII.	Prise de la ville d'Amide. Fondation de celle de Dara.	503
XXXVIII.	Longue muraille de Thrace.	504
XXXIX.	Remise de l'impôt nommé Chrysargyre.	ibid.
XL.	Refutation de Zosime.	506
XLI.	Declamation contre Zosime.	507
XLII.	Imposition faite en or.	514
XLIII.	Revolte de Vitalien.	ibid.
XLIV.	Sedition excitée à Constantinople. Mort de l'Empereur Anastase.	516

LIVRE QUATRIÈME.

CHAP. I.	A Venement de Justin à l'Empire.	518
II.	Mort d'Amantius, & de Theocrite.	519
III.	Mort de Vitalien.	ibid.
IV.	Violence commise contre Severe Evêque d'Antioche, pour le chasser de son Siege.	520
V.	Incendie, & tremblement de terre arrivés à Antioche.	521

DES CHAPITRES.

VI.	<i>Soin d'Ephrem pour les habitans d'Antioche. Son ordination.</i>	522
VII.	<i>Miracles de Zosimas, & de Jean.</i>	ibid.
VIII.	<i>Calamitez publiques.</i>	525
IX.	<i>Association de Justinien à l'Empire.</i>	526
X.	<i>Diversité de sentiment de Justinien, & de Theodore sa femme, touchant le Concile de Calcedoine.</i>	527
XI.	<i>Deposition d'Anthime & de Theodose.</i>	528
XII.	<i>Histoire de Procope.</i>	529
XIII.	<i>Suite de la mesme Histoire.</i>	530
XIV.	<i>Affaires des Vandales.</i>	531
XV.	<i>Victoire remportée par les Maures sur les Vandales.</i>	532
XVI.	<i>Expedition de Belisaire contre les Vandales. Leur défaite.</i>	533
XVII.	<i>Dépouilles de l'Afrique portées à Constantinople.</i>	535
XVIII.	<i>Digression de Procope touchant la victoire remportée sur les Pheniciens par Jesus fils de Navé.</i>	536
XIX.	<i>Prise de Rome.</i>	537
XX.	<i>Conversion des Eruliens à la Foi.</i>	538
XXI.	<i>Divers états de la fortune de Rome.</i>	ibid.
XXII.	<i>Conversion des Abasgiens.</i>	539
XXIII.	<i>Conversion d'autres peuples. Tremblement de terre en Grece, & en Achayie.</i>	ibid.
XXIV.	<i>Pieté de Narsez.</i>	540
XXV.	<i>Dégât fait dans les Provinces de l'Empire. Ruine de la ville d'Antioche.</i>	ibid.
XXVI.	<i>Miracle fait à Apamée dans une Proceſſion, où la vraye Croix étoit portée.</i>	542
XXVII.	<i>Entreprise de Cosroez sur la ville d'Edesse.</i>	543
XXVIII.	<i>Miracle fait à Sergiopole.</i>	545
XXIX.	<i>Maladie contagieuse.</i>	546
XXX.	<i>Avarice insatiable de Justinien.</i>	549
XXXI.	<i>Eglises de sainte Sophie, & des saints Apôtres.</i>	550
XXXII.	<i>Affection excessive de Justinien envers la faction des Bleus.</i>	551
XXXIII.	<i>Vie miraculeuse de Barsanuphe.</i>	552
XXXIV.	<i>Sage folie de Simeon.</i>	553
XXXV.	<i>Pareille folie d'un autre Moine nommé Thomas.</i>	555

Ccccc ij

T A B L E

XXXVI.	<i>Miracle opéré en la personne du fils d'un Juif.</i>	556
XXXVII.	<i>Evêques des grandes Eglises.</i>	557
XXXVIII.	<i>Convocation d'un cinquième Concile General.</i>	558
XXXIX.	<i>Erreurs de Justinien.</i>	562
XL.	<i>Portrait d'Anastase Evêque d'Antioche. Fermeté inébranlable, avec laquelle il défend la vérité de la doctrine de l'Eglise, contre l'Empereur Justinien.</i>	563
XLI.	<i>Mort de l'Empereur Justinien.</i>	565

LIVRE CINQUIEME.

CHAP. I.	E <i>Lection de l'Empereur Justin. Ses mœurs.</i>	566
II.	<i>Meurtre de Justin parent de l'Empereur.</i>	568
III.	<i>Execution d'Addée, & d'Ethere.</i>	ibid.
IV.	<i>Edit de l'Empereur Justin touchant la foi.</i>	569
V.	<i>Violence exercée contre Anastase pour le chasser de son Siege de l'Eglise d'Antioche.</i>	574
VI.	<i>Election de Gregoire. Ses mœurs.</i>	575
VII.	<i>Sujet de guerre entre les Romains & les Perses.</i>	576
VIII.	<i>Siege de Nisibe. Presage des malheurs avenir.</i>	577
IX.	<i>Marche de Cosroez vers Nisibe, Exploits du General de son armée.</i>	578
X.	<i>Prise des villes d'Apamée, & de Dara.</i>	581
XI.	<i>Maladie de l'Empereur Justin.</i>	582
XII.	<i>Heureux succes d'une Ambassade envoyée à Cosroez.</i>	583
XIII.	<i>Proclamation de l'Empereur Tibere. Ses mœurs.</i>	584
XIV.	<i>Défaite des Perses. Retraite honteuse de Cosroez.</i>	585
XV.	<i>Mort de Cosroez.</i>	588
XVI.	<i>Evêques des grandes villes.</i>	ibid.
XVII.	<i>Tremblement de terre à Antioche.</i>	589
XVIII.	<i>Execution à mort d'Anatolius.</i>	ibid.
XIX.	<i>Portrait de Maurice.</i>	591
XX.	<i>Victoire remportée par Maurice.</i>	593
XXI.	<i>Presages de la future grandeur, à laquelle Dieu destinoit Maurice.</i>	594

DES CHAPITRES.

XXII.	Proclamation de Maurice.	595
XXIII.	Années des deux derniers regnes.	596
XXIV.	Ecrivains Ecclesiastiques, & profanes.	ibid.

LIVRE SIXIÈME.

CHAP. I.	M ariage de Maurice, & de Constantine.	600
II.	Clemence de Maurice.	602
III.	Exploits de Jean, & de Philippique.	ibid.
IV.	Sedition parmi les gens de guerre.	603
V.	Changement de General & d'Officiers.	604
VI.	Haine des gens de guerre contre Philippique.	605
VII.	Fausse accusation intentée contre Gregoire Evêque d'Antioche.	ibid.
VIII.	Tremblement de terre à Antioche.	607
IX.	Défaite des Perses.	609
X.	Clemence de l'Empereur.	ibid.
XI.	Deputation de Gregoire Evêque d'Antioche vers l'armée.	610
XII.	Discours de Gregoire Evêque d'Antioche.	ibid.
XIII.	Effet du discours de Gregoire.	613
XIV.	Siege de la ville de Martyropole.	614
XV.	Prise du Fort d'Ocbas.	615
XVI.	Massacre d'Hormisdas.	616
XVII.	Retraite du jeune Cosroez sur les terres de l'Empire.	617
XVIII.	Reception faite à Cosroez.	618
XIX.	Retablissement de Cosroez dans ses Etats.	ibid.
XX.	Miracle de sainte Gollanduche.	619
XXI.	Presens envoyez par Cosroez à l'Eglise de saint Serge Martyr.	ibid.
XXII.	Conversion de Naaman Prince des Sarraïns.	622
XXIII.	Mort du jeune Simeon Stilite.	623
XXIV.	Mort de Gregoire Evêque d'Antioche.	625

Ccccc iij